This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

840.6
M558

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1753.

A PARIS,

Chez { La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredi, vendredi, & samedi de chaque semaine.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1753.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LA SOLITUDE.

POEME.

OUi ton amitié te séduit,
Cher Damon, plus d'inquiétude
Sur l'agréable solitude,
Où mon goût enfin me conduit.

Ce n'est qu'au dedans de soi-même
Qu'on peut trouver le vrai bonheur,
En vain par une erreur extrême,

L'homme le cherche hors de son cœur.

Dans le bruyant fracas du monde
Rarement peut-on le sentir ;
Ami, ma retraite profonde
Sans cesse m'en fera jouir.

Là dans cette tranquille yvresse
Que produit un parfait repos,
Je vais oublier ma tendresse,
Le plus terrible de mes maux.

Malgré les appas de Sylvie
Et son inhumaine rigueur,
Devenu maître de mon cœur,
En paix je passerai la vie.

Tout va fournir à mes plaisirs ;
Le spectacle de la nature
Source d'une volupté pure
Suffit à de sages désirs.

Etalant avec abondance
Les charmes de la nouveauté,
Des saisons l'aimable inconstance
Assure ma félicité.

*Le Printems nait, la vive Flore
Rajeunit nos champs & nos bois,

* *Le Printems.*

Tout s'embellit, tout se décore,
Tout reprend la vie & la voix.

Plus doux que ceux dont l'Arabie
Embaume au loin ses flots amers,
D'un parfum dont l'ame est ravie,
Mille fleurs remplissent les airs.

La nouvelle & riante scene
Que forme le verd renaissant,
Des zéphirs la paisible haleine;
Un soleil doux, pur & brillant.

Tout dans cette aimable jeunesse
Où l'Univers est rétabli,
Produit cette vive allegresse
Dont le cœur se trouve rempli.

Dans sa retraite alors au sage
Que faut-il pour se rendre heureux?
De ses sens faire un simple usage,
Prêter l'oreille, ouvrir les yeux.

Dans l'heureux champ qui l'environne
Promenant ses doux entretiens,
Par avance il jouit des biens
Qu'annoncent Cerès & Pomone.

Un peu plus loin de son séjour,
Dans un bois sombre & solitaire,
Les oiseaux chantant leur amour,

Par leurs concerts ſçavent lui plaire.

Les humains outragent tes loix,
Amour vrai bonheur de la vie,
On ne goute que dans les bois
Tes douceurs trop dignes d'envie.

Mais déja du prompt moiſſonneur
La faux, dans les vertes prairies *,
Des plantes tendres & fleuries
A flétri l'éclat & l'honneur.

Phébus des voûtes azurées
Sous nos yeux fait preſque le tour;
Et déja les champs d'alentour,
Etalent leurs treſſes dorées.

On voit ſuccéder mille fruits
Aux fleurs que le Printems fit naitre;
Et déja l'on peut ſe promettre
Les charmes des plus douces nuits.

D'une ardeur & prompte & légere,
Tous s'empreſſant à leurs emplois,
Du travail le plus néceſſaire
Subiſſent les utiles loix.

Parmi cette active allégreſſe,
Ennuis, l'on ne ſent point vos coups,
Triſtes enfans de la moleſſe,

* *L'Eté.*

Le travail vous écarte tous.

Après les divers exercices
Que fournit la blonde Cerès ;
Dans un repos rempli d'attraits
On goûte de pures délices.

Quelquefois au bord d'un ruisseau ;
Sous le doux flambeau de Diane,
J'admire loin de tout profane
Des Astres le brillant tableau.

Sur le canal d'une riviere
Promenant le Livre à la main,
Horace, Adisson, La bruyere,
Me dévoilent le cœur humain.

Tantôt l'aimable Poësie
Me pretera ses doux accens ;
Cette charmante phrenesie
Change les heures en momens.

Cerès est elle enfin contente ?
Pomone fait voir ses attraits * ;
Moins belle encor que bienfaisante ;
Elle va combler nos souhaits.

Tout rit encor dans la nature,
Les jours plus doux quoique brillans,
Les ombres, les eaux, la verdure

* *L'Automne.*

Ont encor des charmes touchans.

Les arbres des vertes campagnes
Sont accablés de fruits divers,
Dans les vergers, sur les montagnes,
Mille trésors nous sont ouverts.

Plus que jamais dans les prairies
Bondissent les heureux troupeaux,
Et de leurs Musettes chéries,
Les bergers charment les échos.

De mille festons couronnée
La vigne annonce chaque jour,
De pourpre & d'or environnée,
De Bachus le prochain retour.

Combien d'amusemens aimables
La campagne fournit alors!
Que de voluptés raisonnables
Qui ne causent point de remords!

Quelquefois je cueille sans peine
Les doux tributs de nos vergers,
Pendant que j'entends dans la plaine
Les concerts des heureux bergers.

D'un jardin l'aimable culture
Vient ensuite occuper mes mains,
C'est de l'utile agriculture,
Que vient le bonheur des humains.

Tantôt dans mes vignes chéries,
Des raisins voyant les progrès,
Par mille douces rêveries
Tous mes sens seront enyvrés.

Enfin le jus qu'aime Silene,
Source d'amusemens nouveaux,
Tel qu'une riante fontaine
Coule long-tems dans mes tonneaux.

Ainsi l'agréable Pomone
Me donnera d'heureux momens,
Ainsi j'aurai pendant l'Automne
Des plaisirs toujours renaissans.

Mais lorsque des prisons d'Eole
Les tumultueux aquilons *,
Iront d'un Pole à l'autre Pole
Semant la neige & les glaçons.

Quand loin de l'éxacte balance
Le Soleil poursuivant son cours,
Par sa longue & fâcheuse absence
Semblera négliger nos jours;

Quand du sein profond des nuées
L'onde fondant par tourbillons,
Après les terres abreuvées
Viendra submerger nos valons;

* L'Hyver.

Lorsque regrettant la nature
Plongée en un triste cercueil,
Tellus dépouillant sa parure,
Semblera se couvrir de deuil.

Alors comme dans un azyle
Dans mon cabinet arrêté,
Mon esprit content & tranquille
Cherche l'aimable vérité.

Souvent avec soin je repasse
Sur ces spectacles différens,
Qu'ont donné, chacun en sa place,
L'Eté, l'Automne & le Printems.

L'ordre fixe de la nature
Malgré ses mouvemens divers,
Est pour moi la vive peinture
Du sage auteur de l'Univers.

Quand les Etres avec constance
Tendent tous à la même fin,
D'une suprême intelligence
La raison reconnoît la main.

La sagesse ainsi se révele
Jointe au pouvoir illimité,
Mais je découvre encor en elle
Et la justice & la bonté.

De cette vérité si pure

Déja vos cœurs sont éperdus ;
Insensés enfans d'Epicure,
Vous allez être confondus.

» Parmi les biens le mal abonde ;
» Dites-vous, l'étrange union !
» Le hazard gouverne le monde ;
» Un Etre sage seroit bon.

De votre impatient caprice
Ainsi vous écoutez la voix,
Sans penser que de la justice
La bonté doit suivre les loix.

Jamais un Etre bon & juste
Ne couronne la liberté,
Que quand son jugement auguste
Trouve qu'elle l'a mérité.

L'homme est libre & son choix décide
Comment il doit être traité,
Selon qu'il se fait voir avide
Ou du vice ou de l'équité.

Mais si son cœur toujours tranquille
D'aucun mal n'étoit combattu,
Il n'auroit, toujours immobile,
Jamais ni vice ni vertu.

Mortels dans cette économie,
A l'épreuve vous êtes mis,

Pour être dans une autre vie
Ou récompensés ou punis.

D'une vérité si sublime
L'esprit admire la splendeur,
Mais mieux encor qu'on ne l'exprime
Chacun la ressent en son cœur.

Voici donc l'aimable systême
Où conduit la droite raison,
Il existe un Etre suprême
Sage, tout puissant, juste & bon.

Ainsi contemplant la nature
D'un œil tranquille & d'un cœur droit,
Tandis que l'orgueilleux murmure,
Le vrai sage examine & voit.

Ainsi l'impétueux Borée
Met par tout le trouble & l'horreur,
De Phébus l'ardeur modérée
Ranime & met tout en vigueur.

Transporté du plaisir extrême
Que produisent ces grands objets,
Mon esprit rentrant en lui-même
Cherche en quoi consiste la paix.

Nos désirs par leurs vives flâmes,
Causent nos plus cuisans soucis,
Ces cruels tyrans de nos ames

Sont nos plus mortels ennemis.

La droite raison qui modere
Leur immense & bouillante ardeur,
Peut, par un conseil salutaire
Seule, en tirer notre bonheur.

Prenez garde sur-tout, dit elle;
Aux progrès de vos passions,
Bien souvent leur douceur récele
D'immortelles séditions.

Si leur but n'est pas légitime;
Reprimez leurs naissans efforts;
En vain contr'elles on s'anime,
Quand elles causent des transports.

Ainsi joignant avec l'étude
Ces utiles réflexions,
Je sçaurai du tems le plus rude
Adoucir les conditions.

Quelquefois l'aimable harmonie
M'occupera quelques momens,
On sent sa douce tyrannie
Avec les plus foibles talens.

Enfin cher Damon, ta présence
Viendra souvent combler mes vœux,
Je suis sûr de la complaisance
De ton cœur tendre & généreux.

Lors faisant un raport fidele
Et de tes plaisirs & des miens,
Nous verrons par ce paralelle
De quel côté sont les vrais biens.

Du séjour vanté de la Ville
Tu me peindras les agrémens,
Une société facile
Source de mille amusemens.

Là contre l'ennui tout conspire,
Les festins, les danses, les jeux,
Là par des fêtes qu'on admire
On tâche de se rendre heureux.

Mais quand ces biens seroient solides,
Qu'ils pourroient contenter les cœurs,
Qu'ils deviennent bien insipides
Par le désordre de nos mœurs!

Ces mortels poisons de la vie,
Le fier orgueil, l'ambition,
L'excès dans les plaisirs, l'envie
Et la dissimulation;

Ces monstres en chagrins fertiles,
Où sent-on leur contagion?
N'est-ce pas dans le sein des Villes
Qu'ils ont leur habitation?

Alors de ton erreur profonde

Tu sortiras, mon cher Damon,
On ne peut être heureux au monde
Qu'autant que l'on suit la raison.

O raison, digne souveraine
D'un cœur guéri des vains désirs;
Qui brisant leur indigne chaine
Sçait estimer les vrais plaisirs;

Raison que ton secours propice
Accoure défendre mon cœur,
Que ni l'humeur ni le caprice
N'en cache jamais la candeur!

Jeune encor, en butte à l'orage;
J'ai besoin d'un constant effort,
Sois mon guide, helas à quel âge
Peut-on se croire dans le port?

PINET, aîné.

A Bergerac en Perigord, le 26 Août 1752.

DISSERTATION

HISTORIQUE ET CRITIQUE;

Sur l'invasion d'Attila, Roi des Huns dans les Gaules, où on prouve que ce Prince n'a combattu qu'une fois en bataille rangée; que cette Bataille s'est donnée en Champagne, à cinq lieues de Troyes, dans la Plaine de Merry-sur-Seine.

LES Huns ayant autrefois passé les palus méotides, s'étoient étendus jusqu'au Danube, & avoient obligé les Empereurs d'Orient à leur payer tribut. Enfin leur Roi Attila ayant soumis plusieurs Rois Barbares & ayant assemblé une armée de cinq cens mille hommes, passa en 451. de la Pannonie dans la Gaule, sous prétexte de faire la guerre à Théodoric, Roi des Visigots. Son dessein étoit de conquerir toutes les Gaules, ou du moins de piller ces belles Provinces; & pour l'éxécuter plus facilement, il avoit tâché de fomenter la desunion entre l'Empereur Valentinien & Théodoric Roi des Visigots, qui étoit maître de toutes les Provinces qui sont au-delà de la Loire, le

long de l'Océan & de la Mer méditerannée.

Ce Prince aimoit les armes : il avoit beaucoup de valeur, & étoit plein de courage. Prisque, Orateur Grec (a), qui avoit été envoyé vers Attila en qualité d'Ambassadeur, assure qu'en le voyant, il avoit apperçu des traits qui lui faisoient penser qu'il étoit né pour le malheur de l'Univers ; sa figure étoit terrible, il étoit de petite taille, mais il avoit la démarche fiere, la poitrine large, la tête grosse, les yeux petits, vifs & toujours en mouvement, le nez plat, la barbe claire, les cheveux gris, le teint brun, marquant son origine ; & tels sont encore aujourd'hui les Tartares. Quoiqu'il fût fort brave, il combattoit plus de la tête que de la main, étant très-habile pour les Conseils ; il se laissoit fléchir à ceux qui se soumettoient, & traitoit bien ceux à qui il avoit donné sa parole.

(a) Priscus Panites Græcus Rhetor dicit... Visum sibi hominem ad exitium orbis terræ, incessu superbum, micantibus oculis, crudelem & militari disciplinæ deditum, sapientem in consiliis.... Denique fuisse exiguâ staturâ, largo pectore, capite crasso, oculis admodum parvis, barbâ rarâ, resinis naribus, colore subfuno & deformi. Papyr. Masson, libro de calamitatibus Galliæ.

Attila pour inspirer plus de terreur aux Peuples qu'il vouloit subjuguer prit la qualité de fleau de Dieu, & sous ce nom terrible, il se crut en droit de mettre tout à feu & sang. Après avoir passé le Rhin sans obstacle, il détruisit toutes les Villes qu'il trouva sur son passage, entr'autres Trèves & Metz, qui étoient considérables. Nous apprenons (a) de Grégoire de Tours, que la Ville de Metz fut prise la veille de Pâques, qui tomboit en cette année 451 le 17 du mois d'Avril, qu'après ce pillage on égorgea les Citoyens & les Prêtres, qu'ensuite on réduisit cette Ville en cendres. De-là marchant en avant, & envoyant de gros détachemens à droite & à gauche, il fit un butin immense, il entra dans le païs de Reims au mois de Mai; cette Ville eut le même sort que les autres. Son dessein étoit d'aller droit à Paris; mais il changea d'avis. On attribue ce changement à la protection & aux prieres

(a) Igitur (Hunni à Pannoniis egressi, ut quidam ferunt) in ipsâ sanctæ Paschæ vigilia, ad Metensem urbem, reliqua depopulanda, perveniunt tradente urbem incendio, & populum in ore gladii trucidantes ipsosque Sacerdotes Domini ante altaria sacro-sancta perimentes, nec in ea remansit locus inustus, præter Oratorium B. Martyris primi Stephani Levitæ. Greg. Tur. lib. 2. cap. 6°.

de Sainte-Genevieve qui vivoit alors.

Ce Prince après avoir mis l'épouvante dans toutes les Provinces d'entre le Rhin, la Meuse & la Moselle, voyant qu'il avoit le champ libre, qu'on ne lui avoit opposé aucune armée qui pût retarder ou empêcher ses conquêtes, voulut profiter de cette consternation générale pour se rendre promptement sur la Loire. Il avoit dessein de se saisir d'Orléans, afin d'en faire sa place d'armes, & ensuite aller conquerir ces belles provinces qui sont au-delà de ce fleuve, persuadé que s'il pouvoit vaincre & subjuguer les Visigots qui les possédoient, il se rendroit bientôt maître de toute la Gaule, avec d'autant plus de facilité que les intérêts des differentes Nations qui s'y étoient cantonnées, n'étoient pas aisés à concilier, pour travailler à leur commune défense; les Romains, les Visigots, les Bourguignons, les François qui en occupoient des parties considérables, ne cherchoient qu'à s'aggrandir aux dépens des uns & des autres; ainsi Attila ne regardoit pas comme une affaire difficile de subjuguer tous les autres dès qu'il auroit vaincu les Visigots.

Il assembla donc son armée & marcha vers la Seine. Il y a tout lieu de croire qu'il passa cette riviere à Ponts, petite

Ville à dix lieues au dessous de Troyes; ainsi nommée à cause des ponts que les Romains y avoient construits, & on l'appelloit anciennement *duodecim pontes*. Il y a apparence qu'avant de faire passer son armée, il fit offrir des victimes à ses Dieux pour tirer des augures sur la réussite de son projet : on trouve sur un petit ruisseau assez voisin de la Seine de grosses pierres brutes qui ont tout l'air d'autels préparés pour les sacrifices à la maniere des Barbares. Après avoir passé la Seine, il marcha vers la riviere d'Yonne, il s'empara de la Ville d'Auxerre qu'il ravagea. Partie de son armée a pu passer la riviere à Auxerre, l'autre à Pont-Sur-Yonne.

Enfin ce Prince arriva vers la Loire à la vue d'Orléans avec sa formidable armée, la veille de S. Jean-Baptiste. Suivant les actes de la vie de Saint Anien, Evêque d'Orléans, qui assurent que ce Saint rempli de cet Esprit de prophétie (*a*) avoit prédit qu'une bête cruelle arriveroit le huit des calendes du mois de Juin, à dessein de mettre en piéces son troupeau : il fit promptement ses disposi-

(*a*) Simulque Anianus plenus prophetiæ Spiritu octavo calendas Julii diem esse prædixit, quo bestia crudelis gregem sibi creditum laniandum decerneret. Acta S. Aniani.

tions pour attaquer cette place. Il la fit investir & en forma le siége ; la Ville avoit été fortifiée & on y avoit mis une forte garnison, par les ordres de Théodoric & (a) d'Aetius, dès qu'ils avoient appris le dessein d'Attila, la garnison étoit composée des Alains, & commandée par Sandiban leur Roi qui étoit à la solde des Romains : la résistance fut grande ; Attila en fut surpris, il n'étoit pas accoutumé à trouver tant d'opposition à ses desseins, tout avoit plié jusqu'alors sous ses étendarts ; mais comme il étoit grand politique & très-habile dans la connoissance des affaires militaires, il ne douta point que cette résistance n'eût pour fondement l'espérance d'un prompt secours.

Ces motifs le portérent à employer toutes sortes de moyens pour se rendre maître promptement de la Ville. Il usa d'abord d'artifice pour gagner Sandiban, il lui fit faire sous-main des propositions pour l'engager à lui remettre la place, & peu s'en fallut qu'il ne réussit ; ce moyen lui ayant manqué, il pressa le siége très-vivement ; il fit battre la Ville de tous côtés ; il fit dresser plusieurs batteries de

(a) Quod ubi Theodoricus & Aetius agnoverunt magnis aggeribus eamdem Urbem ante adventum Attilæ obstruunt. Jornandes.

beliers pour faire bréche au corps de la place, & lorsqu'ils furent en mouvement, les murs en furent ébranlés (*a*), ils firent bréche en quelques endroits, & il se flatoit de la pouvoir bientôt emporter.

Il étoit vrai aussi que la Ville attendoit un secours considérable. Aetius Général des Romains & Commandant dans les Gaules, avoit mis tout en mouvement pour faire connoître le danger commun dont on étoit menacé. C'étoit un homme de grand mérite, & Attila avoit dans ce Général un puissant adversaire, capable de faire obstacle à ses projets, l'histoire du tems nous a conservé son portrait. Il étoit né avec un tempéramment vigoureux, (*b*) tel qui convient aux Héros, il avoit l'esprit vif & entreprenant; il étoit dispos & dégagé dans toutes les parties de son corps,

(*a*) Hunnorum Rex Aureliam aggreditur, eamque maximo arietum impulsu nititur expugnare. Greg. Turon.

(*b*) Aetius virili & habitu formatus, animo alacer, membris vegetus, equis promtissimus, sagittarum peritus, cautè impiger, bellis aptissimus, pacis captator celebris, nullius avaritiæ sectator, bonis animæ præditus, injuriarum patientissimus, laboris adpetens, impavidus periculorum, famis, sitis, vigiliarum tolerantissimus.

Ex chronico Gregorii Turonensis, apud Chesnium tomo primo, pag. 725.

adroit à monter un cheval, habile à tirer de l'arc, diligent dans ses entreprises, grand Capitaine, sçachant prendre habilement son parti pour faire une paix avantageuse, ennemi de l'avarice, doué de tous les dons d'une belle ame, souffrant avec patience les injures, aimant le travail, intrépide dans les dangers, souffrant gayement la faim, la soif, & les veilles.

Aetius donc pour opposer une digue assez forte aux desseins d'Attila, se servit d'abord du crédit d'Anitus, en qui les Gaulois avoient une grande confiance, pour leur persuader de la nécessité de marcher promptement au secours de leur patrie sous les Etendarts d'Aetius. Il ébranla par les mêmes motifs les Nations qui s'étoient établies dans les Gaules. Ainsi les François sous la conduite de Mérouée leur Roi, les Bourguignons, tous les Gaulois de la Belgique & de la Celtique se mettent en marche avec les Saxons auxiliaires & viennent joindre Aetius qui par ce concours de tant de Nations se trouva à la tête d'une armée d'environ 200000 hommes.

D'un autre côté l'Empereur Valentinien avoit ménagé une ligue avec Théodoric Roi des Visigots, après avoir fait la paix avec ce Prince. Dès qu'il eut appris le dessein formé par Attila de péné-

trer dans les Gaules, & au moment qu'Aetius apprit que ce Prince avoit passé le Rhin, il pria Anitus d'aller promptement en informer Théodoric, & de l'engager à secourir les Gaules. Enfin Anien Evêque d'Orléans apprenant que sa Ville étoit menacée d'un siége se rendit en diligence à Arles pour representer à Aetius le danger qui le menaçoit. Celui-ci l'invita d'aller vers Théodoric pour lui faire connoître (a) les malheurs de sa patrie, & pour lui faire comprendre combien il étoit interessé à marcher au secours d'Orléans, puisque si Attila venoit à s'en rendre le maître, il auroit un passage libre sur la Loire, qu'il entreroit facilement dans ses Etats, & qu'il pourroit lui causer de grands maux.

Théodoric qui, sur les premiers avis que lui avoit donné Valentinien, avoit formé une puissante armée, n'hésita plus à prendre son parti, il la fit assembler, il alla se mettre à la tête de ses troupes avec Thorismond son fils aîné, il donna avis de sa résolution à Aetius, par l'Evêque Anien, qui ensuite revint à Orléans avec de grandes espérances d'un prompt secours. Aetius

(a) Aetius Patricius venientem audiens Anianum Episcopum Aurel. ad Theodoricum Regem Gothorum dirigit, petens auxilia contrà Hunnos. Idatius 1.

marcha

marcha sur le champ à grandes journées, & ayant sçu la marche de Théodoric, il convint de faire la jonction de leurs armées avant d'arriver à la vue de la Ville assiégée; ainsi cette armée combinée arriva vers le Camp d'Attila en même-tems.

Ce Prince fut bien surpris de voir une si puissante armée accourir au secours d'Orléans; il n'en connoissoit ni le nombre ni la force, & il n'ignoroit pas qu'il avoit affaire à deux Généraux de grande expérience & fort braves, qui avoient souvent donné des preuves de leur valeur. D'ailleurs ces armées étoient composées de troupes fraîches, pourvues abondamment de tout, campées dans un païs ami & connu, bien déterminées à l'attaquer jusques dans ses retranchemens.

Attila n'avoit point encore trouvé en tête de pareilles forces. Rien ne s'étoit opposé à son invasion; tout avoit plié devant lui; ses troupes n'avoient point été dans le cas de combattre; & cependant elles étoient fatiguées tant par la longue marche qu'elles avoient faite depuis Reims jusqu'à la Loire, que par les travaux du siége qui avoit été poussé avec une grande vivacité. D'ailleurs les vivres commençoient à manquer, le païs voisin étoit épuisé; sa Cavalerie étoit nombreuse, mais

de quelle utilité pouvoit-elle être dans un terrain coupé & garni tel qu'est ordinairement celui des environs d'une Ville située sur un grand fleuve. Avant de se déterminer à un parti, il tint conseil avec ses Généraux, on conclut qu'il falloit se retirer & abandonner le siége. Ce parti ne laissoit pas d'être dangereux; une retraite en presence de l'ennemi n'est pas facile; cependant on préfera ce danger à la crainte de perdre une bataille, ou à la honte d'être forcé dans son camp. Les Huns n'abandonnérent leur proye qu'avec bien de la douleur; car la Ville étoit aux abois, la bréche étoit assez large pour donner un assaut général; quelques Officiers principaux avoient même pénétré dans la place. Ils étoient en pourparler avec les citoyens pour prendre des otages, & convenir d'une capitulation honteuse pour la Ville, & c'est précisément dans ce tems si critique & si proche du danger que le secours arriva, & fit quitter prise aux Huns.

Aussi-tôt que Théodoric & Aetius s'aperçurent des mouvemens de l'armée ennemie qui décampoit à leur vue, ils firent de gros détachemens pour la poursuivre; on battit l'arriere-garde, on tua beaucoup de soldats; mais la nuit survint qui empêcha de poursuivre ces ennemis. Il fallut se re-

tirer & laisser les Huns poursuivre leur retraite.

C'est cette action qui a fait dire à plusieurs Historiens, entr'autres à Idatius & Jornandés, qu'il s'étoit donné une grande bataille proche d'Orléans. Le premier (*a*) dit qu'Attila soutint un grand combat sur la riviere de Loire dans le voisinage d'Orléans contre les Goths, que ceux-ci perdirent deux cens mille hommes, que leur Roi Théodoric y perdit la vie, & qu'Attila eut cent soixante mille hommes de tués. Il faut se souvenir qu'il ajoute qu'il y eut encore une action plus sanglante depuis dans une plaine voisine de la Ville de Troyes, puisqu'elle dura trois jours. Et Jornandes, en disant que cette bataille se donna proche d'Orléans, ajoûte que ce fut dans les plaines de Châlons dans un endroit appellé Mauriac. *In campis Catalaunicis, in campo Mauriaco.*

Si cette bataille a été réelle, il est constant que la Ville d'Orléans seroit tombée au pouvoir d'Attila, puisque les Goths y perdent non-seulement deux cens mille

(*a*) Attila contrà Gothos super Ligerim fluvium, nec procul ab Aurelianis, confligit certamen. Cæsa sunt Gothorum ducenta millia, Theodoricus Rex hoc prælio occubuit; cæsa sunt hominum centum sexaginta millia. *Idatius.*

hommes, c'est-à-dire, au moins les deux tiers de leur armée, mais encore leur Roi, leur Chef. Certes, une telle perte auroit du jetter les Goths dans une consternation générale, & dans ce cas comment peut-on s'imaginer qu'ils ont eû le courage de poursuivre Attila jusqu'aux environs de Troyes; on pense bien plûtôt que Thorismond affligé de la mort du Roi son Pere, & de la perte de son armée, auroit pris le parti de retourner dans ses Etats pour les rassurer par sa presence, pour mettre ses frontieres en sureté, & pour remettre son armée en état de tenir la campagne, & enfin pour se mettre en possession du Thrône de son Pere qui lui appartenoit par le droit de sa naissance, & qui en son absence auroit pu être occupé par un de ses freres : il prit bien ce parti, comme on le verra par la suite, mais ce ne fut qu'après le gain de la bataille donnée contre Attila dans la plaine de Merry près de Troyes, dans laquelle le Roi Théodoric son Pere perdit la vie.

D'ailleurs si la perte des Goths a été de 200000 hommes, Aetius a dû aussi souffrir quelque perte, & en ce cas comment peut-on assurer qu'Attila victorieux a été forcé de lever le siége d'Orléans, de se retirer, de retourner sur ses pas étant suivi

de près par une armée qui ſemble vaincue, & qui enfin l'atteint en Champagne vers la Seine? cela ne ſe conçoit pas aiſément. Enfin, ſi toute la perte dans cette bataille prétendue a été du côté des Goths, comment peut-on s'imaginer que Thoriſmond ne ſeroit point entré en méfiance contre Aetius, qui auroit ſemblé avoir eu deſſein de ſacrifier l'Armée des Goths pour ménager la ſienne? de pareils ſoupçons ſont naturels, & s'ils ont eu lieu, il faut conclure que Thoriſmond aura regardé Aetius comme un Allié infidéle, & qu'il y auroit eu de l'imprudence de ſa part à prendre encore confiance en lui; & cependant on voit ce Prince pourſuivre Attila, de concert avec le Général Romain.

Il eſt donc bien plus ſenſé de conclure de tout ceci, qu'Attila ayant été obligé de lever le ſiége d'Orléans, pour ne pas riſquer de ſe voir forcé dans ſes lignes, vers le milieu du mois d'Août, ſouffrit un échec par la perte d'une partie de ſon arriere-garde qui fut pourſuivie & maltraitée par l'ennemi, & que c'eſt cette défaite qui a donné lieu d'en parler comme d'une action générale qu'on a confondue avec la bataille rangée qui ne fut donnée que plus de ſix ſemaines après, bien loin d'Orléans, dans la Champagne où avoit marché Atti-

la, & dans la plaine de Mauriac où il campa, & qu'il choisit comme plus commode pour les évolutions de ses troupes en cas d'action, & surtout de sa Cavalerie qui étoit fort nombreuse.

Je prens pour garant de ce sentiment Grégoire de Tours, Historien françois & par conséquent plus digne de croyance que des Etrangers, tels qu'Idatius & Jornandes, dont l'un étoit Italien, & l'autre Espagnol : il dit simplement qu'Attila fut obligé de lever le siége d'Orléans & de se retirer. Voici comme il s'en explique.

Cependant les murs de la Ville étant (*a*) ébranlés par la force & les secousses des beliers, & étant prêts à écrouler ; on voit dans ce moment Aetius & Théodoric, Roi des Goths accompagné de son fils Thorismond, avec leurs armées ; ils avancent vers la Ville, ils repoussent Attila, ils

(*a*) Intereà jam trementibus ab impetu arietum muris, jamque ruituris, que Ætius & Theodo Rex Gothorum ac Thorismodus ejus Filius, cum exercitibus suis ad civitatem occurrunt, adversumque hostem ejiciunt, repelluntque, Attilam fugant qui Mauriacum campum adiens se præcingit ad bellum. Quod hi audientes se contrà eum viriliter præparant : igitur Aetius cum Francis Gothisque conjunctus adversùs Attilam confligit, at ille ad internecionem vastari cernens suum exercitum fugâ dilabitur. lib. 2°. cap. 13°.

lui font lever le siége & le mettent en fuite. Celui-ci s'étant retiré dans la plaine de Mauriacum, se prépare au combat, les autres ayant appris cette nouvelle, se déterminent à l'attaquer vigoureusement. Ainsi Aetius joint avec les Francs & les Goths engage la bataille avec Attila, qui voyant son armée prête à périr se retire avec précipitation. Le Roi Théodoric est tué dans cette action.

Cet Historien (*a*) ajoute qu'alors la guerre fut finie. Aetius, dit-il, ayant pillé le camp ennemi revint dans sa patrie chargé de grandes & riches dépouilles, & Attila s'en retourna avec son armée fort diminuée & affoiblie.

Il faut donc convenir, comme je l'ai déja dit, qu'il s'est passé deux actions entre Aetius avec ses Alliés & Attila, l'une lors de la levée du siége d'Orléans, l'autre lors de la bataille donnée à Mauriacum, & ce sentiment est encore appuyé par les Actes de S. Anien, Evêque d'Orléans, où on voit qu'Attila (*b*) forcé de lever le

(*a*) Aetius spoliato campo victor in patriam cum grandi est reversus spolio. Attila verò cum paucis reversus est. *Ibid.*

(*b*) Reliqua pars Hunnorum quæ ibidem prostrata non cecidit, fugæ præsidium expetunt, donec, judicante Domino, in loco qui vocatur Mau-

ſiége d'Orléans, marcha comme un homme qui fuit, & que ſon armée étant arrivée à Mauriacum, il y eut une bataille, où ſon Armée fut preſque défaite conformément aux deſſeins de Dieu qui voulut punir ce Roi barbare.

Attila obligé de ſe retirer avec perte de devant Orléans, tâcha de remettre ſon armée en état de ſe défendre ; il marcha en ſe retirant par le même chemin qu'il avoit tenu pour arriver ſur la Loire : après avoir repaſſé l'Yonne, il gagna les bords de la Seine, réſolu de continuer ſa marche en ſureté, ou de ſe camper avantageuſement pour en venir à une action générale & déciſive. Il eſpéroit d'ailleurs en temporiſant que tant de Nations réunies contre lui, pourroient ſe deſunir, & qu'alors il prendroit ſon avantage ſuivant les conjonctures.

On peut croire qu'Aetius qui ne vouloit pas laiſſer échaper une armée fugitive & timide, avoit prévenu Attila, & que dans ce deſſein il avoit fait rompre les Ponts ſur la Seine, afin de retarder ſa marche & de pouvoir l'atteindre, car il le ſuivoit, dans le deſſein de le combattre s'il pouvoit le rencontrer.

riacus, trucidenda gladiis, mortis ſententiam expectaret. Acta S. Aniani apud *Papelrock.*

Attila fit alte & campa sur les bords de la Seine, & afin de se mieux déterminer sur la résolution qu'il avoit à prendre, il consulta les Dieux, comme il avoit déja fait avant de passer ce fleuve, pour sçavoir s'il éviteroit ou s'il donneroit bataille, bien résolu de combattre s'il obtenoit d'heureux augures. (*a*) Il fit donc faire de grands sacrifices & offrir des victimes à ses Dieux sur plusieurs Autels faits de grosses pierres brutes, dont plusieurs ont plus de 24 pieds de circonférence; on les voit encore aujourd'hui assez prêts de la petite Ville de Ponts vers les bords de la Seine, sans qu'on puisse deviner qu'elles ayent pu servir à d'autres usages. Les augures ne furent pas aussi heureux qu'il pouvoit le desirer. Les Sacrificateurs ne purent s'empêcher de déclarer que la bataille seroit funeste aux Huns; mais ils ajoûtérent qu'un principal Général de l'armée ennemie y seroit tué. Attila se flattant qu'Aetius dont il redoutoit la valeur & la prudence pouvoit être ce Général dé-

(*a*) Igitur Attila Rex Hunnorum, tali percussus eventu, diffidens suis copiis, metuens inire conflictum, intùsque fugam revolvens ipso funere tristiorem, satius per aruspices futura inquirere. Jornandes de rebus Gothicis.

ſigné, réſolut de donner bataille. *Hunnis infauſta denuntiant ſe. Jornandes.*

Preſque tous les Hiſtoriens conviennent que cette bataille s'eſt donnée dans les plaines de Châlons-ſur-Marne, *in campis Catalaunicis* : ainſi on doit conclure qu'elle ne s'eſt point donnée près d'Orléans, comme je l'ai déja obſervé ; encore moins en Auvergne, ou dans le voiſinage de la Ville de Toulouſe, comme quelques Auteurs l'ont prétendu.

Or ces plaines de Châlons ſont déſignées par Jornandes, de façon à faire comprendre qu'elles s'étendent dans tout le païs que nous appellons Champagne, *Campania à campis* ; puiſqu'il aſſure qu'elles ont cent lieues de long à la meſure des Gaulois, (*a*) & ſoixante & dix de large. Cet Hiſtorien obſerve ; que la lieue des Gaulois eſt de quinze cens pas ; & la lieue commune de France étant de trois mille pas, il réſulte que ces plaines auront encore cinquante de nos lieues en longueur & trente-cinq de largeur. Ainſi on eſt à même de trouver dans une ſi grande étendue le champ de bataille, qui eſt enſuite déſigné d'une maniere plus particuliere

(*a*) Convenitur in Campos Catalaunicos, centum leucas, ut Galli vocant, in longum tenentes, & ſeptuaginta in latum. Jorn.

par ces termes, *Campi Mauriaci*, pour dire qu'elle a été donnée dans la plaine de Mauriacum.

Grégoire de Tours dit, qu'Attila ayant été repoussé devant Orléans, se retira dans les plaines de Mauriacum, & que là il se prépara à une bataille. Les Actes de la vie de S. Anien nous disent que c'est dans cet endroit que l'Armée d'Attila fut presque détruite, *in loco qui vocatur Mauriacus*.

Idatius nous donne un nouveau jour pour connoître la véritable situation de cette plaine de Mauriacum. Il dit positivement que les Huns en se retirant après la levée du siége d'Orléans, qu'ils furent forcés d'abandonner avec assez de précipitation, dirigerent leur marche vers la Ville de Troyes, à dessein de camper comme ils firent dans la partie de la Champagne mauriacense, ainsi appellée à cause de Mauriacum qui lui donnoit son nom, *Hunni repedantes, Tricastis in Mauriacensi consident Campaniâ*.

Nous connoissons une belle & grande plaine distante de cinq lieues environ de Troyes, dans laquelle deux armées très-nombreuses, telles qu'étoient celles d'Aëtius & d'Attila, ont pû donner bataille, dans le voisinage de laquelle est la petite

Ville de Merry située sur la Seine à l'Occident de Troyes, qui s'appelloit autrefois Mauriacum, & qui a donné son nom à cette plaine que l'on a appellée Mauriacum; *Campus Mauriacus, & Campania Mauriacensis*, ou *Marciacensis*.

Ce qui m'autorise dans mon sentiment est qu'on lit dans Aimoin, que la Reine Brunehault, à la fin du sixiéme siécle en 600 environ, c'est-à-dire, 150 ans après la bataille dont il est question, ayant été chassée du Royaume d'Austrasie par les Grands de l'Etat, & ayant été obligée de fuir seule & inconnue, arriva dans cette partie de la Champagne, appellée Mauriacense, & qu'étant embarrassée de trouver un guide pour la conduire en Bourgogne, ignorant le chemin qu'elle devoit tenir, elle s'adressa à un jeune Païsan qui lui servit de guide: or il paroit certain par la route que cette Reine infortunée a dû prendre, qu'elle passa par Merry, & que c'est dans le voisinage de cette Ville qu'elle trouva un Conducteur (*a*).

(*a*) Anno quarto Theodorici Regis Burgundiæ, Brunechildis ab Austrasiis ejecta est, & in Marciacensi Campania à quodam homine paupere reperitur.

Aimonius, Monachus Floriacensis: Hist. Franc. lib. 13°. capit. 19. & 87.

Messieurs Pithou & Desguerrois croyent qu'il faut ôter de ce mot *Marciacensi*, la lettre m. & lire *Arciacensi*; & en ce cas l'Auteur auroit désigné la Plaine d'Arcis-sur-Aube, *Arciacensi.* Mais il est difficile de se persuader que ce soit une faute du copiste : une lettre initiale & majuscule telle que la lettre m. n'a pû être mise par erreur; ainsi il faut lire *in Marciacensi* ou *Mauriacensi Campaniâ*, dans la plaine de Merry; on sçait que cette Province a été appellée Champagne à cause de ses grandes Plaines, & on en a désigné les différentes Contrées par les noms des Villes voisines; *Campania Catalaunensis*, *Campania Remensis*, *Campania Trecensis*, *Campania Arciacensis*, & *Campania Marciacensis*.

Mon sentiment se trouve appuyé de l'autorité de M. de Valois, dans sa Notice des Gaules; il assure que la bataille livrée à Attila par Aetius & ses alliés, s'est donnée dans la plaine de Méry-sur-Seine, & reconnoît que cette plaine est celle désignée par *Mauriacum*, *Campus Mauriacus*, & *Campania Mauriacensis*; de-là il conclut que Jornandes a confondu les plaines de Châlons avec celle de Méry, qu'il a pris une partie pour le tout, puisque par l'étendue qu'il donne aux plaines de Châlons, elles

comprennent toute la Champagne. Il s'appuye du témoignage de Fredegaire, qui étant né François, est préferable à celui des Historiens étrangers. Il dit dans son troisiéme Livre des Chroniques, *Huni Tricassis in Mauriacensi consident campanià.* Les Huns (après avoir levé le siége d'Orleans,) viennent dans le voisinage de la Ville de Troyes, & campent dans la plaine de Méry; cet Historien ajoute que ce fut dans cet endroit que se donna la bataille en question. Thorismond, dit-il, engage un combat avec Attila & les Huns dans la plaine de Méry (*a*), il dura trois jours, & un nombre infini de soldats y périt. Il faut voir M. de Valois au mot, *Campania*, *Catalaunum*, & *Mauriacum.*

Enfin je vais employer en faveur de mon systême une preuve qui me paroît démonstrative, elle est tirée des actes de la vie de Saint Loup, Evêque de Troyes, qui sont certains. Ces Actes assurent que les Huns s'étant répandus dans les Gaules, l'allarme devint générale; que lorsqu'on apprit qu'ils marchoient vers la Champagne, & du côté de la Ville de Troyes,

(*a*) Thorismodus, cum Attila Mauriaci confligit certamine, ibique tribus diebus utræque phalanges invicem præliantur, & innumerabilis multitudo gentium occubuit.

les Citoyens furent saisis de crainte ; cette Ville située dans une plaine sur les bords de la Seine, n'avoit alors ni murs, ni fossés, ni remparts, ni armes ; le saint Evêque tâcha de rassurer son troupeau, en l'exhortant de mettre sa confiance en Dieu, il leur inspira l'esprit de la priere & de la pénitence, encore plus par son exemple que par ses instructions, & persuadé que la douceur peut beaucoup sur les esprits les plus impérieux, il résolut d'envoyer complimenter Attila, qui étoit campé vers le Village de Brosium, à présent Saint Memin, distant de quatre lieues de Troyes ; il envoya pour cet effet sept Clercs de son Eglise, avec Memonius Diacre, qui devoit porter la parole ; ils marcherent précédés de la Croix avec les textes des saints Evangiles, & des encensoirs ; le Prince leur donna audience, & les écouta ; ils lui déclarerent de la part de Saint Loup, que ce Prélat & tous ses Citoyens se soumettroient à ses ordres, qu'ils étoient venus en leur nom pour lui rendre tous les honneurs qui étoient dûs à un si grand Prince. Il est à croire qu'Attila content de ces soumissions, auroit renvoyé ces Députés en toute sûreté ; mais un incident fut cause de leur mort ; les rayons du Soleil qui donnoient sur les

textes, frapperent par reverbération les yeux d'un cheval monté par un des Généraux de l'armée, & parent d'Attila, ce cheval en devint fougueux, s'emporta, & renversa son maître qui fut tué.

Attila devint furieux par la douleur que lui causa cet accident, il s'écria que ces gens-là étoient des Magiciens, & ordonna qu'on les fit mourir: on les arrêta sur le champ, & on les égorgea sur le bord du grand chemin; un jeune Clerc du nombre des sept se sauva, & retourna à Troyes, où il fit rapport à son Evêque de ce qui s'étoit passé; les corps de ces saints Martyrs furent enlevés & cachés par des Chrétiens, ils furent par la suite enterrés avec solemnité, on mit leurs corps dans des tombeaux de pierres, placés dans une Chapelle souterraine; ainsi Attila étoit donc campé à cinq lieues de Troyes, & dans la plaine proche de Méry; c'est donc là que l'on doit trouver ce champ de bataille, si souvent appellé *Campus Mauriacus*; ma preuve est appuyée, non-seulement sur une tradition constante, sur d'anciens monumens historiques, mais encore sur un fait qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire, sur les tombeaux de Saint Memin & de ses Compagnons.

Quoique je pense avoir démontré mon

ſentiment par des preuves qui ont chacune une autorité de gradation qui approche de l'évidence, cependant je ne pourrois me flatter de l'approbation de mes Lecteurs, ſi dans la plaine en queſtion, je ne pouvois pas trouver dans une préciſion géographique toutes les ſituations particulieres du terrain déſigné avec un ſi beau détail par Jornandes, qui nous a donné une Relation fort curieuſe de la bataille, & une deſcription exacte de tous les mouvemens des deux armées combattantes : il faut l'entendre lui-même, & en même tems je ferai mes obſervations pour faire connoître que la plaine de Méry eſt ſi conforme à tout ce que cet Hiſtorien nous dit, qu'il n'eſt pas poſſible de s'empêcher de reconnoître que c'eſt l'unique endroit où s'eſt donnée cette fameuſe bataille.

1°. Il faut une plaine aſſez vaſte, aſſez grande pour y camper deux armées nombreuſes de cinq cens mille combattans environ chacune, & entre ces deux camps un terrain propre pour les mouvemens & les évolutions militaires qui ſont néceſſaires pour une action générale, *aperto Marte certatur* ; or la plaine de Méry-ſur-Seine qui eſt à la gauche de cette riviere, a plus de quatre lieues de longueur, de-

puis Savieres jusqu'à Romilly-sur-Seine ; & plus de deux lieues de largeur, entre la Seine & les petites hauteurs qui la termine vers le Midi, depuis Echemines jusqu'à Ocey. Attila a donc pû camper entre le Village de Brosium, à présent Saint Memin & celui de Savieres, ayant devant lui le petit ruisseau de Fontaines qui passe aux Grèz, de-là à Blive, & qui ensuite va se jetter dans la Seine. Aetius a pû camper vers le Village de Châtres, qui en Latin s'appelle *Castrum*, peut-être à cause du camp de ce Général ; son amée avoit de gros équipages. Si on fait attention qu'Aétius avoit soin de soutenir la grandeur Romaine par la splendeur, qu'il avoit avec lui plusieurs Rois puissans, tels que Théodore, Roi des Visigots, son fils, Thorismond, Merouée, Roi des François, & les Princes qui commandoient les Bourguignons & les Saxons auxiliaires, & enfin Sandiban, Roi des Alains ; en ce cas la prudence d'Aetius exigeoit qu'il les mis en sûreté, surtout à la vûe & dans le voisinage d'une armée de Barbares, composée presque toute de Cavalerie leste, de gens qui ne vivoient que de pillage, & il est à croire qu'il choisit un terrain qui est entre Romilly & un petit ruisseau qui fait un marais qu'on appelle le Ru, qui

prend sa source vers Pars, & qui forme ce terrain au Sud-Oüest, comme fort propre à y mettre en sûreté les équipages, y ayant au milieu une hauteur qui est appellée les Hauts-Buissons, d'où on peut aisément découvrir tous les mouvemens qu'auroient pû faire les Huns; & à la tête de ce marais vers Pars, on voit deux ou trois petites élevations qui ont pû servir à y poster des sentinelles, pour donner avis en cas de besoin de ce qui se passeroit de ce côté-là: on les appelle dans ce pays, Temels, à cause sans doute du mot Latin *Tumuli*.

2°. Il faut un terrain entre ces deux camps assez spatieux, pour y ranger les deux armées en bataille: or cette plaine étoit convenable pour cet effet, & en voici l'ordre: Aetius commandoit l'aîle gauche de son armée qu'il avoit placée entre Châtres & la petite hauteur de Saint Georges, en Gaonnay; l'aîle droite commandée par Théodoric étoit postée vers Orvilliers, & s'étendoit jusques vers les hauteurs d'Ocey. Dans ce centre, assez près d'Orvilliers, commandoit Sandiban, Roi des Alains. On avoit jugé à propos de lui donner cette position, afin qu'on pût avoir l'œil sur lui; on s'en méfioit avec raison, parce que lorsqu'il défendoit

la Ville d'Orleans, il avoit écouté des propositions de la part d'Attila pour lui rendre la place. Attila a pû ranger son armée de cette sorte, il mit sa gauche appuyée vers Brosium, aujourd'hui de Saint Memin; sa droite étoit appuyée sur les hauteurs d'Echemines, & lui-même s'etoit réservé de commander le centre, afin d'être à portée de tout, & partir du terrain qu'occupoit son armée, sur tout l'aîle droite étoit entre le ruisseau de Fontaines & le ruisseau de Saint Georges.

3°. Jornandes ajoute, qu'entre ces deux armées rangées ainsi en bataille, il y avoit une petite hauteur en forme de colline, qui étoit importante par l'avantage de sa situation (*a*), en sorte que ces deux armées avoient dessein de s'en emparer; ainsi les Huns posterent leur droite, & les Romains leur gauche vis-à-vis de cette colline, avec résolution de s'en rendre les maîtres, dès que l'action commenceroit à s'engager. Or cette hauteur se trouve dans la plaine de Méry, on l'appelle la

(*a*) Erat autem positio loci, declivi tumore, in modum collis excrescens, quam uterque cupiens exercitus obtinere, quia loci opportunitas non parvum beneficium conferret, dextram partem Hunni cum suis, sinistram Romani & Visigothi cum auxiliatiis occuparant. Jornandes.

hauteur de Saint Georges, parce qu'il y a une Eglise dédiée à ce Saint, elle est précisément entre les deux armées, prêtes à combattre, on voit l'aîle gauche d'Attila & l'aîle droite d'Actius, ayant toutes deux présent l'objet de leurs desseins, & le motif de leurs victoires.

4°. Suivant notre Historien, il doit se trouver un petit ruisseau (a), ayant des bords peu élevés, qui est au bas de cette hauteur, du côté du campement d'Attila, & d'où les Huns furent repoussés & culbutés, avec un tel carnage que le sang fit de ce ruisseau un torrent à plein bord enflé du sang des combattans; or ce ruisseau est bien marqué dans notre plaine, il prend sa source vers le Prieuré de Saint Georges, passe au bas de la petite colline dont nous venons de parler, traverse le grand chemin, entre Valants & Saint Memin, passe vers le hameau de Curlande, & va se jetter de-là dans la Seine.

Après toutes ces observations, j'ose me flatter que les Lecteurs seront persuadés que cette fameuse bataille, dont on n'a

(a) Rivulus memorati campi humili ripâ prolabens, peremptorum vulnere multo sanguine provectus, non actus (ausus) imbribus ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento. *Jornandes.*

jamais bien connu l'endroit où elle s'est donnée, a été réellement décidée dans la plaine de Méry. Tout semble concourir à appuyer mon sentiment, au lieu que les Auteurs qui assurent que cette action s'est passée vers la Ville de Châlons sur-Marne, ne paroissent pas avoir des raisons assez solides pour faire goûter leur opinion; ils sont en contradiction avec tous les anciens monumens que j'ai cité en faveur de la mienne. En effet, comment peut-on concilier ce campement d'Attila dans le voisinage de la Ville de Troyes; l'envoi par Saint Loup de Députés à ce Prince, leur Martyre vers Brosium, leur sepulture sur le bord du grand chemin, le passage d'Attila par la Ville de Troyes, la sureté que lui donne Saint Loup, en l'accompagnant en qualité d'ôtage dans sa retraite? si Attila avoit perdu la bataille au-delà de Châlons, à dix sept lieues de Troyes, comme quelques-uns l'ont prétendu, & obligé de regagner le Rhin, suivant le Traité fait avec Aetius; comment peut-on supposer qu'il eût retrogradé sur sa route pour venir à Troyes, en s'éloignant de son véritable chemin, puisque de cet endroit il étoit plus près du Rhin où il marchoit, de trois journées de marche?

Ainsi je me croirai content de mon travail, si je puis avoir découvert ce qui n'a pû être connu à plusieurs, & entr'autres à Papyre Masson, qui dans son Livre (a) des Calamités des Gaules a beaucoup parlé de cette bataille, & convient qu'il n'est pas possible de déterminer au juste l'endroit où elle s'est donnée, ce qui lui fait dire assez plaisamment, que quelque Devin ou quelque Fée en ôte la connoissance à la posterité en rendant ce lieu inconnu.

(a) Campi Mauriaci peculiari & proprio nomine sunt distincti in quibus contrà Hunnos fortissimè dimicatum est, quod loci nomen Divus aliquis aut Diva forsitan ignotius reddidit.

Cette Dissertation s'étant trouvée trop longue pour être insérée dans un seul Mercure, nous renvoyons ce qui reste au mois prochain.

A UN AMI,

Qui m'engageoit à faire des Vers.

AMi, les momens sont passés ;
D'une aurore assez éclatante
Les plus beaux feux sont éclipsés.

Ah ! si la Parque complaisante
M'avoit dans ma course naissante
Filé des jours moins traversés,
Peut-être l'on m'eût vû par une heureuse audace
Ceindre mon front des lauriers du Parnasse,
Dans des Vers nobles, aisés, harmonieux
Instruire les mortels, faire parler les Dieux ;
Des vrais Heros consacrer la mémoire,
Immortaliser leur valeur,
Et dans les fastes de la gloire
Inscrire mon nom & le leur.

Mais maintenant, au midi de ma vie
Quand mille soins embarassans
Ont rangé sous leur tyrannie
Plus de la moitié de mes ans,
Laisserai-je enyvrer mes sens
Du vain espoir que tu me donne,
De retrouver dans mon automne
Les fleurs que l'on cueille au Printems.

Séduit

Séduit par une erreur brillante,
Irai-je d'une main tremblante,
Assemblant quelque traits glacés,
Sur une feuille languissante,
Verser mes ennuis retracés?

Conservons notre caractere :
Modeste par tempéramment,
Instruit à penser sensément,
Je dois au luxe littéraire
Renoncer authentiquement ;
Et m'arachant à la douce chimere
D'un art rempli d'enchantement,
Faire éclatter dans ma prose sincere,
La vérité sans ornement.

LORIN,

Juge des Fermes & Subdelégué de l'Intendance à Bapaume.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre.

LA Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre tint son Assemblée Publique le deux Novembre dernier, dans une Salle du Palais Episcopal en présence de M. l'Evêque, qui en est le Protecteur.

M. Dulairain, Chanoine de la Cathédrale & Directeur, ouvrit la Séance par la lecture d'un Discours, dans lequel il traite de l'origine des idées, & fait voir qu'elles ne nous viennent pas toutes par les sens.

M. Moreau, aussi Chanoine & Sécrétaire perpetuel, lut un extrait de tous les Ouvrages qui ont été présentés pendant le cours de l'année. Ceux des Membres qui s'appliquent aux Belles-Lettres, ont présenté plusieurs Discours, où l'on expose les moyens les plus sûrs pour aquérir l'éloquence ; qu'il ne faut pas moins de courage dans un Heros Magistrat, que dans un Heros Militaire ; que la pauvreté est le creuset de la vertu, & qu'une for-

tune brillante en eſt l'écueil le plus ordinaire. On a traité auſſi des Médailles, des regles de la deviſe, de la Muſique des Anciens, de la culture du terrein du pays Auxerrois, & des moyens d'en tirer plus de produit; du commerce qu'on peut faire à Auxerre, des Manufactures qu'on peût y établir, & des moyens les plus propres à réuſſir dans cette entrepriſe.

Ceux qui s'appliquent aux Sciences ont préſenté des Mémoires ſur les eaux minérales des environs d'Auxerre, leurs vertus, les maladies auſquelles elles ſont propres, & la maniere d'en uſer. Des obſervations méteorologiques, avec l'hiſtoire des maladies qui ont eu cours, pour ſervir à établir un jour les influences des variations de l'atmoſphere ſur le corps humain. Des obſervations d'agriculture pour ſervir à établir les influences des mêmes variations ſur les fruits de la terre, principalement ſur le bled & ſur le vin, la deſcription & le deſſein de pluſieurs plantes du Pays pour ſervir au *Botanicum* d'Auxerre; les progrès & l'utilité de la Chymie, des expériences de Phyſique, faites par le mélange de différens ſels; la fixation de la Méridienne de la Ville, par des obſervations faites au ſolſtice d'Eté de cette année; des recherches ſur les meſures

usuelles comparées avec celles des Anciens. M. Moreau a terminé cet extrait par la lecture d'une Ode sur la convalescence de M. le Dauphin.

M. De la Coudre, Conseiller au Bailliage & au Présidial, lut un Discours sur les avantages de la critique & sur les regles qu'on doit observer dans celles des ouvrages d'esprit.

M. Potel, Chanoine de la Cathedrale lut une Dissertation dans laquelle il démontre que la vie commune a été en usage parmi les Chanoines d'Auxerre pendant quatre cens ans au moins. Les archives du Chapitre lui ont fourni les monumens les plus anciens, sur-tout la Charte de Louis le Debonnaire, datée de la sixiéme année de son Empire, par laquelle cet Empereur confirme le don qu'avoient fait l'Evêque & les Chanoines, des terres & autres heritages, en faveur de la vie commune.

M. Mignot, Chanoine & Chantre de la Cathédrale, lut un Discours sur l'abus des Sciences & Belles-Lettres, & sur l'usage qu'on en doit faire par rapport à la Religion.

M. le Pere, Directeur du Bureau de la Poste, termina la Séance par la lecture d'un Mémoire sur les mesures usuelles, sur-tout le muid de vin ; il rappelle les re-

glemens qui en fixent la capacité, il en expose les dimensions Géometriques d'où il résulte qu'il contient 272 pintes d'Auxerre qui reviennent à 300 pintes de Paris. Il a proposé des moyens surs pour rendre invariables toutes les autres mesures.

UN homme d'esprit fort connu dans la Litterature se propose de donner un Recueil de Fables, dont la plûpart seront tirées de Phedre, & des Auteurs Anglois ou Allemands. Pour sonder le goût du Public, il nous en a envoyé trois imitées de M. Gellert, le la Fontaine de l'Allemagne.

L'AVEUGLE ET LE BOITEUX.

UN Aveugle hésitoit dans un mauvais chemin;
Il rencontre un Boiteux; & dit au Pelerin,
O vous, qui voyez ma misère,
Je respire, & je suis privé de la lumiere,
Ah de grace, aidez-moi, daignez guider mes pas.
Que me proposes-tu? Qui, moi, t'aider, helas!
Je me traine
Avec peine:
Mais toi, tu marches bien, & tu me parois fort;

Si tu veux me porter nous suivrons même sort.
Tu peux compter sur moi, je mettrai mon étude
A t'avertir de tout jusqu'au moindre caillou ;
Sans quoi je risquerois de me casser le cou,
Mon interêt répond de mon exactitude ;
Que tes pieds deviennent les miens,
Et mes yeux deviendront les tiens.
Ça, rendons nous services pour services.
Allons, très volontiers. Le Boiteux à ces mots
S'accroche à sa béquille & grimpe sur le dos
Du compagnon qui se rendit à propos.
Ils sçurent éviter tous les précipices,
Ce fut leur union qui fit leur sureté.

Chacun a ses talens, nous n'avons point les vôtres,
Il est vrai, mais aussi vous n'avez point les nôtres;
De ces défauts divers naît la societé :
C'est pour apprivoiser notre férocité ;
Et pour nous faire une nécessité
De nous servir les uns des autres,
Que le Ciel entre nous partagea ses bienfaits.
Et si tous les humains n'étoient point imparfaits
Chacun pourroit alors se suffire à soi-même ;
On nous verroit encor errer dans les forêts.
Jusques dans les refus que les Dieux nous ont faits,
Admirons leur bonté suprême,
Ils ont dû, réservant à très-peu de mortels
Les Muses, les Beaux-Arts, les talens agréables,
Destiner le grand nombre à nos besoins réels ;

Nous pouvons profiter de ces dons mutuels :
Tout deviendra commun, rendons-nous sociables.

LE RENARD IMPRUDENT.

Les humains à leur tour sont de maîtres Renards ;
Ils nous tendent de toutes parts
Des embûches de toute espece :
Ton peu d'expérience allarme ma tendresse,
Disoit un Renard vieux routier,
A son fils encor écolier ;
La neige au loin couvre ces champs arides ;
J'y vois le bout d'un fer prêt à trancher nos jours :
C'est un piége, mon fils, que ces humains perfides
Ont sçû nous préparer : ce sont là de leurs tours.
Un poulet est l'appas qui doit nous y conduire :
Prends-y bien garde, crois-moi,
Autrement c'est fait de toi,
Va, ne te laisse point séduire,
J'ai peine à te quitter dans cette occasion ;
Mais la nécessité m'appelle,
Il faut que j'aille à la provision.
Il part après cette leçon fidele ;
Et le fils dit alors, que faire en l'attendant ?
Il peut avoir raison, je voudrois cependant

Voir le poulet enfermé dans la cage,
Le voir & rien davantage,
Le voir au plus quelques instans.
Je n'en puis craindre aucun dommage;
Je me retirerai lorsqu'il en sera tems;
Et certes ce n'est point la vûe
Qui nous tuë.
Il fait d'abord un pas, puis deux, trois ... à la fin
Il avance, il arrive à l'embuche couverte;
Le fer se lâche, il expire soudain
Au moment qu'il se croit éloigné de sa perte.
C'est ainsi que souvent la volupté séduit,
J'éviterai, dit-on, son atteinte cruelle,
Je ne veux qu'un instant badiner avec elle;
Notre penchant nous y conduit,
On croit en être loin encore;
Et l'on sent dans son cœur le trouble qui la suit,
On fait les premiers pas, & son feu nous dévore.

LE POLYHISTOR.

LE plus heureux des Rois en un sens c'est Pluton,
On ne sçauroit gagner tous les gens qu'il employe,
Fideles, éclairés, double sujet de joye.
Et pour passer le Phlégéton,
Il ne suffit de quelque Ducaton:

Il faut encor payer de ſa perſonne.
Caron eſt connoiſſeur, & n'entre pas qui veut
Dans la barque où chacun vient le plus tard qu'il
peut.
Un jour s'y préſenta le Sçavant de Pétronne.
Soyez le bien-venu, lui dit le conducteur,
Sur le mot *bien-venu* bâillant de tout ſon cœur,
Qui donc êtes-vous, mon cher homme ?
» Je ſuis, repartit l'ombre, un vrai Polyhiſtor,
» Je ſçais le Grec, l'Hébreu, le Siriaque encor.
» Grammairien, Rhéteur, Géometre, Aſtronome,
» Philoſophe, Poëte ». Oui-dea, notre Bourgeois,
Trédame, ce n'eſt pas une petite affaire
Que de paſſer tant de gens à la fois.
» Mais ce n'eſt pas non plus un honneur ordinaire,
» Je ſuis le Parangon des Univerſités.
Tandis qu'il détailloit toutes ſes qualités,
Et comptoit par ſes doigts les différens volumes
Qu'il avoit publiés, ſes Ouvrages Poſthumes,
Arrive ſur les mêmes bords
Une ombre ſimple en ſes manieres.
Són timide maintien, ſes modeſtes dehors
Faiſoient peu préſumer & n'en n'impoſoient guè-
res.
Maître Caron l'appercevant
Bâille plus fort qu'auparavant,
Et dit : quel eſt cet autre ? Encor quelque Sçа-
vant ?

» Le titre ne m'est dû, j'étudiai mon être ;
Reprit cette ombre avec douceur,
» Je ne cherchois qu'à me connoître,
» Et ne m'érigeois point en vain réformateur
» Des humains près de qui le Ciel m'avoit fait
» naître.
» Il ne m'auroit suffi de faire mon bonheur :
» Heureux si j'avois pû contribuer au leur.

» L'homme étoit mon objet, le monde étoit mon
Livre,
» Et tant que j'ai vécu j'apprenois l'art de vivre.
» J'aurois voulu sonder les abîmes du cœur,
» Mais qui peut pénétrer toute sa profondeur ?
» Le mien qui m'égaroit sans cesse
» Ne me prouvoit que trop hélas,
» Combien je faisois peu de pas
» Dans la route de la sagesse.

L'autre ombre à ce propos rit sous cape & s'empresse
De monter fierement dans la barque à Caron,
Qui vous le repoussant à grands coups d'aviron :
Retire toi, dit-il, important personnage,
Tu t'ignores toi même, & prétens tout sçavoir.

Cet homme-ci vaut mieux, je lui dois le passage
Et me fais un plaisir de le bien recevoir,
Il connoît sa foiblesse & partant il est sage.

Pour des Sçavans & des faiseurs d'X, X,
Des beaux esprits à face minaudiere,

Qui se piquent d'être Phénix,
Il en vient une fourmiliere,
On ne voit que cela sur les rives du Stix.
Un galant homme est mille fois plus rare,
Et le monde en paroît avare.
Grace au Ciel, passe encore, en voici pourtant un
Qui daigne avoir le sens commun.

REFLEXIONS

Sur l'Imprimerie, & sur la Littérature.

L'ART de l'Imprimerie est, sans contredit, une des plus belles époques de la Littérature; son invention fait honneur à l'esprit humain, & prouve à combien de belles choses les hommes peuvent atteindre; mais elle prouve aussi le peu de cas qu'ils font des dons que la nature leur prodigue, & combien peu ils méritent d'en jouir. Car de quelle utilité ne nous est pas cet Art respectable? Quelles obligations n'avons-nous pas au flambeau qui nous guide si facilement dans la connoissance des Sciences divines & humaines & dans celle de tous les Arts qui lui doivent sinon leur invention, au moins lui doivent-ils leur perfection & leur accroisse-

ment. Mais n'en abusons-nous pas tous les jours ? Quels foibles progrès aurions-nous fait effectivement dans les Sciences sans l'Imprimerie, & si nous n'avions eu d'autres secours que celui des Copistes ? Quelles peines ne nous ont-ils pas donné, & quelles peines ne nous donnent-ils pas encore pour débrouiller leurs travaux considérables, à la vérité, mais peu exacts & tellement remplis de l'ignorance des siécles où ils ont vécu, que sans le secours de l'Imprimerie, surtout, & d'habiles Philologues, il ne nous auroit pas été possible de tirer de leurs obscurs travaux tant de trésors qui y étoient enfouis; nous aurions toujours été des Auteurs & des Copistes sans goût & sans discernement, si nous n'avions pas eû d'autres moyens de nous communiquer nos découvertes dans les Sciences que celui des manuscrits. Il est certain que nous serions dans l'ignorance la plus vile; car il ne seroit pas possible de répandre dans le monde autant de manuscrits que nous pouvons par le moyen de l'Imprimerie, répandre d'exemplaires que les gens studieux se procurent facilement au moyen de cet important secours. C'est donc à cet Art précieux & presque divin que nous devons nos lumieres; c'est à lui que nous avons l'obligation d'être sortis

de la barbarie, d'avoir répandu les Belles-Lettres & les Sciences dans le monde, & enfin, si j'osois le dire, de nous avoir rendu hommes.

Les habiles gens de ces siécles d'ignorance, malgré leur peu de lumieres, n'en sont pas moins dignes de notre vénération & n'en méritent pas moins nos égards à toutes sortes de titres. Premierement, pour nous avoir transmis quantité de bons Ouvrages de l'antiquité qui seroient péris sans leurs secours. Secondement, pour ne s'être pas rebutés du peu de secours qu'ils avoient, des travaux immenses qu'il leur en a coûté pour transmettre à leurs Descendans le fruit de leurs veilles.

Quelle gloire, quelle récompense attendoient-ils de leurs contemporains? Quelle reconnoissance en espéroient-ils? Aucune. Nous ne sçavons que trop certainement que plusieurs d'entre eux essuyérent des persécutions fâcheuses, dont le sujet, dans tout autre tems, leur auroit attiré le respect & la vénération non-seulement de leur patrie, mais de tout le monde sçavant. Ils étoient encore fort heureux quand on n'attentoit pas à leurs personnes.

Mais encore, de qui essuyoient-ils ces persécutions? De ceux qui par état de-

voient être plus éclairés, par conséquent plus amis des Lettres, & moins superstitieux ; mais au contraire leur ignorance égaloit celle du vulgaire, & ils ne connoissoient d'autre science que celle d'entretenir & de fomenter la superstition de nos trop dociles Ancêtres. Ils y trouvoient leur compte ; leur intérêt ne vouloit pas que les Hommes devinssent plus éclairés, & leur politique couverte d'un grand manteau qui cache bien des fourbes, ne leur permettoit pas de souffrir de plus habiles gens qu'eux, & il ne s'en montroit jamais impunément.

Quel motif pouvoit donc les engager à écrire ? L'Amour des lettres est le premier & le seul suffisant, & d'ailleurs il est sûr qu'ils pensoient, & même qu'ils entrevoyoient qu'à ces siécles de barbarie il en succéderoit d'autres dans lesquels quelques habiles gens secoueroient hardiment le joug de la superstition & de l'ignorance ; & ils ne pouvoient pas croire que leur postérité seroit aussi ingrate & aussi ignare que leurs contemporains, & ils pensoient juste. Ne cherchons donc plus pourquoi ils étoient si laborieux, l'idée qu'ils avoient d'une postérité éclairée & reconnoissante les flatoit agréablement & les encourageoit.

Enfin les motifs qui les engageoient à écrire, étoient les mêmes qui nous guident aujourd'hui, & ceux qui ont guidé & qui guideront les Ecrivains de tous les tems & de toutes les nations: c'est-à-dire, la gloire de se faire un nom.

A ces nombreux siécles de barbarie succéda celui qui vit naître le bel Art de l'Imprimerie, c'est-à-dire, le quinziéme siécle. Tout le monde sçait que ce fut en Allemagne dans ce siécle-là que cet astre parut, & que l'immortel Jean Furh & son domestique P. Schœffer, furent ceux qui le découvrirent; mais ce ne fut que dans le seiziéme siécle que l'Art de l'Imprimerie parut dans tout son jour. Les Etiennes en France; les Frobens en Allemagne; les Manuces en Italie; & les Plantins dans les Païs-bas, furent en même-tems les plus sçavans hommes de leur siécle, & les Imprimeurs les plus corrects & les plus exacts.

On ne peut aussi fixer la renaissance des Lettres que dans ce tems là. D'aussi habiles gens à la tête de l'Imprimerie par leur science & leurs travaux, ont fait autant pour tirer les Sciences de la barbarie, que François I. & Loüis le Grand, pour leur progrès & pour l'encouragement des gens de Lettres. Le paralelle de ces illustres Im-

primeurs avec ces grands Princes n'est point outré, nous avons même en quelque sorte plus d'obligation aux premiers ; car les derniers n'auroient pu être utiles aux Lettres, si les premiers par leurs travaux ne les avoient fait naître, & ne leur avoient en quelque façon fourni les moyens de s'immortaliser.

Par le sçavoir des Etiennes, avec quelle sagacité la Langue grecque ne s'est-elle pas trouvée dépouillée de quantité d'erreurs que l'ignorance avoit adopté ; & Henry Etienne ne la débrouilla-t-il pas avec une capacité qui lui méritera l'admiration de la postérité la plus reculée ? De combien d'éditions d'Auteurs sacrés & profanes, cette illustre famille n'a-t-elle pas enrichi la Religion & la République des Lettres ? Ce sont encore aujourd'hui les sources où nous puisons si facilement & sans avoir souvent la moindre reconnoissance pour ces Grands-Hommes. On ne sera peut-être pas fâché de sçavoir quelle fut la fin de cette illustre famille à laquelle les Lettres doivent tant : après avoir consumé tout leur bien & avoir par un desintéressement peu commun, sacrifié toute leur fortune pour l'avancement des Lettres & de l'Imprimerie, le neuviéme & dernier des Etiennes mourut à l'Hôpital au deshon-

neur des Lettres & du nom François. Tandis qu'actuellement, le plus ignorant des Libraires (dont le nombre n'est pas petit) vit dans l'opulence à l'abri d'un pareil sort. C'est sur un pareil sujet, qu'on peut bien s'écrier : ô bisarre fortune ! ô fantasque déité !

Les Manucés en Italie tinrent la même conduite, & par leur sçavoir, leur amour pour les Lettres, leur exactitude & leurs recherches dans leur profession, ils furent l'honneur de leur siécle & de leur Patrie.

En Allemagne les Frobens s'éterniserent par leur exacte probité, leur profond sçavoir, le choix qu'ils sçurent faire des meilleurs Auteurs & leur passion pour les Lettres qui leur faisoit préferer l'interêt public au leur. Les Libraires de nos jours qui pensent si noblement, sont je crois, bien rares, peut être même n'en existe-t'il pas. Nous devons d'ailleurs aux soins de ces habiles Artistes, des éditions parfaites des Peres Latins & des Peres Grecs qui leur attirent les louanges des plus sçavans hommes de leur siécle.

Plantin dans les Pays-Bas ne le céda ni aux Etiennes, ni aux Manuces, ni aux Frobens, sur-tout dans l'art de l'Imprimerie. La fameuse Poliglotte d'Anvers, ou la grande Bible de Philippe second peut

ſeule prouver de quoi étoit capable cet habile homme. Une Imprimerie qu'il établit à Leyden ſervit d'école aux Imprimeurs d'Hollande, dont les belles Imprimeries ſe ſont toujours diſtinguées de celles des autres Nations, par la fineſſe, la beauté & la délicateſſe de leurs caracteres. Il ſeroit à ſouhaiter qu'elles ſe fuſſent diſtinguées de même par le choix des ouvrages, & qu'elles euſſent reſpecté davantage la Religion & les mœurs; c'eſt ce que les Libraires ne font pas encore actuellement, & c'eſt dans de pareilles mains que cet Art précieux eſt devenu dangereux. Mais jamais il n'auroit dégéneré s'il eût toujours été profeſſé par des Artiſtes auſſi éclairés & auſſi capables que ceux dont j'ai parlé ci-deſſus.

Je laiſſe à penſer d'après ce portrait, ſi le ſeiziéme ſiécle, eſt cher aux Lettres & ſi la capacité des Libraires n'influe que peu ſur la Littérature. Ce n'eſt pas que je prétende dire que ce ſiécle n'eut pas auſſi ſes Libraires ignorans & ſes Auteurs ſans mérite, mais je ne crains pas d'avancer qu'ils furent en bien plus petit nombre que dans notre ſiécle, & qu'ils n'étoient pas accueillis ſi favorablement.

Enfin, ce ſiécle étoit par bien des titres plus ſolide que le nôtre. Ces illuſtres Impri-

meurs n'admettoient point ſous leurs preſſes, ces Ouvrages tant chéris de notre ſiécle : le monſtrueux Roman, les Syſtêmes faux & abſurdes, les Libelles, & tous ces autres écrits, qui feront graver dans les faſtes de la Littérature, le dix-huitiéme ſiécle comme un ſiécle de frivolité & d'imagination, étoient rejettés de ces habiles gens ; & un futile Auteur n'oſoit ſe préſenter au tribunal de ces reſpectables Imprimeurs. Tel fut en abregé l'état de l'Imprimerie & de la Littérature dans le ſeiziéme ſiécle.

Le beau ſiécle par excellence, le dix-ſeptiéme ſiécle parut. L'Imprimerie reçut ſa derniere perfection, les Sciences, les Belles-Lettres, & les Arts parurent d'après l'antiquité la plus pure. Un demi ſiécle fut ſuffiſant pour produire tous ces prodiges, ce qui prouve combien peuvent les regards favorables d'un Prince. Le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle fut aſſez obſcur, nos troubles domeſtiques, nos guerres civiles & de Religion, en furent ſans doute la cauſe.

Mais comme les bonnes choſes ne le ſont jamais ſans exception, & que le bien eſt preſque toujours accompagné de ſon contraire : de même ſi ce ſiécle poſſéda de grands Ecrivains, il en poſſéda auſſi un grand

nombre de mediocres & de mauvais. Combien d'inutiles Romans ? combien de Poëtes ſans génie & ſans feu ; pour le grand Corneille & Racine, combien d'Auteurs dramatiques froids & languiſſans ; pour un Moliere, combien de comiques pitoyables, groſſiers & ſans mœurs ? Que reſulta-t-il de tout cela ? Une multiplicité étonnante de Livres inutiles & préjudiciables aux Lettres ; l'abus de l'Imprimerie & la corruption du goût. Sont-ce là des maux de peu de conſéquence ? Les Sçavans critiques n'avoient pas, ſans doute, tort de vouloir écraſer ces inſectes Littéraires, ils ſentoient parfaitement combien l'abus de l'Imprimerie eſt nuiſible aux Lettres, & leur vif amour pour elles & pour les progrès de l'eſprit humain leur fit redoubler leurs travaux & leurs ſoins pour donner au public des modeles de bon goût, c'eſt-à-dire, de l'antiquité la plus pure. Ils penſoient par ce moyen ramener les eſprits au vrai, au ſolide, & arrêter cette manie d'écrire, qui en multipliant ſi fort les livres, prouvoit que nos écrivains avoient plus de fécondité que de jugement, de goût & de diſcernement. C'étoit en vain, la plûpart des Libraires ignorans, admettoient ſous leurs preſſes indifféremment tout ce qui ſe préſentoit, &

il ne se trouvoit que trop souvent un sot public, qui payoit l'Auteur & l'Imprimeur de leur ignorance & de leurs ignobles travaux.

Ce moyen & les censures passageres qu'ils faisoient des mauvais ouvrages ne leur réussissant point, ils penserent que des critiques reglées & périodiques étoient le seul moyen qui restoit à leur zele pour l'amour des Lettres. De-là naquirent les Journaux, Ouvrages qui en immortalisant son inventeur, furent à la Littérature du dernier siécle, une éqoque bien brillante.

Ces tribunaux dès les commencemens intimiderent la foule des mauvais Auteurs; ils firent de grandes plaintes; suivant eux cette réforme gênoit les esprits & ralentiroit infailliblement les progrès des Lettres; ainsi raisonnoient ces graves personnages. Mais on n'en fut pas la dupe, on sçavoit parfaitement qu'ils avoient des raisons particulieres, qui les faisoient parler ainsi, & qu'ils sentoient qu'ils ne pourroient jamais soutenir les regards perçans de la severe critique. Ces dernieres & tacites raisons étoient les vrais sujets de leurs plaintes; d'un autre côté, voici ce que ces tribunaux leur objectoient pour éviter ou pour ne pas craindre la critique. Premiérement, de quitter la plume : seconde-

ment, de se mettre en état de ne donner que de bons ouvrages : ces raisons paroîtront, sans doute, solides aux gens sensés, mais elles ne paroissent pas telles à cette sorte d'écrivains. Pressés ainsi de près, ils leverent le masque ; quoi ! dirent-ils, fort unanimement, depuis dix, quinze ou vingt ans que je tiens la plume, je la quitterois, ou j'irois écolier barbon, méditer sur Ciceron, Virgile, Homere & Horace, & blanchir à la suite de ces Messieurs ! non, Messieurs les Censeurs, nous ne sommes nullement d'avis de cela. Critiquez tant que vous voudrez, nous avons nos Lecteurs, nous écrirons pour eux, & notre imagination assez féconde d'elle-même, n'a pas besoin de cette tant belle antiquité, pour donner du prix à nos Ouvrages. Tels furent les réponses que les ennemis des Anciens firent aux objections des Censeurs. Pour des gens qui fort souvent travailloient plus *pro famem* que *pro famam*, ces raisons étoient solides.

Enfin, pour abreger, le bon goût sembla renaitre ; mais ce ne fut que pour peu de tems, & le mauvais goût ne tarda pas à se répandre comme auparavant : les Auteurs s'accoutumerent à la critique, & le Public n'en profita pas assez.

Quoique les maux qui ravageoient la

Littérature du dernier siécle parussent de la derniere conséquence aux Sçavans de ce siécle de mémoire, & qu'ils méritassent effectivement leur attention; cependant ils n'étoient encore que de vraies minuties & de pures bagatelles en comparaison de ceux qui inondent la Littérature du dix-huitiéme siécle; & je suis persuadé qu'aucun Sçavant du siécle passé, ne s'est jamais imaginé que dans le siécle où nous vivons, nous aurions de plus grands maux à réformer dans la Littérature, que ceux qui dégradoient celle de leur tems.

Il n'est que trop certain que les maux qui détruisent notre Littérature sont plus grands de beaucoup que ceux du dernier siécle; car bien loin d'avoir fait les progrès que nous aurions dû faire dans les Belles-Lettres, au contraire elles sont tombées, (si j'osois me servir de ces termes) dans un état d'humiliation & de bassesse, dont elles ne peuvent être retirées que par de grands efforts, & par une grande attention de la part de la Nation.

Que ne doit-on pas faire, que ne doit-on pas entreprendre, & que ne doit-on pas exécuter en faveur d'un objet si intéressant & si précieux à la République des Lettres & à l'Etat?

Le frivole ayant pris la place du bon goût, l'antiquité se trouvant méprisée, ce beau flambeau, ce guide si sûr se trouvant en quelque sorte rejetté avec ignominie; il est tems, pour empêcher que toutes ces belles choses ne se détruisent tout-à-fait, d'y obvier par le moyen d'une réforme à laquelle le Gouvernement & la République des Lettres doivent concourir de concert.

Je ne m'occuperai point à faire le détail de tous les maux qui doivent être l'objet de cette réforme, d'autant plus que cela seroit infini, que j'excéderois les bornes que je me suis prescrites, & que d'ailleurs ces maux sont si visibles & si sensibles aux gens de Lettres, que ce seroit en quelque façon leur présenter un objet qu'ils ne connoissent que trop, & avec lequel, malgré eux, ils se trouvent familiarisés. Je me contenterai seulement d'exposer au Public littéraire les moyens de réforme que mon amour pour les Lettres m'a fait imaginer: s'ils ne se trouvent point solides, je crois toujours avoir bien mérité du public par la bonne volonté que j'ai d'être utile aux Lettres & à ma Patrie.

Le fade Roman, le style précieux suivi de pensées fausses & métaphysiques, les innovations dans notre Langue, le mépris

mépris des Langues ſçavantes, par conſéquent du bon goût, &c. Tous les maux diſparoîtroient en réformant l'Imprimerie, & les abus que l'on y a laiſſé introduire. On me dira peut-être que cela n'eſt pas poſſible, & que la réforme de l'Imprimerie ſeule ne peut pas entraîner avec elle celle de tous les maux précédens. Je me réſerve à en démontrer dans l'inſtant la poſſibilité.

Des deux moyens de réforme que j'ai imaginé pour mettre l'Imprimerie ſur le pied que je deſirerois, le premier ſe trouve avoir beſoin du ſecours du Gouvernement, & le ſecond du ſecours de la République des Lettres.

Le Gouvernement peut ſeul, par exemple, faire que l'on n'admette qu'un certain nombre de Libraires dans chaque Ville où l'Imprimerie a lieu. Il peut ſeul auſſi empêcher qu'aucun Libraire ne ſoit reçu dans cette reſpectable Profeſſion ſans avoir fait ſon chef-d'œuvre (comme on l'exige parmi les Artiſans) c'eſt-à-dire, ſans avoir donné des preuves de ſa capacité dans la Littérature & dans ſa Profeſſion. Ce que j'ai rapporté ci deſſus de la capacité des Etiennes dans la Littérature & dans leur Profeſſion, eſt un argument favorable à ma cauſe, & démontre claire-

ment combien il importe, & combien il est avantageux à la République des Lettres que les Libraires soient sçavans & gens de Lettres; effectivement il en résulteroit toute sorte de biens. Premierement le nombre en seroit moins grand, par conséquent ils ne seroient point dans le cas de chercher à gagner léur vie par des moyens honteux, & deshonorans pour eux & pour les Lettres; secondement, ils n'admettroient point sous leurs presses d'ouvrages frivoles, ou qui eussent d'autre but que celui de favoriser le progrès de l'esprit humain; troisiémement, enfin ils pourroient vivre dans l'opulence sans que les Lettres en souffrissent. Mes Lecteurs jugeront si cette réforme mérite l'attention du Gouvernement & de la Nation. Que les Lettres y gagneroient! & que notre siécle en s'immortalisant seroit chéri de la postérité!

Le second moyen de réforme qui me reste à présenter, a besoin du secours de la République des Lettres. Si l'on ne vouloit pas exiger que les Libraires sortissent de leur ignorance & qu'ils fussent lettrés, on pourroit faciliter le progrès des Lettres & détruire le frivole, en empêchant les Libraires par le moyen des Censeurs, d'imprimer aucun ouvrage qui n'eût été jugé

utile & très-nécessaire pour l'avancement des Lettres. Si l'on ne se fût pas contenté de ne rejetter que ceux qui maltraitent les mœurs, la Religion & l'Etat, les mauvais Livres ne se seroient pas tant multipliés, & notre Littérature ne seroit pas dans l'état déplorable où elle est.

2. Ce moyen seroit encore excellent, mais il ne vaudroit pas, je crois, le premier; car il seroit toujours plus avantageux que les Libraires s'imposassent eux-mêmes cette loi par leurs lumieres & par leur amour pour les Lettres.

L'Imprimerie mise sur un tel pied feroit disparoître sur le champ les mauvais Auteurs, qui n'oseroient plus présenter leurs vils manuscrits à des Libraires plus éclairés qu'eux, ou à des Censeurs rigides qui rejetteroient tout manuscrit qui ne renfermeroit pas des choses solides & utiles aux progrès des Lettres. Les moins clairvoyans verront actuellement que ce projet de réforme n'est point chimérique, & que par son moyen notre Littérature se trouveroit dans peu sur un pied très-florissant; on n'auroit plus lieu d'appréhender qu'elle retombât dans l'état où elle est, pour peu que l'on tînt la main à l'exécution des Réglemens qui interviendroient sur cette importante matiere.

Enfin il arriveroit de tout cela, que les Auteurs qui ont le plus contribué à la perte du bon goût, seroient les premiers à travailler pour l'acquérir ; d'autant plus que ce seroit le seul moyen qui leur restât pour garder le titre d'Auteur, & pour faire oublier à la Nation le préjudice qu'ils auroient causé à la Littérature par leurs mauvaises productions. Les ouvrages périodiques annonceroient chaque mois moins de productions littéraires, mais aussi il n'y auroit pas de rebut à faire. L'antiquité par une étude constante des Langues sçavantes, reparoîtroit chez nous avec gloire. Le bon goût prendroit la place du galimathias & du précieux, l'esprit & le jugement expulseroient l'imagination déréglée, incapable de produire quelque chose de solide.

Si mon projet ne se trouve point solide dans toutes ses parties, j'ose inviter les Sçavans à en produire un meilleur. Je me trouverai toujours assez récompensé d'avoir excité quelques gens de Lettres à travailler sur un sujet aussi important, & d'avoir évité au dix-huitiéme siécle le titre contemptible de siécle de la frivolité & du mauvais goût.

Par M. Auffray.

ELZIDOR,
OU
LE DESESPOIR AMOUREUX,
Romance en Vaudeville.

Air : *Du Vaudeville d'Epicure.*

VOus qui dans le talent de plaire
Croyez trouver mille douceurs,
Filles, de l'Enfant de Cythère
Redoutez les appas trompeurs.
De ce Dieu quelquefois l'empire
N'est pas exempt de cruauté,
L'histoire que vous allez lire
En établit la vérité.

Air ; *De la Samaritaine.*

D'un bon Marchand une fille,
Fort gentille,
D'Amour subissoit la loi,
Le tendre objet de sa flâme ;
De son ame
Etoit le souverain Roi.

Air : *Monsieur le Prévôt des Marchands.*

Pour séduire de foibles cœurs,
L'Amant n'épargne pas les pleurs,
Il jure une flâme éternelle,

Si l'on ne l'aime, il veut mourir;
Mais son feu n'est qu'une étincelle
Qui s'envole avec le plaisir.

Air : *Je voudrois bien me marier.*

De cette maxime *Elzidor*
Fit l'épreuve terrible,
Aux soupirs du traître *Alindor*
Elle fût trop sensible :
Car l'ingrat ayant de son feu
Eteint la violence :
Elzidor, lui dit-il, adieu
Je pars pour la Provence.

Air : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

Qu'entens-je ! tu veux me quitter ?
S'écrie *Elzidor* blême ;
Juste Ciel ! Pourrois-tu douter
De mon amour extréme ?

Meme air.

Oüi, je connois, dit *Alindor*,
Ton *extrême* tendresse. . . .
Mais adieu, charmante *Elzidor*,
Adieu, le tems me presse.

Air : *Dans un détour.*

Où suis-je ? O Cieux !
Eh quoi ? tu veux quitter ces lieux ?
Où nos cœurs heureux

Brûloient de si tendres feux ?
Dieux !
Tant d'amour, tant d'ardeur
Ne peuvent donc attendrir ton cœur ?
Se peut-il ! . . . .

Air : *Ici se fonde une Abbaye.*

Ah ! trop cruel Amant, arrête :
Arrête, perfide vainqueur.
Ne jouis-tu de ta conquête,
Que pour me déchirer le cœur ?

Air : *La mort de mon cher Pere.*

Mais, que vois-je ! Parjure,
Sans répondre tu fuis :
A ma flâme si pure
Réservois-tu ce prix ?
Traître, quel est mon crime ?
Que t'ai-je fait ? ô Ciel !
Pour me rendre victime
De ton départ cruel.

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Alors cette fidéle Amante,
La larme aux yeux, foible, mourante,
Veut courir après son ingrat :
Soins impuissans ! frivole peine !
Sa force manque, elle s'abat
Sur le rivage de la Seine.

Air ; *Réveillez vous, Belle endormie.*

Mais bientôt reprenant courage,
Elle se leve avec fureur,
Prononçant d'un ton plein de rage
Ces mots dictés par la douleur.

Air : *Ah Maman, que je l'échapai belle.*

Amour, secours-moi, je t'implore ;
Tu vois mon malheur,
Et la douleur
Qui me dévore :
Punis l'ingrat que mon cœur adore ;
Son crime est le tien,
Si tu ne m'en venges pas bien ;
La mort, la seule mort peut suffire,
Peut seule adoucir,
Seule finir
Tout mon martyre.
Que le perfide à l'instant expire ;
Dans son cœur sanglant
Je veux terminer mon tourment.

Air : *Point de bruit.*

Mais, ô Ciel !
Le cruel
M'abandonne !
Et moi dans de vains souhaits,
Dans de tristes regrets....
D'où vient que je frissonne !

Quelle horreur
A mon cœur
Se présente !
Je ne sçais plus où je suis ;
Quelle voix tous ces cris
Enfante ?
Au chagrin qui me possede,
La mort est le seul remède ;
Terminons
Mes affronts ;
Mon outrage :
Fleuve, deviens mon tombeau ;
Engloutis dans ton eau
Ma rage.

Air : *Petits Moutons, gadez la plaine.*

A ces mots, avec violence,
La trop malheureuse *Elzidor*,
Dans le milieu des flots s'élance ;
Sans cesse appellant *Alindor*.

Air : *Non, je ne ferai pas, &c.*

Ainsi périt d'amour un si rare modéle ;
Mais en est-il encor qui soit aussi fidéle ?
Sa mort nous donne au moins cette utile leçon ;
Qu'il faut avant l'Amour consulter la Raison.

*Par M. Du***.*

SEPTIE'ME LETTRE

D'UN PRUSSIEN,

A M. l'Abbé Raynal, sur l'étude de la Philosophie chez les Allemands.

NE pourroit-on pas dire, Monsieur, de la Philosophie, ce que le célébre *Thomas* (*a*) *Bartholinus*, disoit des Livres. *sine libris Deus jam silet, justitia quiescit, torpet medicina, omnia tenebris involuta cimeriis.* En effet elle est aussi nécessaire à la recherche de la vérité, que la respiration l'est à la circulation du sang. La Philosophie, cette science qui conduit à tout, qui est la clef de toutes les autres, & sans laquelle il est impossible d'entreprendre quelque chose avec succès, est le plus précieux tresor que la providence nous ait confié. Quelqu'utile cependant qu'elle soit aux hommes, elle a trouvé ses ennemis & ses tyrans; tyrans qui quoique bien affoiblis subsistent encore aujourd'hui: elle a été en proie aux préjugés & à l'ignorance la plus crasse: née, ou plûtôt, cultivée

(*a*) Dans sa très-bonne Dissertation, *de libris legendis.* P. S.

d'abord avec succès dans le sein de la Gréce ; elle fut transportée en Italie ; de-là elle se réfugia en Orient, & revint enfin en Occident s'y rétablir, en même-tems que les Turcs tâchoient de s'assurer leurs nouvelles conquêtes : le rétablissement des Lettres en général, époque à jamais mémorable, fut aussi celui de la Philosophie. Les Docteurs scholastiques seuls dépositaires des Sciences depuis plus de deux siécles, avoient tout embrouillé de leurs idées abstraites, de leurs propositions universelles, de leurs définitions ridicules, de leurs subtilités, & de mots vuides de sens. Ces illustres refugiés, qui vinrent de *Constantinople* s'établir en Italie, ne reconnurent ni *Aristote*, ni *Platon* dans les Ouvrages de ces Docteurs ignorans, tant on y avoit ajoûté, retranché, & altéré les idées de ces Peres de la Philosophie. Que pouvoit-on avoir de bon, lorsqu'on croyoit trouver la vérité dans des ouvrages d'*Aristote*, traduits d'après une traduction Arabe, & remplis d'idées aussi obscures, que l'ayent jamais pû être celles des Rabins & & de la Cabale. La Philosophie étoit alors un amas immense & confus d'erreurs & de préjugés ; par bonheur l'Art de l'Imprimerie n'avoit pas encore été découvert & le monde ne fut pas inondé de ces pro-

ductions, qui font plus de honte à l'esprit humain, qu'elles ne l'élévent au-dessus des brutes. Que d'obstacles à la raison pour revendiquer ses droits !

C'est ici où l'on peut juger du genie des hommes ; le choix des moyens pour rétablir la Philosophie, fait l'apologie de ces Sçavans Grecs à qui nous devons tout, & que les Allemands eurent raison d'imiter.

On a beau dire que la pureté & l'élégance du langage n'ont rien de commun avec la Philosophie & le bon sens, j'ai tout lieu de douter, que sans le secours d'une langue épurée, on puisse faire de grands progrès dans cette Science : la Philosophie demande trop de précision & de clarté. On le crut, & c'est ce qui porta ces Grecs réfugiés à engager les Italiens à perfectionner la langue latine, & à apprendre la langue Grecque. Mais comme il n'étoit pas facile d'exécuter, en si peu de tems, un projet aussi difficile pour desGrecs familiarisés avec la barbarie, ces généreux Sçavans travaillérent à traduire les ouvrages d'*Aristote* & de *Platon*, & à publier aussi fidélement qu'il étoit possible, les systêmes de ces Philosophes, dont les idées mariées avec des opinions obscures & ridicules, étoient entierement éloignées de leur doc-

trine. *Jean Argyropyus*, qui étoit venu s'établir à *Florence*, fut engagé par *Laurent de Medicis*, à traduire la Physique d'*Aristote* : cet habile homme avoit une si grande réputation, que *Théodore de Gaze* ayant appris qu'il travailloit à cette traduction, ne fit aucune difficulté de jetter au feu celle qu'il venoit d'entreprendre. Deux sectes se répandirent alors en Italie, & s'opposerent à celle des Scholastiques, celle des *Platoniciens réformés*, & celle des *Aristoteliciens*. On fit main-basse sur tout ce que l'on avoit fait depuis ces Peres de la Philosophie, pour en revenir à leurs sistêmes ; c'étoit détruire une maison inhabitable, pour en rebâtir une autre qu'il seroit toujours tems de rendre plus commode. On ne pouvoit mieux faire ; & puisque les Scholastiques respectoient ces Philosophes sans en connoître la doctrine, bien loin de condamner & de déplorer la confiance que l'on avoit dans les sistêmes épurés de ces Philosophes, nous devons regarder ce préjugé comme le seul moyen qu'il y avoit alors de ramener les hommes à des idées plus saines.

Ce changement, qu'il étoit nécessaire de rappeller ici en racourci, attira, comme je l'ai déja dit ailleurs, quantité d'Allemans en Italie. *Thomas à Kempis*, *Agricola*, &

quelques autres, engageoient leurs Compatriotes à entreprendre ce voyage, à chercher dans le sein de l'Italie des connoissances qui ne se trouvoient presque point ailleurs : ces Allemands de retour dans leur Patrie ne travailloient qu'à inspirer le goût des Lettres & de la Philosophie, & leurs travaux eurent des succès, ausquels on ne s'attendoit pas. Qu'on se represente un pays presqu'entiérement gouverné par des ignorans, & où l'on ne voyoit que des Couvents, & des Cloîtres, Maisons où l'oisiveté & l'ignorance avoient établi leurs Temples & leurs Autels, & dans lequel on vit tout-à-coup une demi-douzaine d'Hommes Illustres répandus dans quelques Villes, qui connoissoient l'état de leur patrie, & en gémissoient, sans oser presque dire publiquement tout ce qu'ils pensoient sur ce triste état de l'Allemagne. L'amour de la vérité l'emporta pourtant sur tout autre motif ; pour peu qu'on lise l'histoire de ces tems là, on verra avec quelle ardeur ces Philosophes tâchoient de persuader aux Allemans leurs véritables intérêts : tout ce qui nous reste des Ouvrages de ces grands Hommes, est rempli de vœux & de conseils. Ils demandoient qu'on remédiât à tous les abus qui régnoient dans les écoles, qu'on réta-

blît de nouvelles Académies ; de nouveaux Colléges, & qu'on réformât ceux qui subsistoient déja. Tous les écrits d'*Ellembogius*, de *Nauclerus*, de *Peutinger*, de *Bebelius*, de *Sebastien Brand*, de *Jean Camerarius*, de *Pirckheimer*, &c. sont remplis de ces vœux, & des discours les plus pathétiques, pour porter enfin les Princes d'Allemagne à entrer dans des projets, dont dépendoit le salut de leur Patrie.

Il fallut beaucoup de tems & de remontrances pour venir à bout de ces desseins. On s'adressa au Pape ; on fit des representations aux Diettes de l'Empire ; mais celle de *Ratisbonne*, convoquée en 1471, ayant pour but la guerre contre les Turcs, & celle d'*Augsburg* en 1474, regardant les affaires de Frédéric, Comte Palatin, qui fut mis au ban de l'Empire, on ne put rien obtenir sous le régne de *Frederic III*. On fit de nouvelles remontrances à *Maximilien I.*; on lui representa qu'il étoit de l'utilité de la Patrie, d'ordonner que les Bénéfices & les Canonicats ne fussent accordés qu'à des gens de Lettres, que c'étoit-là le seul moyen de faire fleurir les Sciences, & d'extirper une bonne fois l'ignorance, qui régnoit par tout. Toutes ces representations furent inutiles ; les Papes, les Empereurs, les Princes, les Prê-

tres s'y opposérent, ils étoient intéressés à laisser leur Patrie dans le malheureux état où elle se trouvoit.

Les Papes commençoient à craindre l'Allemagne, orgueilleuse sous *Charlemagne*, superstitieuse sous *Louis le Debonnaire*, rampante sous ses Successeurs, malheureuse sous *Henri II.*, foible encore, mais fiere sous *Henri III.*, *Frideric I.* & ses Successeurs; elle reprit peu-à peu de sa premiere force, sous *Frideric III.* & *Maximilien I.* Les Papes croyoient que le rétablissement des Lettres seroit un nouvel obstacle aux grands desseins, qu'ils ont toujours eus sans pouvoir toutefois les exécuter entierement; ou du moins l'aigreur qui régnoit entre eux & l'Empire, les empêcha de faire à l'Allemagne tout le bien qu'ils auroient pu. Les Empereurs, d'un autre côté, ne pensoient qu'à profiter des troubles de l'Empire, tandis qu'ils étoient eux-mêmes obligés de songer à leur sureté; les Suisses & les François étoient alors des ennemis aussi puissans que redoutables par leurs desseins. Les Princes pouvoient-ils mieux faire que les Empereurs? ils avoient trop d'intérêt à ne songer qu'à la défense de leur liberté: & pour les Moines, il étoit de leur salut, de penser de même, c'est-à-dire, d'empê-

cher qu'on ne fît de ſages réglemens.

Les voïes de prieres & de repreſentations étant inutiles, on penſa à en prendre d'autres. On tourna en ridicule l'ignorance des Moines; *Eraſme* écrivit, dans ce deſſein, ſon excellent Ouvrage, intitulé, *l'Eloge de la Folie*; & peu de tems après parut ce Livre ſi connu, & qui mérite tant de l'être, je veux dire les *Epiſtolæ obſcurorum virorum*, qui fut écrit dans les mêmes vues. Les Sciences avoient bien fait quelques progrès; on avoit bien quelques grands Hommes en Allemagne; mais la Philoſophie Scholaſtique régnoit encore preſque par tout, auſſi bien que l'ignorance des Langues, de la Poëſie & de l'éloquence: on ne ſe donnoit pas ſeulement la peine de lire les Ouvrages d'*Ariſtote*, je ne veux pas dire dans l'original, cela étoit impoſſible, mais dans les bonnes traductions, qui venoient d'être faites en Italie.

Il eſt néceſſaire de remarquer ici, que pluſieurs entendent par Scholaſtiques, non-ſeulement tous ceux qui commentérent la Philoſophie d'*Ariſtote*, avant le rétabliſſement des Lettres, mais encore tous ceux qui le firent après cet événement juſqu'au tems de *Bâcon*, de *Galilée*, de *Grotius*, &c. Mais j'ai lieu de croire qu'il vaut mieux fixer à ce dernier tems le

triomphe de la vraie Philosophie, que les commencemens de ses progrès qui parurent déja par les ouvrages de ceux qui enseignoient les systêmes de *Platon* & *d'Aristote*, tels qu'ils avoient été donnés par ces Grands-Hommes. Il y eut toujours des Docteurs Scholastiques, c'est-à-dire, des Philosophes attachés à ces sistêmes, que les Moines avoient si maltraités; nous en avons eu du tems même de *Descartes* & de *Leibnitz*; & je ne sçais pas si la Philosophie, telle qu'elle est traitée en Espagne & en Portugal, n'est pas quelque chose du moins de bien approchant de la Scholastique. La Philosophie Scholastique se distingue de la Philosophie rétablie d'*Aristote* & de *Platon*, par le mélange des idées les plus sublimes de la Religion chrétienne avec des subtilités très-intelligibles, & par les disputes sur des notions universelles, que quelques-uns regardoient comme des choses séparées des individus, dont elles sont tirées. Quand je parle donc ici des Scholastiques, & quand j'en parlerai dans la suite, il faut entendre ces Philosophes de l'école, tels qu'ils étoient, lorsque les Turcs prirent *Constantinople*, & tels que furent encore après *Rhenanus*, *Treborius*, *Juste Jodocus*, & tant d'autres.

Ces Docteurs scholastiques étoient un

nouvel obstracle, & peut-être le plus fort, au changement que l'on méditoit sur la Philosophie. On eut beau leur représenter qu'ils n'entendoient ni *Aristote* ni *Platon*; ne pas entendre des Auteurs qu'ils avoient commenté depuis 300 ans, leur parut une impossibilité. Il se croyoient si bons Philosophes, qu'ils ne se défioient pas seulement de leur foiblesse, ce qui est le comble de l'ignorance. Ces illustres Sçavans, qui avoient étudié en Italie, & qui étoient revenus dans leur patrie enseigner la Philosophie & les beaux Arts, se donnerent en vain la peine de faire entendre à tout le monde le fruit que l'on pouvoit retirer de la culture des Lettres; on fut sourd parce qu'on étoit aveugle. Ce même esprit qui fit demander à un Cardinal un siécle auparavant, qu'on condamnât *Petarche*, parce qu'il lisoit *Virgile*, regnoit encore, & comment n'auroit-il pas regné, si l'on a vû dans des tems plus heureux les ennemis des Lettres (*a*) dire

(*c*) Voyez *Clavigni de Sainte Honorine*, Discernement & usage des Livres suspects. Voici une réflexion de M. Naudé (Considérations politiques sur les coups d'Etat; c. 4.) *& peut-être encore seroit on bien empêché de me montrer le même* (Athée) *dans l'Histoire d'Italie, auparavant les caresses que Cosme & Laurent Medicis firent aux Lettres. C'est même sous le siécle d'Auguste qu'Horace disoit de lui:*

& publier qu'avant *François I.* il n'y avoit point eu d'Athée en France, ni en Italie avant la prise de *Constantinople*; *Descartes* avoit déja parut, ainsi que le célébre & admirable *Bacon*, lorsqu'on brûloit encore des gens, pour être soupçonnés de magie. Qu'on ne s'étonne donc pas si dans des siécles plus barbares, *Erasme*, *Louis Vives*, *Jacques Faber*, *Marie Nisolius*, (*d*) travailloient en vain à détruire les préjugés que l'on avoit sur le sçavoir des Scholastiques, & sur la perfection de leur Philosophie. La fureur s'en mêloit, on en fit autant pour les Scholastiques que *Charpentier* pour la Philosophie d'*Aristote*, qui fit assassiner *Ramus*, pour avoir osé croire que ce disciple de Platon n'étoit pas infaillible.

La diversité des opinions n'auroit jamais dû influer sur les sentimens du cœur; cependant nous avons vû de tout tems, & nous voyons encore aujourd'hui, ce motif servir de base aux haines les plus invétérées: il n'y a pas jusqu'aux choses de goût, où des gens ne prétendent qu'on

Parcus Deorum cultor & infrequens
Insanientis dum sapientiæ
Consultus erro.

(*d*) Voyez l'excellent Ouvrage de Chr. *Stochius*, intitulé: *De bonarum litterarum palingenesia, sub & post reformationem.* Jenæ 1717.

ne peut être de leurs amis, sans penser comme eux. Sera-t-il après cela surprenant, Monsieur, de voir les progrès de la Philosophie se faire si lentement, les échafauts se dresser pour assouvir la rage & la vengeance de ceux qui tirannisoient le bon sens, & la calomnie couvrir d'opprobre, ceux que l'amour de la vérité engageoit à détruire l'erreur. Les systèmes corrompus d'*Aristote* & de *Platon* ont fait plus de mal à l'Allemagne & à l'Europe entiere, que toutes les guerres qui l'ont ravagées de tous tems. Il seroit même assez facile de faire voir que la philosophie Scholastique est la seule source des hérésies & des persécutions qui leur ont succédé.

Les Allemands suivirent la route que les Italiens venoient de leur frayer : malgré cet avantage, que de chemin n'y avoit-il pas encore à faire pour que la Philosophie s'y rétablît ? Un Pays troublé par mille guerres, l'Empire toujours desuni, les Papes toujours irrités contre les Empereurs ; les Empereurs ne songeant qu'à détruire la liberté Germanique ; les Princes jaloux de leurs droits, ne pensant qu'à se défendre ; une ignorance generale, la superstition à son comble, des gens sans génie, sans goût & sans mœurs, se trouvant

à la tête des autres, & jouissant de la confiance de quelques Princes; tout cela permettoit-il à la Philosophie de renaître? Quand je pense à ces maux & à l'état où se trouve aujourd'hui l'Allemagne, je ne desespere d'aucun peuple, quelque barbare qu'il nous paroisse. Peut-être que la même vicissitude, qui s'est vûe dans les Sciences qui furent transportées successivement d'Egypte en Grece, en Italie, à Constantinople, qui retournerent ensuite en Italie, & passerent en France & en Allemagne, se verra en Europe, qui pourra un jour être privée des Sciences & des Arts qui y sont nos délices, tandis qu'ils fleuriront au milieu de ces Peuples, que les Chrétiens ont été assujetir pour les sauver.

Vous pourrez, Monsieur, me reprocher de m'écarter de mon sujet, & vous aurez raison : je ne puis me justifier qu'en vous disant que je regarde ce que je viens de vous dire, comme un avant-propos, dans lequel j'ai jetté tout ce qui pouvoit interrompre dans la suite, la fidele exposition que je vais vous faire de l'étude de la Philosophie en Allemagne. Vous devez être accoutumé à user d'indulgence avec un Etranger, qui cherche à apprendre les délicatesses & la pureté d'u-

ne Langue que vous possedez si bien. J'ai l'honenur d'être, &c.

Ce 1 Avril 1753.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Mars est *l'Almanach.*

Celui du premier Logogriphe est *Plaisanterie*; dans lequel on trouve *plaisant*, *saliere*, *âtre* & *lit*, *lapin*, *Pâris*, *pitié*, *Pilate*, *laïs*, *lait*, *plaisir*, *S. Pie*, *raisin*, *air*, *pie*, *lanier*, *Paris*, *rente*, *Pline*, *pin*, *âne*, *esprit*, *airain*, & *étain*, *si*, *la*, *re*, *Lia*, *Trajan*, *Italie*, *Naples*, le *Tanaïs* ou la *Seine*, & *Nil*, *ire*, *rien*, *an*, & *été*.

Celui du second Logogriphe est *Reversi*; dans lequel on trouve *seve*, *re*, *vers*, *ruse*, *rusé*, *servi*, *jeu*, *rue*, *rire*, *revers*, *rus*, *ver*, *sus*, *Riés*, *Suse*, *vie*, *verse*, à l'impératif, *Sire*, *suer*, *ris*, *rive*, *revers*, *verre*, *Eve*, & *risée*.

ENIGME.

J'Habite, cher Lecteur, un globe ſublunaire ;
Entouré d'atmoſphere,
Et même d'un rempart,
Naturel & ſans art.
Je ſuis le Roi de cette ſphere,
Tout y tend à me plaire :
Si le deſtin vouloit, j'aurois quoiqu'animal,
Un ornement Royal.
Voici, Lecteur, de quoi me reconnoître ;
Je viens au jour, même avant que de naître,
Je ſubſiſte ſans me nourrir ;
Je péris, ſans mourir.

*Par M. L. M.***, à Montauban.*

LOGOGRIPHE.

ENtre ma ſœur & moi beaucoup de reſſemblance,
Soit pour le goût, la forme & la couleur,
Qui le croiroit ? Voici la différence,
Quoique femelle, elle a moins de douceur.

Après

Après la sœur, disons un mot du frere;
Il est joli, poli, fait à manger.
Sous cet appas, te plait-il d'en tâter?
Tu m'apprendras si c'est là ton affaire;
Mais songe auparavant qu'il est très-dangereux
De décider sur l'apparence,
Que de maris en font l'expérience,
Bien volontiers je m'en rapporte à eux.
Il est tems de passer à ma combinaison.
Rien de plus bref que la façon.

Six pieds composent ma structure,
Peu faite pour la découpure;
Je t'offre pourtant un pronom,
Source de procès & de haine;
Un Poete d'un grand renom,
Ami de Varus & Mecène;
Ce qui sert de mesure au tems,
Dont le cours est bien peu durable,
Et le ravage irréparable
S'accroit, hélas! tous les instans.
Tu peux trouver encor ce métail précieux;
Pour l'avide mortel objet de tant de vœux,
Qui fait franchir les mers, qui fait braver l'orage;
Ecueil de la vertu que redoute le sage.

Mais n'est-ce point trop raisonner
Pour un marmouset de ma taille?
L'ennui suit de près la morale,
Et bien tôt l'on pourroit bâiller.

Je finis en secret en pleurant mon partage,
Qu'une lettre manquée me cause de dommages!
Sort heureux que je perd, flatteuse illusion,
D'une charmante Iris j'aurois porté le nom.

Par M. D. L. S. R. de Lyon.

AUTRE.

Pour dominer sur l'homme je suis fait,
Et par la forme sans égale
Que me donnent six pieds pris d'un simple alphabet,
Lors même que je suis tout mauvais & tout sale,
Je suis toujours bon & net.

DARNESON, de Toulouse.

AUTRE.

Avant d'aller chercher des routes plus sçavantes,
Lecteur, veux-tu sçavoir mon nom!
De cinq sillabes différentes
Travaille à la combinaison.
Je t'offre d'abord un Prophête,
Une Ville en Artois, deux des quatre élémens,

Ce dont un seul mortel couvre ici bas sa tête,
Ce que l'on enseigne aux enfans,
L'attribut de la Fable,
Ce dont on ne doit pas douter,
Ce que souvent en maigre on nous sert sur la table,
L'instrument d'Apollon, deux notes à chanter,
Un petit animal, ce qui sert à le prendre,
Ce que l'humble veut éviter,
Ce qui souvent se fait attendre,
Ce qui sert à se reposer;
Pour me faire enfin mieux connoître,
Je contiens la source du vin;
De plus un Prince est mon grand maître,
Et l'on m'entend de loin lorsque je suis en train.

A Toulouse, par M. de Marrat, du Bataillon de Soucy, du Régiment de Royal-Artillerie.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DIctionnaire Apostolique, à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinte *de Montargon*, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumonier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Tome 4e. *A Paris*, chez la veuve *Lottin* & *Buttard* rue S. Jacques, 1753.

Les sujets traités dans ce Volume sont le monde, la mort, la fuite des occasions, les bonnes œuvres, la paix, la parole de Dieu, & la pénitence. Nous ne pouvons trop répéter que cet Ouvrage est d'une très-grande utilité. Nous en jugeons ainsi d'après un examen sérieux, que nous avons fait nous mêmes, & d'après l'expérience qu'en ont faite plusieurs Ecclésiastiques fort occupés des fonctions de leur ministere.

LA Grammaire Allemande de M. Gottsched, Professeur de Philosophie de l'Université de Leipsic. Contenant les meil-

leurs principes de la Langue Allemande, dans un ordre nouveau, & mise en François par M. G. *Quand. A Paris*, chez *Debure*, l'aîné, *Jorry*, & *Duchesne*. *in*-12 v. 1. 1753.

M. Gottsched célébre en Allemagne par le bon goût de Littérature qu'il y a répandu, & en France par les éloges que lui a donnés un homme de beaucoup d'esprit qui ne loue que les gens louables & qui les loue bien, est l'Auteur de la Grammaire que nous annonçons. Nous y avons trouvé la clarté, l'ordre & la logique qu'on désire souvent inutilement dans les Ouvrages de cette nature.

Geographie abregée, par demandes & par réponses, divisée par leçons, avec la liste de quelques Cartes nécessaires aux commençans. Sixiéme édition, augmentée du plan de l'ancienne Géographie & des systêmes du monde, avec plusieurs Cartes. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. *A Paris*, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins. 1753. Prix 1 liv. 16 sols relié. 1 liv 10 sols broché.

La multitude d'éditions prouve que l'Auteur de cet Ouvrage a atteint le but qu'il s'est proposé.

LETTRES choisies de M. Pope, sur différens sujets de morale & de littérature, traduites de l'Anglois par M. *Genet*. *A Paris*, chez R. *David*, & à *Strasbourg*, chez *Baouer*. 1753. vol 2 *in*-12.

Ces Lettres ne sont pas indignes du grand Poëte qui les a écrites. Il y a peu d'art, & des idées heureuses en littérature & en morale.

LES vies des Hommes illustres de la France, continuées par M. l'Abbé *Pérau*, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne, tome XX. *A Amsterdam*, & se vend à *Paris*, chez *Le gras*, grand'Salle du Palais. 1753.

A mesure que cette grande entreprise avance, elle devient plus curieuse. Le Volume que nous annonçons contient la vie des deux célébres Maréchaux de Biron. Le continuateur plus exact que son prédecesseur, ne laisse rien à désirer du côté des recherches, & donne même quelques détails de trop. On jugera de son style par le portrait qu'il fait du premier des deux grands Capitaines dont il écrit l'histoire.

Armand Gontaud de Biron, qui après avoir passé par tous les grades subalternes, parvint enfin à la premiere charge militaire, dans laquelle par son activité, son

expérience, sa bravoure & sa vigilance, il égala, s'il ne surpassa, les plus grands Capitaines d'un siécle fécond en Heros. Le célébre la Noue qui étoit bon connoisseur en ce genre, n'a pas fait difficulté de l'appeller le plus grand Capitaine de France. Selon Brantôme, qui rapporte ce trait, c'étoit trop peu dire; & cet Auteur prétend que le Maréchal de Biron étoit le plus grand homme de guerre qu'il y eût alors dans toute la Chretienté.

Il avoit passé toute sa vie ou dans les Armes, ou dans les Ambassades, & il se flattoit d'entendre aussi bien les négociations que l'art Militaire. Actif, vigilant, laborieux, il aimoit à se mêler de tout, & se donnoit assez souvent de l'emploi, lorsqu'on ne lui en donnoit pas; il se piquoit aussi de science, & sur-tout de bien posséder l'Histoire & la Geographie; il dessinoit des cartes lui-même, & prétendoit que ce talent étoit une des parties des plus nécessaires à un Général, qui devoit, disoit-il, être toujours en état de faire voir sur le papier, ce qu'il comptoit exécuter dans une campagne.

On lui reprochoit d'avoir été violent & emporté, & d'avoir trop aimé la table, où *il buvoit*, dit Mezerai, *jusqu'à se rendre gaillard*. On attribue à Henri IV. une re-

partie qui fait voir que le Maréchal portoit la chose un peu loin. On dit que le Duc de Savoye, après la mort du Duc de Biron, fils du Maréchal, faisant l'éloge des belles actions de l'un & de l'autre, & des importans services qu'il avoit rendu à l'Etat ; le Roi lui répondit qu'il étoit vrai que ces deux Generaux l'avoient bien servi ; mais qu'il avoit eu de son côté beaucoup de peine à moderer l'ivrognerie du pere, & les boutades du fils.

M. de Thou convient aussi que le Maréchal aimoit le plaisir de la table, mais il se contente de dire qu'il y étoit gai & enjoué. A l'égard de sa vie privée, voici ce que cet Historien nous en rapporte. Le Maréchal dormoit peu, après son premier sommeil, il réveilloit son Sécretaire qui couchoit aux pieds de son lit, & il lui dictoit ce qu'il avoit dessein de faire pendant la journée : ensuite il se rendormoit, & à son reveil il se faisoit lire ce qu'il avoit dicté. Il retranchoit ou y ajoutoit souvent, selon les nouvelles idées qui lui étoient venues. C'étoit alors, continue le même Historien, qu'il destinoit les Officiers aux differentes choses ausquelles il avoit dessein de les employer. Il écrivoit exactement un journal de ce qu'il faisoit, mais soit par sa faute, ou par celle de son fils, nous

avons perdu ces mémoires qui auroient fait un grand honneur à la Nation. Il a composé un Livre où il expliquoit fort au long, tous les devoirs d'un Maréchal de Camp, & dans lequel il rapportoit plusieurs exemples de ce qu'il avançoit. *Son fils*, ajoute M. de Thou, *m'avoit plusieurs fois promis de me le remettre entre les mains, il trouva enfin qu'on le lui avoit pris*....

C'est apparemment le même Ouvrage, dont parle le pere Daniel, lorsqu'il dit : *Nous avons de ce Seigneur un petit Ouvrage sur la milice*, intitulé : *Maximes & instructions de l'art Militaire.*

LE Temple de la mort, Poëme. Par M. de *Feutry*. *A Londres*, & se vend *à Paris*, chez *Durand*, rue S. Jacques.

C'est une Allégorie d'environ trois cens Vers pleins de feu, d'images & de choses hazardées. Nous en transcrirons ici quelques-uns.

Là, dans l'immensité d'un effroyable gouffre
Sont plongés dans les flots de bitume & de souffre,
Les fils dénaturés, les parens inhumains,
Les Juges corrompus, les cruels assassins;
Le mortels enrichis par le vol & l'usure;
Les Sporus, leurs amans, l'horreur de la nature;
Les trompeuses Laïs, les obscenés Auteurs,

De la tendre innocence infâmes corrupteurs :
Ici sont les époux défunts, infidéles,
Les Rois voluptueux & les Sujets rebelles.
Plus loin sont tourmentés par d'horribles serpens
Les pâles envieux, les traîtres, les méchans,
Les tigres engraissés des miseres publiques,
Les dévôts imposteurs, les pieux fanatiques:
O souvenir ! ô crime ! en sortant des Autels,
Ces monstres ont percé le plus grand * des mortels.

TRAITE' du Sénat Romain, traduit de l'Anglois de M. Middleton, avec des notes. Par M. D*** Président du Parlement de Toulouse. *A Montauban*, chez Jean *Logier*, & *à Paris*, chez *Rollin*. 1752. *in*-12 vol. 1.

Ce traité qui a de la réputation en Angleterre, manquoit à notre Littérature. On y trouvera tout ce qu'on peut désirer sur la maniere de créer les Sénateurs, & de remplir les places vacantes du Sénat, sur son pouvoir & sa jurisdiction ; sur le droit & la maniere de le convoquer ; sur les lieux où il s'assembloit ordinairement ; sur le tems déterminé pour la tenue de ses assemblées ; sur les divers ordres des citoyens dont il étoit composé, & les formalités qui s'observoient dans ses délibérations ; sur la force & la nature de ses dé-

* Henri IV.

crets; & enfin sur la dignité particuliere, les honneurs & les ornemens propres aux Sénateurs Romains. Nous nous serions étendus davantage sur cette traduction, si elle nous étoit plutôt tombée entre les mains.

OBSERVATIONS sur l'Histoire Naturelle, sur la Physique & sur la Peinture, avec des Planches imprimées en couleur. Cet Ouvrage renferme les secrets des Arts, les nouvelles découvertes, les disputes des Philosophes & des Artistes modernes. 1752. Tome 2. 6^e^ partie. *A Paris*, chez *Delaguette*, rue S. Jacques.

LETTRES sur divers sujets de controverse, contenant les principaux motifs qui ont déterminé S. A. S. Monseigneur le Prince Frederic, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, Comte de Veldenz, Sponheim & Ribeau-Pierre, Seigneur de Hohenack, à se réunir à la Sainte Eglise Catholique Apostolique & Romaine; 2 vol. *in*-12, seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur (le R. P. Schedorf, de la Compagnie de Jesus) *A Manheim*, chez Nic. *Pierron*, & se trouve *à Paris*, chez *Boudet*, Libraire-Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, à la Bible d'or. (Ces 2 vol. 5 liv. relié.)

ALMANACH des Finances pour l'année 1753, contenant sommairement la nature & les principales particularités des affaires de Finance, les noms & demeures des interessés, les Bureaux, jours d'Assemblées, Tribunaux où se portent les contestations & autres éclaircissemens à ce sujet, utiles & nécessaires à toutes sortes de personnes. *A Paris*, chez Laurent *Prault*, cour du Palais dans le passage S. Barthelemi.

L'ordre de ce nouvel Almanach nous a paru bien, & les détails nécessaires pour beaucoup de gens.

TRAITÉ des fievres continues, dans lequel on rassemble & examine les principales connoissances que les Anciens ont acquises sur les fievres par l'opération & la pratique, principalement sur les présages, la coction, les crises, la cure de ces maladies. Par M. *Quesnay*, Ecuyer, Membre de l'Académie Royale des Sciences, & Médecin consultant du Roi, & Premier Médecin ordinaire de S. M. en survivance. *A Paris*, chez *d'Houry*, 2 v. in-12.

NOUVEAU Traité de navigation, contenant la théorie & la pratique du pilotage. Par M. *Bouguer*, de l'Académie

Royale des Sciences, &c. *A Paris*, chez Hippolyte-Louis *Guerin*, & Louis-François *Delatour*. 1753. *in*-4°.

ELEMENS de l'Architecture Navale, ou traité pratique de la construction des Vaisseaux. Par M. *Duhamel du Monceau*, de l'Académie Royale des Sciences & Inspecteur general de la Marine. *A Paris*, chez *Jombert* rue Dauphine. 1752. *in*-4°. 1 Volume.

ALMANACH Historique & Géographique de la Picardie pour l'année 1753, où l'on donne une idée generale de la situation, de la division, de l'Histoire, des rivieres, du terroir, des coutumes, de la Noblesse & du commerce de cette Province; avec les particularités les plus interéressantes sur les principales Villes qu'elle renferme, & la plus grande partie des noms des personnes qui y composent l'Etat Ecclésiastique, Militaire, Civil & Littéraire; particulierement de la ville d'Amiens: dédié à M. le Duc de Chaulnes. *A Amiens*, chez la veuve *Godard*.

Nous avons trouvé des choses fort singulieres dans cet Almanach. Nous avons été sur-tout agréablement surpris d'y voir qu'on distribue à Amiens, des prix aux

manufacturiers qui perfectionnent les étoffes qu'on y fabrique depuis long-tems, ou qui en imaginent de nouvelles. Il est à souhaiter que cet exemple soit suivi par Lyon, &c.

L'ESPRIT des Beaux Arts. *A Paris*, chez *Bauche* fils, Quai des Augustins, 1753. 2 vol. *in*-12.

Par l'esprit des Beaux-Arts, l'Auteur entend le développement des principes des expressions les plus vraies de la sensibilité; ce sont ses termes. Quoiqu'il soit remonté aux principes de la Peinture, de la Poësie, de la Danse, de la Sculpture, &c on s'apperçoit que la Musique l'a plus particulierement occupé.

ŒUVRES d'Architecture de M. de Boffrand, Architecte du Roi, Premier Ingénieur & Inspecteur général des Ponts & Chaussées du Royaume : contenant les principaux Bâtimens Civils, hydrauliques & méchaniques qu'il a fait exécuter en France & dans les Pays Etrangers ; tels que les Palais de Bouchefort, de Nancy, de Luneville, de la Malgrange, de Vurtzboug ; les Hôtels de Montmorenci, d'Argenson, de Craon ; les decorations intérieures de l'Hôtel de Soubise, le Portail

de la Mercy ; le Puits de Bicêtre ; les Ponts de Sens & Montreau, &c.

Ces Bâtimens se vendent séparément & en Volume, avec un Discours orné de vignettes & culs-de-lampe. *A Paris*, chez P. *Patte*, Graveur, rue S. André-des-Arcs, vis-à-vis la rue Mâcon. Le prix en volume est 30 liv. sur le Raisin, & 36 liv. sur le Jesus fin.

Cet Ouvrage contient 96 grandes planches d'Architecture & d'ornemens, dont la plupart sont gravées par Messieurs Blondel & Babel.

RECUEIL des actes, titres & mémoires concernant les affaires du Clergé de France, augmenté d'un grand nombre de piéces & d'observations sur la discipline présente de l'Eglise ; & mis en nouvel ordre suivant la Délibération de l'Assemblée générale du Clergé, du 29 Août 1705 : *in-folio*, tome douziéme. Dans lequel on traite 1°. Des Collateurs & des Patrons particuliers des titres Ecclésiastiques. Des Droits utiles & honorifiques des Patrons & Fondateurs ; de leurs Charges & Devoirs, &c. 2°. Des qualités requises pour être pourvû des titres Ecclésiastiques, suivant les saints Decrets, & les Ordonnances du Royaume. 3°. Des provisions des

titres Ecclésiastiques, obtenues soit du Pape ou de ses Légats, soit des Collateurs ordinaires. 4°. Des Elections & Bénéfices électifs. 5°. Des Regles & Formalités requises, en ce qui regarde l'éxécution des titres Ecclésiastiques. 6°. Des Procédures, & instruction des Procès, sur le Possessoire des Bénéfices. *A Paris*, chez Guillaume *Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France.

Le même Libraire continue de vendre l'Abregé des Mémoires du Clergé, *in-folio*, qui fait la table raisonnée des douze Volumes qui forment actuellement les Mémoires du Clergé.

THEORIE & Pratique du commerce & de la Marine, traduction libre sur l'Espagnol de Dom Geronimo *de Ustariz*, sur la seconde édition de ce Livre à Madrid en 1742, vol. *in-4°*. *A Paris* chez la veuve *Etienne* & fils. 1753.

C'est, à ce que nous croyons, le seul Livre où l'on puisse apprendre le commerce que fait l'Espagne, & celui qu'elle peut faire. Le Traducteur, qui à en juger par le peu de notes dont il a accompagné le texte, a des connoissances exactes & étendues, auroit rendu un service considérable à l'Europe, s'il avoit donné en forme

de supplément, ce que le Grand Ministre qui gouverne l'Espagne a fait d'utile pour son Pays.

La pratique universelle, pour la renovation des Terriers, & des Droits Seigneuriaux; contenant les questions les plus importantes sur cette matiere, & leurs décisions, tant pour les pays coutumiers que ceux régis par le droit écrit. Ouvrage utile à tous les Seigneurs, tant Laïcs qu'Ecclésiastiques; à leurs Intendans, Gens d'affaires, Receveurs & Regisseurs; de même qu'aux Notaires & Commissaires de Terriers & autres Officiers. Dans lequel on trouvera tout ce qu'il est nécessaire de sçavoir, concernant les bois, paturages & pacages; pour les Officiers des Maîtrises des Eaux & Forêts; ceux des Domaines du Roi, & des Seigneurs Laïcs & Ecclésiastiques; ce qui doit être pratiqué sur ces objets par les Apanagistes, Engagistes, Douairiers, Usu-fruitiers, Bénéficiers, Commandeurs de Malthe, Communautés Ecclésiastiques & Laïques, & tous gens de main-morte, Seigneurs Laïcs & particuliers; le tout accompagné de modeles & style de Procès-Verbaux, de délits, Saisies & Reconnoissances de Terriers. Par M. Edme *de la Poix de Freminville*, Bailly

des Ville & Marquisat de la Palisse, Commissaire aux Droits Seigneuriaux. Tome troisiéme. Le prix est de neuf livres relié. *A Paris*, chez *Gissey*, rue de la vieille Boucleric, à l'Arbre de Jessé. 1753.

Les deux premiers volumes de cet Ouvrage ont eu un grand succès. Celui que nous annonçons est digne du sort de ceux qui l'ont précédé. Nous y avons trouvé beaucoup de clarté & de méthode. Ceux qui ont droit de prononcer sur le mérite d'un Ouvrage de cette nature, sont contens de l'exactitude & de la profondeur des recherches.

Le retour de S. Cloud, par mer & par terre. Seconde édition, augmentée des annales & antiquités de S. Cloud. *A la Haye*, & se trouve *à Paris*, chez *Duchesne*. 1753.

C'est une plaisanterie assez gaye, qui est suivie des annales & antiquités de S. Cloud. Ce dernier morceau est sérieux, exact & plein de recherches.

Abassaï, Histoire Orientale. *A Paris*, chez *Bauche* fils, Quai des Augustins. 1753. *in*-12. 2 vol.

Il nous paroît que le Public a trouvé dans ce Roman de l'esprit, de la chaleur,

plusieurs situations neuves, & des réflexions fines, mais trop fréquentes.

Lettre à M. Fr.***. sur la Tragédie de Picaris, représentées par les Comédiens ordinaires du Roi, le 2 Janvier 1753. *A Paris*, chez la veuve *Caillau*, rue S. Jacques. Brochure de 24 pages.

Roman Oriental. *A Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, 1753. *in* 12. v. 2.

Cette nouveauté ne mérite pas d'être confondue avec la plûpart des frivolités de ce genre. La quantité de faits, la rapidité des avantures, quelques caràcteres, un stile assez soutenu, & quelquefois des traits de plaisanterie qui naissent du sujet, en rendent la lecture amusante.

L'isle de France, ou la Colonie de Venus, précédée d'une Epitre à M.***. servant de Préface. *A Amsterdam*, & se trouve *à Paris*, chez *Duchesne*.

C'est un petit Roman allégorique dans lequel on peint nos femmes avec d'assez vives couleurs. Quelques négligences, un assez grand nombre d'obscurités, & un stile qui manque quelquefois d'éxactitude n'empêchent pas un Lecteur attentif de sentir les traits vifs, élégans & légers qui

sont semés dans la Brochure que nous annonçons. C'est la production d'un jeune homme de dix huit à vingt ans, qui a de la chaleur & de la Poësie.

Œuvres de Theâtre de M. ***, *A Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, 1753. *in*-12. vol. 1. Les Comédies qui forment cet agréable Recueil, sont les Mariages assortis, la Coquette fixée, le Reveil de Thalie, l'Ecole du monde, le Retour de l'Ombre de Moliere. Nous en rendrons compte le mois prochain.

Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique;

Où l'on traite de l'origine, du progrès de ces deux Sciences, & des Arts qui en dépendent, & des diverses révolutions qui leur sont arrivées jusques à notre tems avec l'exposition de leurs principes & l'analyse des sentimens des plus célébres Auteurs sur chaque matiere. *Par M. Saverien de la Société Royale de Lyon. A Paris*, chez *Rollin*, & *Jombert*, &c.

Eclipse. Cet article est fort curieux & très-instructif. Après la définition du terme, M. Saverien distingue les Eclipses du Soleil, de la Lune, & des Satellites, ce qui lui fournit trois articles particuliers.

Chacun de ces articles est traité sur le même ton, c'est-à-dire, que l'Auteur rend raison dans les uns & les autres, de la cause des Eclipses & du tems auquel elles doivent arriver. Il enseigne aussi la maniere de les observer, de les dessiner, & de calculer; & tout cela par le secours des figures, où l'on voit peints des Astronomes occupés à ces travaux. Sur le calcul, M. Saverien a reconnu que celui de M. de la Hire, dont presque tous les Astronomes font usage, n'est pas cependant tout-à-fait exact. *Le tems apparent de la plus grande obscurité n'est pas encore déterminé,* dit-il, *selon toute la rigueur Géométrique; & pour y avoir égard, il faudroit résoudre les nouveaux triangles de la figure de M. de la Hire, décrire une nouvelle orbite; en un mot reprendre tous les calculs*, &c. On lit encore avec plaisir le dénombrement des plus belles Eclipses; la maniere de faire des Eclipses artificielles; l'histoire du calcul des Eclipses, celle de l'Eclipse de Lune, &c. Nous ne suivrons point l'Auteur dans tout ce travail astronomique, trop sçavant pour la plupart de nos Lecteurs. Mais on sera bien aise de sçavoir l'Histoire générale d'un Phénomene qui frappe tout le monde. Nous emprunterons pour cela les propres termes de M. Saverien. C'est à la par-

315. tome 1. §. 1. que nous prenons.

» On ne trouve point dans l'histoire » d'*Eclipse* de Soleil plus ancienne que » celle qui arriva du tems du siége de » Troye, & suivant toutes les apparen» ces, au commencement de ce siége. *Phi*» *lostrate* marque, par rapport à cette » *Eclipse*, que ce fut alors que *Palamede* exposa aux Grecs la qualité des *Eclipses*, pour la premiere fois, d'où *Marsham* conclud, que Troye a été prise l'an 3505. de la periode Julienne, c'est-à-dire, 1209 ans avant Jesus-Christ, (*Canon. Chronolog. pag.* 330.)

» Suivant ce calcul, c'est à *Palamede* » que nous devons la connoissance des » *Eclipses*. Ce sentiment n'est pas général; » presque tous les Historiens en font hon» neur à *Thales* de Milet. Cependant, selon *Pline*, (l. II.) *Thales* vivoit l'an de » la 48e Olimpiade; & l'*Eclipse* que cet » Auteur prédit, arriva l'an CLXX. de la » fondation de Rome; car ce Philosophe » prédit une *Eclipse*, & c'est une remarque » qui mérite attention & qui conclud en » faveur de *Palamede*. *Eudeme* ou *Clément* » soutient que ce fut à la 50e Olympiade » que cette *Eclipse* parut. Et *Calvisius*, » guidé par *Herodote*, la rapporte à la 45e » olympiade, c'est-à-dire 607 ans avant

» Jesus-Christ, tems, où, selon *Pline*, » *Thales* ne l'avoit pas prédite. Le P. *Souciet*, qui suit le sentiment du P. *Petau*, » veut, qu'elle soit arrivée la 597e année » avant *Jesus-Christ*, le 9 Juillet à 6 heures » du matin. Quoiqu'il en soit, il est certain que cette *Eclipse* prédite est celle » qu'on vit lors de la guerre entre le Roi » de Lydie *Alyattes* & *Tyaxares* ou *Assuerus*, Roi des Medes. Cette *Eclipse* est re» commandable par trois endroits. Et d'a» bord parce que c'est la premiere qui a » été prédite. En second lieu, parce que » c'est *Thales*, qui a osé faire cette prédic» tion avant aucun Astronome, & avec » succès; & enfin, par l'événement que » causa cette *Eclipse*. Lorsqu'elle arriva, » les armées des deux Rois, dont je viens » de parler, étoient aux prises, & telle» ment en action, qu'elles étoient entre» mêlées. Comme l'*Eclipse* fut totale, une » nuit obscure succéda à la clarté du jour. » Les combattans furent obligés de cesser; » & cet accident fit tant d'impression, que » les deux Rois, obligés de faire cesser le » combat, le regarderent comme un avis » du Ciel, pour faire la paix. Cette paix » fut ensuite confirmée par le mariage de » *Darius* le Mede, fils d'*Assuerus* (qui a » été aussi nommé *Astyages*), avec *Ariane*

» fille du Roi de Lydie. Ce nom de *Da-*
» *rius* me rappelle un témoignage de *Sui-*
» *das*, sur le tems où *Thales* prédit cette
» *Eclipse* : c'est si on l'en croit, sous *Darius*
» même. Il faut voir, pour mieux s'éclair-
» cir sur tout cela, les recherches de M.
» *Mayer*, dont *Théophile Bayer* fait men-
» tion dans le *Comment.* acad. *Petrop. tom.*
» III.

» *Pline* dit dans son *Histoire naturelle*, l.
» II. que le premier Romain qui prit garde
» aux *Eclipses* de Soleil & de Lune, & qui
» en rendit compte au peuple de sa Na-
» tion, fut *Sulpicius Gallus*, élevé à la di-
» gnité consulaire avec *Marcus Marcellus*.
» Il déclara aux Soldats de *Paulus Emilius*,
» qui étoit en guerre avec le Roi *Perseus*,
» le jour de l'*Eclipse*, qui devoit être celui
» du combat. Cette déclaration fut faite
» par ordre de *Paulus Emilius* pour rassurer
» ses Soldats, qui auroient été effrayés de
» cet accident. Car dans ces tems reculés,
» où l'esprit de l'homme étoit plus petit
» que le cœur, les *Eclipses* causoient de
» grandes fraïeurs Les uns pensoient qu'el-
» les nuisoient aux astres, & qu'à la lon-
» gue elles les feroient périr. On n'est pas
» étonné que le peuple eût de pareilles
» craintes. Rarement il pense de lui-mê-
» me, & un préjugé introduit par un im-
» bécile

» bécile fait souvent sa loi. Mais il y a lieu » d'être surpris que les célébres Poëtes » *Stesicore* & *Pindare* ajoutassent foi à ces » extravagances. Cela nous fait bien voir » que tel, (comme le dit l'Abbé *Desfontai-* » *nes*, dans quelque endroit dans ses *Juge-* » *mens*, &c.), est un aigle dans un genre, » qui n'est qu'un canard ou un oye dans » un autre.

» Peut-être que les opinions des hom- » mes qui faisoient une étude particuliere » des astres, donnoient lieu à ces égare- » mens, si l'on en croit *Plutarque*, (*l. II.* » *des opinions des Philosophes*, ch. 24.) » *Anaximandre* croyoit qu'il y avoit une » *Eclipse*, lorsque la bouche ou l'ouver- » ture, par laquelle le Soleil exhale sa » chaleur venoit à se fermer. *Heraclide* » vouloit que la figure du Soleil fût celle » d'un batteau, & que cet astre fût éclipsé » lorsque le batteau faisoit capot, & ne » présentoit à la terre que sa partie concave. » Plus simplement que tout cela *Zenopha-* » *nes* pensoit que le Soleil s'éclipsoit parce » qu'il perdoit sa clarté. Et enfin *Aristar-* » *que*, qui plaçoit le Soleil entre les étoil- » les fixes, soutenoit que la terre tournoit » autour du Soleil, & qu'elle l'obscurcis- » soit par son ombre lors des *Eclipses*.

» Toutes ces idées accréditoient les su-

» deur diminue environ 1 pouce $\frac{1}{2}$, plus
» ou moins ; si dans, l'*Eclipse* précéden-
» te la latitude est croissante ; *& vice*
» *versâ*.

» Cette période est d'une grande utilité
» dans la Chronologie ; & j'ai déja fait
» pressentir que c'étoit un des principaux
» mérites de l'ouvrage de M. *Struicks*. Car
» pour rechercher une *Eclipse* qui est ar-
» rivée dans des tems reculés, on est d'abord
» en état d'en indiquer le jour & même
» l'heure. Il est aussi aisé de sçavoir quand il
» arrivera une *Eclipse*. Et voilà desormais le
» calcul des *Eclipses* réduit à une ou deux ré-
» gles d'Arithmétique. Rendons cet avan-
» tage sensible. Pour connoître les *Eclipses*
» passées, je supposequ'il est arrivé en 418
» le 10 Juillet, une grande *Eclipse* de Soleil,
» (supposition véritable.) Si l'on ôte 418
» de 521, on sera certain que la même
» *Eclipse* a paru en 403. En retournant la
» régle, on sçaura en quel tems arrivera
» une *Eclipse*.

» M. *Struicks* soutient la découverte de
» cette période par une liste d'*Eclipses* de
» Soleil & de Lune observées en Europe,
» qui ont été vues 521 ans avant au mê-
» me jour & dans la même partie de la
» terre. Le même Auteur prétend qu'en se
» servant des *Eclipses* de Soleil, on peut

» découvrir celles de la Lune, qui arrivent
» le même jour par le moyen d'une période
» de 720 ans. Il ajoûte qu'on peut décou-
» vrir de la même maniere les *Eclipses* de
» Soleil par les *Eclipses* de Lune, en ayant
» égard à la latitude de cette planette,
» sans s'expliquer davantage. Sur la com-
» paraison de ces *Eclipses*, M. *Halley* pen-
» se qu'en comparant les *Eclipses* de Lune
» de *Babilon*, celles d'*Albategnius*, & cel-
» les d'aujourd'hui ; on peut conclure
» qu'elles commencent actuellement à aller
» plus vîte qu'autrefois. Cela mérite atten-
» tion. (*Struicks Introd. à la Géogr. univ.*)

LETTRE

Ecrite à l'Auteur du Mercure.

J'AI vu, Monsieur, avec plaisir dans un des Mercures précédens, le résultat du calcul de M. Pingré, de l'Académie de Rouen, fait sur les Tables de M. Hallei, qui donne la sortie de Mercure 5 heures plus tard qu'il n'est annoncé ici dans nos Ephemerides. Ce calcul fondé sur les meilleures tables que je connoisse, nous fait espérer de voir ici plus long-tems la Planette de Mercure sur le Soleil, puisqu'au lever de cet astre, sçavoir à 4^{h} 37^{m} du matin, Mercure ne sera pas encore au mi-

lieu de sa course, c'est-à-dire, de la traversée qu'il doit parcourir durant l'espace de près de 8 heures sur le disque du Soleil.

Cela vient d'être confirmé ces jours-ci par un écrit public, qui se vend chez *David*, Quai des Augustins, & qui a pour titre *Avertissement aux Astronomes*, &c. de sorte que la chose examinée par diférens côtés, paroît bien décisive & il n'est pas douteux actuellement que la sortie de Mercure du disque du Soleil, ne soit pas apperçue vers 10^{h} trois quarts; au lieu qu'elle étoit annoncée vers 6^{h} du matin dans les Ephemerides.

Mais à l'occasion de cet Avertissement qu'on vient de publier, il est nécessaire de répondre à une assertion qui se trouve dans le texte de l'Auteur, & qui paroît un peu précipitée.

Il est dit page 22 que l'on a un exemple fort remarquable & *incontestable* de la variation des diamétres apparens des corps célestes à l'approche les uns des autres &c. Or la question se réduit, Monsieur, à celle-ci; sçavoir si dans les Eclipses du *Soleil* des années 1715, & 1724, vues à Londres & à Paris, le disque de la Lune étant tout entier sur le disque du Soleil, ce corps lumineux a du paroître s'enfler de la centiéme partie de son diametre, c'est-à-dire d'environ 20 secondes.

Il me semble, Monsieur, après avoir lu tout ce qui a été publié jusqu'ici avec la plus grande attention, qu'on n'a jamais rien apperçu de sensible dans ces circonstances où l'on étoit occupé assurément à bien vérifier le fait, à cause qu'il pouvoit être de la plus grande importance pour connoître la densité de l'Atmosphere de la Lune. C'est pourquoi puisqu'on n'y a rien remarqué, je ne vois pas ce que pourroit signifier une expérience faite à la hâte dans une chambre obscure à Berlin en 1748, où sans regarder directement le Soleil, on se contentoit d'en recevoir une image sur un papier blanc, sans que tout l'équipage fût seulement bien affermi, ni qu'on eût préparé aucune machine qui l'entrainât d'un mouvement commun au mouvement diurne du Soleil, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest. D'ailleurs cette pratique est assez grossiere, à cause qu'il y a beaucoup de couleurs vers les bords de l'image, & si quelques Mathématiciens s'en servent encore en Allemagne, je puis dire sans exagérer que les Astronomes du premier ordre l'ont abandonnée, il y a bien près de cent ans, sçavoir depuis que M. Hugghens a publié son *Sistema saturnium*.

Ainsi le mot d'*incontestable*, soit qu'il ait été inséré dans le texte à dessein ou

qu'il ait échappé par hazard à l'Auteur de l'ouvrage que j'ai cité ; ce mot, dis-je, se réduit au moins à celui qui lui est opposé, & ce ne sera pas, Monsieur, dans le tems du passage prochain de Mercure, qu'on sera à portée de remuer cette question, mais plutôt au mois d'Octobre prochain, si l'on observe l'Eclipse annulaire de Soleil aux Côtes d'Espagne & du Portugal. Quant à moi je la regarde déja comme décidée, ayant assez de faits autentiques pour me convaincre que le disque du Soleil ne s'enfle pas à l'approche de la Lune. Mais je ne conseillerois pas à ceux qui voudront vérifier le Fait au mois d'Octobre prochain d'y employer de médiocres instrumens ; car on ne doit épargner ni soins ni dépenses pour attaquer une question, lorsqu'on entreprend de la décider ; à quoi l'héliométre de M. Bouguer exécuté par nos plus habiles Artistes pourroit sans doute être fort utile, si quelque Mathématicien François se proposoit de vérifier la chose. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. l'Abbé de Brancas à M. de l'Isle, sur son Avertissement, au sujet du passage de Mercure devant le Soleil.

J'Ai lû, Monsieur, avec empressement votre nouvel Avertissement, & j'ai été bien satisfait de l'étendue & de l'importance de vos recherches. N'ayant pas représenté le mouvement apparent du Soleil & de Mercure, comme celui de Mars en son opposition du 14 Septembre 1751, dont vous avez donné la représentation au Journal de Trevoux d'Août 1751; ma Carte du plan de l'Univers pour 1753 & 1754, que vous voudrez bien agréer, peut y suppléer : je me flatte qu'elle désigne même leur mouvement réel, qui ne differe presque point de l'apparent, qu'il est impossible d'expliquer que par sa réalité dans un extrême détail, d'après les indications de la connoissance des tems, & des Ephemérides de M. de la Caille ou de M. Zanoti. En le représentant à l'exemple des fameux Kepler & Cassini, il suffit de suppléer les trois mouvemens combinés de la terre en rotation, en progression & regression, que leurs Cartes sous-en-

tendent, afin que les miennes absolument analogues, en présentant pareillement le vrai plan de l'Univers pour les années désignées, soient une réfutation des systêmes du monde & de Physique (où l'application détaillée de ces indications est absolument impossible) sans recours aux difficultés insolubles, par les fictions dont ils sont un tissu.

Ayant d'ailleurs démontré la rotation de la terre, la révolution annuelle du Soleil, la réalité de l'apparente des Planettes, & la limitation de la distance des étoiles, par des observations & réflexions neuves, je pense que ces systêmes doivent céder à ce plan de l'Univers, autant que les anciennes Mapemondes aux modernes, & surtout à la vôtre, ou bien autant qu'une Pendule qui n'indique que les jours ou les heures au plus, à une Pendule qui marque le tems vrai & moyen, les minutes & les secondes : à quoi serviroit l'éguille sans le cadran? Ces systêmes étant, pour ainsi dire, cette éguille isolée, n'ont pû conduire à la découverte des équations astronomiques : elle semble réservée à ce Plan qui doit aider aux observations mêmes, de s'éclaircir par leurs circonstances & leurs combinaisons, & par la cause décelée des apparences : ne puis-je en

parler ainsi d'après l'évidence & l'expérience, sans blesser la modestie qui me convient ? L'ayant dressé avec la méthode géographique, en systématisant & continuant les Cartes figuratives du cours apparent du Soleil & des Planettes pour le soutenir réel, & en appliquant à ces éphémerides en figures, des restaurateurs de l'Astronomie, le mouvement progressif & regressif de la terre, qu'il n'y avoient pas fait connoître : ce plan présente ainsi sa preuve multipliée, autant que l'application détaillée des éphemerides en nombre, à qui daigne l'examiner avec son explication physique : mais il est trop décisif contre les anciens systêmes.

Puisque vous annoncez p. 21 & 22 de votre Avertissement, que plusieurs accidens peuvent introduire des inégalités dans les résultats des méthodes géométriques & astronomiques, en observant le prochain passage de Mercure, permettez-moi de vous insinuer que le cours apparent du Soleil & de Mercure représenté par ma Carte, étant réel, doit introduire plusieurs causes d'inégalités apparentes, que le calcul n'a pû vous faire prévoir : daignez, pour l'intérêt de l'Astronomie & de ses progrès, examiner quelles differences & équations doit amener dans les

résultats des calculs, ce cours prévû, calculé & représenté sur ma Carte, d'après les Ephemérides en chifres, étant réel ou optique, afin que l'observation que vous ferez, & qu'à votre exhortation feront vos correspondans, décide en même tems entre les systêmes du monde & ce plan de l'arrangement mobile & variable des Astres, qui ont un cours sensible à l'égard de ceux qui paroissent fixes : j'en aurois pû joindre la représentation, en faisant du fond de ma Carte un planisphere, de même que rendre ce plan géométrique dans les proportions, comme ma Carte précédente pour le cours de Mars, de Venus, de Mercure & du Soleil, durant 1751. & 1752. Quelques réflexions pourront vous disposer à l'examen que je vous exhorte de faire.

Quel disparat si Mercure à son prochain passage, n'est retrograde depuis le 26 Avril jusques au 21 Mai, dans un arc graduel de 10 degrés environ, qu'en apparence, comme il faut le soutenir dans les trois systêmes, sans pouvoir le prouver ? ou s'il est réellement aussi retrograde dans une courbe feuillée, que le cours annuel du Soleil est réel, dans un orbe circulaire & invariable, comme je le prouve par trop d'argumens insolubles ? si durant

la même observation Mercure s'éloignera de Venus & s'approchera de Mars, si Saturne retrogradera à 5° 48′ du Capricorne dans une courbe analogue, si Venus dans une pareille commencera sa retrogradation le 20 Mai; si les autres Planettes seront dans les configurations & les distances réciproques qui sont désignées, & dans l'aspect avec diverses étoiles annoncées par les Ephemérides.

La paralaxe du Soleil ne doit pas seule influer, comme une autre cause que je vais déceler, sur des inégalités que votre Mapemonde indique pour les divers lieux, d'où ce passage de Mercure pourra être observé: sans discuter pour les suivans en 1756, 1769, 1776, 1782, 1786, 1789, 1799, &c. Si les nœuds de son orbe ont un mouvement propre, & de plus optique, qui soit relatif au changement de position de la terre, par une suite de sa progression & regression, & à la variation par ce double principe contingente dans l'étendue inégale des douze signes de l'écliptique, du moins par la même raison que le Soleil & toute Planette revient au Méridien, plus ou moins de minutes après les mêmes étoiles, selon que sa distance géocentrique varie (dont s'infere l'instatancité de la lumiere.) Mer-

cure doit paroître entrer ou sortir quelques secondes, plus ou moins tôt ou tard, en chacun de ces passages, si sa distance & celle du Soleil à la terre est plus grande ou plus petite, par la même raison ultérieure que leur diamétre apparent doit paroître un peu inégal en ce cas, ainsi que selon la diversite des télescopes, & l'effet differentiel des refractions & de la paralàxe; car le cours du Soleil doit même faire varier les phases, ainsi que la direction & l'étendue de la radiation & de l'ombre de Mercure, & de tout Astre majeur ou subalterne; autrement que si le Soleil étant fixe, la variation n'arriveroit que par leur seule révolution propre dans des orbes occultes & indéterminés, fort differens des apparens & représentés.

Une autre cause d'inégalité qui ne mérite pas moins mention & attention, c'est la diversité d'élevation paracentrique: c'est ainsi que je caractérise la difference, dont tout observatoire s'éleve ou s'abbaisse le plus par la seule rotation de la terre à l'égard du plan de l'écliptique, ou du lieu actuel du Soleil, de la Lune, de Mercure, ou d'une des autres Planettes, ou même de diverses étoiles.

Cette élévation paracentrique, qui peut être sous divisée en paramétrique &

périmétrique, désigne la difference dont le bas ou le haut d'une tour, d'une coline, ou d'une montagne s'éleve ou s'abbaisse, indépendamment de sa latitude, par la seule rotation de la terre, à l'égard d'un Astre ou du plan de son orbe, si cette difference d'élevation perimetrique peut avoir quelques influences sur les inégalités des observations astronomiques; quoiqu'elle soit regardée comme indifferente, fût-elle d'un quart de lieuë, d'une demie lieuë, ou d'une lieuë même, du moins on ne doit pas regarder comme telle, la difference d'élevation parametrique, qui est celle par laquelle un arc de divers paralelles boreaux ou austraux, varie plus d'exhaussement & d'abaissement, à l'égard de divers Astres mobiles ou fixes, qu'un arc de l'équinoxial ou d'un tropique, ou d'un autre paralelle d'une des zônes temperées ou glaciales.

Pour bien concevoir cette difference d'élevation parametrique & perimetrique, & de la paracentrique composée de l'une & l'autre, qui fait supposer une mutation dans l'arc de la terre, & une équation au centre du Soleil, il faut incliner un globle terrestre, sur le cercle de l'horison rationel qui figurera mieux le plan de l'écliptique de l'angle dont est son

obliquité avec l'équateur ; faisant ensuite tourner ce globe d'Occident en Orient pour figurer la rotation de la terre ascendante d'un côté, & descendante de l'autre, on connoîtra par la seule inspection de quelle quantité graduelle à l'égard du plan de l'orbe solaire, est l'exhaussement ou l'abaissement de tout observatoire imaginé sur le globe terraquée, suivant sa latitude, & la hauteur de son sol encore plus que de son édifice.

L'élevation perimetrique est inégale en presque toute contrée, mais toujours égale en toute plage de mer entre les polaires, si le niveau marin forme un cilindroide, quoiqu'il soit variable périodiquement de six en six heures, de quelques pieds, par le flux & reflux, selon que le sinus de la convexité de ce niveau dans le milieu de l'Ocean en augmente ou diminue, comme si l'eau & l'air imminens passoient sous la presse de l'éther ambiant, qui comprime en plus avec graduation, depuis les confins de ces segmens ombragés ou illuminés jusqu'à leur milieu, & en moins depuis ce milieu jusqu'à ces confins, & inégalement chaque fois, selon le degré d'électrisation ou de desélectrisation, toujours relatif aux phases de la Lune, plus qu'à sa variable distance.

L'élevation paracentrique de tout observatoire, doit être fort differente en degrés, minutes & secondes, & en leur valeur, à proportion que leur dimension est plus ample dans un plus grand cercle: quelle disparité dans cette élevation, si le demi-diamétre de la terre au paralelle de Paris, n'est que de 920 grandes lieuës, ou de 987 moyennes, au lieu de 1432 & demie lieuës, comme je l'ai établi dans mes Ephemerides de 1751 & 1752. Si les Méridiens seuls peuvent avoir un diamétre de 2865 lieuës, à l'exclusion des paralleles, & même des tropiques & de l'équinoxial; si la paralaxe du Soleil & de tout Astre sans la diversité des distances doit paroître inégale, selon la direction des Méridiens, ou des paralleles, & selon la hauteur du niveau des mers, ou des continens montagneux.

Cette diversité d'élevation paracentrique *, est une de mes preuves de la rotation de la terre, qui est additionnelle à celle qui résulte du défaut de variation de latitude dans les Astres fixes, qui devroient passer en vingt-quatre heures avec les mobiles, par le plan de l'écliptique comme des Méridens, au cas que l'ap-

* Explication du flux & reflux, p. 441. *in*-4°. chez Jombert.

parence de leur révolution diurne & commune provînt de sa réalité, & non d'une rotation réelle de la terre en sens contraire.

La cause d'une inégalité dans la médiation du Soleil, confirmée par le retour plus ou moins hâtif de la Lune, de Mercure, & de Venus, & de Mars, & de Jupiter, & de Saturne, & de leurs Satellites au Méridien, suivant l'inégalité de distance & latitude, & par la variation comparée de l'intervalle de leur médiation & de celle du Soleil, ou d'une étoile, peut être encore mieux vérifiée, quand l'une des planches inférieures passe par son nœud ascendant ou descendant, & à plus forte raison devant le disque du Soleil. La variété de latitude par le mouvement propre de Mercure vers son nœud descendant, comme au 6 Mai prochain, ou ascendant comme en 1756, n'est pas moins une cause d'inégalité dans son observation, que la défiance de le voir passer sur le Soleil, par la demie rotation ascendante ou descendante de la terre : ces causes fort délicates d'inégalités méritent d'être exposées par un Astronome de votre sagacité, qui aspire & exhorte à l'extrême justesse & précision, & qui probablement ne voudra pas les dissimuler, afin de ne pas nuire à l'hypothèse de Copernic.

Si l'on n'y a pas égard, concluons que tous les calculs sur la durée & les phenoménes du passage prochain de Mercure, pourroient & devroient être défectueux : car si conformément à mon Plan de l'Univers & aux Ephemerides, le cours du Soleil paroîtra direct, & celui de Mercure retrograde ; si l'apparent de l'un & l'autre Astre est réel, ce passage doit être, & paroître plus prompt, à proportion que leur vitesse sans varier, est en direction contraire. J'évite d'expliquer comment la révolution Copernicienne de la terre seroit propre le 6 Mai prochain, à faire voir Mercure retrogradant devant le disque du Soleil, à peu près au quinziéme degré du signe du Taureau & de la constellation du Belier, & tous les autres Astres mobiles dans les positions & configurations indiquées d'avance sur ma Carte pour ce jour précieux aux Astronomes, comme pour les suivans, jusques au 31 Décembre 1754, & pour les précédens, depuis le premier Janvier 1753 : quelle plus excellente & plus féconde preuve de la fausseté des anciens systêmes du monde & de Physique, que la réalité de ce cours apparent aussi prouvée que son apparence ? N'est-il pas convenable de chercher plutôt les causes des apparences, des inégali-

tés & des équations, d'après une théorie du Ciel & de la terre, fondée sur le détail des observations constatées & systématisées, que d'après des systêmes aussi bornés, censurables & fictices, que ceux de Copernic, de Ticho & de Ptolomée.

Ces réflexions sont répandues dans mes divers ouvrages : mais j'ai crû devoir vous les exposer, afin de vous engager, & par vous & vos correspondans, à y avoir égard pour la perfection de l'Astronomie, de la Cosmographie & de la Physique : j'ai encore un motif en aspirant à procurer cette perfection, motif fort convenable à mon état, c'est d'assurer l'autorité des textes sacrés qui m'ont servi d'éclaircissement : mon but a été & sera toujours d'établir par la vraie & saine Physique, que j'oppose à celle dont l'incrédulité s'appuyoit, que Moyse & les autres Auteurs des Livres Canoniques, ont dû être inspirés pour se servir de ces expressions; que l'Esprit saint, en ne voulant qu'instruire sur la morale, sur la Religion, & sur l'Histoire du Peuple de Dieu, n'a pas prétendu favoriser l'erreur en tout autre genre de science; que si la cause Physique des choses qui s'opposerent sous le Soleil, n'a point été trouvée par les disputes & les recherches des Philosophes, c'est faute

d'avoir assez profité des expériences & de ces textes respectifs, qui même ont été contredits & méprisés, étant mal interprètés par zéle pour de fausses hypothéses. Soyez persuadé des sentimens avec lesquels je suis, &c.

A Bercy, ce premier Mars, 1753.

LE 29 Janvier, l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux, fit sa rentrée publique dans la Salle des PP. Recollets de cette Ville. M. de Lamontaigne, Conseiller au Parlement, & Directeur de l'Académie, ouvrit la Séance par un discours sur l'émulation.

M. L'Abbé Garat, Professeur de Philosophie au Collége de Guyenne, lut ensuite une Dissertation sur la cause des tremblemens de terre, dans laquelle il combattit le systême adopté par M. Halles.

Cette lecture fut suivie de celle que fit M. Castel, Docteur en Médecine & Bibliothécaire de l'Académie, d'un Mémoire envoyé à cette Compagnie par M. Romas, Lieutenant Assesseur du Sénéchal de Nérac, l'un de ses Correspondans. M. Romas rendoit compte dans ce Mémoire

de plusieurs expériences d'électricité qu'il a faites sur deux malades paralytiques.

M. de Secondat, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, termina la Séance par l'éloge de M. l'Abbé Bellet, Chanoine du Chapitre de Cadillac, & l'un des Académiciens associés, mort depuis peu.

Cette Académie avoit adjugé le prix en 1751, à une Dissertation sur la nature & la formation de la grêle, qui avoit pour devise : *Utque fetunt imbres gelidis concrescere ventis, &c.* L'Auteur de cette Piéce avoit négligé de se faire connoître jusqu'à présent.

L'Académie déclara à sa rentrée que c'étoit le R. P. Blaise Monestier, Jesuite, Professeur de Philosophie au Collége de Tournon, en Vivarez.

SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à Pau, pour deux prix qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1754.

L'Académie ayant jugé à propos de réserver le prix de la Poësie, en donnera deux en 1754, l'un à une Piéce d'Eloquence qui n'excédera pas une demie heure de lecture, dont le sujet sera : *Si la*

multiplicité des Ouvrages en tout genre est plus utile que nuisible aux progrès des Sciences & des Belles-Lettres,

Et l'autre à une Ode, ou à un Poëme de soixante vers au moins, ou de cent au plus, dont le sujet sera : *l'Eloge de la sincerité.*

Les ouvrages seront adressés à M. l'Abbé de Sorberio, Secretaire de l'Académie ; on n'en recevra aucun après le mois de Novembre, & s'ils ne sont affranchis du port.

Chaque Auteur mettra à la fin de son ouvrage, une Devise ou Sentence, il la repetera au-dessus d'un billet cacheté, dans lequel il écrira son nom & son adresse.

On avertit que l'Académie n'accorde point le prix aux Auteurs qui négligent d'inserer leur nom dans le billet cacheté ; ou qui y mettent des noms supposés, non plus qu'à ceux qui affectent de se faire connoître avant la décision, ou en faveur de qui on brigue les suffrages.

M. David, Associé de l'Académie Royale de Nîmes, est l'Auteur du Discours qui a remporté le prix en 1753.

PLAN d'un nouvel Ouvrage Périodique de Littérature ; intitulé le Mercure Danois.

LE titre de l'ouvrage qu'on annonce dans cette feuille, fait assez entendre que l'idée en est prise du *Mercure de France*, qui paroît depuis long-tems avec succès.

Comme on s'y propose des vûes, à peu près semblables, la forme qu'on a dessein de lui donner sera aussi à peu près la même ; c'est-à-dire, que les matieres en seront rangées sous quatre chefs principaux, qui formeront constamment quatre articles dans chaque volume.

Le premier sera d'abord composé de quelques Piéces fugitives intéressantes, parmi lesquelles on n'insérera pas seulement celles qui seront encore peu connues à cause de leur rareté, ou de leur nouveauté, mais on en donnera aussi qui n'auront point encore été publiées. A l'égard du choix des sujets de ces Piéces, on ne se prescrira aucune branche de Science, ou de Littérature en particulier, la variété du goût des Lecteurs, ne permettant d'exclure d'un ouvrage fait pour tout le monde, que ce qui ne peut plaire à personne.

Le

Le second article sera uniquement destiné à faire connoître l'état actuel des Sciences, des Lettres & des Arts. On y trouvera rassemblées les nouvelles Littéraires des principaux Pays de l'Europe, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande, d'Italie, de Suéde, &c. Mais on ne se bornera point toujours à annoncer au Public les Livres qui paroîtront dans ces divers Pays, on en donnera souvent une idée plus exacte, & l'on tâchera de mettre le Lecteur à portée d'en juger, toutes les fois que ces Livres paroîtront dignes de son attention & de sa curiosité.

Le troisiéme article est proprement celui qui justifiera le titre de *Mercure Danois*, que l'on a choisi. Le Dannemak en sera l'objet : on s'appliquera à y rendre un fidéle compte de ce qui s'y passera de plus intéressant. Les productions de l'esprit, celles de l'Art, les differentes entreprises, les établissemens nouveaux, les Arrêts, & les Ordonnances remarquables, les Morts, Mariages, Naissances célébres, &c. en un mot, tout ce qui sera propre à relever au-dehors la gloire d'un Regne, si sûr d'être d'autant plus admiré, qu'il sera plus connu, trouvera place dans cet article, où l'on n'avancera rien, qu'on

n'ait eu soin de puiser dans les sources.

Enfin comme il est des personnes pour qui les nouvelles politiques ont un attrait particulier, & à qui un ouvrage périodique paroîtroit incomplet sans cela, on ajoutera aux articles précédens, les principales nouvelles des differens Pays de l'Europe.

Tel est en peu de mots le plan de l'ouvrage qu'on offre au Public. On se persuade que le Lecteur judicieux, éclairé ne desapprouvera pas qu'on s'en soit tenu à cette courte & simple exposition. Tout ce que peut dire un Auteur en annonçant son propre ouvrage pour en faire approuver le dessein, & lui assurer d'avance des suffrages nombreux, devient suspect avec raison, comme un jugement rendu dans sa propre cause. Ainsi satisfait d'instruire le Public de ses vûes, l'Editeur laisse entierement à son équité le soin de juger par lui même de l'espéce du succès qu'elles mériteront.

Cet ouvrage que l'Auteur a obtenu la permission de dédier au Roi, se débitera par forme de souscription, & il paroîtra un volume de médiocre grosseur chaque mois, le Lundi après le quinziéme.

Les personnes qui souhaiteront de souscrire payeront d'avance six rixadalers, ar-

gent de Dannemark, pour le prix de l'année entiere, & s'adresseront à M. MALLET, *Professeur Royal en Belles-Lettres Françoises, Honoraire de l'Académie Royale de Lyon, au Château de Charlottenbourg.*
Ceux qui voudront faire parvenir quelques piéces à l'Auteur, sont priés de se servir de la même adresse, avec la précaution d'envoyer les paquets francs de port.
Le premier volume se débitera le Lundi 19 Mars de l'année courante.

A Coppenhague ce 20 Janvier 1753.

PROJET de Souscription pour les Nouvelles des années 1748, 1749, 1750, 1751 & 1752, qui paroitront dans le commencement de 1754, en 4 Volumes *in-8°.*; imprimés sur le plus beau papier, & avec des caractères neufs.

La Souscription sera d'une guinée d'Angleterre, ou de 24 livres de France, payables en souscrivant.

Ceux qui ont dessein de souscrire sont priés de s'adresser ou à l'Auteur *à Londres*, jusqu'au premier Juillet prochain, c'est-à-dire, *à M. Clément*, chez M. Jamisson, Tailleur en Pall-Mall; ou *à Paris*, *à M. Angus*, Caissier de M. le Chevalier Lambert, rue de Bourbon, Faubourg S. Germain; ou *à Berlin*, *à M. Jacques des Champs*,

Pasteur de l'Eglise Françoise : lesdits Mrs *Angus* & *des Champs* donneront quittance valable pour l'Auteur, & recevront les Souscriptions pendant tout le long de l'année.

Le titre de l'Ouvrage sera *Les cinq années Littéraires*, &c. On peut connoitre la maniere de l'Auteur par les années 1751 & 1752 qui viennent d'être publiées feuille à feuille.

S'il paroît, ou arrive, quelque chose de bien curieux dans le cours de cette année 1753, il en rafraichira ses vieilles *Nouvelles* par dessus le marché. Quelques excursions sur l'Angleterre de tems en tems.

On mettra à la tête de l'Ouvrage les noms de ceux qui auront souscrit, (à moins qu'ils n'envoyent leur contr'ordre) & pour combien d'éxemplaires ; & l'on n'imprimera précisément que le nombre d'éxemplaires souscrits.

NOUVEL ETABLISSEMENT
POUR L'EDUCATION.

TOute théorie absolument nouvelle, tout systême d'éducation, non encore éprouvé & de pure spéculation, peuvent être légitimement soupçonnés de quelque défaut ou d'insuffisance : il faut nécessairement que la pratique ait prouvé, par des faits sensibles & incontestables, ce qu'il y a de plus ou de moins avantageux dans quelque méthode que ce soit ; c'est ce qui a engagé le sieur Viard à ne faire usage que de celles qui ont pleinement réussi, & à les faire concourir toutes ensemble au but qu'il s'est proposé d'accélérer par là les progrès des différentes instructions qu'il donne chez lui, aux enfans & aux jeunes gens qui lui sont confiés.

Ainsi le Sieur Viard fait enseigner les plus petits par le Bureau Typographique de feu M. Dumas, pour la lecture des langues Françoise & Latine, l'Ortographe, les essais d'écriture, la numération, & les premiers élémens de la Grammaire, d'après ce qu'il en a vû pratiquer dans les célébres écoles de MM. Chompré & autres, dans

plusieurs maisons particulieres, sous la conduite d'habiles Précepteurs, & même par un assez grand nombre de Maîtres externes, qui font la plûpart des choses admirables en ce genre.

Après cette heureuse préparation il se sert d'abord pour le François de la petite Grammaire de M. Restaud, & introduit peu-à-peu l'usage & la pratique du Latin, en faisant apprendre tous les jours un certain nombre de mots Latins & de phrases usuelles, tirées des meilleurs Auteurs, entr'autres d'Erasme & de Mathurin Cordier, afin de suivre le conseil de Montagne, qui est d'accoutumer la jeunesse à parler familierement Latin. Ensuite il employe la méthode de MM. Rollin & Pluche, & sur-tout la pratique des textes interlinaires de M. Du marsais, ce sçavant Grammairien, & s'attache particulierement à la traduction avant que de faire composer des Thêmes, en expliquant soigneusement aux enfans les regles & les raisons de chaque tour de phrase, tant sur le Latin que sur le François. Il se sert aussi volontiers des Livres de M. Chompré & des meilleurs Auteurs classiques des Colléges, recueillant autant qu'il est possible, les excellentes leçons de MM. les Professeurs de l'Université & des RR. PP. Jésuites.

Pour orner & récréer l'esprit de ses jeunes Eleves, il leur fait donner par maniere de divertissement, des préceptes élémentaires d'Histoire, de Chronologie, de Géographie, de morale, & de politique par une nouvelle méthode appellée *Bibliothéque historique*, assez semblable en son genre à celle de la Typographie, & très-propre à piquer la curiosité des Connoisseurs.

Il a chez lui pour Professeur en cette partie M. Mahaut, qui sçait tellement interesser ses petits auditeurs, qu'ils quittent volontiers le jeu pour ses leçons. Les curieux sont invités à s'assurer du fait par eux-mêmes.

M. Huré, très-versé dans les Mathématiques demeurant aussi chez le Sieur Viard, y donne assidument des leçons de Géométrie, de Sphere, & de Fortifications, &c. suivant particulierement les plans proposés par M M. Clairaut & de la Chapelle. Il a aussi chez lui un habile Maître qui enseigne la Langue Allemande à ceux de ses éleves qu'on destine à la profession des Armes.

Il fait venir du dehors les meilleurs maîtres pour l'Ecriture, le Dessein, la Danse, la Musique, & les Armes, selon le goût & la volonté des parens.

Il fait déclamer les jeunes gens, les

fait parler en public à certains jours, & composer, dès qu'ils en sont capables, sur différens sujets, & particulierement sur le style Epistolaire. On mene les plus grands entendre les Sermons, les Harangues, les Discours Académiques, les Plaidoyers. On fait aussi quelques essais de Physique expérimentale. On va herboriser quelquefois dans la Campagne, lever des Plans sur le terrein, &c.

Un Prêtre zelé de la Paroisse, vient de tems en tems faire le Cathéchisme, & les autres instructions convenables.

Il n'y a point d'attention que l'on n'ait sur la bonne nouriture, la propreté à tous égards, la regle, la vigilance sur les mœurs, les jeux, les entretiens, & la plus grande politesse.

On fait ensorte que la privation des éxercices ordinaires tienne lieu de punition, quand elle est indispensable.

On ne fixe point de prix pour les différens âges, c'est aux parens judicieux à se faire à eux-mêmes la loi sur cet article, en évaluant chaque chose.

Tout ce que le Sieur Viard demande, c'est qu'on soit bien persuadé que le zele du bien public, beaucoup plus que l'intérêt, anime son entreprise.

Son adresse à Paris, Place de l'Estrapade.

BEAUX ARTS.

Explication des ouvrages de Peinture & de Sculpture, faits pendant l'année 1752 par les Eleves protegés & présentés au Roi le 3 Février 1753, à Versailles par M. de Vandieres, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens.

N°. I.

Jesus-Christ mis au tombeau.

PEint par M. Melling, âgé de 26 ans, & depuis deux ans dans l'Ecole.

N° II.

La maladie d'Antiochus.

Antiochus, fils de Seleucus Nicanor, Roi de Syrie, étant tombé dans une langueur amoureuse pour Stratonice, sa belle-mere; le Médecin Erasistrate découvrit la cause du mal de ce Prince par le tressaillement de son poulx à la vûe de cette Reine. Seleucus la lui céda, & lui permit de l'épouser.

Peint par M. Briard, âgé de 25 ans, & depuis deux ans & demi dans l'Ecole.

N°. III.

Psiché au désespoir de la colere & de l'abandon de l'Amour, se précipite dans un fleuve, où elle est reçue par deux Nymphes, Naïs & Cimodocé.

Peint par M. Deshais, âgé de 22 ans, & depuis un an dans l'Ecole.

N° IV.

Un modéle de ronde bosse, représentant Enée, sauvant son pere, & son fils Ascagne de l'embrasement de Troye.

Modelé par M. Guiard, âgé de 24 ans, & depuis un an dans l'Ecole.

N°. V.

Un modéle de ronde bosse, représentant trois enfans dont un s'enivre, & les deux autres se disputent une tourterelle.

Exécuté par M. de la Rue, le cadet, âgé de 21 ans, nouvellement entré dans l'Ecole.

N°. VI.

Combat à armes blanches, de Cavalerie & d'Infanterie contre des Dragons.

Peint par M. de la Rue, l'aîné, âgé de 27 ans, & depuis quatre ans dans l'Ecole.

C'est sur ce Tableau que M. de la Rue a été choisi pour peindre les Con-

quêtes du Roi, à la place de feu M. Parrocel.

Ce choix fait honneur à l'Ecole & à la conduite de M. Vanloo.

L'ENTREPRISE que M. Fessard a formée de graver la Chapelle des Enfans Trouvés, a été vûe d'abord avec assez d'indifference; peu à peu les esprits se sont échauffés; il nous semble qu'actuellement les dispositions sont telles que l'habile Artiste pouvoit les desirer. Depuis que les premieres planches ont paru, les Souscripteurs se sont beaucoup multipliés; nous avons donné leurs noms en differens tems, & nous allons continuer. Lorsque le nombre de cinq cens souscriptions sera rempli, M. Fessard donnera lui-même à chaque Souscripteur une Liste ornée d'une vignette & d'une bordure relative au sujet. Elle sera de la grandeur des planches, & n'augmentera pas le prix des souscriptions.

LISTE des nouveaux Souscripteurs, pour la gravure de la Chapelle des Enfans Trouvés.

S. A. S. M. le Prince de Condé.

M. le Duc de Penthiévre.

S. A. S. Madame la Princesse de Bour-

bon de Vermandois à Beaumont lès Tours.

M. le Duc de Nivernois.

M. le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre.

M. le Comte de Calemberg, Felt-Maréchal de leurs Majeſtés Impériales, à Bruxelles.

M. Marie, Premier Commis de M. le Comte d'Argenſon.

M. de Villette, Tréſorier Général de l'Extraordinaire des Guerres.

M. Paul d'Albert de Luynes, Evêque de Bayeux.

M. le Marquis de Lambert, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Le R. P. Benoît, Prieur de l'Abbaye de Saint Lucien de Beauvais.

M. de la Live de la Briche.

Madame Chambon.

M. Maine, Maître Particulier des Eaux & Forêts, à Troyes.

M. de la Fautrieres, Conſeiller au Parlement.

M. Lambert, Greffier en chef au Châtelet.

Madame de la Live d'Eſpinay.

M de la Live d'Eſpinay, Fermier Général.

M. de Billy.

M. d'Eſplans, de Montpellier.

M. Camusat, Major à Troyes.

M. Tillet, Directeur de la Monnoye, à Troyes.

M. Richet, Trésorier de France, de la Généralité de Montpellier.

M. de Saint Martial, de Montpellier.

M. l'Abbé Geofroy, Chanoine de l'Eglise de Troyes.

M. Méallet, Procureur du Roi des Eaux & Forêts de Troyes.

M. Coffinet, Chanoine de S. Etienne de Troyes.

M. Paillot de Montabert, à Troyes.

M. de Courcelles, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France.

M. de Roissy, Receveur Général des Finances.

M. Coulon, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Charleville.

M. Crancé, Commissaire Ordonnateur de la Guerre.

M. Pierdhouy, Avocat.

M. Thomé, Officier aux Gardes.

M. de Chauvigny, Curé & Chanoine de Landau, en Basse-Alsace.

M. Bonnet, Payeur des Rentes.

M. Damesme, Contrôleur de la Bouche de Madame la Dauphine.

M. Rabel, Ecuyer de la Bouche de Madame la Dauphine.

M. Taunay, Peintre en émail.
M. Chattelain, Contrôleur de la Bouche du Roi.
M. de la Chaussée, Contrôleur de M. Rouillé, Ministre & Secretaire d'Etat.
M. le Baron de Bernsdorf, Ministre d'Etat, & Secretaire de Sa Majesté le Roi de Dannemarck & de Norwege.
M. Vasserechble, Premier Secretaire des Affaires Etrangeres de Sa Majesté le Roi de Dannemark & de Norwege.
M. Secousse, Avocat.
M. Pomier, Ingénieur du Roi, des Ponts & Chaussées des Etats de Languedoc, résident à Alais.
M. François, Libraire d'Amiens.
M. Durand, Libraire.
M. Malassis, Imprimeur du Roi & de la Marine, à Brest.
M. Gauthier, Secrétaire du Roi.
M. Dulau Dallemans, Curé de Saint Sulpice.
M. de la Tour, Peintre ordinaire du Roi.
M. Baudin, Commis au Bureau de la Guerre.
M. Chevery, Huissier ordinaire de la Reine.

La premiere partie de la Carte d'Asie,

publiée en deux feuilles l'année derniere par le célébre M. d'Anville, Secrétaire de S. A. S. M. le Duc d'Orleans, est suivie actuellement de la seconde partie, pareillement en deux feuilles. Elle renferme la Chine, & la plus grande partie de la Tartarie réunie sous une même domination, le Tibet joint à la partie de l'Inde, située au-delà du Gange, les Isles Sumatra, Java, Borneo, Moluques, Philippines & du Japon. Le Public trouvera cette seconde partie aussi travaillée de la part de l'Auteur que la précédente, & d'une aussi belle exécution de la part du Graveur. La publication en est dûe à S. A. S. qui a voulu qu'un ouvrage fort sçavant & fort exact commencé par feu M. le Duc d'Orleans, fût continué sous les mêmes auspices.

Le S. Chedel vient de mettre au jour plusieurs morceaux gravés d'après differens Maîtres, & principalement d'après les desseins & les tableaux de M. Boucher Peintre du Roi; le paysage domine dans les planches de cet excellent Artiste, dont l'intelligence & la touche méritent l'estime & la recherche des curieux. On peut même les assurer que peu de personnes ont possédé une pointe aussi agréable &

aussi parfaite. Voici la liste des Ouvrages que l'on trouvera chez le sieur Chedel, qui loge *dans la rue S. André des Arts, en face de la rue Gît-le-Cœur.*

Deux grands païsages d'après les desseins de M. Boucher. Ils ont environ un pied & demi de largeur sur un pied de hauteur. Ils ont pour titre, *le Pont rustique & le Petreur.*

Un Païsage d'après Teniere. Il a treize pouces de largeur sur neuf de hauteur. Il est exécuté de la grandeur du tableau. Il a pour titre, *la naissante Aurore.*

Les travaux du Pont d'Orléans, gravés d'après le dessein de M. Desfriches. Cette planche a 14 pouces & demi de largeur sur 9 de hauteur.

Un paisage seul d'après un dessein de M. Boucher, intitulé *La Ferme*; 11 pouces de largeur sur 8 de hauteur.

Deux païsages sous les titres du *Nid* & de la *Cascade*, 9 pouces de hauteur sur 7 de largeur.

Un petit païsage seul d'après un dessein de M. Boucher, & qui a pour titre *Le Puits.*

Le sieur Chedel debite aussi plusieurs petites suites de sa composition, representant des païsages, des sujets militaires, des Pastorales, des Tempêtes, des Incendies, &c.

l.
ges
el,
ris,

des-
un
de
rus-

ize
Il
lla

vés
tre
eur

de
u-

&
ur

Vaudeville.

Ici de la simple
d'autres lieux de
Ah! pour l'ordina
= met, ce qu'il déffend,

CHANSON

DU DEVIN DE VILLAGE.

L'ART à l'Amour est favorable,
Et sans art, l'amour sçait charmer;
A la Ville, on est plus aimable,
Au Village, on sçait mieux aimer:
Ah! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sçait guére,
Ce qu'il permet, ce qu'il défend;
C'est un enfant, c'est un enfant.

Ici de la simple nature,
L'amour suit la naïveté;
En d'autres lieux, de la parure
Il cherche l'éclat emprunté.
Ah! pour l'ordinaire, &c.

Souvent une flâme chérie,
Est celle d'un cœur ingénu:
Souvent par la coquetterie,
Un cœur volage est retenu.
Ah! pour l'ordinaire, &c.

L'amour selon sa fantaisie,
Ordonne & dispose de nous:

Ce Dieu permet la jalousie,
Et ce Dieu punit les jaloux.
Ah ! pour l'ordinaire, &c.

A voltiger de belle en belle,
On perd souvent l'heureux instant ;
Souvent un Berger trop fidéle
Est moins aimé qu'un inconstant.
Ah ! pour l'ordinaire, &c.

A son caprice on est en butte,
Il veut les ris, il veut les pleurs ;
Par les rigueurs on le rebute,
On l'affoiblit par les faveurs.
Ah ! pour l'ordinaire, &c.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a donné le Jeudi-gras, premier Mars, la premiere représentation du *Jaloux corrigé*, Opéra bouffon en un Acte, & du *Devin de Village*, Intermede. On trouvera dans un des précédens Mercures l'extrait du Jaloux corrigé ; nous allons donner celui du Devin de Village.

EXTRAIT

DU DEVIN DE VILLAGE.

ACTEURS.

COLIN.	*M. Jeliotte.*
COLETTE.	*Mlle Fel.*
LE DEVIN.	*M. Cuvillier.*

COlette soupirant & s'essuyant les yeux de son tablier, ouvre la Scene par un Monologue qui peint sa naïveté, sa tendresse pour Colin, & la douleur qu'elle ressent de son infidelité.

J'ai perdu tout mon bonheur,

J'ai perdu mon serviteur,
Colin me délaisse,
Hélas il a pû changer!
Je voudrois n'y plus songer:
J'y songe sans cesse.
J'ai perdu mon serviteur,
J'ai perdu tout mon bonheur,
Colin me délaisse.

Il m'aimoit autrefois, & ce fut mon malheur;
Mais quelle est donc celle qu'il me préfere?
Elle est donc bien charmante! Imprudente bergere,
Ne crains-tu point les maux que j'éprouve en ce jour?
Colin a pû changer, tu peux avoir ton tour.
Que me sert d'y rêver sans cesse,
Rien ne peut guérir mon amour,
Et tout augmente ma tristesse:
J'ai perdu mon serviteur,
J'ai perdu tout mon bonheur,
Colin me délaisse.

Colette va trouver le Devin du canton, pour sçavoir le sort de son amour, & tandis que le Devin s'avance gravement, Colette compte dans sa main de la monoye; puis elle la plie dans un papier & la présente au Devin, après avoir un peu hésité à l'aborder.

Colette d'un air timide.

Perdrai-je Colin ſans retour ?
Dites-moi s'il faut que je meure.

Le Devin apprend à Colette que la Dame du lieu, moins belle, mais plus adroite qu'elle, a ſçû par des préſens captiver Colin, qui aime à ſe parer. Il lui fait eſperer en même tems qu'il le ramenera à ſes pieds.

Colette.

Si des galans de la Ville
J'euſſe écouté les diſcours,
Ah qu'il m'eût été facile
De former d'autres amours !
Miſe en riche Demoiſelle
Je brillerois tous les jours,
De rubans, & de dentelle
Je chargerois mes atours.
Pour l'amour de l'infidele,
J'ai refuſé mon bonheur :
J'aimois mieux être moins belle,
Et lui conſerver mon cœur.

Le Devin.

Je vous rendrai le ſien, ce ſera mon ouvrage ;
Vous, à le mieux garder appliquez tous vos ſoins ;
Pour vous faire aimer davantage,
Feignez d'aimer un peu moins ;
L'Amour croît s'il s'inquiette,

Il s'endort s'il est content,
La bergere un peu coquette
Rend le berger plus constant.

Colette promet de s'abandonner aux sages leçons du Devin, qui après son départ, fait connoître dans un Monologue qu'il la trompe, & que toute sa science n'est fondée que sur ce qu'il a appris de Colin : ce Berger vient le trouver & lui dire qu'il quitte la Dame du lieu, & préfere Colette à des biens superflus.

Le Devin.

Colin, il n'est plus tems, & Colette t'oublie :

Colin.

Elle m'oublie, ô Ciel! Colette a pû changer.

Le Devin.

Elle est femme, jeune & jolie
Manqueroit-elle à se venger ?

Colin.

Non, Colette n'est point trompeuse ;
Elle m'a promis sa foi,
Peut-elle être l'amoureuse
D'un autre berger que moi ?

Le Devin lui annonce que ce n'est point un berger, mais un beau Monsieur de la Ville que Colette lui préfere ; Colin demande en grace au Devin de lui apprendre

le moyen d'éviter le coup affreux qu'il redoute, le Devin lui ordonne de le laisser seul un moment consulter; il tire ensuite de sa poche un Livre de grimoire, un petit bâton de Jacob, avec lesquels il fait un charme. De jeunes paysannes qui venoient le consulter laissent tomber leurs présens, & se sauvent toutes effrayées en voyant ses contorsions. Il dit après à Colin que le charme est fait, & que Colette va paroître.

Colin.

A l'appaiser pourrai-je parvenir?
Hélas! voudra-t-elle m'entendre?

Le Devin.

Avec un cœur fidele & tendre
On a droit de tout obtenir.

à part.

Sur ce qu'elle doit dire allons la prévenir.

Colin resté seul, se livre à l'esperance de posséder Colette qu'il regarde comme le souverain bien.

Quand on sçait aimer & plaire,
A-t-on besoin d'autre bien?
Rends-moi ton cœur, ma bergere;
Colin t'a rendu le sien.
Mon chalumeau, ma houlette

Soyez mes ſeules grandeurs,
Ma parure eſt ma Colette,
Mes tréſors ſont ſes faveurs.
Que de Seigneurs d'importance
Voudroient bien avoir ſa ſoi!
Malgré toute leur puiſſance
Ils ſont moins heureux que moi.

Colette arrive parée, Colin l'appercevant ne ſçait s'il doit fuir, ou lui parler, & après avoir bien héſité, il l'aborde d'un ton radouci, & d'un air moitié riant, & moitié embaraſſé.

Ma Colette, êtes-vous fâchée?
Je ſuis Colin, daignez me regarder.

Colette.

Colin m'aimoit, Colin m'étoit fidele,
Je vous regarde, & ne vois plus Colin.

Colin.

Mon cœur n'a point changé; mon erreur trop cruelle
Venoit d'un ſort jetté par quelque eſprit malin;
Le Devin l'a détruit, je ſuis malgré l'envie
Toujours Colin, toujours plus amoureux.

Colette.

Par un ſort à mon tour, je me ſens pourſuivie:
Le Devin n'y peut rien.

Colin.

Que je ſuis malheureux!

Colette.

Colette.

D'un amant plus constant,

Colin.

Ah de ma mort suivie,
Votre infidélité,

Colette.

Vos soins sont superflus,
Non, Colin, je ne t'aime plus.

Colin.

Ta foi ne m'est point ravie :
Non, consulte mieux ton cœur,
Toi-même en m'ôtant la vie,
Tu perdrois tout ton bonheur.

Colette à part.

Hélas !

à Colin.

Non, vous m'avez trahie,
Vos soins sont superflus,
Non, Colin, je ne t'aime plus.

Colin.

C'en est donc fait, vous voulez que je meure,
Et je vais pour jamais m'éloigner du hameau.

Colette rappellant Colin qui s'éloigne lentement.

Colin ?

Colin.

Quoi ?

Colette.

Tu me fuis ?

Colin.

Faut il que je demeure ;

Pour vous voir un amant nouveau ?

Colette.

Tant qu'à mon Colin j'ai sçû plaire,
Mon sort combloit mes désirs.

Colin.

Quand je plaisois à ma bergere,
Je vivois dans les plaisirs.

Colette.

Depuis que son cœur me méprise,
Un autre a gagné le mien.

Colin.

Après le doux nœud qu'elle brise,
Seroit-il un autre bien !

D'un ton penétré.

Ma Colette se dégage.

Colette.

Je crains un amant volage.

Ensemble.

Je me dégage à mon tour,
Mon cœur devenu paisible,
Oublira, s'il est possible,

Que tu lui fus { cher / chere } un jour.

Colin.

Quelque bonheur qu'on me promette
Dans les nœuds qui me sont offerts,
J'eusse encor préféré Colette
A tous les biens de l'univers.

Colette.

Quoiqu'un Seigneur jeune, aimable,
Me parle aujourd'hui d'amour,
Colin m'eût semblé préférable
A tout l'éclat de la Cour.

Colin tendrement.

Ah Colette!

Colette avec un soupir.

Ah berger volage!
Faut-il t'aimer malgré moi!

Colin se jette aux pieds de Colette, elle lui fait remarquer à son chapeau un ruban fort riche qu'il a reçu de la Dame. Colin le jette avec dédain; Colette lui en donne un plus simple dont elle étoit parée, & qu'il reçoit avec transport.

Ensemble.

A jamais Colin { je t'engage, / t'engage, }

Mon } cœur & { ma } foi.
Son } cœur & { sa } foi.
Qu'un doux mariage
M'uniffe avec toi :
Aimons toujours sans partage,
Que l'amour soit notre loi.

Le Devin revient en leur disant qu'il les a délivrés d'un cruel maléfice; ils lui offrent chacun un présent, & le Devin recevant des deux mains, leur répond galamment qu'il est assez payé s'ils sont heureux.

Le Divertissement commence par un Chœur, & Colin chante cette Romance au milieu du Divertissement.

Dans ma cabane obscure
Toujours soucis nouveaux,
Vent, Soleil, ou froidure,
Toujours peines & travaux :
Colette, ma bergere,
Si tu viens l'habiter,
Colin dans sa chaumiere
N'a rien à regretter.

Des champs, de la prairie
Retournant chaque soir;
Chaque soir plus chérie
Je viendrai te revoir :

Du Soleil dans nos plaines
Devançant le retour,
Je charmerai mes peines,
En chantant notre amour.

Les paroles *du Jaloux corrigé* sont de M. Colet; & la Musique de M. Blavet. Le Récitatif de cet Intermede François, est à peu près dans le goût du récitatif Italien, autant du moins que la différence des Langues a pû le permettre; & malgré la prévention presque générale de notre Nation contre le récitatif Italien, il n'a point paru que les Spectateurs ayent été extrêmement choqués de ce premier essai. Les Ariettes de l'Intermede ne sont autre chose que des parodies des meilleures Ariettes de la *Serva Padrona*, du *Joueur*, & du *Maître de Musique*; & quoique transplantées, pour ainsi dire, elles ont été trouvées en général agréables, entr'autres celle de *l'Echo*, celle de *Non, non, Madame Orgon*, & celle du *Duo.* On a trouvé dans le Divertissement, qui est en entier de M. Blavet, de bons airs de violon, & le Vaudeville sur tout a très-bien réussi.

Le Public a été assez juste pour ne pas trouver mauvais que M. Manelli & Mlle Tonelli, qui jouoient, l'un le rôle de M. Orgon, & l'autre celui de Suzon, & qui chantoient du François pour la premiere fois de leur vie, eussent une prononciation singuliere: leur jeu a été d'ailleurs assez vif. Mlle Victoire chargée du rôle de Mad. Orgon, y a mis beaucoup de finesse, de naturel, d'esprit & de bonne plaisanterie. Cet essai a été assez heureux pour qu'on puisse esperer que la jeune Actrice sera retirée de la danse où elle est peu nécessaire, pour le chant où elle sera fort utile. Les amateurs nous ont paru souhaiter générale-

ment ce changement. L'exécution du Divertissement qui est fort gai, a répondu à celle du reste de l'Intermede, & Mrs Hyacinthe & Laval s'y sont distingués, ainsi que Mlle Raix & M. Beat.

Les Paroles & la Musique du Devin du Village, sont de M. Rousseau de Genève, si connu par le Discours de Dijon, & par les autres Ouvrages qui en ont été la suite. Cet Intermede qui avoit été joué à Fontainebleau au mois d'Octobre dernier avec un succès presque inoui, a été bien reçu à Paris. La multitude a trouvé les chants de cet Intermede très-agréables, & les gens d'esprit ont remarqué de plus dans sa Musique une finesse, une vérité, une naïveté d'expression fort rares. Mlle Fel & M. Jeliotte y ont fait aux spectateurs, le même plaisir qu'ils ont coutume de faire dans les rôles dont ils sont chargés, & on a fort regretté qu'ils ayent été doublés si-tôt. Dans le Divertissement on a sur-tout goûté la Pantomime, dont la Musique a paru pleine de caractère, & dont la danse parfaitement bien adaptée à la Musique, a été très-bien exécutée par Mlle Raix & par Mrs Vestris & Lani.

Le Mardi 11, on a retiré le *Jaloux corrigé* après six représentations, & on continue à donner le *Devin du Village*, précédé de *la Serva Padrona*, & suivi du *Maître de Musique*, deux Intermedes Italiens qui avoient beaucoup réussi dans la nouveauté, & qui continuent à réussir beaucoup dans la reprise. Le Divertissement que M. Blavet avoit fait pour le Jaloux corrigé, termine agréablement le nouveau Spectacle. Mr Delatour & Mlle Jaquet, jouent les roles de Colin & de Collete dans le Devin du Village.

Les Comédiens François ont remis au Théatre

le Mercredi 28 Février, *la Force du naturel*, Comédie en Vers, & en cinq Actes, de M. *Nericaut Destouches*; elle a eu cinq représentations.

Le Public a revû avec beaucoup de plaisir sur le même Théatre le Lundi cinq Mars & les jours suivans, l'*Impertinent*, Comédie en Vers & en un Acte, de M. *Desmahis*, qui avoit été jouée en 1750 avec un grand succès : le principal rôle de cette Piéce est rendu dans la plus grande perfection par M. Grandval, Acteur inimitable pour les rôles de ce genre.

L'Opéra Comique a donné le Mardi 13 du mois dernier, la premiere représentation du *Suffisant*, Piece nouvelle en un Acte, qui réussit fort.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE STOCKHOLM, *le 7 Fevrier.*

Conformément aux résolutions prises dans la derniere Diette, les forces de ce Royaume consistent en soixante-quatre mille hommes tant d'Infanterie que de Cavalerie, vingt-six Vaisseaux, soixante-dix Galeres, & vingt-mille Matelots. Par une nouvelle Ordonnance de Sa Majesté, la marque des trois Couronnes, qui est le coin du Royaume, doit dorénavant être empreinte sur tout l'or, l'argent, le cuivre & l'étain, qui seront mis en œuvre.

On travaille à augmenter considérablement les

logemens de l'Hopital établi l'année derniere aux dépens de l'Ordre des Séraphins.

Il a paru ces jours-ci une Ordonnance datée du 7 Décembre 1752, & qui a été publiée en François & en Suédois. Elle porte ce qui suit : » Nous » *Adolphe-Fredéric*, &c. Comme il est dicté par la » Loi au XV^e^ Chapitre, §. 2. qu'un Etranger doit » jouir de ce qui lui revient par droit de succes- » sion, lorsqu'il est d'un pays où les Sujets Sué- » dois jouissent du même droit; & comme nous » sommes convenus avec Sa Majesté le Roi de » France, de l'établissement d'une parfaite réci- » procité en pareil cas, de sorte que le Droit d'Au- » baine cessera desormais entiérement à l'égard » des biens & effets mobiliers, qui se trouveront » appartenir en France à ceux de nos Sujets qui » y décéderoient ou ailleurs. A ces causes, Nous » avons trouvé bon d'ordonner ultérieurement » par la présente, que si un François vient à mou- » rir en Suéde ou ailleurs, ses héritiers légitimes » ou testamentaires, ses légataires, ou tous au- » tres, ayant titre valable pour exercer ses droits, » soit qu'ils soient Regnicoles ou Etrangers, pour- » ront librement recueillir les biens, meubles & » effets mobiliers, qu'il auroit délaissés dans ce » Royaume, soit que lesdits héritiers ou repré- » sentans veuillent s'établir en Suéde, ou trans- » porter lesdits effets hors du Royaume, sans au- » cune diminution, & sans payer aucun droit, » soit à la Couronne, soit à la Ville où la succes- » sion sera ouverte, ni à autres. Et pourront les » Procureurs & Mandataires desdits Héritiers & » représentans du deffunt, même leurs Tuteurs & » Curateurs qui auront été légitimement établis » dans le lieu du domicile desdits Mineurs, récla- » mer lesdits biens, se les faire remettre, en don-

» ner décharges valables, les regler & adminis-
» trer, en justifiant seulement de leurs titres &
» qualités. Au reste, nous sommes convenus avec
» Sa Majesté le Roi de France, que ce qui a été
» ainsi reglé entre nous, sortira son effet & sera
» réciproquement observé dans les deux Royau-
» mes, à commencer du premier Janvier de la
» prochaine année 1753. Enjoignons à tous ceux
» qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécu-
» tion de la présente ordonnance. En foi de quoi,
» Nous l'avons signée de notre main, & y avons
» fait apposer notre Sceau Royal.

De Coppenhague, *le 1 Fevrier.*

Laurent Spengler, Tourneur de la Cour, & Ouvrier très-célebre, vient de mettre la derniere main à un Lustre d'ambre que l'on regarde comme un chef-d'œuvre. Ce précieux morceau représente un Temple de Minerve, orné d'une petite statue de la Déesse. Les pilastres sont d'ordre Dorique, & tous les ornemens en sont d'un travail achevé. Ce Lustre a été présenté au Roi, qui l'a fait mettre dans son Cabinet de curiosités.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 18 Fevrier.*

Le 13 de ce mois, il y eut Bal à la Cour. Tous les Masques y représentoient quelque Divinité des Anciens, & l'Archiduchesse aînée y parut en Minerve. Les Archiducs dînerent le 16 chez le Feld-Maréchal Comte de Bathiani, & le repas fut suivi d'un Bal. Le Baron de Bretlack, Ambassadeur

de leurs Majestés Impériales en Russie, ayant demandé son rapel à cause de ses indispositions, le Comte Nicolas Esterhasi, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de cette Cour à celle d'Espagne, doit partir incessamment pour le remplacer. Leurs Majestés ont nommé leur Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de la Grande Bretagne, le Comte Charles de Colloredo, qui a résidé quelque tems à Petersbourg en la même qualité. Ce Comte a été déclaré Conseiller Privé & Major Général. Sa place de Colonel-Commandant du Régiment, dont le Lieutenant-Feld-Maréchal Comte de Colloredo est Colonel, a été donnée au Lieutenant-Colonel de ce Corps, & le Comte de Lascy en a obtenu la Lieutenance-Colonelle. Le 15, le Comte de Cobenzel arriva de Mayence. On dit qu'il sera chargé d'appuyer les interêts de l'Evêque de Gurck, dans le Chapitre qui doit se tenir pour l'élection d'un nouvel Archevêque de Saltzbourg.

L'Impératrice Reine a envoyé des ordres en Bohême & en Moravie, pour y lever la Milice, à peu près sur le même pied qui s'observe en France.

DE DRESDE, *le 14 Fevrier.*

On donna le quatre de ce mois à la Cour la premiere représentation d'un nouvel Opéra intitulé *Soliman*. Jamais aucun Spectacle moderne n'a réuni plus de magnificence & de singularité. L'entrée de Zelim, qui est une pompe militaire, mérite sur-tout une description particuliere. Les Ecuries de Sa Majesté avoient fourni grand nombre de chevaux Turcs; Persans, Circassiens & Polonois, & même plusieurs chameaux. Un Sebsban-Pacha, ou Quartier-Maître-Général, ouvroit la marche avec une troupe de Milice Turque, pen-

dant qu'un Chœur de Musique chantoit les exploits de Zélim. Ensuite venoient une Compagnie de Janissaires, plusieurs Maures, quatre chameaux richement caparaçonnés, deux éléphans factices, & si semblables à la nature, qu'ils ont trompé tous les Spectateurs; vingt quatre Esclaves qui conduisoient des bêtes sauvages; une troupe de Turcs portant les dépouilles des ennemis, quatre Baraicters ou Enseignes portant des trophées; divers Prisonniers Persans; les chevaux de main de Zélim, superbement harnachés, & menés chacun par deux Maures. Zélim, précédé de plusieurs Pachas & de ses Pages, paroissoit sur un cheval Persan, couvert d'un harnois Turc, très-riche, & tout brillant de pierres précieuses. Au côté droit de ce Prince étoit le Selictar-Aga ou Porte-Sabre, & à sa gauche le Soulak-Pachi ou Capitaine des Gardes. Zélim étoit suivi de ses Agas, magnifiquement montés, & de ses Chatirs, ou Valets de-pied. La marche étoit fermée par un Corps de Janissaires.

DE BERLIN, *le 25 Fevrier.*

Toute la Cavalerie vient d'être remontée: on va maintenant travailler à la remonte des Dragons & des Hussards. Un Courrier extraordinaire, dépêché de Londres par le sieur Michell, a apporté au Roi la Réponse de la Cour Britannique à l'*Exposition des Motifs* de Sa Majesté. On attend incessamment ici le Comte de la Lippe-Buckebourg. Suivant les derniers avis reçus de Cassel, le Prince Maximilien de Hesse, pere de la Princesse épouse du Prince Henri, est presque entierement rétabli de son indisposition. On apprend de Silésie, que le 7 de ce mois la Ville de Glatz a été

menacée d'un embrasement général; mais que par les soins & la diligence qu'on a apporté pour arrêter les progrès des flammes, il n'y a eu que cinq maisons réduites en cendres. Des Lettres de Brême marquent que la nuit du 15 au 16, le feu ayant pris avec violence dans un des principaux quartiers de la Ville, il y a eu quelques maisons entierement consumées, & que quatre personnes y ont péri.

De Dusseldorp, *le 2 Mars.*

On fit le 24 du mois dernier près du Village de Lindorf, dans le Duché de Bergues, l'épreuve d'une machine pour tirer l'eau des mines de plomb, de vitriol, d'alun & de souffre. Dans l'intervalle de deux heures, le premier puits d'une mine, lequel a plus de cent pieds de profondeur, s'est trouvé entierement tari. Quoique cette machine enléve à chaque fois un poids d'environ cent quintaux, un enfant peut la faire jouer, & l'arrêter aussi facilement que le balancier d'une pendule.

ESPAGNE.

De Lisbonne, *le 1 Février.*

Le Comte de Baschi, nouvel Ambassadeur de France, arriva ici le 15 du mois dernier. Ce Ministre fut reçu au bord du Tage par le Comte d'Aventès, qui le conduisit jusqu'à son Hôtel dans un carrosse de Sa Majesté. Il eut le 17 ses premieres audiences particulieres. Le 18, le Duc de Soto Mayor, Ambassadeur d'Espagne, prit congé de leurs Majestés & de la Famille Royale.

Par les dernieres Lettres qu'on a reçues de la Nuova Colonia, on a été informé que le Marquis de Valdetirios, premier Commissaire du Roi Catholique, & Don Gomès Freyra, premier Commissaire de Sa Majesté, alloient incessamment procéder à la démarcation; qu'en conséquence, M. d'Echeverria, second Commissaire Espagnol, avoit été détaché avec un Officier Portugais, pour commencer à tirer la ligne de séparation, depuis Castilhos jusqu'à la Riviere d'Ybicti, & de-là jusqu'au saut qui fait la moitié du chemin jusqu'à la riviere des Amazones. Il a été convenu entre les Commissaires, qu'à l'arrivée des derniers ordres de leurs Cours, on commenceroit l'échange des terres par les sept Villages sur la riviere d'Uruguay. Les Cartes sur lesquelles on a dressé le plan de l'échange & de la démarcation, se sont trouvées défectueuses en plusieurs points essentiels.

Quelques Négocians de Lisbonne ont formé une Compagnie, pour établir un commerce réglé entre les differens Ports de ce Royaume & les Indes Orientales, à l'instar de celui qui se fait à Cadix avec les Ports de l'Amérique. Ils se proposent d'employer des Vaisseaux de Registre.

DE MADRID, *le 20 Février*.

On assure qu'il y aura cette année un Camp dans la Catalogne, pour former les troupes au nouvel exercice. Le Marquis de Grimaldi, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi à la Cour de Suéde, est arrivé de Paris, où il s'étoit arrêté en revenant de Stockholm. Ce Ministre a eu l'honneur de rendre compte à Sa Majesté des commissions dont il a été chargé.

Les divertissemens du Carnaval ont commencé le 2 de ce mois au Palais du Buen-Retiro. On joue alternativement sur le Théatre de ce Palais les trois Opera de *Demetrius*, de *Siroë* & de *Didon abandonnée.* Ce dernier, qu'on ne se lasse point de revoir, cause toujours une nouvelle surprise. Les décorations de ce spectacle sont de la plus grande magnificence. L'embrasement de Carthage, & l'inondation qui lui succéde, réunissent tout ce que l'Art des machines peut inventer pour frapper les yeux, & pour étonner l'imagination. On voit une grande Ville en proye aux flammes. Un instant après, Neptune, armé de son Trident, paroît dans une Conque tirée par des monstres marins. Il est environné d'une foule de Tritons & de Néréïdes. De tous côtés l'eau jaillit dans les airs, & les deux plus terribles des élemens combattent, l'un pour la destruction de la Ville, l'autre pour sa conservation. Dans l'Opera de Didon, la Signora Mingotti représente cette Reine; & dans celui de Siroë, elle joue en habit d'homme le rôle d'Emir.

DE GIBRALTAR, *le 31 Janvier.*

Suivant les nouvelles de Tetuan l'Empereur de Maroc, après avoir ratifié le Traité de paix conclu avec la République des Provinces-Unies, a fait publier ce Traité dans tous ses Etats, avec ordre aux Armateurs ses Sujets, de respecter à l'avenir le Pavillon Hollandois, sous peine de la vie.

ITALIE.

DE NAPLES, *le* 10 *Février*.

On travaille avec toute l'activité possible, à rétablir le Port de Salerne. Le Roi a envoyé une Compagnie de Mineurs, pour aider les habitans à couper une montagne, au travers de laquelle on veut pratiquer un chemin.

DE ROME, *le* 21 *Février*.

Le 16 de ce mois, mourut en cette Ville le Cardinal Thomas Ruffo, Evêque d'Ostie & de Velletri, Doyen du Sacré Collége, Vice-Chancelier de la Sainte Eglise Romaine, Commandeur de la Basilique de Saint Laurent *in Damaso*, Secrétaire de la Congrégation du Saint Office, & Membre de celles du Concile *de propaganda Fide*, de la Consulte, de la Visite Apostolique, des Eaux, des Evêques & Réguliers; Protecteur des Moines de Saint Basile, des Capucins, des Capucines de Monte-Cavallo, du Monastere de Sainte Marthe, des Religieuses de Sainte Therése, de l'Archiconfrairie du Saint Sacrement, &c. Ce Cardinal étoit âgé de quatre-vingt-neuf ans cinq mois & un jour, étant né à Naples le 15 Septembre 1663. Il étoit Cardinal depuis le 17 Mai 1706, & le seul avec le Cardinal d'Alsace, qui restât de la création de Clément XI. Par son testament, il a laissé tous ses biens au Duc de Baranello, son neveu. Son corps a été exposé pendant trois jours dans une Salle de son Palais, & il y a eu nuit & jour un très grand concours. Il fut transporté le 18 après midi en grande pompe

dans l'Eglise de Saint Laurent *in Damaso*, où il a voulu être inhumé. Le Convoi étoit précédé des Orphelins, de onze Confrairies, de tous les Religieux Mandians, & du Chapitre de Saint Laurent. Plusieurs Evêques, les Prélats de la Chambre Secrette du Pape, & les Clercs de Chambre, suivoient le corps porté sur un char. Avant hier, le Pape se rendit à l'Eglise de Saint Laurent, & il assista avec tout le Sacré Collége à la Messe de *Requiem*, qui fut célébrée pour le feu Cardinal.

DE GENES, *le 5 Février.*

On n'a point essuyé depuis long-tems en Italie un froid aussi vif que celui qui s'y fait sentir. Les vents continuent en même tems d'être contraires, & pendant quinze jours il n'est entré dans ce Port que quatre ou cinq Bâtimens.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, *le 15 Février.*

On remit le 8 à M. Michell, Secrétaire de Légation du Roi de Prusse, la Réponse à *l'Exposition des Motifs* de ce Prince. Cette réponse étoit accompagnée d'une Lettre du Duc de Newcastle à M. Michell. L'un & l'autre Ecrit ont été imprimés & rendus publics.

Avant-hier, les Seigneurs résolurent de présenter une adresse au Roi, pour le supplier de leur faire remettre un Extrait des Mémoires que le Gouvernement a reçus concernant la Nouvelle Ecosse, & un état de l'emploi des sommes qui ont été accordées par le Parlement pour l'entretien de cette Colonie. Ils passerent dans la même

séance le Bill contre les Braconniers. Le 8, la Chambre des Communes approuva les résolutions prises la veille sur les moyens de lever le subside, & elle fit la premiere lecture d'un Bill, qui ordonne que les Officiers de Justice soient remboursés des dépenses qu'ils sont obligés de faire dans les procédures criminelles. S'étant formée ensuite en Committé, elle alloua deux mille deux cens quatorze livres sterlings au Capitaine Jean Vernon, en indemnité du terrein sur lequel le Fort de Sheernesf est bâti, & qui appartenoit au grand-oncle de cet Officier.

Le 21, les Seigneurs résolurent de supplier le Roi, qu'on leur remît les états des sommes ausquelles les dettes de la Nation montoient le 31 Décembre 1751, & ausquelles elles se sont trouvées monter à la fin de l'année derniere. Le 16, la Chambre des Communes lut pour la premiere fois le Bill, qui a pour objet l'encouragement de l'industrie. La Chambre accorda le 17 à la Colonie de la Nouvelle Ecosse quarante-sept mille quatre cens quarante-huit livres sterlings pour l'année derniere, & quarante-sept mille cent soixante-sept pour cette année. En même tems cette Chambre accorda sept mille neuf cens seize livres sterlings, pour suppléer aux non-valeurs des droits sur le papier timbré, & neuf mille huit cens quarante six pour les non-valeurs des droits sur les vins. Conséquemment aux ordres de la Chambre, la Compagnie du Levant lui a fait remettre tous ses comptes, & les réglemens faits par rapport au commerce du Levant. Presque toutes les Villes maritimes du Royaume ont présenté des Requêtes, pour obtenir que ce commerce soit rendu libre. La Compagnie d'Afrique a demandé d'être remboursée de six mille livres sterlings

qu'elle a dépensées au-delà des dix mille qui lui ont été accordées l'année derniere.

Le 23, le Lord Steward informa les Seigneurs, qu'en conséquence de leur Adresse, le Roi leur feroit remettre l'état des dettes de la Nation. Ils firent le même jour la seconde lecture du Bill concernant la taxe sur les terres, de celui pour perpétuer les droits sur le sel & sur les harangs, & du Bill contre les soldats mutins & les déserteurs. Hier, ils passerent ces trois Bills. Le 22, la Chambre des Communes approuva les changemens faits au Bill, qui ordonne que les Connétables soient remboursés de certains frais extraordinaires. On présenta un Bill, pour permettre l'entrée des laines d'Irlande dans le Port d'Excester.

Aujourd'hui, le Roi s'est rendu à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoûtumées, & Sa Majesté ayant mandé la Chambre des Communes, a donné son consentement au Bil de la taxe sur les terres, à celui pour perpétuer les droits sur le sel & sur les harangs, & à quelques autres Bills, tant publics que particuliers. Il fut présenté ces jours derniers aux Seigneurs un projet de Bill, tendant à établir que les loix qui empêchent que chacun ne puisse exercer librement les Arts & métiers dont sa situation particuliere, son génie & les circonstances, le porteroient à faire choix, ne servent qu'à restraindre l'industrie d'une Nation ; qu'en bornant ainsi les Arts & métiers à un petit nombre de mains, on nuit à leurs progrès, on renchérit les marchandises, on fait perdre les débouchés & la vente, on diminue la demande générale, & l'on fait décroître la richesse & la force de l'Etat ; que par conséquent pour remédier à ces maux, & pour ôter toute contrainte à l'industrie, il est nécessaire qu'il soit permis

désormais à quelque personne que ce puisse être, d'exercer indifferemment tout Art & métier dans quelque Ville, Cité ou Bourg que ce soit, même dans les Villes qui sont privilégiées, & où il y a des Communautés établies.

Le 25, la Princesse de Galles quittera le deuil qu'elle aura porté pendant deux ans entiers pour la mort du Prince son époux.

Il y a un projet pour envoyer à la Nouvelle Ecosse tous les vagabonds & gens sans aveu, & pour les y employer à la culture des terres, ou à d'autres ouvrages utiles. Sur l'avis que le projet d'un Bill, pour rendre libre l'exercice de tout Art & de tout métier, a été présenté à la Chambre des Pairs, le Commun Conseil de cette Ville leur a donné une Requête, par laquelle il demande que ce Bill n'acquiere pas force de loi.

PAYS-BAS.

DE LA HAYE, *le 23 Février.*

La Princesse Gouvernante vient d'établir pour le Génie une Ecole de Mathématiques, sous la direction de M. Chardon, Capitaine Ingénieur. Il y aura des Leçons trois fois par semaine, & l'ouverture s'en fera à la fin du mois d'Avril prochain.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 15 Février dernier, jour de l'Anniversaire de la naissance du Roi, on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise de Notre-Dame, Paroisse du Château. Le Comte de Noailles, Gouverneur de Versailles, y assista, étant accompagné des Officiers du Bailliage. Après la cérémonie, il alluma le feu qui avoit été préparé vis à-vis de l'Eglise. Les Invalides, chargés de la garde de cette Ville, firent une triple salve de mousqueterie Il y eut exposition du Saint Sacrement, Salut & *Te Deum* dans les autres Eglises, ainsi que dans celle de Notre-Dame. Le soir on fit des feux dans les rues, & toutes les maisons furent illuminées.

Les Dominicains du Noviciat, rue Saint Dominique, fauxbourg Saint Germain, célébrerent le 16 un Service solemnel pour l'Anniversaire du feu Duc d'Orleans. Pénétrés de reconnoissance pour les marques d'affection dont ce Prince a honoré leur Ordre, ils n'ont rien oublié de ce qui pouvoit relever l'éclat de cette cérémonie. Le fond du Chœur & la face intérieure de la Porte de l'Eglise étoient tendus de noir jusqu'à la voûte. Des deux côtés de l'Eglise, ainsi que dans la croisée, la tenture montoit seulement jusqu'à la naissance des chapitaux, de sorte que l'Ordre d'Architecture restoit à découvert, & entroit dans le plan de la décoration funébre. Il y avoit le long de chaque face latérale deux Litres de velours noirs, chargées d'Ecussons aux Armes du Prince. Entre ces Litres on avoit placé de distance en

distance des Emblêmes en camayeu, relatifs aux traits les plus remarquables de sa vie. Vingt-deux grands Ecussons, en broderie d'or, étoient mêlés alternativement avec ces Emblêmes. Un magnifique Dais, suspendu au-dessus de la corniche de l'Eglise, couronnoit le Catafalque. Des quatre coins du Dais partoient des rideaux bordés d'hermine, & semés de fleurs-de-lys d'or, qui formoient, aux quatre premiers Pilastres de l'Eglise, des attaches avec nœuds & châtes. La Représentation, élevée sur un double gradin, étoit couverte d'un Drap mortuaire, galonné d'argent, avec une bordure d'hermine. On avoit posé sur des coussins la Couronne & les marques des Ordres du Saint-Esprit & de la Toison d'Or. Cent cierges, de deux livres chacun, entouroient la Représentation. L'Autel étoit éclairé avec la même magnificence. Un cordon de lumieres regnoit autour du Sanctuaire. Dans la Nef & dans la Croisée étoit un grand nombre de Guirlandes, qui portoient chacune cinq bougies. Vers les onze heures du matin, la Duchesse de Modéne, qui avoit été invitée à la cérémonie, se rendit à l'Eglise, & prit la place qui lui avoit été préparée. La Messe fut célébrée pontificalement par l'Evêque de Castres, & à l'Offertoire le Pere François-Etienne, Religieux de la Maison, prononça l'Oraison Funébre. Il choisit pour texte ces paroles de l'ECCLESIASTIQUE : *Dilectus Deo & hominibus, cujus memoria in benedictione est.* Après avoir montré dans son Exorde l'usage qu'on doit faire des grandeurs & des richesses pour être chéri de Dieu & des hommes, & après avoir excité de justes regrets au sujet de la mort du Duc d'Orleans, il récapitula les plans des differens Orateurs qui ont célébré les vertus

de ce Prince. Il montra que tous les éloges deja prononcés, pouvoient se réduire sous les deux points de vûe suivans, dont il forma la division de son Discours. *Prince selon le cœur de Dieu : le Duc d'Orleans n'employa sa grandeur, que pour lui être agréable. Prince selon le cœur des Peuples : le Duc d'Orleans n'employa sa grandeur, que pour leur être utile.* Tout le monde reconnut dans cet éloge le vrai caractére du Prince qui en étoit l'objet, & l'on applaudit genéralement l'Orateur, dont les talens méritent d'autant plus d'estime, qu'il est encore fort jeune. Plusieurs Seigneurs & Dames assisterent à cette cérémonie, ainsi que les principaux Officiers du Duc d'Orleans.

Leurs Majestés entendirent le 17 la Messe de *Requiem*, qui fut célébrée pour l'Anniversaire de Monseigneur le Dauphin, pere du Roi, & pendant laquelle M. Rebel, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre, fit chanter un *De profundis* de sa composition, que les gens du monde & les gens de l'Art ont trouvé plein d'expression & de caractere.

Le 18, le Roi quitta le deüil qu'il avoit pris le 28 du mois dernier, pour la mort de la Duchesse du Maine.

Sa Majesté fit ce même jour la cérémonie de recevoir onze Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit.

Leurs Majestés, accompagnées de Mesdames de France, assisterent le 25 au Salut dans la Chapelle du Château.

Le même jour, ainsi que le 24, le Roi & la Reine souperent au grand couvert, avec la Famille Royale.

Monseigneur le Dauphin fut incommodé le 24 d'une grande douleur de dents, qui lui causa un peu de fiévre. Le 25 la joue s'enfla, & le soir on

apperçut sur la gencive un bouton en maturité. On l'a ouvert, & le lendemain Monseigneur le Dauphin s'est trouvé sans fiévre & sans douleur.

Le 26, il y eut chez Madame la Dauphine un Concert, auquel la Reine & Mesdames de France assisterent. On y chanta le second & le troisiéme Acte d'*Armide*.

Le 1 Mars, le Roi a pris les eaux de Vichy. Sa Majesté continua de les prendre pendant deux jours.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat, l'exemption des droits sur les Bestiaux venans des Pays Etrangers, accordée par differens Arrêts, notamment par celui du 21 Décembre 1751, est prorogée pour un an, à compter du premier Janvier de cette année jusqu'au premier Janvier de l'année prochaine.

On apprend que la Ville de Marseille vient d'établir une Académie de Peinture & de Sculpture, sous la protection du Duc de Villars, Gouverneur de Provence. L'ouverture de cette Académie se fit le 3 du mois de Février dernier, & la Séance commença par un Discours que M. Lemoine, Peintre du Roi, & Directeur de l'Académie pour la Peinture, prononça sur l'utilité des Beaux Arts. M. Verdignier a été nommé Directeur pour la Sculpture. La nouvelle Académie est composée de vingt Académiciens. Elle tiendra ses assemblées dans une Salle de l'Arsenal, & elle fera choix de Professeurs habiles, pour donner des leçons publiques de Géométrie, de Perspective & d'Architecture.

Le Prince de Condé donna le 3 un Bal paré, qui fut précédé d'un souper, servi à plusieurs tables, dont les trois principales étoient chacune de trente couverts. Le splendide & l'agréable ont également regné dans cette fête, ordonnée par

la magnificence, dirigée par le goût, & animée par le plaisir.

Sa Majesté se rendit le 4 au Château de Bellevûe, où Elle a passé les deux derniers jours du Carnaval.

Madame la Dauphine communia le même jour par les mains de l'Evêque de Bayeux, son premier Aumônier.

Le 3, il y eut Concert chez la Reine, & l'on y chanta les deux derniers Actes de l'Opéra d'*Armide*. On exécuta le 5 chez Madame la Dauphine le Prologue & le premier Acte du Ballet de *Zaïde*, dont la Musique est de M. Royer, Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi, & Maître de Musique des Enfans de France.

Les Comédiens François représenterent le premier, la Tragédie de *Bajazet*, suivie de *l'Esprit de Contradiction*, & le 6 la Comédie de *Démocrite*, de Regnard, suivie de la petite Piéce de *la Pupille*, de M Fagan.

Le 7, Mercredi des Cendres, on chanta pendant la Messe du Roi, le *Miserere* en Faux-Bourdon. Sa Majesté reçut les cendres par les mains de l'Abbé de Termont, un de ses Aumôniers en quartier. La Reine les reçut par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier; Monseigneur le Dauphin par celles de l'Abbé de Raigecourt, Aumônier du Roi; & Madame la Dauphine par celles de l'Evêque de Bayeux, son premier Aumônier.

Leurs Majestés souperent le même jour au grand couvert avec la Famille Royale.

M. l'Abbé de Bouillé, Maître de l'Oratoire du Roi, succéde au feu Abbé Chevriers, dans la Dignité de Doyen des Comtes de Lyon.

Le 8 & le 9, pendant la Messe du Roi, M. Izo

fit

& chanter le Pseaume *Benedic anima mea, Dominum*, Motet de sa composition.

Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assisterent le 11 à la Prédication de Dom Jean-Bernard Sensaric, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur.

Le même jour, le Roi soupa au grand couvert chez la Reine.

Le même jour, la Comtesse de Montrevel a été présentée à leurs Majestés & à la Famille Royale.

Il y eut, le 10 & le 12, Concert chez Madame la Dauphine. Le 10, on y chanta les deux derniers Actes du Ballet de *Zaïde*. On y chanta le 12 le Prologue & le premier Acte du Ballet de *la Paix*, dont les paroles sont de M. Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & la Musique de Mrs Rebel & Francœur, Surintendans de la Musique de la Chambre. La Reine a assisté à ces deux Concerts.

Le 8, les Comédiens François représenterent la Tragédie des *Horaces*, & *Attendez moi sous l'Orme*. Ils jouerent le 13 le *Philosophe marié*; & le *Medecin malgré lui*.

Le 14, les Comédiens Italiens ont joué *Arlequin Sauvage*, & cette Comédie a été accompagnée de deux Ballets.

La Reine, Monseigneur le Dauphin, & Mesdames de France, entendirent le même jour le Sermon par le R. P Sensaric.

Le 14, le Pere du Parc, un des Professeurs de Rhétorique du Collége de Louis le Grand, prononça un Discours Latin, dans lequel il éxamina; *Si l'étude des Belles-Lettres peut énerver l'ame.* Plusieurs personnes de la premiere distinction assisterent à ce Discours.

La Brigade, qui vaque par la mort de M. le Marquis de Grammont, dans les Gardes du Corps, a été donnée au Comte de Briqueville, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie d'Escars.

Une Ordonnance du Roi, datée du 6 Février dernier, renouvelle les défenses à toutes personnes de faire porter à leurs Domestiques la Livrée de Sa Majesté ; à moins qu'elles n'en ayent le droit par leurs charges, ou par une concession particuliere. Les Officiers même de la Maison du Roi ne pourront user de cette liberté, sans en avoir obtenu la permission par écrit du Grand Ecuyer de France.

Il est défendu par une autre Ordonnance de même date, de donner aux Domestiques une Livrée de couleur bleue, quoique le Galon soit différent de celui de la Livrée de Sa Majesté. Les Etrangers seuls ne seront point assujettis à ce Réglement.

M. de Pontcarré de Viarme, qui a obtenu depuis peu une place de Conseiller d'Etat Ordinaire, vacante par la mort de M. l'Escalopier, s'étant démis de l'Intendance de Bretagne, le Roi a disposé de cette Intendance en faveur de M. le Bret, un de ses Avocats Généraux au Parlement.

Le Roi a donné à M. Bochart de Sarron, Maître des Requêtes, l'agrément de la charge d'Avocat Général, vacante par la nomination de M. le Bret à l'Intendance de Bretagne.

Sur la demande que M. Duclos, Historiographe de France, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Associé à celle des Inscriptions & Belles-Lettres, a faite de Lettres de vétérance dans la seconde de ces Académies ; cette Compagnie a élu pour le remplacer, M. de Guignes, Interprete à la Bibliothéque du Roi pour les Lan-

gues Orientales. Le 13, l'Académie reçut la lettre par laquelle Sa Majesté a confirmé cette élection.

La Faculté de Droit a fixé au premier du mois de Juin prochain, l'ouverture du concours pour les trois places d'Aggregés, qui vaquent dans cette Faculté par la promotion de Mrs Thomassin Lorry & Martin, à l'Antecessure.

Le 15, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens quatre-vingt-douze, & ceux de la seconde à six cens dix-neuf.

Le 21, la *Frivolité*, Comédie de M. de Boissy, a été jouée à la Cour pour la 3[e] fois, & avec plus de succès encore qu'elle n'en avoit eu.

BE'NE'FICES DONNE'S.

LE Roi a donné l'Abbaye du Val Chrétien, Ordre de Prémontré, Diocése de Soissons, à l'Abbé Bellon, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres, & Chapelain de Sa Majesté; l'Abbaye de la Chapelle-aux-Planches, même Ordre, Diocése de Troyes, à l'Abbé Gouault, Vicaire-Général de ce dernier Diocése; l'Abbaye de Buis d'Aurillac, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Saint Flour, à la Dame de Perouene de Saint-Chamaran; le Prieuré de Monteireigne, sous le titre de Notre Dame, & Redoux son Annexe, dépendant de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm unie au Collége Mazarin, au sieur Mahieu.

Le Roi a donné l'Abbaye de Fontaines-les-Blanches, Ordre de Citeaux, Diocése de Tours, à l'Abbé de Durfort; celle de Perignac, même Ordre, Diocése d'Agen, à l'Abbé Passalaigue; celle d'Aubeterre, ci-devant Ordre de Cîteaux, à présent sécularisée & érigée en Collégiale, Dio-

cèse de Périgueux, à l'Abbé de Segonzac, & le Doyenné de l'Eglise Collégiale de Saint Martin de Tours, à l'Abbé de Prunarede.

Le Roi a donné l'Abbaye de Vauluisant, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens, à l'Abbé de Lomenie de Brienne, Vicaire General de l'Archevêché de Rouen; celle de la Trinité de Vendôme, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Blois, à l'Abbé de Bourdeilles, Vicaire Général de l'Evêché de Périgueux; celle de Belleperche, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Montauban, à l'Abbé de Montlezun, Vicaire Général de l'Evêché de Mirepoix; & celle de Franquevaux, même Ordre, Diocèse de Nismes, à l'Abbé Sconin de Saint Maximin, Vicaire Général de l'Evêché d'Alais.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de la Noë, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Evreux, à l'Abbé de Cheylus, Vicaire Général de l'Evêché de Lisieux; celle de Néauffle-le-Vieux, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Chartres, à l'Abbé de Verthamont; le Prieuré de Chavanon, Ordre de Grammont, Diocèse de Clermont, à l'Abbé de Banne d'Avejan, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Alais, & la Prévôté de l'Eglise Collégiale de Saint Martin de Tours, à l'Abbé Moré, Pénitencier de l'Eglise Métropolitaine de la même Ville.

L'Abbé du Chastel, Chanoine & Chancelier de l'Eglise Cathedrale de Metz, a été nommé pour remplir la place d'Aumônier, vacante dans la Chapelle de la Reine, par la mort de l'Abbé de Montazet.

Le Roi a donné l'Abbaye de la Capelle, Ordre de Prémontré, Diocèse de Toulouze, à l'Abbé de Cambon, Vicaire Général du même Diocèse, & Conseiller-Clerc du Parlement de Languedoc; l'Abbaye Reguliere d'Azile, Ordre de

Sainte Claire, Diocèse de Narbonne, à la Dame de Maupeou, Religieuse du même Ordre, & le Prieuré d'Augurio, Diocèse de Sisteron, à M. Simeon.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de S. Taurin d'Evreux, Ordre de Saint Benoît, à l'Abbé de Beaupoil de Saint-Aulaire, Vicaire Général de l'Archevêché de Rouen, & celle d'Aniane, même Ordre, Diocèse de Montpellier, à l'Abbé Moreau, Conseiller-Clerc du Parlement, & Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris.

MARIAGES ET MORTS.

Messire Jaques-Gabriel Bazin, Marquis de Bésons & de Maisons, Seigneur de Neuville, Sully, Hupin, & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, fils de feu Messire Louis Gabriel Bazin, Marquis de Besons & de Maisons, Gouverneur de Cambrai & Pays Cambresis, Maréchal des Camps & Armées du Roi; & de feue Marie-Anne Besnard de Maisons, & petit fils de Jacques Bazin de Bezons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Cambray & pays Cambresis, Conseiller au Conseil de Régence, mort en 1733, a été marié le 18 Septembre à Anne-Marie Briqueville de la Luzerne, fille de feu Messire Henri de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Seigneur de Manville, S. Clément & autres lieux, & de Marie-Anne-Catherine Boutet de Guignonville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'Evêque de Carcassonne, dans la Chapelle particuliere de M. de Trudaine, Conseiller d'Etat; leur contrat de mariage avoit été signé le quinze par Leurs Majestés & la Famille Royale.

François-Emmanuel de Crussol d'Uzès, Comte de Crussol, Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom, fils de Charles-Emmanuel de Crussol d'Uzès, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Prince de Soyon, Brigadier d'Infanterie, Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & d'Emilie de la Rochefoucauld, épousa le 8 Janvier, Magdelaine-Julie Victoire de Pardaillan de Gondrin, fille de feu Louis de Pardailhan de Gondrin, d'abord Duc d'Epernon, puis Duc d'Antin, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de l'Orléannois, mort le 9 Décembre 1743, & de Gilette-Françoise de Montmorenci-Luxembourg. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à Puteaux, dans la Chapelle du Duc de Penthievre par l'Evêque de Blois. Leurs Majestés & la Famille Royale avoient signé leur contrat de mariage le 2 du même mois.

Marie-François-Auguste de Matignon, Comte de Gacé, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment du Roi Cavalerie, fils de Marie-Thomas-Auguste Matignon, Comte de Gacé & de Montmartin, Chevalier des Ordres du Roi, & Brigadier de Cavalerie, & d'Edmée-Charlotte de Brenne, ci-devant Dame du Palais de la Reine, fut marié le même jour à Diane-Jacqueline Josephe-Henriette de Clermont d'Amboise, fille de Jean-Baptiste de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel, Prince de Delin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, grand Bailly de Provins, Gouverneur de Chaumont en Bassigny & de Mont-Dauphin, Lieutenant-Général pour Sa Majesté, du Blaisois, du pays Dunois & du Vendômois, & de feue Henriette Fitz-James de Berwick. Leurs Majestés & la Famille Royale avoient aussi signé

leur contrat de mariage le 31 de Décembre. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la Chapelle de l'Hôtel de Matignon, par l'Evêque de Soissons.

Le 9 Novembre dernier, Messire Jacques Marquis d'Angennes, ci-devant Colonel du Régiment de son nom, est mort dans sa terre du Tremblay, près St Cyr, âgé d'environ 66 ans; il descendoit en ligne directe de Jacques d'Angennes, Seigneur de Rambouillet & de Maintenon; & d'Elisabeth Cottereau, fille de Messire Jean Cottereau, Seigneur de Maintenon, & de Marie Thurin, lequel Cottereau avoit servi avec autant de distinction que de probité & desintéressement sous trois Rois successivement, ce qui lui avoit mérité & attiré également leur confiance & estime. Jacques d'Angennes eut d'Elisabeth Cottereau, neuf fils & une fille mariée à N. le Clerc, Marquis du Tremblay, de la famille du fameux Pere Joseph du Tremblay, Capucin. De ses neuf fils il y en eut un Cardinal, Evêque du Mans; quatre qui furent honorés du Collier de l'Ordre du S. Esprit, dans les premieres promotions d'Henri III. & d'Henri IV. Celui dont nous annonçons la mort, étoit le seul qui restoit de son nom; il étoit veuf de N. de Mailly du Breuil, de laquelle il avoit eu un fils, mort jeune, & une fille qui est restée unique héritiere des biens & du nom, Demoiselle âgée de 26 ans, qui joint à son illustre naissance, les qualités du cœur & de l'esprit. Nous ne nous étendrons pas sur l'illustre Maison d'Angennes, elle est trop connue par la grande ancienneté de son origine & de sa noblesse, ses grandes alliances, & les services rendus à la Couronne. Voyez l'Histoire des Grands Officiers, du P. Anselme, tom. II.

Le même jour, est morte âgée de 15 ans & &

moir, Demoiselle N. de Malherbe, qui par la mort de son frere étoit devenue unique héritiere. Elle étoit fille de Messire N. Marquis de Malherbe, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, & de Dame N Sabine de la Quiere, & Niéce de Messire N, de Malherbe, Abbé Commandataire de Tiron, Chanoine de l'Eglise de Paris, nommé par le Roi à l'Evêché de Beziers. La Maison de Malherbe, originaire de Caën, illustre par ses alliances, est une des plus anciennes Noblesses de la Basse-Normandie. C'est d'elle que tire son origine l'illustre Malherbe, Poëte, dont les Ouvrages sont si éstimés par la beauté du style & la pureté de la langue. Cet Auteur vivoit du tems de Henri I V. dans les bonnes graces duquel il eut grande part. Cette Maison est trop connue pour en faire un plus long détail. Voyez sur ce l'Histoire & le Nobiliaire de Normandie.

Messire Charles-Marc-Antoine de Courbon, Marquis de la Roche-Courbon, décéda dans son Château de S. Leger en Saintonge, le 10 Novembre, dans la cinquante-neuviéme année de son âge.

Dame Henriette des Portes de Pardhailhan, Abbesse de l'Abbaïe d'Azile, Ordre de S. Clair, Diocèse de Narbonne, est décédée dans son Abbaye le 29 Novembre, âgée d'environ cinquante-trois ans.

Messire Guillaume de Charron, Brigadier des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majesté dans les Villes & Citadelles de Verdun, & ci devant Lieutenant Colonel du Régiment de la vieille Marine, mourut le 8 Décembre à Verdun dans la 71. année de son âge.

Le 17, fut inhumé à Saint Eustache Messire Guy du Parc Mazerolles, Chevalier de S. Louis,

ancien Officier des Mousquetaires, décédé rue S. Lazare, âgé de soixante-douze ans.

Le 19, mourut à Tours Marie-Anne-Elisabeth de Beauveau, veuve du quatre Décembre 1730, de Paul-Louis Duc de Rochechouart, Pair de France, Prince de Tonnai-Charente, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, fils de Louis Duc de Mortemart, & neveu du Duc de Mortemart d'aujourd'hui. Voyez les Tab. Chron. t. 3. p. 18. t. 5. p. 247.

La Duchesse de Rochechouart étoit fille de Pierre-Magdelaine Comte de Beauveau, de la branche de Rivau, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Gouverneur de Douay, frere de René François de Beauveau, Archevêque de Narbonne, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, & de Marie-Catherine, épouse de Claude de Bullion, Marquis d'Attilli. Voyez Tab. Chron. 4. Part. p. 128.

Le Comte de Beauveau du Rivau avoit épousé le 28 Avril 1711, sa cousine, Marie-Therese de Beauveau, sœur germaine d'Henriette-Louise, mariée les même jour & an avec Hubert de Choiseuil, Comte de la Riviere & de Chavigny. Voyez leur postérité dans les Tab. Chron. t. 4. p. 364. Elles étoient filles de Gabriel-Henri de Beauveau, Marquis de Montgauger, Comte de Crissé, Capitaine des Gardes du Corps & des Gendarmes de feu Monsieur, frere de Louis XIV., & de Marie-Angélique de S. André sa premiere femme, qu'il avoit épousée en 1682.

Le Marquis de Montgauger étant devenu veuf, s'étoit remarié en 1694 avec Marie-Magdelaine de Brancas, fille de Louis de Brancas, Duc de Villars, de laquelle il laissa six filles; sçavoir: 1°. An-

ne-Agnès de Beauveau, mariée en 1717 à Agesilas Gaston de Grossolles, Marquis de Flamarens, Brigadier des Armées du Roi, Grand Louvetier de France mort sans enfans. 2°. Louise-Magdelaine-Adelaïde, Religieuse. 3°. Marie-Hélene, mariée en 1741 à Eustache-Louis-Antoine de Bernard, Comtes d'Avernes, Comte d'Orbec, mort en 1745, dont est né Charles Antoine de Bernard, Marquis d'Avernes, Comte d'Orbec, Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie. 4°. Marie Louise Magdelaine, mariée en 1733, à Pierre-Louis Comte d'Ailli, Marquis de Seneci. Voyez Tab. Chron. t. 5. p. 126. 5°. Gabrielle-Elizabeth, mariée en 1738 à Louis François-Joseph de Pardieu, Comte d'Avréménil, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, dont est né Louis Elizabeth de Pardieu, Marquis d'Avréménil. 6°. Marie Candide de Beauveau.

Messire Gabriel-Jérôme de Bullion, Comte d'Esclimont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prevôt de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, & Conservateur des Priviléges royaux de l'Université, est mort en cette Ville le 31 Décembre, âgé de 57 ans. Il avoit été reçu le 21 Janvier 1723, au Parlement en la Charge de Prevôt de Paris & installé le même jour au Châtelet dans les differens Siéges de sa Jurisdiction. Son corps fut presenté dès le 23 à l'Eglise de S. Eustache, sa Paroisse, & de là porté à l'Institution, où il a été inhumé; le Châtelet, qui la veille étoit allé en corps lui jetter de l'eau benite, a assisté au convoi & au transport. La Compagnie du Lieutenant-Criminel de Robe courte, & un détachement du Guet à la tête duquel étoit le Sr de Roquemont, ont accompagné le Corps. Le Comte d'Esclimont étoit arriere-petit-fils de Claude de Bullion, Com-

mandeur des Ordres du Roi, & sur-Intendant des Finances.

Jean Felix fils de Jean Felix, Marquis de Rieux, Lieutenant Général des Armées du Roi, est mort à Paris le 25 Décembre, âgé de 9 mois.

Demoiselle Marie-Anne de Harville, fille de feu Messire Anne-François, Marquis de Harville Maréchal des Camps & Armées du Roi, est décédée le même jour, dans la 23^e^ année de son âge.

Le 27, fut inhumé à S. Gervais Pierre de S. Paul, Conseiller du Roi, Greffier des Commissions extraordinaires de son Conseil, décédé rue S. Antoine.

Le même jour, le corps de Demoiselle Marie-Anne de Harville, fille mineure de Messire Anne-François de Harville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, décédée rue du Bacq, fut présenté à S. Sulpice & transporté à Celle, route d'Orléans.

L'Abbé des Gallois de la Tour, Abbé de l'Abbaye de la Chapelle, Ordre de Prémontré, Diocèse de Toulouze & Vicaire Général de l'Evêque d'Alais, mourut à Aix en Provence le deux Janvier, âgé d'environ 40 ans. Il étoit frere du sieur des Galloys de la Tour de Glené, Premier Président du Parlement de Provence, & Intendant de la Province.

Le même jour, M. Georges Moneron de la Bussiere, Chevalier de S. Louis, Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires, décédé à l'Hôtel, fut inhumé à S. Sulpice.

Messire Pachard, Prieur Commandataire du Prieuré de S. Philbert de Nioeulle, Diocèse de la Rochelle, est mort le 3, dans la soixante-onziéme année de son âge.

Dame Jean-Baptiste-Marie Blondot, veuve de Seraphin Rioult de Curſay, Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Poitou, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mourut le même jour, âgée de 63 ans.

Le même jour, fut inhumé à S. Paul Meſſire Maximilien-Henri de Gravel, Seigneur de Neuf-fontaine-Ménil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Capitaine du Régiment des Gardes-Françoiſes, décédé rue & grand Cloître Sainte Catherine.

Le même jour, on inhuma à S. Nicolas-des-Champs Meſſire Jean-Baptiſte-Robert Billet de Muizon, Vicomte du Breuil, décédé rue de la Corderie.

Le même jour, à S. Euſtache, Pierre-Antoine Maſſon, Chevalier Seigneur de Vernou, décédé rue des Bons-Enfans.

Le 4, fut enterré à S. Germain-l'Auxerrois, Dame Magdelaine-Anne Marquette, épouſe de Meſſire Jean-Charles Coſte de Champeron, Seigneur de Marcouville, Realle, &c. Préſident à la Cour des Aides, décédé rue S. Thomas-du-Louvre.

Le même jour, on inhuma à S. Severin, Meſſire Daniel-Guillaume Tourtes, Conſeiller à la Cour des Aides, décédé rue Poupée, âgé de 82 ans.

Le 5, fut inhumée à S. Sulpice, Marie-Anne-Charlotte de Roſen, fille de Meſſire Anne-Armand, Marquis de Roſen & de Bolwiller, Comte de Grammont, Baron de S. Remi, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédée rue Pot-de-Fer, âgée de 2 ans 8 mois.

Dame Marie de Puidevale de S. Marſal de Boncoroz, Abbeſſe de l'Abbaye de Buis, eſt morte le 6

dans son Abbaye à Aurillac. Elle avoit été nommée à cette Abbaye le 25 Mars 1681.

Eustache-Louis Tannegui, fils de Messire Jean-Louis-Nicolas de Bascle, Comte d'Argenteuil, Lieutenant Général pour le Roi dans les Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de la ville de Troyes en survivance, & de Dame Marie-Angelique-Philippe le Veneur; est mort le 7 à Ville-Maréchal, près de Nemours, âgé de dix mois quelques jours. Il avoit été reçu au berceau, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.

Messire Jourdan de Fleins, Abbé de l'Abbaye du Rivet, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bazas, mourut le même jour en cette Ville dans la soixante-troisiéme année de son âge.

Le neuf du même mois fut inhumé à S. Sulpice, Messire Claude de Sacardi, Comte de Veterani, ancien Capitaine de Marine, décédé rue du Regard.

Messire Charles d'Astorg, Comte d'Aubarede, est mort à Ausch le 10, dans la soixante-onziéme année de son âge.

Le même jour, Dame Marie Pourroy de Quinsonnas, veuve de Messire Claude de Veyne, Marquis du Bourg lès-Valence, est morte à Valence en Dauphiné, dans le Monastere de la Visitation où elle s'étoit retirée. Elle étoit dans la quatre-vingt-treiziéme année de son âge; & n'avoit aucune infirmité.

Le 12, fut enterrée à S. Eustache, Marguerite Rousseau, veuve de Jaques Prezpain, décédée rue du Joquelet, âgée de 100 ans.

Le même jour, mourut à l'Hôtel de Genêve, rue de Beauvais, Pierre-Jean-Laurent Marie, Comte de Mean, Chanoine de la Cathédrale de

Liége, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois. Il descendoit de Jean de Mean, qui après la désolation de la Ville de Liege par Charles Duc de Bourgogne en 1468, s'étoit retiré à Herstal, lieu situé près de Liége, & renommé par le séjour qu'y a fait autrefois Pepin, pere de Charles Martel. George de Mean, petit-fils de ce Jean de Mean, étant retourné à Liége, en devint Bourguemestre, puis Conseiller du Conseil Ordinaire, Gentilhomme, reçu à l'Etat de la noblesse du Pays, puis étant veuf de Marie de Fraipont, fut Chanoine de la Cathédrale de Liege, & ensuite Chancelier sous le Prince Ernest de Baviere; il eut plusieurs garçons, mais une seule fille mariée au Baron de Lamboy, qui fut mere du Général Comte de Lamboy, & finit cette branche.

Laurent de Mean autre descendant de ce Jean de Mean de Herstal, énoncé cousin de George, dans une preuve faite en justice, fut aussi Bourguemestre de Liége.

Il avoit un frere nommé Jean de Mean, qui a formé la tige des Barons de Mean, Seigneurs de Boler & de Méer, qui subsiste encore.

Il eut deux fils, Pierre & Jean de Mean. Le premier, Echevin de Liege, Commissaire Déciseur de Maestricht, & l'autre Conseiller du Conseil ordinaire. Ce dernier a formé la branche des Barons de Mean, Seigneurs de Pailhe, qui est aujourdhui éteinte, la derniere heritiere ayant épousé M. le Comte de Liederke.

De Pierre de Mean naquit Charles de Mean, célébre dans la République des Lettres & la Jurisprudence.

Entre plusieurs enfans de Charles de Mean, Pierre son aîné a continué sa ligne : un autre fils nommé Laurent de Mean, a été Ministre Pléni-

potentiaire de S.A. S. E. de Cologne Joseph-Clément de Baviere, au Traité de Riswick; & Jean-Ferdinand de Mean fut Chanoine de la Cathédrale & Grand Doyen de Liége. C'est à ces trois freres & leurs neveux, que l'Empereur Leopold envoya de son propre mouvement, un Diplome de libre Baron du S. Empire, avec des éloges assez distingués.

Charles Baron de Mean, fils de Pierre, épousa Dorothée de Hinis, dont on peut voir la généalogie dans Butkens, Trophées de Brabant, tome 3. page 443.

Charles B. de Mean mourut jeune & ne laissa qu'un fils unique nommé Pierre, pere de celui qui donne lieu à cet article: celui-ci s'est allié à Helene-Jeanne de Waha, fille de Jean-Charles, Baron de Waha & d'Anne-Ferdinand de Selys, sœur de François, Baron de Selys, Echevin de Liege, & de François-Lambert, Baron de Selys, Chanoine & Doyen de la Cathédrale de Liége.

Ce Pierre de Mean a été élevé à la dignité de Comte par S. A. S. E. de Baviere. Il remplit les mêmes emplois que ses ayeux; Commissaire Déciseur de Maestricht depuis 1713; Conseiller au Conseil privé depuis 1720, & du Conseil ordinaire depuis 1730.

Celui qui donne lieu à cet article étoit le cinquiéme de ses garçons, l'ainé a été Chanoine de la Cathédrale de Liége, Prevôt de Sainte-Croix, mort en Fevrier 1749. Le second est aussi Chanoine Capitulaire de la Cathédrale de Liége, en vertu du Procès Imperial de l'Empereur regnant. Le troisiéme a épousé en Mai 1752, Marie-Anne-Françoise Comtesse de Hoenstroech, Chanoinesse du Chapitre d'Ardenne, dont la mere née Comtesse de Nesselrod, est aujourd'hui Grande

Maîtresse à la Cour Palatine.

Il a un frere cadet vivant, & il avoit deux sœurs, l'ainée mariée à Messire Antoine Ulrick, Baron de Lambert de Urtembacht, Vicomte de Montenack, Seigneur de Bergilers, l'un des Pairs du Comté de Namur : & la cadette n'est pas encore établie.

Le même jour fut inhumée à Saint Sulpice Dame Antoinette Dufresnoy, veuve de M. Antoine, Comte de Laugaunai, décédée rue de la Chaise, âgée de 74 ans.

Le 13, fut enterré à Saint Sulpice M. de Ildefonse, de Besse, de la Richardie, Chevalier & Pensionnaire de l'Ordre de Saint Louis, ancien Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, décédé rue des Canettes.

Le même jour, à Saint Jean en Grêve, fut inhumée Dame Catherine-Nicole de Benoise, veuve de Messire Pierre Gruyn, Conseiller d'Etat, Garde du Trésor-Royal, décédée rue d'Orleans, âgée de 74 ans.

Le 14, on inhuma à Saint Nicolas du Chardonnet Mre. Jean-Baptiste Alexandre Armand, Comte de Châteauvieux, Capitaine d'Infanterie, décédé rue des Boulangers.

M. le Rouge, Abbé de l'Abbaye de la Chapelle-aux-Planches, Ordre de Prémontré, Diocése de Troyes, mourut le 14, âgé de 75 ans. Il étoit Chapelain ordinaire de la Reine.

Demoiselle Françoise - Magdeleine de Caux est morte à Paris le 15, dans la trente-quatriéme année de son âge, elle restoit seule de la Maison de Caux, qui étoit originaire de Normandie, & établie en Bretagne dans le Comté Nantois. Une branche de cette Maison s'étoit établie en Angleterre où elle s'est éteinte.

M. Richard, Chapelain du Roi, & Abbé de l'Abbaye du Val-Chrétien, Ordre de Prémontré, Diocése de Soissons, décéda le 16 âgé d'environ 70 ans.

Le 16 est morte Dame Marie-Catherine Durant, veuve de Mre César Petit des Landes, Conseiller du Roi, Correcteur Honoraire en sa Chambre des Comptes, mort le 17 Janvier 1741. Elle étoit fille de Mre Charles Durant, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la même Chambre des Comptes, & de Dame Catherine Canterel, son épouse. Du mariage desdits Sieur & Dame Petit des Landes, fait par Contrat du 4 Mai 1693, il ne reste que deux fils, Mre Antoine-César Petit des Landes, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, garçon; & Mre Charles Françoise de Paule Petit des Landes, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en la même Chambre des Comptes, lequel par Contrat du 21 Décembre 1745, a épousé Damoiselle Elisabeth Lemaistre, fille de feu Charles Lemaistre, Ecuyer Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, Conservateur des Hypothéques Honoraire, & Doyen des Substituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de Dame Louise Guyon, sa veuve, duquel mariage il y a à présent trois enfans vivans, Marie-Elisabeth, Charlotte-Louise, & Charles-Jean.

La famille des Petit des Landes est fort ancienne; elle est originaire du Vendômois, & a porté d'abord le seul nom de Petit; plusieurs de cette famille ont été attachés par des titres honorables aux services des Comtes & du premier Duc de Vendôme. Depuis le 3 Octobre 1564, noble Charles Petit, mari d'Anne de Loynes

Paraffis, fils de noble Jacques Petit & de Françoise Bouchard, Dame du Tremblay, prit le surnom de Deslandes, à cause du Fief & Domaine des Landes, situé au Terroir des Roches-l'Evêque, Paroisse de Lunay en Vendômois, lequel Fief & Domaine il acquit de Catherine Symon, veuve de Paul de Laulney, qui avoit été Nourrice de Jeanne d'Albret, femme d'Antoine Duc de Vendôme, à laquelle Symon, ladite Jeanne d'Albret avoit donné par reconnoissance ledit Domaine par Lettres du 21 Juin 1554, donation confirmée par Antoine, Duc de Vendôme, par Lettres du 12 Septembre 1560; & encore par ladite Jeanne d'Albret, pour lors veuve dudit Antoine, Duc de Vendôme, par Lettres du 28 Mars 1562, lesdites Lettres registrées à la Chambre des Comptes de Vendôme le 7 Juin 1563. Ce Domaine a depuis été possedé par Jacques Petit des Landes, Ecuyer, fils dud. Charles, lequel l'a gardé toute sa vie, conjointement avec un autre Domaine qu'il a eu de Dlle Marguerite l'Empereur sa femme, dans le Duché de Montmorenci, à présent appellé Anguien au Village de Tours, lequel Domaine avoit été acquis par Jeanne Boursier, mere de ladite l'Empereur, le 15 Février 1586. Ce même Jacques Petit des Landes, qui avoit été employé trente ans dans les armées des Rois Henri IV. & Louis XIII. en qualité d'Officier, suivant qu'il paroît par les Lettres du 7 Juin 1633, registrées en la Cour des Aydes le 3 Août suivant, a transmis ces deux Domaines à Gilbert Petit des Landes, Ecuyer, son fils, pere de César Petit des Landes, dont est mention ci dessus; & c'est pendant le bas âge de César Petit des Landes, que Dame Marie Deborges sa mere a vendu le Fief & Domaine des Landes, sans cesser par sondit fils d'en porter le nom. Le Do-

maine étant dans le Duché d'Anguien, est encore en la possession des Sieurs Petit des Landes, qui sont regardés comme les plus anciens Gentilshommes du Duché, ce qui est justifié par les Registres du Greffe & Tabellionage d'icelui.

Ils portent pour armes, d'azur, aux trois coquilles oreillées d'or, deux & une.

Henri Louis de la Tour d'Auvergne, Comte d'Evreux, le plus ancien des Lieutenans Généraux des armées du Roi, & ci devant Gouverneur de l'Isle de France, mourut à Paris le 20 dans la soixante quatorziéme année de son âge. Il étoit fils de Godefroi-Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand Chambellan de France, Comte d'Auvergne, d'Evreux & de Beaumont le-Roget, Vicômte de Turenne, Gouverneur de la Haute & Basse-Auvergne, mort le 25 Juillet 1721; & de Marie-Anne Mancini, niéce du fameux Cardinal Mazarin, morte le 21 Juin 1714. Le Comte d'Evreux a possedé long-tems la Charge de Colonel Général de la Cavalerie legere de France. Sur la démission qu'il en donna, le Prince de Turenne, son petit-neveu, en fut pourvû le 7 Juillet 1740. Il avoit été réservé que le Comte d'Evreux continueroit d'en faire les fonctions pendant huit années, qui expirerent en 1748; le Prince de Turenne a comencé dès lors à exercer cette Charge.

LETTRE de M. Thillaye, Pompier à Rouen, à l'Auteur du Mercure.

MOnsieur, vous avez dans votre Journal du mois de Mai 1752, & dans le second volume de Décembre de la même année, eu la bon-

té de donner avis au Public de mes Pompes toutes en cuivre, qui sont de nouvelle construction, & dont l'usage est de tirer de l'eau des puits très-profonds ; & vous avez, Monsieur, à la suite de ce même avis prévenu le Public en ma faveur, à cause de ceux de mes ouvrages que vous connoissiez : voudriez-vous bien, Monsieur, pour justifier & appuyer ce que vous avez avancé, rendre public le jugement favorable que l'Académie des Sciences a porté de mes Pompes, & dont voici le Certificat.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23 Juin 1752.

Messieurs le Camus, & le Marquis de Courtivron qui avoient été nommés pour examiner une Pompe présentée par le Sieur Nicolas Thillaye, Pompier de Rouen, destinée à tirer l'eau d'un puits, & à l'élever, soit par le moyen d'un tuyau montant, soit en le faisant sortir par forme de jets par un ajustage retréci, pour s'en servir en cas d'incendie, en ayant fait leur rapport.

La Compagnie a jugé, *que cette Machine dont on trouve la description dans le Vitruve de M. Perrault, au douziéme Chapitre du douziéme Livre, sous le nom de Machine de Ctesibius, a été exécutée par le Sieur Thillaye avec le plus grand soin, & toute la solidité qu'on peut desirer, que les corps des Pompes sont bien élaizés, & toutes les parties parfaitement bien ajustées, ensorte qu'on ne peut rien desirer de plus dans ses proportions & son exécution. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, ce 28 Juin* 1752. Signé, *Grand-Jean de Fouchi*, Secretaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

S'il se trouve dans ces Pompes & dans leurs différentes parties une proportion exacte, il résulte de-là qu'elles doivent produire tout l'effet possible, étant d'ailleurs construites d'après les principes des grands Maîtres, dont la plûpart sont Membres de l'Académie des Sciences.

Outre ces avantages de bonnes proportions, bien constatés par le témoignage & l'approbation de Messieurs de l'Académie, ces nouvelles Pompes ont encore celui de pouvoir être démontées & remontées sans frais, & avec précision par quiconque sçaura ce que c'est qu'une vis; de sorte que si par succession de tems il se trouvoit quelque chose à refaire aux souspapes, piéces essentielles à la Machine, on les peut dévisser de dessus leurs corps, & les mettre en poche pour les porter à rajuster.

Messieurs de l'Académie m'en ont demandé le dessein, parce qu'ils les ont regardées comme un monument digne d'être mis au rang de leurs Machines.

J'ai fait voir à Messieurs de l'Académie, & aux autres personnes qui se sont trouvées présentes à mes expériences publiques, qu'avec une de mes Pompes & cent pieds de boyaux de cuirs élevés perpendiculairement sur le toit de la Maison des RR. PP. Feuillans de la rue Saint Honoré, un homme seul tiroit l'eau du puits, sur lequel cette Pompe est encore actuellement montée, & l'élevoit à cent pieds de haut, & que lorsqu'on y mettoit un ajustoir comme aux Pompes à incendie, l'eau jaillissoit à cinquante pieds de plus au-dessus de cent: cette expérience a été réitérée depuis le commencement du mois de Mai jusqu'au 9 de Juin suivant.

Les meilleurs Connoisseurs de la Cour, M. le

Comte de Charolois, M. le Maréchal de Richelieu, & plusieurs Personnes de marque, ont été curieux de voir ces nouvelles Pompes, & m'en ont achetées, & j'ai la satisfaction d'apprendre que mes Pompes arrêtent le cours de beaucoup d'incendies, & que leur utilité s'en fait de jour en jour de plus en plus sentir. Je vous devois, Monsieur, comme je crois devoir aussi au Public, ce récit du succès de mes Pompes, & je demande si peu à en être crû sur ma parole, que j'offre de donner aux acheteurs toutes les garanties qu'ils exigeront de moi.

Je ne terminerai pas ma Lettre, Monsieur, sans vous remercier de la maniere dont vous m'avez annoncé dans le public, & dont vous avez encouragé mon zéle.

Vous avez, Monsieur, pénétré mes vrais sentimens, c'est l'amour du bien public qui m'anime plus que tout autre motif; je pense qu'il est du devoir d'un bon Citoyen de ne point faire de mystére de choses utiles, & dont la vie & la fortune des hommes peut dépendre à tout instant.

Ainsi j'avertis, que bien loin de faire un secret de la construction de mes Pompes, j'expliquerai cette construction, & j'en ferai voir les effets à tous les Curieux indistinctement chez les RR. PP. Feuillans, rue Saint Honoré, où est mon magasin. J'y donnerai comme l'année derniere, mes expériences tous les *Samedis* après midi, pendant le mois de Mai 1753.

Les Particuliers qui voudront de plus amples explications pourront s'adresser à Paris, *au Sieur Barbier, rue des vieils Augustins, vis-à-vis le bureau des Eaux de Passy, seul chargé de la commission*, *ou directement à moi, rue des Bons Enfans, à Rouen.* Je délivre gratuitement les figures & les descrip-

sions de mes Pompes, & je n'ouvre que les Lettres dont le port est affranchi.

AVIS.

LE sieur Petoret fait une Cire épilatoire pour dégarnir les sourcils, le front, les joues, les bras & les mains qui sont chargés de poil. Il a établi de nouveaux Bureaux chez le sieur Malivoir, Marchand Parfumeur, rue Bar-du-bec, près la rue S. Mery, quartier Sainte Avoye; & chez le sieur Malivoir, aussi Parfumeur, rue des Boucheries, Fauxbourg S. Germain. Le prix est de 6 liv. & de 3 liv. la douzaine, suivant la grosseur. Les Marchands donnent par écrit la maniere de se servir de cette Cire.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois d'Avril. A Paris, le 1 Avril 1753.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
La Solitude. Poëme, 3
Dissertation historique & critique sur l'Invasion d'Attila, Roi des Huns, dans les Gaules, 16
A un ami, qui m'engageoit à faire des Vers, 48
Assemblée Publique de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, 50
L'Aveugle & le Boiteux, 53

Le Renard imprudent, 54
Le Polyhistor, 56
Reflexions sur l'Imprimerie & sur la Littérature, 59
Elzidor, ou le Désespoir amoureux. Romance en Vaudevilles, 77
Septiéme Lettre d'un Prussien à M. l'Abbé Raynal, sur l'étude de la Philosophie chez les Allemands, 82
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure de Mars, 95
Enigmes & Logogriphes, 96
Nouvelles Litteraires, 100
Lettre à l'Auteur du Mercure, 125
Lettre de M. l'Abbé de Brancas à M. de l'Isle, sur son avertissement; au sujet du passage de Mercure devant le Soleil, 129
Sujets proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux-Arts, établie à Pau, pour deux Prix qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1754, 142
Plan d'un nouvel ouvrage periodique de Littérature, intitulé: le *Mercure Danois*, 144
Nouvel établissement pour l'éducation, 149
Beaux-Arts. Explication des Ouvrages de Peinture & de Sculpture, 153
Chanson du Devin du Village, 161
Spectacles. Extrait du Devin du Village, 163
Nouvelles Etrangeres, 175
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 188
Mariages & morts, 197
Lettre de M. Thillaye, Pompier à Rouen, à l'Auteur du Mercure, 211
Avis, 215

La Chanson notée doit regarder la page 161.

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

MAI. 1753.

A PARIS,

Chez
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure, on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredi, vendredi, & samedi de chaque semaine.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

MAI. 1753.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LES MONUMENS PUBLICS.

POEME

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Auguste rejetton d'une tige féconde,
Qui donne à nos climats les plus grands
Rois du monde ;
Souffre qu'à tes regards j'offre ces monumens

Que la sagesse éleve, & que détruit le tems ;
Restes bien précieux des rares avantages,
Dont la terre a joui dans le cours des beaux âges.

Il est des monumens encor plus glorieux ;
Le Ciel les éleva dans ton cœur vertueux.
A la Religion dès l'enfance fidéle,
Ton ame eut des vertus que mérita ton zéle ;
Et leur essaim nombreux croissant avec les ans,
A comblé les destins des Fenelons du tems.
Le Ciel sur tes vertus reglant ta destinée,
Préparoit à ton cœur un auguste Hymenée :
Il préside aux doux nœuds de cet Hymen charmant,
Que la tendresse avoue autant que le serment.
Par un heureux présage il fait briller l'aurore
Du beau jour que bientôt il devoit faire éclore ;
Et couronnant enfin tes désirs & nos vœux,
Il acorde à la France un Roi pour nos neveux.
Les jeux avec les ris depuis cet heureux gage,
Sembloient d'un long bonheur nous assurer l'usage ;
Le plaisir en notre ame & s'éleve & s'accroît ;
Mais du bonheur humain que le cercle est étroit !
J'apperçois les Français plongés dans les allarmes,
Et trop épouvantés pour répandre des larmes :
Je frémis avec eux de ce souffle infecté,
Qui vient souiller un sang qu'il avoit respecté.

Mais le Dieu qui t'afflige, est un Dieu qui t'éprouve :
Il veille ; & dans le calme enfin tout se retrouve ;
Maître de la nature, il la fait obéir,
Et fixe au sang un cours qu'il n'osera trahir :
Il te rend aux vertus d'une Epouse chérie,
Qui, pour sauver tes jours, a méprisé sa vie ;
Et par un même sort, dans le cœur des Français ;
Au trouble le plus grand fait succéder la paix.

Muses qui présidez aux plus nobles accens,
Ranimez en ce jour mes sons trop languissans ;
Celébrez par ma voix ces monumens augustes,
Qu'élevent à nos yeux des mains sages & justes,
Témoins de la grandeur des peuples & des Rois.
Et vous, vils monumens, qu'étale en mille endroits,
Ou le farouche orgueil, ou la folie altiere,
Tombez, disparoissez, rentrez dans la poussiere.
Vos énormes fardeaux sur la terre apperçus,
Qu'offrent-ils en effet à nos regards déçus ?
Le triomphe éclatant d'inutiles caprices,
Et peut-être celui des plus horribles vices ;
Trop funestes tableaux des malheurs redoublés,
Dont le poids fit gémir des peuples accablés.
Je laisse à des pinceaux plus féconds en prodiges
Le soin ingénieux d'embellir ces prestiges.

Moins pompeux, & plus vrai, par des accens flatteurs
Je n'encenserai pas ces marbres imposteurs,
Placés par l'arrogance, ou par la main des crimes.
A l'essor des vertus je consacre mes rimes;
Paroissez, monumens, objets majestueux
Du bien de la patrie, & du respect des Dieux.

Qui frappe mes regards? Ah quel superbe temple (1)!
Avec étonnement l'univers le contemple.
Merveille de l'Asie, & des plus beaux talens!
Le feu dévorera jusqu'à tes fondemens.
D'un scélérat fameux la sombre frénésie,
Pour s'immortaliser, hélas, te sacrifie.
Arrête, malheureux, arrête, que fais tu?
Eteins tes noirs flambeaux au sein de la vertu.
Il est sourd à ma voix; ô ciel, lance ta foudre,
Il en est tems encor, réduis, réduis en poudre
Ce sacrilége bras levé pour t'outrager.
Mais en vain je l'implore en cet affreux danger;
Et la flâme à la main un fougueux téméraire...
Tout le temple n'est plus qu'une vapeur légere.
La perte de tes murs par les arts embellis,
A toute la nature arrachera des cris.

Quel est cet édifice (2) offert par la victoire

(1) *Le Temple d'Ephese.*

(2) *Le Temple d'Apollon bâti à Rome par Auguste après la victoire d'Actium. Il y fit construire un*

A ce Dieu qui préside au Temple de Mémoire ;
La matiere & l'Ouvrage à l'envi l'ont orné ;
D'un char étincelant le faîte est couronné ;
Et le Soleil assis sur ce glorieux Trône (1)
Charme les Spectateurs, que sa lumiere étonne.
De célébres mortels revivent dans ces lieux ;
Et de l'esprit humain les monumens nombreux,
Dont ce vaste édifice a décoré ses voûtes,
A de nouveaux trésors vont nous ouvrir des routes.
Du séjour d'Apollon, malheureux habitans (2),
Ce Dieu devient l'ami de vos fiers Conquérans ;
Et sensible aux autels que lui dresse un grand homme,
Il se fait citoyen & protecteur de Rome.
Pégase, les neuf Sœurs, & le double vallon
Passent dans ces beaux lieux que protége Apollon :
La Phocide est déserte, & ce Dieu même entraîne
Dans le Tibre orgueilleux les eaux de l'Hippocréne.
Romains par ce grand art, des Muses emprunté,

Spacieux Portique pour une Bibliothéque Grecque & Latine. Les Poëtes attachoient leurs ouvrages dans ce Temple après les avoir fait approuver du Public. Properce en fait la description dans la XXXIe. Elégie du Liv. 2.

(1.) Auro Solis erat supra fastigia currus.

Propert. Eleg. 31. Liv. 2.

(2.) *Les Grecs.*

Instruisez l'univers que vous avez dompté.

Peuples accourez tous à ce sacré Portique (1),
Dans Solyme élevé par un Roi pacifique.
Quelle richesse immense, & quel jour radieux
Frappent dans le lieu Saint mes trop débiles yeux!
L'encens brûle aux autels par la main des Lévites,
Et l'on sert le vrai Dieu chez les Israelites.
Grand Roi, qui dédaignas d'affronter les hazards,
Tu te plûs à former & protéger les Arts;
Tu fis régner la paix, l'équité, l'abondance;
Saba vint rendre hommage à ta magnificence;
Et méprisant ainsi les belliqueux exploits,
Tu méritas le nom du plus sage des Rois.

Un Messie annoncé par des voix prophétiques,
Nous ouvrira bientôt de vastes Basiliques:
Tombez, tombez, Chrétiens, aux pieds de vos autels,
Un Dieu descend chez vous à la voix des mortels.
Révelez sa Loi sainte, & portez la lumiere,
Où le Soleil commence à finir sa carriere.
Brisez, brisez ces Dieux follement invoqués,
Plus foibles que les mains qui les ont fabriqués:
Réunissez au joug d'une loi salutaire
Ces peuples adossés aux confins de la terre.
Dénouez de l'erreur les malheureux liens,

(1) *Le Temple de Salomon.*

Et répandez par tout des monumens chrétiens.
Princes & Citoyens, embellissez vos villes
Par le concours des arts, par des travaux utiles;
Redoutez de l'oubli l'indigne obscurité,
Et transmettez vos noms à la postérité.
Le ciel qui nous donna les arts & l'industrie,
Ne défend pas les soins qu'on doit à sa patrie:
Ces utiles travaux, & ces soins généreux
Consacrent les vertus & les talens heureux.

Telle autrefois l'Egypte en miracles féconde,
Devint bientôt l'école, & l'ornement du monde.
Un Phare ici s'éleve, & brise les complots
De la fureur des vents, des écueils & des flots:
Là sortent des Palais; plus loin les yeux avides
Contemplent la hauteur de larges Pyramides;
Et l'on voit ces grands corps, édifices sçavans (1),
Fixer l'état du Ciel, de la terre, & du tems.

A l'Egypte sçavante Athene rend hommage;
Et la Gréce aussi tôt perce l'épais nuage,

(1) *M. de Chazelles étant en Egypte mesura les Pyramides, & trouva que les quatre côtés de la plus grande étoient exposés précisément aux quatre Régions du monde. Or comme cette exposition si juste, doit, selon toutes les apparences possibles, avoir été affectée par ceux qui éleverent cette grande masse de pierres, il y a plus de trois mille ans; il s'ensuit que pendant un si long espace de tems, rien n'a changé dans le Ciel à cet égard, ou ce qui revient au même, dans les Poles de la terre ni dans les Méridiens.*

Fonten. Eloge de M. de Chazelles.

A w

Qui couvroit ses climats d'une profonde nuit ;
Le jour succéde enfin à l'ombre qui s'enfuit :
Ces bords sont animés d'une nouvelle vie ;
La matiere a perdu sa pesante inertie,
Tout respire ; & la toile, & le marbre, & l'airain,
Sous les doigts de l'Artiste ont changé le destin.

A ses riches vaisseaux Athêne ouvre un Pyrée,
Spectacle aussi pompeux, que retraite assurée :
Un Senat (1) qui jadis avoit jugé des Dieux (2)
Prononce ses Arrêts sous des toits précieux.
La patrie attentive aux citoyens utiles,
Assigne à leurs vertus de glorieux aziles (3) :
Elle anime, & chérit les vertueux travaux ;
Heureux si l'univers lui donnoit des rivaux.

A d'effrénés soldats la Grece enfin ouverte,
Prévit son triste sort, & soupira sa perte :
Trop foible, elle plia sous un joug détesté ;
Et perdit tous les arts avec la liberté.

Minerve fugitive aborde en Italie :
Par ses dons enchanteurs cette rive ennoblie,
N'offrit de toutes parts qu'illustres monumens ;
Le Tibre fut bordé de pompeux bâtimens,
Et l'orgueilleuse Rome effaça par ses charmes
L'éclat du monde entier subjugué par ses armes.

(1) *L'Aréopage.*
(2) *Neptune & Mars.*
(3) *Le Prytanée.*

Le Dieu qui créa l'homme, & qui tient en ses mains
Des peuples & des Rois les fragiles destins,
Transporta les talens sur les bords de la Seine :
O Rome, ton éclat n'est plus qu'une ombre vaine.
Mais interromps le cours de tes justes douleurs ;
Tu verras les Français réparer tes malheurs.
Le Français né guerrier, emporté par la gloire,
Qu'assurent aux Héros Bellone & la Victoire,
Ne respirant que Mars, & ses nobles ardeurs,
Dédaignoit follement Minerve & les neuf Sœurs.
Il porta la terreur au sein de l'Ausonie,
Et soupçonna le goût des arts & du génie.
Le ciseau fut touché, l'équerre & le pinceau ;
Mais l'art chez nos ayeux fut long-tems au berceau :
Enfin il s'échappa d'une trop longue enfance,
Et versa ses faveurs dans le sein de la France.
Délicieux séjour des graces & des ris,
Tu charmes nos regards, & confonds nos esprits :
Les arts imitateurs des traits de la nature,
Vont porter leur tribut à ton architecture ;
Et noblement grouppés sur des fonds éclatans,
Semblent ne redouter ni le sort ni le tems.
Je les vois s'applaudir, & triompher ensemble
Au milieu de ces murs (1) où le goût les rassemble :

(1) *Versailles.*

Sous ces lambris dorés tout fixe mes regards,
Et le Palais des Rois est le Temple des Arts.

Mais un nouveau prodige à mes yeux se découvre :
Quel mortel, ou quel Dieu dessina de ce Louvre
Le merveilleux contour, qui rend tout à la fois
La grandeur du génie, & la grandeur des Rois ?
Le séjour des talens (1) te donne un nouveau lustre :
Tu reçus ce bienfait du Roi le plus illustre,
Toujours cher à nos cœurs, ainsi qu'à nos regrets,
De ce Roi couronné par Mars & par la paix ;
Qui toujours caressant la gloire & le génie,
Construisit un trophée à la docte Uranie (2),
De ce Roi qui fixa dans des murs somptueux (3)
Du soldat indompté les restes glorieux.

Et toi, de ce beau sang digne & précieux gage,
Toi, dont les bataillons contemploient le courage,
Lorsqu'aux champs de Bellone, ainsi qu'un fier lion,
Tu terrassois l'orgueil des enfans d'Albion,

(1) *Les différentes Académies qui se tiennent au Louvre.*

(2) *L'Observatoire.*

(3) *L'Hôtel des Invalides.*

Dans les fils des guerriers fais germer la vaillance,
Poursuis tes hauts desseins, (1) & l'on verra la France
Te devoir d'âge en âge un peuple de héros,
Qu'auroit cachés le sort dans l'ombre du repos.
Pour une tendre fleur, qui n'est qu'à son aurore,
Souffre que plein d'espoir aujourd'hui je t'implore:
Ce jeune rejetton, objet de mon amour,
D'un pere qui m'est cher, reçut aussi le jour.
Grand Roi, dont les bienfaits embelliront l'histoire,
Daigne l'associer au berceau de la gloire.
Le zéle & le devoir par de justes efforts,
Sçauront de son enfance animer les ressorts.
Sous les yeux d'un Ministre habile autant que sage,
Il fera des vertus le noble apprentissage,
Et s'instruira sans cesse en cet auguste lieu,
A bien servir son Roi, sa patrie, & son Dieu.

(4) *L'établissement de l'Ecole Royale Militaire.*

SUITE de la Dissertation historique & critique sur l'invasion d'Attila, Roi des Huns, dans les Gaules.

NOus allons voir en détail cette bataille si fameuse, après la perte de laquelle Attila va à Troyes, après avoir fait sa paix avec Aetius, & de-là poursuit sa marche jusqu'au Rhin pour ne plus revenir dans les Gaules; & on verra distinctement le local du champ qui convient en tout à la position que je viens de lui déterminer.

Attila avoit plusieurs Rois dans son armée, entr'autres trois freres, Rois des Ostrogots, & Ardaric, Roi des Gépides, dont le génie & la valeur donnoient une grande confiance aux troupes, & ausquels ce Prince commandoit comme à ses vassaux. Etant arrivé en Champagne vers la fin du mois d'Août, ou au commencement du mois de Septembre, & ayant choisi la plaine de Méry pour y camper, il fit toutes les dispositions nécessaires pour ranger son armée en bataille en cas de besoin, & il se détermina à bien recevoir ses ennemis qui le poursuivoient. Il faut observer qu'il laissa devant lui le petit ruiss-

ſeau de Saint Georges, au-delà duquel étoit la petite colline ſi importante par ſa ſituation; il crut qu'ayant fait ſa retraite, c'étoit à l'armée ennemie à venir l'attaquer & à lui livrer bataille. Mais Aetius jugea plus à propos de laiſſer rallentir le feu des Huns, & content de s'être campé avec avantage, il attendoit qu'Attila s'ébranlât pour venir à lui & commençât l'action, perſuadé que s'il prenoit ce parti, il ſeroit obligé de paſſer le ruiſſeau qui couvroit ſon aîle droite, & qu'il lui auroit été difficile de forcer, s'il attaquoit les Huns aidés de ce retranchement naturel; ſon deſſein étoit de les attirer ſur la hauteur, dont il avoit fait garnir le revers de ſon côté par ſes meilleures troupes, ſans que les ennemis ſe fuſſent apperçus de ce mouvement.

Les armées avoient été miſes en ordre de bataille dès le matin (du 9 au 10 Septembre.) Attila, après avoir exhorté les Huns à combattre vaillamment, leur inſpira tant d'ardeur qu'il crut devoir profiter de leur bonne diſpoſition; il ne s'ébranla que ſur les trois heures après midi, & fit ſonner la charge pour aller à l'ennemi; il s'imagina qu'Aetius vouloit éviter une action déciſive; il penſa, que ſi par malheur il étoit battu, la nuit qui ne tar-

deroit pas l'aideroit à se sauver & son armée, & faciliteroit sa retraite dans son camp, ou que s'il entamoit l'ennemi il reviendroit le lendemain matin à la charge. Au premier signal son aîle droite passa le ruisseau en bon ordre, & s'avança à grands pas pour s'emparer de la colline, & ensuite fondre de l'autre côté sur les Romains avec l'avantage de combattre de haut en bas ; mais dès qu'ils furent à portée de monter cette hauteur & d'en atteindre le sommet, alors parurent les Romains qu'ils ne croyoient pas si proche d'eux. Il y eut un choc furieux ; il faut observer qu'à l'heure de cette action, qui étoit sur les trois heures après midi, les Romains avoient le Soleil à dos, & les Huns l'avoient en face, ce qui étoit pour ceux-ci un grand inconvénient. On sçait que d'habiles Généraux ont sçu profiter d'un tel avantage, tels qu'Annibal, Pepin & Guérin de Montaigu. Aetius aussi grand homme de génie que brave Capitaine, sçut bien tirer parti de cette circonstance : les Romains en profiterent habilement. Ils avoient encore l'avantage du terrain, ils étoient tout frais, ils firent lâcher pied aux Huns. Ils les poursuivirent en pente, & les menerent toujours battans jusqu'au ruisseau qu'ils venoient de franchir mal-à-propos. Ils

firent un grand carnage des Huns. Ceux-ci se rallierent vers le ruisseau, ils y furent accueillis par des troupes fraiches, & firent ferme ; les Romains encouragés par leur premier succès les attaquerent vivement, Attila voyant que le gain ou la perte de la bataille dépendoit de ce point critique, y accourut avec de nouvelles forces. Aetius qui ne vouloit pas manquer une occasion aussi favorable de décider de la bataille en sa faveur, vint avec Thorismond se mettre à la tête des combattans. Il fit avancer des gros de Cavalerie pour soutenir l'Infanterie ; le combat fut violent & opiniâtre, on s'y battit à découvert sans aucune ruse, avec tout le courage qu'on peut désirer de troupes & de braves soldats, animés par la présence de leurs Généraux, & qui veulent vaincre ou mourir. *Conferuntur acies utraque fortissima ; nihil subreptionis agitur, sed aperto marte certatur.*

Théodoric, qui commandoit l'aîle droite de l'armée d'Aetius, s'étant apperçu du mouvement qu'avoit fait Attila au centre de son armée pour aller au secours des siens, se porta aussi avec un gros détachement de Cavalerie vers l'aîle gauche qui étoit aux prises avec l'ennemi. Sa présence augmenta la fureur ; les Huns furent

plusieurs fois sur le point de lâcher le pied, mais la présence d'Attila (a) les forçoit à rester, & les encourageoit à soutenir les efforts des Romains; on se battoit par tout homme à homme, corps à corps, la mêlée devint générale, presque toutes les forces des deux armées y étoient accourues, jamais carnage ne fut si horrible, si varié, si cruel, ni si opiniâtre.

Enfin les Huns commencerent à plier, on les poussa par tout avec grande perte; ils tâchoient de regagner leur camp, en faisant toujours face à l'ennemi, mais bientôt la confusion fut générale, ils furent enfoncés par tout; on vit alors les rives du ruisseau (b) abandonné pleines de corps morts, & son courant rouler avec ses eaux le sang à plein bord avec la rapidité d'un torrent; & ce qui fut éton-

(a) Et quamvis haberet res ipsa formidinem, præsentia tamen Regis cunctationem hærentibus auferebat, manus manibus congrediuntur, bellum atrox, multiplex, immane, pertinax.

(b) Rivulus memorati campi humili ripâ prolabens, peremtorum vulneribus sanguine multo provectus, non auctus imbribus ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento. Et quos illic coëgit in aridam sitim vulnus inflictum, fluenta mixta clade traxerunt; isti constricti sorte mirabili sordebant, potantes sanguinem quem fudère sauciati.

nant, c'est que les vainqueurs tourmentés de la soif, se jettoient sur les bords pour l'étancher, & buvoient ainsi le sang de leurs camarades & des ennemis.

Les Romains & leurs Alliés, ayant à leur tête Aetius, Mérouée, Théodoric & Thorismond, renverserent tout ce qui osoit se présenter devant eux. Attila cependant faisoit manœuvrer sa Cavalerie pour favoriser sa retraite; mais celle des Visigots qui venoit encore d'accourir à l'aile droite, pour avoir la gloire de combattre sous les yeux de son Roi, & d'avoir part à la gloire de la victoire, engagea un combat avec celle des Huns: il étoit déja tard, le jour baissoit; à peine se connoissoit-on, tout étoit en confusion. Théodoric s'étant trop avancé eut son cheval tué sous lui, il tomba & il mourut, ayant été foulé aux pieds des chevaux; les Visigots sçachant que leur Roi étoit en danger (a) devinrent encore plus furieux, ils attaquerent les Huns en tête & en flanc, avec une telle animosité qu'ils auroient percé jusqu'à Attila, s'il ne s'étoit promptement

(a) Tunc Visigothi dividentes se ab Alanis, invadunt Hunnorum catervas, & penè Attilam trucidassent, nisi providus priùs fugisset suosque intrà septa castrorum, quæ plaustris vallatu habebat, reclusisset.

retiré dans son camp, où il eut la douleur d'accueillir les débris de son armée. Thorismond, poursuivant trop vivement l'ennemi, se trouva avoir pénétré dans le camp même d'Attila; son cheval fut tué, il fut heureusement dégagé par les siens, & retourna au camp des Romains. Aetius eut la même avanture, & courut les mêmes risques; peu à peu chacun se retira. Les Romains ne se flattoient de la victoire qu'avec une certaine inquiétude, on ne pouvoit encore sçavoir au juste le nombre des tués de part & d'autre; Aetius étoit persuadé que la victoire lui coûtoit cher, par la resistance opiniâtre des Huns & la valeur d'Attila.

Les deux armées s'étant retirées dans leurs camps ne furent pas sans allarmes, elles craignoient quelque surprise pendant la nuit. Aetius voulut la passer sur la petite hauteur avec des troupes fraiches. Attila rentré dans son camp, fit travailler toute la nuit à renforcer ses retranchemens; il fit mettre sur les chariots qui le bordoient, des Gépides, gens habiles à tirer de l'arc.

Le lendemain au point du jour, Aetius voulut reconnoitre le champ de bataille, il vit toute la plaine jusqu'au camp d'Attila jonchée de corps morts, on en voyoit des monceaux vers le petit ruisseau, &

s'appercevant que les siens ne faisoient aucun mouvement, & que tout étoit tranquille dans leur camp, il ne douta plus de leur défaite. Il se flatta que la victoire avoit suivi ses étendarts, il en étoit d'autant mieux persuadé, que si Attila ne s'étoit pas crû vaincu il ne seroit pas resté si tranquille dans son camp ; après s'être avancé dans la plaine il entendit du bruit dans le camp ennemi, c'étoit le son vif de plusieurs instrumens de guerre que ce Prince faisoit jouer pour s'étourdir sur son infortune, pour donner quelque consolation à ses troupes & dissiper leur chagrin, pour faire croire à ses ennemis qu'il se rejouissoit de sa victoire.

Aetius ayant fait marcher ses troupes pour se rendre maître du champ de bataille qui ne lui fut point contesté, fit lever les corps morts, & chercher avec soin celui de Théodoric. On trouva que le nombre des morts étoit de cent soixante & dix mille hommes, dont cent vingt mille & plus étoient de l'armée d'Attila ; on trouva enfin le corps du Roi des Visigots, on s'empressa de lui donner les honneurs de la sépulture avec tout l'appareil militaire ; toute l'armée marqua beaucoup de douleur, mais elle étoit temperée par une certaine fermeté que donnoit la joie

de sa victoire. Son fils Thorismond marqua en cette occasion, combien il étoit sensible à la perte d'un grand Roi & d'un bon pere : on peut croire qu'il fut enterré à la vûe du camp ennemi, comme une marque de triomphe sur la petite colline, dans l'endroit où est aujourd'hui le Prieuré de Saint Georges ; je puis même conjecturer qu'on bâtit sur son tombeau une Chapelle à l'honneur de ce Saint, qu'on a toujours regardé comme le Patron des Vainqueurs & le Protecteur des combattans. Toujours est-il vrai qu'en cet endroit dès l'an mil quatre-vingt-neuf, il y avoit une Chapelle dédiée à ce Saint, lorsque le Chapitre de l'Eglise de Troyes consentit à l'établissement d'une Communauté de Religieux dans cette Eglise, à la priere d'Yves de Chartres. *Quoniam apud nos Ecclesia B. Georgii apta erat Divino Servitio, placuit, &c. Vide Camuzatium*, p. 117.

Je hazarde encore une autre conjecture du nom de l'endroit où est bâtie cette Eglise ; on l'appelle *Gannayum*, *Sanctus Georgius in Gannayo*. Or *Gannayum*, ou *Ganagium*, selon M. Ducange, veut dire *guyn*, ce mot vient de *Ganare*, qui veut dire *acquirere*, *gancare*, emporter par force, & *Gancum*, veut dire une pique, un javelot.

Thorismond, après avoir rendu les derniers devoirs à la mémoire du Roi son pere, brûloit du desir de vanger sa mort; il prit la résolution d'engager toute l'armée à combattre de nouveau contre Attila; sur sa proposition on tint Conseil, & on délibera sur le parti qu'on avoit à prendre. Aetius dont la prudence régloit tous les sentimens, remontra qu'il étoit difficile & dangereux d'aller attaquer Attila jusques dans son camp, qu'un ennemi désesperé étoit à craindre, que ce Prince pouvoit trouver dans sa valeur & dans son génie, des ressources pour rendre inutiles toutes les attaques; que son camp étoit entouré de chariots sur lesquels il avoit posté des gens braves & habiles à tirer de l'arc, & qui en défendoient les approches; qu'il étoit à croire qu'il avoit fortifié son camp par des fossés & des redoutes; que si une fois on venoit à être repoussé, les victorieux qui venoient d'obtenir avec de grands dangers le gain de la bataille pourroient se décourager. Il ajouta, que son sentiment étoit de donner seulement de fréquentes allarmes aux ennemis sans entrer en action, afin de les obliger d'abandonner leur camp; qu'il étoit à propos d'envoyer souvent des partis aux environs de leur armée pour leur

couper leurs vivres dont ils ne devoient pas être bien pourvûs, & que par-là on pourroit venir à bout de les réduire à toute extrêmité.

L'avis parut si sage & ce conseil si avantageux, que tous les Princes & les Généraux s'y conformerent, & Thorismond même, malgré la vivacité de son âge, & l'envie de se vanger, l'approuva. On insulta donc le camp des ennemis, on coupa les vivres, on enleva des convois; cette petite guerre dura quelques jours; Attila confus de sa défaite, & inquiet de sa situation présente, étoit au milieu de son camp semblable à un lion furieux qui se voit forcé dans un bois. Il craignoit qu'enfin ses ennemis ne vinssent l'attaquer, le forcer & le surprendre dans ses retranchemens; il en fit faire un au milieu de son camp, & là il fit mettre tous ses effets précieux, son trésor, les plus beaux harnois de ses chevaux, les riches dépouilles qu'il avoit enlevés dans les Gaules; son dessein en cas de malheur étoit d'y faire mettre le feu, & de s'y jetter lui-même pour y périr, plutôt que de tomber vif entre les mains des vainqueurs.

Dans cette extrêmité il reconnut qu'il s'étoit avancé trop inconsidérément dans

les

les Gaules, que les désordres affreux qu'il y avoit commis en mettant tout à feu & à sang, l'avoient fait regarder avec horreur; que jugeant de l'avenir par les premiers succès, il avoit négligé de se ménager une retraite assurée, qu'il n'avoit pas eu soin de choisir une Ville forte pour lui servir de place d'armes, & pour couvrir son armée en cas de besoin.

Ce Prince si fier prit donc le parti de s'humilier: il proposa à Aetius secretement un arrangement qui étoit tel; il faisoit présent à ce Général Romain d'une somme de dix mille sols d'or; il lui promettoit d'évacuer les Gaules, de s'en retourner au-delà du Rhin sans s'arrêter, de ne laisser commettre à ses troupes aucun acte d'hostilité, de payer par tout où il passeroit, & il le prioit de le laisser décamper tranquillement sans le poursuivre pour le combattre.

Aetius reçut ses propositions. Ce grand politique considéroit que si les Visigots restoient encore long-tems avec lui, ils pourroient exagerer leurs services & les mettre à trop haut prix. Il redoutoit l'ambition du Prince Thorismond, qui ayant encore sous ses ordres une puissante armée, pouvoit entreprendre quelqu'invasion sur les terres de l'Empire, d'autant

plus facilement qu'Aetius n'avoit dans son armée que des troupes la plûpart auxiliaires, composées de différentes nations qui auroient pû se retirer quand elles auroient jugé à propos. Il ne pouvoit même guere compter sur Sandiban, Roi des Alains, quoiqu'il fût à la solde de l'Empereur ; c'étoit un Prince inconstant & interessé, qui pouvoit se mettre du parti de Thorismond s'il y trouvoit son avantage, il étoit même capable d'aller chercher des avantures utiles.

Ces considérations déterminerent donc le Général Romain à traiter avec Attila ; par ce moyen il renvoyoit un ennemi formidable, il se défaisoit d'une grosse armée alliée, il procuroit la paix ; on croit qu'il la souhaitoit par un désir secret de parvenir à l'Empire ; on sçait que le soupçon qu'on en eut par la suite, fut cause qu'on lui ôta la vie. Ce grand génie n'eut pas de peine après cela à congédier Thorismond ; il lui fit entendre qu'il étoit de son intérêt de retourner promptement à Toulouse, pour s'y faire reconnoître Roi, lui faisant observer que s'il tardoit, un des Princes ses freres pourroit prétendre au trône ; qu'avec la nouvelle de la mort de Théodoric on pourroit faire croire que lui-même auroit été tué ; qu'il étoit bien

difficile de faire descendre du trône un Prince assez habile pour s'en être emparé ; qu'il étoit bien plus sûr & plus prudent de le prévenir. Thorismond trouva ce conseil si bon qu'il en remercia Aetius, lui marqua sa reconnoissance, prit ses mesures pour assembler son armée & retourner dans ses Etats ; cette séparation ne se fit sans doute qu'après qu'Attila eut décampé.

Alors, c'est-à-dire vers le vingt du mois de Septembre, dix jours environ après la bataille, Attila sous la foi du traité qu'il venoit de conclure, décampa. Il alla à Troyes, où il arriva avec des sentimens pacifiques, sans toutefois quitter cette hauteur qui lui étoit naturelle. S. Loup qui en étoit Evêque, pouvoit bien avoir appris la défaite de ce Prince, mais il avoit tout à craindre d'une armée composée de gens féroces & barbares, si accoutumés au pillage, & à commettre toutes sortes de désordres (a): la Ville étoit alors peu considérable, elle n'avoit ni murs, ni fossés, ni fortifications ; ses Citoyens étoient braves, mais en petit nombre.

Le Saint Prélat ayant mis toute sa con-

(a) Ubi Hunni ad Tricastium infesto agmine venêre civitatem, patentibus campis sitam, & nec armis munitam, nec muris..... *Vita Sancti Lupi.*

fiance en Dieu le Seigneur des Armées, après avoir rassuré son troupeau, alla en habits Pontificaux (a) assisté de son Clergé & des principaux de la Ville, suivis de tout le peuple au-devant d'Attila, pour le recevoir à une des portes de la Ville qu'on appelloit la Porte de César. Cet Evêque étoit éloquent, il avoit une phisionomie qui prévenoit en sa faveur; sa réputation le faisoit regarder dans toutes les Gaules comme un homme d'une vertu sublime, & le modele des Evêques. Attila même qui en avoit une haute idée, avoit conçu pour lui beaucoup d'estime: ce Prince parut à la porte de la Ville; alors Saint Loup qui l'y attendoit, s'humilia devant ce Prince avec cet air de candeur qui sied si bien aux Evêques, il le salua avec respect, il le complimenta, & lui demanda

(a) Lupus habitu indutus Pontificali, cum multitudine Cleri, Attilæ advenienti fit obvius: is facta salutatione interrogat Attilam quisnam esset, qui tot Regibus devictis, nationibus populisque prostratis, urbibus eversis, cuncta sibi subderet? Cui Attila, ego sum Rex Hunorum, Attila, flagellum Dei: ad hæc Lupus, & quis est mortalium qui Dei flagello resistat? Veni igitur Dei mei flagellum, illoque utere, ut Deus concedit: ad hæc verba Barbarus emollitus, Trecensem urbem illæsam transit.

Sic Nicolaüs Olanus.

qui il étoit ; j'ai, lui dit-il, un grand empressement de connoître ce Héros qui a vaincu tant de Rois, qui a subjugué tant de nations, qui a soumis tant de peuples à sa domination, qui a conquis si rapidement un grand nombre de Provinces, à qui toute l'Europe a semblé rendre hommage : le compliment étoit flatteur. Attila lui répondit fiérement : je suis le Roi des Huns, le fleau de Dieu. L'Evêque lui répliqua, eh qui d'entre les mortels osera résister au fleau de Dieu ? Venez donc, fleau de mon Dieu, mais n'usez du pouvoir que Dieu vous a donné qu'avec la mesure qu'il vous inspirera. Attila à ces paroles sentit dans son cœur des mouvemens d'estime, de douceur & de compassion, il promit au Saint Prélat que son Armée en passant par sa Ville, n'y commettroit aucun désordre ; & donna à ce sujet des ordres si précis, que les Huns la traverserent sans s'écarter en rien du commandement de leur Prince, qui sçavoit se faire obéir.

Un autre Historien assure qu'Attila (a) par le mouvement de Dieu, passa par la Ville d'une porte à l'autre, sans faire aucun

(a) Divinâ virtute tùm ipse (Attila), tùm exercitus neminem videntes, transierunt per civitatem ; & portâ usque ad portam veluti cæcitate percussi, sicque patria salvata est. *Petrus Equilinus.*

mal ; que les Huns paroissoient n'avoir point d'yeux comme s'ils avoient été frappés d'aveuglement.

Cette armée fut sans doute long-tems à défiler, elle étoit encore nombreuse & avec beaucoup d'équipages, elle alla camper de l'autre côté de la Ville vers l'Orient. Je suis porté à croire que Saint Loup ravi de voir sa ville délivrée d'un si grand danger, engagea les citoyens à porter par reconnoissance, toutes sortes de vivres & de rafraichissemens à ces troupes.

Attila voulant exécuter son traité avec Aetius, vint le lendemain visiter S. Loup. On voit dans ce Prince par cette démarche, les qualités que lui donne Jornandes, d'être fidéle à sa parole (*a*) & de se laisser fléchir aux prieres de ses ennemis, tant il est vrai qu'avec de grands défauts, il avoit de grandes vertus.

Dans l'entrevûe que ce Prince eut avec notre saint Evêque, il lui fit part de son infortune, en lui avouant la perte de la bataille qu'il venoit de donner ; il lui fit confidence du traité qu'il avoit fait avec

(*a*) Attila bellorum quidem amator, sed ipse manu temperans, consilio validissimus, supplicationibus exorabilis, propitius in fide semel receptis. *Jornandes.*

Aetius, il lui fit entendre qu'il craignoit quelqu'embûche de la part de ce Général pendant la route qu'il alloit tenir pour s'en retourner, qu'au moins Aetius pour être plus certain de sa promesse & pour empêcher que les Huns, s'ils étoient maîtres de la campagne, ne vinssent à commettre de nouveaux désordres, ne manqueroit pas, suivant les lumieres de sa prudence, d'envoyer une armée pour le suivre, que cette armée pouvoit grossir en chemin par les habitans des Provinces qu'il avoit ravagées, & entreprendre de se venger, soit en l'attaquant, soit en envoyant des détachemens pour le harceler, lui couper les vivres, & par là le réduire à des extrêmités; il ajoûta qu'il sçavoit parfaitement le grand crédit qu'il avoit dans les Gaules, le respect qu'on avoit pour lui, non-seulement à cause de sa dignité, mais encore à cause des grandes vertus & des talens que Dieu lui avoit donnés; qu'il avoit pour sa personne des sentimens d'estime & d'amitié dont son cœur étoit pénétré, qu'il le prioit avec confiance de l'accompagner dans sa retraite, pour deux raisons; la premiere, parce qu'il lui serviroit d'otage pour sa sureté; la seconde, parce qu'il profiteroit du plaisir de sa conversation, de ses instructions, & de l'u-

tilité de ses prieres, que peut-être sa conversion étoit attachée à la complaisance que ce Prélat auroit pour lui ; il finit par se recommander à ses prieres. Toute cette conversation se fit par le moyen d'un interprete nommé Humigasius (*a*), parce que ce Prince & le Prélat n'entendoient pas les langues réciproques.

Ce Prince avoit pensé juste, Aetius le fit suivre par une petite armée pour l'observer, avec ordre de camper toujours à la vûe de celle d'Attila ; & afin de mieux cacher leur petit nombre, il ordonna aux Chefs (*b*) de faire allumer tous les soirs dix feux à la tête de chaque tente, afin de faire croire que cette armée étoit nombreuse : on a remarqué qu'elle étoit prin-

(*a*) At immanis ille & ferus Attila, fidem sancti viri altiori sensu suscipiens, pro suâ exercitûsque sui salute & incolumitate, secum eum vult proficisci ad Rhenum usque, pollicens ei ubi ventum sit, se ipsum dimissurum ; mox copia offertur ab eo loco revertendi, non negatur reditus, iter quoque indicatur, orat tyrannus sanctum virum ut velit pro ipso Dominum deprecari, interprete usus Humigazio. *Vita Sancti Lupi.*

(*b*) Aetius secum habens Francos, socium direxit non tergum Hunnorum, quousque Thoringium à longe prosequutus est. Præcepitque suis ut unusquisque nocte ubi manebat, decem sparsim focos soverent, ut immensam multitudinem simularent. *Idatius.*

cipalement composée de François.

Attila arriva enfin sur les bords du Rhin, & après avoir traversé ce fleuve, il renvoya Saint Loup avec une escorte, & le combla d'honneurs. L'année suivante il fit une irruption en Italie; après la campagne, étant de retour à Strasbourg, il s'abandonna à la débauche, & mourut d'une hémorragie de sang.

Saint Loup ayant pris congé de ce Prince, revint dans sa ville Episcopale, où il se vit en butte à bien des contradictions au rapport de quelques Historiens. C'est un fait que nous examinerons ailleurs.

REFLEXIONS.

On voit aisément par ce trait d'histoire, le fruit de l'ambition & des ravages des conquérans, qui font la honte, la confusion, & la haine publique. On admire avec quelle prudence Aetius conduit tout cet évenement, avec quelle adresse il ménage les intérêts de tant de nations, dont les secours lui devenoient nécessaires dans des circonstances délicates & dangereuses; par son courage il vient à bout de terrasser & de chasser hors des Gaules le fleau de Dieu.

Mais quand on envisage tant d'évene-

mens avec les yeux de la foi & de la Religion, on reconnoît aisément que c'est Dieu qui les conduit, qui les dirige; il amene des extrêmités de l'Europe une armée formidable pour châtier les Gaulois & les peuples qui les avoient conquis; les prieres des Saints désarment sa justice, une Sainte Geneviéve prie le Seigneur de délivrer la ville de Paris de l'incursion de ces Barbares, ils prennent une autre route pour aller à Orléans, saint Anien, Evêque de cette derniere Ville, prie pour son peuple prêt à périr, & Attila léve le siége de leur Ville qui étoit aux abois, & prête de ressentir toute la cruauté des Huns: saint Loup Evêque de Troyes, obtient par l'abondance de ses larmes, par la ferveur de ses prieres, que sa Ville soit délivrée de l'extrême danger dont elle est menacée, & Attila y vient comme ami; ce Saint élevant ses mains au Ciel pendant la bataille qui se donne dans la plaine de Mery, est exaucé de Dieu, Attila est vaincu, & ses prieres sont plus efficaces que toute la valeur des armes.

Dieu appaisé par les gémissemens de ses Saints, par les vœux de ses amis, renvoye Attila au-delà du Rhin; ne voulant plus punir, il n'a plus besoin de fleau.

Si nous jettons les yeux sur le camp

d'Attila, sur le champ de bataille arrosé de tant de sang, où trouvons-nous les trophées des conquérans ? où sont les vestiges de la grandeur de ce Roi si puissant ? C'est là où il a fait couler le sang des saints Clercs envoyés par Saint Loup ; c'est là aussi que Dieu tire vengeance de ce sang répandu si injustement : on voit encore les trophées de ces Saints ; leurs tombeaux, monumens respectables de leur courage & de leur foi, seront toujours révérés, tandis qu'on détestera la mémoire d'Attila. La vraye gloire n'appartient qu'aux serviteurs de Dieu.

Non sequimur probabilia, nec ultra id quod verisimile est, progredi possumus, & refellere sine pertinaciâ, & refelli sine iracundia, parati sumus.

Cic. Tuscul. Quæst. Lib. 2°.

EPITRE

*A M. ***, sur son Mariage.*

ENfin parmi ses esclaves
L'hymen a sçu te ranger ;
J'ai vû les tristes entraves
Dont il vient de te charger ;
Ariste, j'ai vû la femme
Qui va regner sur ton ame,
Et que l'Amour t'a soumis ;
C'en est fait ; & sa tendresse
Va voir grossir sa richesse
Des pertes de tes amis.
Toujours occupé de plaire
A l'objet qui t'a charmé,
Tu te feras une affaire
Du doux plaisir d'être aimé ;
Et tous ces amis d'élite,
Dont le goût & le mérite
Etoient assortis au tien,
Bientôt dans ta solitude,
Entre ta femme & l'etude,
Ne seront comptés pour rien.
Bientôt ton ame assoupie
Par un amoureux poison,

Oublira que chez Julie (*a*),
De ris, de jeux, de folie
Tu peux seul donner leçon;
Et que l'aimable Thalie (*b*),
L'esprit fin & la saillie,
Perdant leur cher nourrisson,
Sans toi baisseront le ton
Devant la mélancolie,
Qu'y conduira la Raison.
Garçon, badin & folâtre
Ton cœur s'amusoit de tout:
Epoux, il en faut rabatre;
Nouvel état, nouveau goût.
Ces soupirs où sur les traces
Et des talens & des graces
Tu venois tenir ton coin;
Cette divine harmonie
Qu'Amphion (*c*) & Polymnie
Font entendre chez P....
Et qui t'attire & t'enchante,
N'auront plus rien qui te tente;
Tout cela mene trop loin.
Trouvant dans le tête à tête
De ta nouvelle conquête
Un plaisir toujours nouveau,

(a) *Me. P...*
(b) *La Comédie qu'on y joue.*
(c) *Mr. & Me. Forqueray.*

Ta main d'Hercule rivale
De la quenoüille d'Omphale
Fera tourner le fuseau,
N'imitant dans ce fier mâle
Que ce qu'il fit de moins beau.
Boissize (a), ce lieu tranquille,
Qui sur la fin des chaleurs
Te préparoit un azile
Contre les cris des plaideurs;
Boissize envain cet Automne
Etalera de Pomone
Les dons les plus précieux;
Ces côteaux délicieux,
Ces bords fleuris, d'où la Seine
Ne s'éloigne qu'avec peine,
Ne frapperont plus tes yeux;
Ils ont reçu tes adieux.
Le Sage qu'on y révere,
Dont l'esprit & la gaité
Donnent à son batistere
Un démenti mérité.
P.... par sa politesse
Aux lenteurs de ta mollesse
Envain fera le procès;
De cet ami qui t'invite
D'y venir chercher un gîte

(a) *Village sur les bords de la Seine, à dix lieues de Paris, où M. P.... a une Maison de campagne.*

La voix sera sans succès.
Enchanté de ta campagne,
Et peut-être un peu jaloux.
Tu croiras que la compagne
Pourroit nuire à son époux;
Que dans ce séjour champêtre
Où le Plaisir parle en maître,
Et ne connoît plus de frein,
Un mari risque trop d'être
Le confrere de Vulcain.
Pourquoi donc! le mariage
Transforme-t'il un époux?
Non, non, Ariste est trop sage
Pour se séparer de nous;
Il connoît notre tendresse,
Son cœur qui pour nous l'en presse,
Va le rendre à l'Amitié;
Laissons passer son yvresse,
Dans peu plein de gentillesse,
Mais plus court d'un demi-pied,
Il viendra faire pitié
A notre Bureau d'adresse.
L'œil battu, le teint blaffart;
Dans peu, d'un ton emphatique,
De maint exploit chimérique
Il viendra nous faire part;
Mais, malgré sa Rhétorique,
Nous n'en croirons pas le quart.
En attendant que sensible

A nos plaiſirs les plus doux
Il revienne parmi nous
Montrer la face riſible
D'un chétif & maigre époux ;
Qu'il reçoive ici d'avance
Le compliment empreſſé
D'un ami qui le diſpenſe
De rendre le débourſé
D'un cœur déſintéreſſé,
Qui ſe pique de conſtance.
L'hymen ſeroit offenſé
S'il faiſoit cette dépenſe.
Pour bien faire ſon métier ;
Un époux dans ſon ménage
Doit avoir un cœur entier ;
Trop d'amitié le partage.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure de France, sur les Traductions en vers.

MOnsieur, je crois ne pouvoir mieux adresser mes plaintes qu'à vous, pour les rendre publiques avec fruit, & leur donner dans le monde, & auprès des gens de goût quelque autorité.

Il y a long-tems qu'on nous reproche que nous n'avons pas de bonnes Traductions en vers, & cela avec raison ; parce que nos bons Ecrivains ont dédaigné la gloire qu'il y a à y réussir. On lit dans les Lettres Persannes que tout Traducteur ne sera jamais traduit ; mais il sera honoré, récompensé, estimé. Une Nation voisine de la nôtre, que nous nous faisons un point d'honneur d'imiter, & de surpasser même quelquefois par bien des choses, compte parmi ses plus grands hommes les Traducteurs de differens Poëtes ; que ne l'imitons-nous encore en cela ? On sçait en France, & par tout le monde lettré, le singulier accueil que l'Angleterre a fait à la Traduction d'Homere & à son Traducteur ; on sçait parfaitement

que Dryden n'a pas eu moins de succès pour la Traduction de l'Enéïde ; Cruch, pour celle qu'il a faite de Lucréce, &c. Les Italiens tout de même, fournissent de bonnes Traductions. Nous seuls, qui pourrions nous occuper à cette étude beaucoup plus utilement que tant d'autres, & qui y sommes comme nécessités par l'impossibilité morale où l'on est aujourd'hui de rien écrire de nouveau, aimons mieux nous laisser taxer, ainsi que notre Langue, d'incapacité & de foiblesse par les Etrangers, que de leur prouver le contraire, comme il seroit aisé de le faire, & d'abandonner l'inestimable honneur de réussir dans des Opéra & des Contes de Fées, & de passer aux yeux de nos voisins, ainsi que de la postérité, pour des Auteurs originaux.

Je crois qu'on peut s'exempter de la régle, & cesser d'être à la mode pour un moment.

Les Homere, les Virgile ont encore des admirateurs après deux mille ans & plus ; & je vois que tel Roman, telle Historiette vantée, fêtée, courue la veille, cesse d'être connue le lendemain.

Nos Opéra, tout de même ; nos Piéces à Tiroir, tout de même. Nos Comédies du bon ton, & nos Tragédies, où on vou-

droit aussi l'introduire, n'ont pas un meilleur sort.

Cela n'arriveroit pas si nos Auteurs tragiques pressés de la produire, se donnoient la peine que demandent de longs ouvrages, s'ils travailloient à se former le goût, le jugement, & à régler leur imagination, (je parle de ceux qui en ont) s'ils lisoient, traduisoient, méditoient les bons modéles en tout genre, principalement dans celui où ils veulent s'exercer.

Vos exemplaria Græca,
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ,

disoit Horace aux Romains, qui nous valoient bien.

Je ne prétends point vous dire que j'aie attrapé le but que je propose, dans le peu d'imitations que j'ai l'honneur de vous envoyer; je puis dire seulement que je l'ai cherché. Ma vanité & l'ambition de l'esprit ne sont pas assez grandes chez moi pour me faire croire que j'aie réussi dans de pareils efforts. Si j'ai essayé de rendre quelques endroits des Auteurs qui m'ont plû, ce n'a point été pour lutter contre eux, ni chercher à les surpasser, après les avoir égalé, mais seulement pour céder à l'enthousiasme qui m'entraînoit, & leur payer en quelque façon une sorte

de tribut, en reconnoissance du plaisir qu'ils m'avoient procuré.

Je suis, Monsieur, &c.

Baillet de Saint-Julien.

A Paris, le 16 Mars 1753.

Traduction libre du second chœur de la Troade de Seneque *, *Verum est an timidos, &c.*

N'Est-ce point un vain bruit par la peur enfanté ;
Et l'ame survit-elle au corps qu'elle a quitté ?
Les mortels une fois privés de la lumiere
Recommenceroient-ils leur pénible carriere ?
Et trop infortunés tant qu'ils sont ici-bas,
Le seroient-ils encore au-delà du trépas ?
Non : cette austére loi paroît trop dure à suivre :
Tout est fini pour nous, quand nous cessons de vivre ;
Et cet esprit borné que tant nous admirons,
S'use, languit, s'éteint, & meurt quand nous mourons.

Tout ce que l'Océan entoure de son onde,

* *C'est moins les pensées de Seneque qu'on a prétendu rendre ici, que la vigueur de leurs expressions, & toute la force de leur énergie. On n'ignore pas dans quel discrédit est tombé de nos jours le matérialisme, & avec tant de raison.*

Ce que voit du Soleil la course vagabonde,
Doit se confondre au sein dont on l'a vû sortir,
Le néant est le terme où tout vient aboutir.
Le tems dévore tout, les effets & leurs causes;
Et l'ame suit les loix que suivent toutes choses.
Pourquoi donc se troubler, & qu'est-ce que la mort?
Un instant qui finit les duretés du sort;
Où se perd de nos sens l'aveuglement extrême,
Que rien ne sçauroit suivre, & qui n'est rien lui-même.
L'homme, quand une fois son sort est terminé,
Devient ce qu'il étoit avant que d'être né.

Imitation de l'Epigramme 57 du XI^e. Livre de Martial, *Quod nimium laudas*, &c.

Philosophe orgueilleux, tu veux que je t'admire
Dans ces vœux insensés que tu fais pour la mort;
Ton courage est divin! mais dis, qui te l'inspire?
Ta force ne te vient que de ton mauvais sort.
Tu n'as, infortuné, ni feu, ni lit, ni table,
Pour amollir ton pain, tu n'as d'eau que tes pleurs.
O courage étonnant! ô force inimitable!
De braver une mort qui finit nos malheurs.

Rougis de ta foiblesse, & d'une lâche envie,
Ne fais plus vanité, Philosophe orgueilleux:
Le courage n'est point à mépriser la vie,
Mais à la supporter quand on est malheureux.

Traduction de l'Epigramme 22 du premier Livre, *Cùm peteret Regem, &c.*

Trompé dans sa valeur, Mutius en furie,
Immola dans les feux son bras à la Patrie.
Porsenna suspendit ce prodige inhumain ;
Il tremble ; il ne peut voir ce qu'endure un Romain ;
Et l'ennemi, des feux arrachant ce grand homme,
Le conduit du supplice aux triomphes de Rome.
O courage ! ô vengeance ! ô glorieuse erreur !
Le bras eût-il plus fait, s'il eût été vainqueur.

Traduction de l'Epigramme 41. de *l'Allamanni sendo detto à Caton quando morio, &c.*

Caton, le fer en main, prêt à finir son sort,
Rassura par ces mots ceux qui craignoient sa mort :
Cessez de me flatter d'une lâche esperance,
Je hais tout dans César jusques à sa clémence.
Apprenez aujourd'hui qu'un Romain, que Caton
Suit bien moins son courroux, qu'il ne fuit son pardon.

RETRAITE PHILOSOPHIQUE.

UN petit toit humble & rustique,
Charmant azile de la paix,
Où mes ayeux, dans la pratique
De la sagesse & des bienfaits,
Ont coulé des jours pleins d'attraits,
Dans un loisir philosophique :
Un vignoble, un taillis, des prés,
Des terres cultes, des marais
Formant un domaine modique,
Quelques meubles faits à l'antique,
C'est tout le bien qu'ils m'ont laissé,
Et quelque vertu domestique,
Fruit des mœurs du siécle passé.

C'est là que dans l'indépendance,
Méprisant le frivole éclat
D'une fastueuse opulence,
Je vis content de mon état,
A l'aide d'une honnête aisance ;
Où sans coulis, sans quintessence,
Sans jus, sans tout cet apparat
Inventé par l'intempérance ;
Sans désir pour le superflu,
Qu'un luxe avide & soutenu
Fait convertir en nécessaire ;

Quand je n'ai que moi pour témoin,
Je mesure mon ordinaire
Au niveau du simple besoin.

Bien précieux, trésor facile,
Heureuse médiocrité!
Position douce & tranquille,
Où l'innocence & la santé
Retrouvent toujours un azile!
Ah! si l'homme étoit moins docile
A l'esprit de cupidité!
S'il sentoit votre utilité,
Revenu de l'erreur commune,
Il connoîtroit la vilité
De tous les biens de la fortune;
Ces faux biens où portent ses vœux
Ne sçauroient faire des heureux.

Qu'il affecte de le paroître,
C'est en vain, l'orgueil le séduit.

Seroit-il vrai ce que l'on dit,
Qu'on est heureux lorsqu'on croit l'être?

Si c'est là la félicité
Par les mortels si désirée;
S'il faut que sa réalité
Soit le seul effet de l'idée,
Une imagination blessée,
Sans cesse fertile en projets,
Pourra donc, sans être bornée,

Réalisant

Réalisant des vains objets,
Donner du prix à la fumée.

Détrompons nous bien. Le bonheur
N'est pas le lot de cette vie;
La fortune la plus suivie,
Le plaisir le plus séducteur,
Dont l'ame puisse être ravie,
Laissent un vuide dans le cœur:
On éprouve encor qu'il soupire
Pour d'autres biens, d'autres plaisirs;
Ce sont toujours nouveaux désirs.
Est-on heureux quand on désire?

Il est un état cependant,
Etat qu'aucun désir n'enflâme,
Etat heureux par conséquent;
Il nous vient du calme de l'ame,
La sagesse en ourdit la trame.

Cet état heureux & content,
Je le trouve dans ma retraite,
Où je rassemble quelquefois
D'amis une troupe discrete,
Dont les mœurs célébrent mon choix:
Les jeux, les ris, sont de la fête,
La tempérance y fait les loix.
D'une profusion homicide
Fuyant les dangéreux apprêts,
La délicatesse y décide

De l'élégance de nos mets,
Et d'un vin d'une triple automne
Versé par la sobriété,
Assaisonné par la gayté
Qui de tems en tems nous redonne
Quelqu'amusante vérité.

La sagesse n'est point sauvage.
Jamais la sombre austérité
Ne rendit le portrait du sage,
Dont la contexture est l'ouvrage
Du pinceau de l'aménité.

Quoique seul, la troupe éclipsée,
Le triste ennui fuit loin de moi.
A chaque instant de la journée
J'assigne toujours un emploi.
Aux progrès d'une jeune plante,
Je donne des soins empressés;
J'élague une treille abondante
Dont les rameaux sont trop pressés;
Ou j'arrose une fleur naissante.

Tantôt grimpé sur un côteau,
J'admire le brillant tableau
Du spectacle de la nature.
Tantôt assis sous un berceau
De chevre-feuil, d'autre verdure,
Je m'amuse de la lecture
D'un livre de pur agrément,

Tantôt un plus intéressant
M'instruit à saisir la mesure
D'une morale exquise & pure ;
A maitriser les voluptés
Et les passions qui nous ravalent ;
A priser les commodités,
Précisément ce qu'elles valent ;
A rehausser le prix des mœurs,
A me donner des vertus neuves,
A prendre des Dieux bienfaicteurs,
Le bon tems comme des faveurs ;
Le mauvais comme des épreuves ;
A suivre enfin de la raison
La belle & sage économie.

C'est ainsi que prenant leçon
D'une saine philosophie,
Comme on sort d'une compagnie,
Où sans délice & sans chagrin,
Chaque auteur a fait sa partie,
Je verrois finir mon destin,
Sans aucun dégoût pour la vie,
Sans aucun regret de sa fin.

DUCASSE, Avocat à Tonneins.

SECONDE LETTRE SUR L'IMPRIMERIE.

DE L'ORIGINE ET DES PROGRES DE CET ART,

A M. le C. de S.

EN vous promettant, Monsieur, de repondre à la question que vous me fîtes l'honneur de me faire sur l'inventeur de l'Imprimerie. , je prévoyois bien que c'étoit un engagement sérieux que je prenois avec vous, dont vous ne me tiendriez pas quitte si-tôt. Je vais donc, suivant vos désirs, vous entretenir aujourd'hui de l'origine & des progrès de cet Art qui fait si justement vos délices.

Si quelque chose doit vous surprendre par rapport à l'origine de l'Imprimerie, c'est qu'on ait été si long-tems sans la découvrir : car de tout tems l'on avoit eu sous les yeux tout ce qui pouvoit en donner l'idée.

Dès le commencement du monde l'on gravoit sur la pierre, témoin les deux ta-

bles sur lesquelles furent tracés les articles de la Loi divine.

Chez les Egyptiens, ces pyramides qu'on élevoit avec tant de pompe & de magnificence étoient chargées de caractères hyéroglyphiques : les Grecs si adroits (*a*) & si ingénieux dans tous les Arts, & les Romains qui les suivirent, écrivoient ordinairement avec une aiguille, ou un stile d'acier, ou d'autre métal sur de fines écorces d'arbres enduites de cire ; ils gravoient même soit en creux, soit en relief, leurs Loix & d'autres ouvrages sur des tables de plomb, de cuivre, & de bronze (*b*). Il paroissoit donc aisé, après avoir gravé toutes ces planches, de les approcher sur un sable fin & préparé exprès

(*a*) Du Tillet : Essais sur les honneurs rendus aux Sçavans. p. 322.

(*b*) Dès la plus haute antiquité l'on voit des lettres, des mots & des discours taillés & gravés sur le marbre, sur des corps beaucoup plus durs & plus difficiles à tailler que le bois. Les *Livres d'airain*, TABULÆ ÆNEÆ, étoient des tables de cuivre où étoient gravées les limites des terres que les Romains assignoient aux soldats de leurs colonies. L'Ecriture Sainte nous apprend que Judas Machabée envoya à Rome des Ambassadeurs qui en rapporterent un traité d'alliance entre les Juifs & les Romains, gravé sur une table de cuivre. Dans le Dialogue de Platon, intitulé *Minos*, on lit que ce Roi de l'isle de Candie, qui vivoit plus de 1200

qui en auroit pris l'empreinte. Il est vrai que dabord ces lettres seroient venues à rebours ; mais la réflexion leur auroit bientôt fourni le moyen de les redresser, en les gravant ensuite à contre-sens, ou d'une maniere opposée. Pour lors ils auroient employé sur les planches gravées, l'encre ou quelqu'autre liqueur colorée dont ils avoient usage, pour imprimer sur *leur* papier les caractères qu'ils auroient gravés sur les planches.

Mais il y a plus. Il semble que Ciceron (*a*) ait entrevû tout la méchanisme de cet Art ; l'on croiroit même qu'il ne parle que d'après l'épreuve, lorsque voulant donner un exemple d'une chose im-

ans avant J. C. envoya dans les Provinces Talu, qui fit porter avec lui les loix du Royaume, gravées sur des lames d'airain. Plutarque dans ses Apophtegmes laconiques nous apprend qu'Agesilas, Roi de Sparte, voulant animer ses soldats au combat, imagina la maniere d'imprimer des lettres comme on le fait par des tables gravées : il imprima donc dans sa main le nom de la victoire Viky : & ayant pressé de cette main le foye de l'animal que le Devin venoit d'égorger, il montra ce mot heureux qui fut regardé par tous les assistans, comme une prédiction divine qui auroit son effet.

(*a*) Ceci est tiré en partie d'une petite Dissertation imprimée dans le Mercure de Fevrier 1749, p. 34.

possible (*a*), il dit : *cela est aussi possible que si vous jettiez en l'air une quantité de caractères d'or ou d'autre métal représentant nos 21 lettres, & qu'en tombant ils se rencontrassent assez juste pour présenter un sens : pour moi*, continue Ciceron, *je suis persuadé que quelque grande que fût la quantité de ces caractères, vous n'y rencontreriez pas un seul vers d'Ennius.*

Voila bien tout le mystere de la Typographie à découvert, caractères de fonte, caractères séparés & isolés, qui pouvant recevoir entr'eux différentes places, sont en état de présenter tous les discours possibles. Ne croiroit-on pas que Ciceron en parlant comme il fait, a vû une de nos Casses. Mais voici quelque chose de plus surprenant encore, puisque ce que Ciceron dit n'est qu'un discours, au lieu que voici des faits.

Les Anciens avoient le secret de jetter des médailles en fonte, par conséquent se servoient de poinçons & de matrices. Or ce qu'ils faisoient en grand, ils pou-

(*a*) Voici le texte : *Si innumerabiles unius & viginti formæ litterarum vel aureæ quales libet, aliquò conjiciantur . . . non intelligo cur non idem putet posse ex his in terram excussis annales Ennii, ut deinceps legi possint effici, quod nescio an ne in uno quidem versu possit tantùm valere fortuna.* De natura Deorum. *Lib.* 2. *chap.* 93.

voient le faire en petit. De-là, comme vous voyez, Monsieur, jusqu'à l'Imprimerie il n'y avoit plus qu'un pas à faire, & n'est-il pas singulier que touchant la chose presqu'au doigt, les Anciens ayent laissé écouler 5500 ans, sans arriver à la découverte de l'Imprimerie, eux qui furent les inventeurs de tant d'autres Arts? Cependant on y parvint enfin.

Il est des tems marqués où le Ciel découvre aux yeux des mortels des trésors qu'ils ne connoissoient pas, & où cessant pour ainsi dire d'être avare, il enrichit subitement l'univers de découvertes inestimables. Ce fut au milieu du XV^e siécle pourtant d'ignorance & de barbarie, qu'un homme (l'antiquité eût dit un Dieu) découvrit ce secret divin: ce fut vers l'an 1440. Guttemberg en fut le pere, & Mayence le berceau (*a*).

Il s'écoula environ dix-sept années avant que la premiere production pût paroître au jour: ce fut alors que toutes les parties de l'Europe étonnées & jalouses de tout le merveilleux de cet Art, disputerent à l'envi, l'honneur de le posséder. Ainsi de l'Allemagne lieu de sa naissance, l'on voit l'art de l'Imprimerie passer en

(*a*) On s'est étendu sur ces objets dans la Lettre insérée dans le Mercure de Mars, pag. 57.

Hollande, de Hollande en Angleterre, d'Angleterre en Italie, d'Italie en France, de France en toutes les parties de l'Europe connue. Chaque Ville se fait un honneur d'être la premiere de sa Province à essayer ce bel Art. Je vous ennuyerois, Monsieur, si je vous citois seulement les noms des Villes chez qui cet Art s'établit; & pour vous faire juger par un seul exemple de la rapidité & de l'étendue de ses progrès, il suffira de vous dire qu'avant la fin du siécle où cet Art prit naissance, c'est-à-dire, en quarante ans ou environ l'on compte jusqu'à 193 Villes qui l'adopterent & en donnerent des productions. (*a*).

Et avec quel honneur cet Art fut-il traité en Allemagne, sous les Faust & Scheffer, à Mayence; Eggestein, à Strasbourg; en Hollande, sous les Coster, à Harleim; les Frobens & Oporin à Bâle (*b*); Plan-

(*a*) On peut consulter l'Histoire de l'Imprimerie, par Prosper Marchand, qui finit son ouvrage par la liste de toutes les Villes qui ont établi l'Imprimerie chez elles.

(*b*) Froben avoit sept presses seulement pour l'impression de son S. Augustin, dont il ne fit pourtant que les deux premiers volumes. C'est le S. Augustin d'Erasme de 1529. 10 vol. *Chevilliers, Histoire de l'Imprimerie.* p. 131. Oporin avoit chez lui trente-deux presses roulantes. *Jouvenel de Carlencas.* T. 3. p. 41.

tin, (*a*) à Anvers. En Italie, sous les Sweynheym, Pannarts & Uldaric, à Rome; les Janson, les Manuces & les Vendelins à Venise; en France sous les Friburger, Crants & Géring, à Paris; sous les Gryphes, à Lyon : l'Angleterre n'a-t-elle pas produit un nombre de célébres Imprimeurs, d'autant plus jaloux du succès, qu'il leur avoit plus coûté pour oser établir un Art aussi grand & aussi utile (*b*).

(*a*) Un Voyageur étoit tenu n'avoir rien vû en Hollande, s'il n'avoit vû l'Imprimerie de Plantin. C'étoit une des plus rares merveilles de l'Europe. *Jouvenel de Carlencas.* ibid. Ce fut là que fut imprimée cette Polyglotte qu'on nomma la huitiéme merveille du monde. Guichardin dit qu'il en coûtoit pour les ouvriers, plus de cent écus d'or par jour. M. de Thou y vit rouler dix-sept presses tout à la fois. (*Chevilliers.* p. 58.)

(*b*) Le Chancelier de l'Université d'Oxfort, Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbery, ayant formé le dessein de procurer l'art Typographique au Royaume d'Angleterre, sollicita Henri VI d'entrer dans la dépense nécessaire pour y réussir. Cet Archevêque donna trois cens marcs d'argent, & le Roi douze cens à Robert Tournon, Maître de la Garde de robe. Celui-ci prit avec lui Guillaume Caxton, Marchand de Londres, & tous deux arriverent à Amsterdam, delà à Leyde, sous prétexte de quelque trafic, n'osant aller à Harlem, parce qu'on y mettoit en prison les Etrangers qui étoient soupçonnés de n'y venir que pour apprendre l'Imprimerie. Ils conduisirent si bien leur intrigue que par argent ils débauche-

Après l'Europe ce fut l'Afrique qui fut enrichie de la découverte de l'Imprimerie. L'Empereur d'Ethiopie (*a*) & des Chrétiens qu'on nomme Abyssins, voulut établir l'Imprimerie dans ses Etats. David un des Souverains de ce Pays, écrivoit en 1521 au Roi de Portugal, Dom Manuel, & en 1524 au Roi Jean III. d'envoyer en Ethiopie tout ce qu'il pourroit d'ouvriers habiles dans les Beaux-Arts de l'Europe, entre lesquels il fait mention spéciale des Imprimeurs, les dessignant par le nom d'*Ouvriers pour faire des Livres en moules.*

Les Etats de Maroc en Barbarie, (*b*) ont reçu l'Imprimerie des Portugais & des Espagnols leurs voisins. Il en font usage encore, mais très-sobre : car ils se font un

rent un des ouvriers de Guttemberg (car Guttemberg véritable invetneur de l'Imprimerie, après s'être brouillé à Strasbourg en 1455, avec Faust & Scheffer, étoit venu s'établir à Harlem en 1459.) Cet Ouvrier nommé Frédéric Cortelle, fut emmené à Londres, où on lui donna des Gardes de peur qu'il ne s'échappât. De Londres il arriva à Oxfort, où il commença à mettre en pratique ce qu'il avoit appris du fondateur même de la Typographie. Ce fut en 1468 que parut le premier Livre qui étoit : *D. Hyeronimi expositio in Symbolum Apostolorum.* 4°. *Ant. Wood.* Chevillier. p. 24. *Mémoires.* t. 1. p. 63.

(*a*) Voyez Chevillier, p. 279.

(b) *Ibid.*

point de religion de ne point laisser sortir leurs Livres de chez eux.

L'Asie eut part aussi à ces avantages (*a*). Les Moscovites reçurent en 1560 la découverte de cet Art, par un Marchand Russien qui avoit fait emplette de caractères ; ils s'en sont servi pour mettre au jour de fort beaux Livres. Il est vrai que le scrupule & la crainte de quelque nouveau changement par rapport à leur religion, les fit brûler alors ; mais au siécle suivant ils en reprirent l'usage, & ils s'y sont si bien apprivoisés qu'ils l'ont admise à Moscou, ainsi qu'Olearius le certifie. En 1577, Goa jouissoit du même avantage : on trouve des Livres imprimés à Rachol, dans le pays de Salsette, à Menille, dans les isles Philippines. Les pays Orientaux (*b*) ont aussi éprouvé un changement auquel ils ne se seroient jamais attendus. Le Mont-Liban, vit au siécle passé s'élever une Imprimerie (*c*) au milieu de son sein : ce fut en 1632 ; il est vrai qu'elle la vit aussi s'éteindre quelque tems après, après avoir néanmoins donné un Pseautier de David en Syriaque.

(a) *Chevilliers*, p. 274.

(b) *Jeuvenel de Carlencas*. T. 3.

(c) *Mémoires des Académies étrangeres, présentés à l'Académie Royale des Sciences de Paris*, 4°. Tome premier, page 153.

En 1669, Ofcam, Archevêqe (*a*) Arménien, & Procureur délégué du grand Patriarche d'Arménie qui eft fous le Roi de Perfe, obtint de Louis XIV. un Privilége pour l'établiffement d'une Imprimerie Arménienne à Marfeille.

En 1707, Athanafe, Patriarche d'Antioche, homme nullement fçavant, mais fort zélé pour les Sciences, en fonda une à Alep, d'où il fortit trois Livres Arabes. Elle ne fubfifta que deux ans environ, car le Fondateur fut obligé d'y mettre lui-même le feu, pour éviter la perfécution dont la barbarie & l'ignorance des Mahometans le menaçoient.

En 1720, il y en avoit une dans un Monaftere des Grecs Catholiques de l'Antiliban (*b*).

En 1728, Conftantinople voit l'Imprimerie s'établir dans fes murs (*c*); laquelle en douze années procure plus de 280 Livres; ainfi la Turquie, autrefois fiége de l'ignorance, voit aujourd'hui dans fa Capitale, rouler des preffes d'où fortent des Editions incomparables; & la Syrie

(*a*) L'Abbé Prévôt: Pour & Contre, tom. 15. p. 155.

(*b*) Les Mémoires des Académies Etrangeres ont fur cet article un extrait fort intereffant, tom. 1. pag. 153, *& fuiv.*

(*c*) Jouvenel de Carlencas. tom. 3.

dénuée de tout secours, a présentement dans les montagnes du Liban, une Imprimerie (*a*) qui lui fournit abondamment des Livres traduits en Arabe.

Enfin, l'*Amérique* découverte depuis l'Imprimerie, jouit comme les autres parties du monde, de ce trésor inestimable. On voit des Livres imprimés à Lima, Capitale du Pérou, & au Méxique, dans la nouvelle Espagne.

Voila, Monsieur, en abregé ce qui concerne l'origine de l'Imprimerie par rapport à l'Historique; mais ce seroit ne satisfaire qu'à moitié votre curiosité, si je ne vous la faisois considérer actuellement du côté de l'Art.

Il ne faut pas le dissimuler, Monsieur, rien ne se crée, mais une production nait d'une autre. L'art de la Sculpture étoit déja en vogue : on étoit accoutumé à creuser sur des planches de bois, des desseins plus ou moins informes; mais tous ces ouvrages tenoient plutôt de la Sculpture que de la Gravure, & chaque piéce de bois formoit ainsi un seul exemplaire, comme d'un tableau. Il vint en idée d'approcher un papier contre cette planche sculptée, laquelle par la pression de la main, laissoit

(*a*) Elle a été établie par les Missionnaires Jésuites, à Antoura.

foiblement, à la vérité, tous les traits gravés par le cizeau. Alors au lieu de graver en relief, l'on grava en creux : l'on noircit la planche, & le papier appliqué contre cette planche ainsi noircie, rendoit le dessein de maniere à faire plaisir à la vûe, & à faire un nombre de contens : & ce qui appuye ce systême, c'est que les premieres impressions furent faites sur des planches de bois, sur lesquelles on gravoit le discours que l'on vouloit mettre sous la presse (*a*). On ne discontinua que lorsqu'on sentit tous les inconvéniens que cette maniere entraînoit après elle, parce que les caractères étant indivisibles il falloit graver continuellement : d'ailleurs il étoit presqu'impossible de bien corriger les fautes que l'on avoit faites : enfin les impressions étoient très grossieres, les lettres ne pouvant absolument avoir une parfaite égalité & conformité entr'elles. Autre inconvénient : l'on n'imprimoit que d'un côté de la feuille, & deux feuilles imprimées ainsi chacune de son côté, se colloient ensemble dos-à-dos & formoient un seul & unique feuillet ; ce qui rendoit le volume fort grossier, le feuillet ayant l'air & presque la consistance du carton,

(*a*) Comme l'on fait encore en Chine.

Il fallut donc étudier encore une maniere plus courte, plus facile & moins dispendieuse. On commença par séparer les lettres de bois que l'on travailloit & polissoit des mains, ensuite comme l'on vit qu'elles n'avoient pas par leur propre matiere assez de force pour supporter un tirage un peu considérable, l'on chercha & l'on trouva enfin l'art de graver chaque lettre séparément sur un poinçon d'acier, & d'en former des matrices, qui avec le secours d'un moule, servent à fondre les lettres séparément & à les multiplier au besoin. Ces caractères donc après avoir été de bois, furent composés avec une espece de léton : quelques-uns en firent de fer (*a*); ensuite on les fit d'étain. Ce fut Pierre Scheffer, ou autrement, Pierre Opilio, l'un des ouvriers employés par Faust & Guttemberg qui trouva l'art de fondre des caractères. Cette invention lui valut la fille de Faust; & quelques-uns pour cette découverte, le citent comme le véritable inventeur de l'Imprimerie : ce fut alors que le même feuillet soutint l'impression des deux côtés: & que le caractere supporta un plus nombreux tirage, à cause de sa consistance infiniment supérieure à l'au-

(*a*) Saleingre.

tte : voila ce qui regarde les caracteres.

L'encre fut inventée selon les uns par le même Pierre Scheffer, selon d'autres par Guttemberg : je serois plus porté pour celui-ci, attendu que l'on avoit déja imprimé (sur des planches de bois, à la vérité) avant que Scheffer fût au service de Fauft & de Guttemberg. Je ne dirai point si la composition de cette encre est la même que celle dont on se sert aujourd'hui ; mais au moins faut-il convenir de sa bonté, puisqu'au bout de 300 ans, elle n'a rien perdu de sa belle couleur noire : il paroit par le premier Livre qui fut imprimé *Codex Psalmorum* 1457, que l'encre rouge fut employée aussi-tôt que l'encre noire ; à la fin de ce Pseautier on lit : *Præsens codex venustate capitalium decoratus, rubricationibusque sufficienter distinctus* (a). Je puis même dire en passant, que le mot de *rubrique* tire son origine du mot de la couleur rouge, dont on se servoit dans l'impression, pour en distinguer du texte, cette partie qui n'en étoit pas.

Quand à la matiere sur laquelle on imprimoit, c'étoit le papier, ou le parchemin, ou même le vélin : on voit des éditions de ces trois façons.

(a) Chevilliers, p. 11.

Il ne restoit plus que la presse, mais rien n'étoit plus aisé à inventer, & peut-être differoient-elles de celles de nos jours.

Tel est, Monsieur, le détail de tout ce qui servit, & de tout ce qui étoit nécessaire pour mettre au jour les productions de l'Art Typographique. Falloit il moins que dix-sept années pour laisser à tant d'opérations, le tems de mettre un ouvrage en état de paroître aux yeux du Public.

Le premier Livre en caracteres mobiles, est le *Psalmorum Codex*, par Faust & Scheffer, *in-4°.* 1457. *Mayence.* L'on eut ensuite des mêmes Imprimeurs en 1459, le *Rationale Durandi*, *in-fol.* en 1460 le *Catholicon*, *in-fol.* en 1461 le *Decor puellarum*, *in-8°.* en 1462, le *Biblia Latina*, *in-fol.* deux volumes.

Ces productions paroissent merveilleuses, & surtout cette derniere, qui dans le fonds pouvoit passer pour un prodige; Faust en avoit apporté à Paris plusieurs exemplaires. Comme l'impression étoit tout-à-fait semblable à l'écriture, on les marchanda comme manuscrits, & Faust profitant de la méprise des acheteurs, les vendit comme tels extrêmement cher, jusqu'à soixante écus d'or (*a*). Plusieurs s'y

(*a*) Ce qui revient à 896 liv. 5 s. de notre mon-

laisserent tromper ; mais enfin quelqu'un s'appercevant que tous ces exemplaires ne differoient entr'eux pas même d'un iota, la chose parut impossible par les voies naturelles, & ils ne balancerent pas à accuser Faust de magie : l'accusation fut portée en justice réglée, & Faust se trouva fort heureux de pouvoir s'évader de Paris ; il revint à Mayence ; tant étoient surprenans les premiers essais de cet Art ! Cependant, Monsieur, à voir la façon dont cet Art s'est perfectionné, combien ces premieres productions ne doivent-elles pas paroître informes & grossieres ? Voici une legere idée de ce qu'elles étoient.

1°. Le caractere (*a*) ayant pris pour modéle l'écriture, l'on juge bien qu'il ne devoit pas être bien délicat.

2°. Presque tous les mots avoient des abbréviations : ce qui donnoit une difficulté désagréable à ceux qui pouvoient les déchiffrer, & conduisoit en erreur ceux qui n'étoient pas si habiles ; & ce vice fut trouvé si général & si insupportable, qu'en 1498 l'on fut obligé de faire un traité exprès sur la maniere de lire les abbréviations.

noye, l'écu d'or d'alors revenant à 3 liv. & la livre à 4 liv. 19 s. 6. d. de notre monnoye d'aujourd'hui.

(*a*) Meltaire, t. 1. p. 33.

3°. Le discours n'avoit d'autre repos que le point, ou les deux points.

4°. Il n'y avoit ni chiffres ni titres courans au haut des pages, ni réclame ni signature; de façon qu'on perdoit un tems infini à trouver ce que l'on desiroit.

5°. Presque tous les Livres étoient *in-folio*, ou *in-4°*. très-rarement *in-8°*.

6°. L'on fut long-tems sans n'imprimer que du Latin & du François. Quand il venoit dans le discours quelques mots Grecs, ou même quelques caracteres Grecs, la gravure en étoit si difforme & si estropiée, qu'ils sembloient avoir été faits plutôt par conjecture que par art : de sorte qu'il falloit plutôt deviner que lire, ou bien encore l'on alloit plus sans façon ; on laissoit la place du mot ou de la phrase en blanc (*a*), pour qu'une main plus habile suppléât avec la plume au défaut du caractere. On souffrit long-tems de pareilles lacunes.

7°. L'on avoit encore la coûtume de ne point mettre au commencement des parties, chapitres & sections, des majuscules (ce que nous appellons aujourd'hui

(*a*) Comme on le voit encore en 1517, dans l'*Adagia* de Polydore Virgile, par Jean le Petit : où l'Imprimeur s'excuse sur le *Fidelium penuriâ Compositorum* : Chevilliers, p. 192.

lettres grises) ce vuide étoit rempli par une lettre peinte à la main; quelquefois, il est vrai, avec élégance; mais tout le monde n'ayant pas le moyen de fournir à cette dépense, qui souvent étoit considérable, & où le goût présidoit plus que la nécessité, il se trouvoit que le Livre étoit assez mal traité en cette partie, au moins par le défaut d'uniformité.

8°. Il n'y avoit point encore de régles même pour les opérations principales: il y a quelques ouvrages qui commencent par le *folio verso*, comme le *Florus*: chacun faisoit comme il l'entendoit.

9°. Et dernier défaut, & qui n'étoit pas le moindre: rien n'étoit plus mal orthographié que ces premieres impressions.

Voyons présentement comment cet Art s'est dépoüillé insensiblement de ses grossieretés, au moins de ses imperfections.

1°. Le caractere, non-seulement changea de forme, mais se multiplia à l'infini. Cette partie se perfectionna en assez peu de tems; des gens habiles s'y appliquerent & y excellerent. L'on eut successivement des caracteres de toutes grandeurs: & c'est ce qui fonda les premieres richesses de l'Art Typographique.

2°. Les abbréviations tomberent absolument: on se lassa de deviner; on voulut

lire couramment : les Livres exigerent un peu plus de terrain. Le Public seul paya le plaisir de lire sans gêne.

3°. L'on admit bientôt les differentes ponctuations. Le point virgule, la virgule, le coma, le point interrogant, le point admiratif vinrent augmenter le nombre des cassetins. On y joignit la parenthése, les crochets, les divisions, les guillemets & quantité d'autres petites piéces que l'usage a renduës depuis nécessaires & indispensables.

4°. Les pages furent côtées au haut par des chiffres (*a*). Ils se mirent d'abord au côté supérieur des pages antérieures ; il est vrai qu'on les négligea ensuite pendant un certain tems ; mais on y revint bientôt après (*b*), & on les mit à chaque page. La réclame (*c*) fut inventée pour

(*a*) Géring Crantz, & Friburger, Fondateurs de l'Imprimerie à Paris, firent usage des chiffres dès 1477 aux *Sermons de Leonard Udine*, au haut des pages & non en bas, comme s'avisa de faire Thomas Anselme d'Haguenau, dans l'édition *in-folio*, qu'il donna en 1514, du Dictionnaire Grec d'Hesychius. *Chevilliers*, p. 38.

(*b*) C'est ce qui a fait passer Alde Manuce pour l'Inventeur de cet usage : cependant il est sûr qu'il ne l'employa qu'en 1496.

(*c*) On en attribue encore l'invention à l'illustre Alde Manuce, en 1495 : (il la mettoit à

faciliter au Relieur l'assemblage de ses feuilles pliées, & servit de second secours à la signature qui étoit déja en usage (*a*), ainsi que le titre courant (*b*); & alors on supprima le *Registrum Chartarum* (c).

la page postérieure, jamais à l'antérieure) cependant dès 1468, on la voit employée par Jean de Spire, de Vénise, dans une édition de Tacite *in-folio*. On ne commença à s'en servir à Paris qu'en 1520. *Chevilliers.*

(*a*) On la voit dès 1476, au *Platea de usuris.* Antoine Zarot, Imprimeur de Milan, après avoir commencé à bien placer les signatures au-dessous de la derniere ligne, voulut corriger cette bonne maniere, en la mettant mal à propos au bout de cette même ligne, comme on le voit dans son édition de Jean Simoneta *de gestis Francisci Sfortiæ Ducis Mediolanensis* 1486. *Chevilliers.* A Paris, Henri Etienne fut le premier à s'en servir : ce fut en 1504.

(*b*) On le voit dès 1477, à l'édition des *Sermons de Leonard de Udine*, citée déja.

(*c*) Ce *Registrum Chartarum*, étoit la récapitulation de toutes les feuilles qui composoient le volume. Le Relieur ou le Marchand voyoit par-là si son exemplaire étoit complet. Il fut inventé en Italie en 1473, par Uldaric de France, & Simon de Luc, Imprimeurs à Rome, qui l'employerent à la fin d'une édition de Virgile, *fol. Chevilliers* (p. 39.) a donc tort d'en attribuer l'invention à Jean de Cologne, Imprimeur de Vénise, dans son *Summa Alexandr. Alensis* 1475. Il fut employé pour la premiere fois à Paris en 1499, par Géring

5°. L'on s'enhardit insensiblement, & de l'*in*-8°. la plus petite forme qu'on fit d'abord, l'on descendit jusqu'à l'*in*-24.

6°. Non-seulement on imprima comme il faut quelques passages Grecs : mais l'on fit des éditions complettes des Livres Grecs, Hébreux, Chaldéens, Arabes, Rabins, Syriaques, Armeniens, Samaritains, &c.

7°. Des lettres gravées sur bois, autrement dites *lettres grises*, remplacerent les lettres peintes à la main. Le particulier se trouva déchargé de cette dépense inutile, & tous les exemplaires d'une édition furent semblables entr'eux.

8°. L'Art s'assujettit à des régles certaines. Le goût les décida ; & l'on parvint peu à peu à plaire aux yeux par une apparence gracieuse. Les sections, les chapitres, les premieres pages garderent des régles de proportion, qui n'ont fait que se perfectionner de jour en jour.

& Berchtold Rembold, associés dans leur *Venerabilis Bedæ expositio in Epistolas Pauli ex sancto Augustino collecta*. Meltuire. T. 1. p. 10. 11. 112. & 357. au reste ce *Registrum Chartarum* ne fut pas long-tems en usage. Il fut regardé avec raison, comme une piéce inutile. En effet les Relieurs avoient pour se guider les chiffres du haut des pages, les signatures & les réclames ; tout cela étoit plus que suffisant.

9°.

9°. Le défaut d'ortographe se corrigea aussi insensiblement par l'attention de quelques Sçavans qui se firent un honneur de joindre leurs lumieres à la science des Imprimeurs.

C'est ainsi, Monsieur, que l'Art de l'Imprimerie est parvenu à ce point de perfection où il est présentement. Si aujourd'hui il attire foiblement les regards ou l'admiration, il ne faut s'en prendre qu'à nous-mêmes, qui nous accoûtumons à tout, jusqu'à être insensibles à la perfection des Arts les plus utiles & les plus agréables.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A. L. M.

A Paris, ce 8 *Mars* 1753.

Nota. *Il y a une faute à corriger dans la premiere Lettre sur l'Imprimerie. Mercure de Février*, Boscornius, *lisez* Boxhornius.

EPITRE

A M. D. D. L. G. de St. V. Maître des Requêtes.

FOrtuné mortel, dont les graces
Ont formé l'esprit & le corps;
O vous, qui mêlez vos accords
Aux divins accords des Horaces,
Qui du sein des tendres amours,
Volez sur le Trône d'Astrée,
Et qui dans les plus sombres jours,
Jouissez des beaux jours de Rhée:
Envain enyvré des grandeurs,
Dans le faste & dans les honneurs
L'homme ambitieux & superbe,
Croit trouver le souverain bien;
Tout passe, leur éclat n'est rien;
Et l'insecte étendu sur l'herbe
L'instruit chaque jour de son sort.
Pour calmer son ardeur brûlante,
L'avare fait un vain effort;
Avec son or sa soif augmente.
Le riche toujours agité
Du cruel remords qui le presse,
Cherche au sein de la volupté
Un bonheur qui le fuit sans cesse;

Bonheur, espoir du genre humain,
Non, tu n'es qu'un fantôme vain.
Le plaisir est mêlé de crainte,
A la fois sur nous le destin
Verse le nectar & l'absinte,
Et de nos maux quelle est la fin ?
Le tems, d'une aîle impétueuse,
Vole avec les jeux & les ris,
Et la troupe tumultueuse
Des passions & des soucis;
D'abord la route qu'il nous ouvre,
Brille des plus belles couleurs;
Mais heureux celui qui découvre
Le serpent caché sous les fleurs;
Malheur à celui qui s'égare,
Et s'expose aux maux que prépare
Ce destructeur & ce tyran;
C'est un vaisseau que l'onde agite,
Et qu'une vague précipite
Dans les gouffres de l'Océan.
O vous, qui n'êtes point la proye
Des passions & du chagrin,
Et qui d'un œil doux & serein
Voyez la douleur & la joie:
Prudent économe du tems,
D'une Philosophie aimable
Vous assaisonnez vos instans;
Près d'une compagne adorable
Vous goûtez un bien délectable.

Quand pour arrêter la fureur
De l'envie & de la cabale,
Vous franchissez, nouveau Dedale,
Le labyrinte de l'erreur;
Vous vous faites une habitude
D'une ingrate & pénible étude,
Même elle a pour vous des appas:
Mais dès qu'à la chicane altiere
Vous avez donné le trépas,
Vous quittez Domat * & Ferriere
Pour l'Amour qui vous tend les bras;
D'une épouse qui vous est chere,
Après une absence legere,
Vous venez calmer les soupirs;
Soudain les ris & les plaisirs
Viennent embellir son visage;
Tel, que lorsqu'un sombre nuage
Cesse d'obscurcir le Soleil,
Cet Astre paroît plus vermeil
Et plus éclatant de lumiere.
Vous, ô vous la digne héritiere
Des vertus de nos bons ayeux,
Qui par leurs attraits brillez mieux
Que par le faste & l'opulence,
Qui joignez l'aimable décence
Au vif enjouement de Cypris,
Tendre moitié, fille charmante,

* *Auteurs sur le Droit & sur la Coûtume.*

A la fois l'épouse & l'amante
Du plus fortuné des maris :
O que de l'humaine foiblesse
Votre douceur enchanteresse
Sçait bien soulager les tourmens !
Qu'elle apprête d'heureux momens !
Que votre gaité nous captive !
Qu'elle a d'empire sur nos sens,
Quand par mille jeux innocens,
Telle qu'une grace naïve,
De votre flamme pure & vive,
Vous faites éclater l'ardeur ?
Et vous, censeur impitoyable,
Qui sans cesse armé de rigueur,
Criez d'une voix lamentable
Qu'il n'est point d'union durable ;
Cessez les frivoles discours
De votre critique erronée,
Et dans les bras de l'hymenée
Voyez reposer les amours.

De Beaumont.

Nota. *La personne dont il est fait mention dans la Piéce qui précéde, étant morte d'une fausse couche sur la fin de l'année derniere, cette perte qui a excité tous les regrets, a donné lieu à la Piéce suivante.*

Quoi, ni la fleur de la jeunesse,
Ni l'éclat des naissans appas,

Ni la vertu, ni la sagesse,
O mort, ne te désarment pas !

Que dis-je ? ô funeste allarme !
O regrets, ô vœux superflus !
Graces, amours, fondez en larmes ;
Plaisirs, fuyez, S. V. n'est plus.

La candeur, l'aimable décence
Relevoient ses charmes touchans,
Et ses jours heureux & brillans
Etoient filés par l'innocence.

Possesseur d'un trésor si beau,
Qu'à tout bien préferoit votre ame ;
Vous le perdez, & votre flâme,
Hélas ! a creusé son tombeau.

Il n'est pas loin ce jour célébre
Où l'hymen a serré vos nœuds ;
Ces fêtes, ces apprêts pompeux
Sont changés en pompe funébre.

Biens fragiles, dons du Printems,
Ah ! faut-il que la main de Flore
Avec tant de soin vous colore,
Pour durer aussi peu de tems ?

LETTRE

Sur un petit Ecrit qui se trouve à la fin de plusieurs éditions des pensées de M. Paschal.

C'Est à tort que vous m'accusez, Monsieur, de ne point admettre d'autres démonstrations que celles de la Géométrie ; j'ai seulement eu l'intention de vous prouver qu'il est bien difficile de s'assurer du vrai, par le moyen de ces démonstrations, qu'on abuse quelquefois, & que très-souvent on y prend une lueur de probabilité pour l'évidence, ce qui n'arrive point en Géométrie.

J'ai lû, ou plutôt j'ai relû, comme vous me l'aviez conseillé, le petit écrit sur cette matiere qui se trouve à la fin des pensées de M. Paschal, mais qui n'est pas de lui : bien loin qu'il soit contraire à ce que j'ai l'honneur de vous avancer, j'y ai rencontré la preuve de mon opinion ; & puisque cet Auteur qui paroît avoir beaucoup de sagacité, a pû s'égarer dans un discours de douze pages, je me crois fondé à soutenir que quoiqu'il existe réellement des démonstrations d'un autre genre que celles de la Géométrie, rien n'est plus

facile que de se tromper dans l'usage & l'application qu'on veut faire de ces démonstrations.

Notre Auteur, par éxemple, intimement convaincu de l'impossibilité qu'il y auroit, qu'un homme sans esprit prononçât sur le champ une harangue entierement semblable à celle de M. le Premier Président, dont cependant il n'auroit eu aucune connoissance; intimement persuadé, dis-je, de cette vérité, que je suis bien éloigné de révoquer en doute, il entreprend de la démontrer, & c'est dans cette démonstration où je crois qu'il s'est égaré.

Il s'agit de la différence de combinaison qui se trouve entre le cas susdit & celui d'un homme qui formeroit une oraison de Ciceron, ou cette même harangue avec des caracteres d'imprimerie qu'il tireroit au hazard d'un cassetin. Notre Auteur tranche la difficulté, & dit que le hazard qui opére avec toute liberté dans l'arrangement des caracteres, ne peut avoir lieu dans le cas du Discours prononcé: après avoir tenté de le prouver par une différence qu'il établit entre la pensée & le corps, mais qui ne fait de rien ici, il rabbat sur une objection qu'on pourroit lui faire, & s'explique en ces termes.

» On dira, peut être, que cet homme
» peut vouloir agir comme une machine,
» & prononcer seulement des mots qui ne
» signifiant rien dans son intention, peu-
» vent exprimer les pensées de M. le Premier
» Président; mais c'est ce qui ne sçauroit
» être, parce qu'il est impossible qu'un
» homme se défasse à ce point de son es-
» prit; il faudroit qu'il n'en gardât que
» le vouloir de remuer la langue, & alors
» il ne prononceroit pas un mot seule-
» ment; que s'il la remuoit pour la pro-
» noncer, ce ne sçauroit être que des
» mots qu'il auroit auparavant formés
» dans sa tête, & qui ne signifiant rien
» étant assemblés, parce qu'il les vou-
» droit assembler quoiqu'il ne signifiassent
» rien, ne feroient pas la harangue qui a
» du sens; ou s'il vouloit que leur assem-
» blage signifiât quelque chose, ce ne se-
» roit pas non plus la harangue dont il ne
» sçauroit avoir les idées; voila donc une
» chose qui ne consiste qu'en combinai-
» son, & à laquelle il est impossible que
» le hazard puisse aller.

On pourroit arrêter notre Auteur à chaque mot de sa solution; mais comme toutes les erreurs qui s'y trouvent viennent de ce principe: *qu'il est impossible qu'un homme se defasse à ce point de son esprit*, &

que cet homme ne peut prononcer que des mots qu'il auroit auparavant formés dans sa tête; je me contenterai d'établir que cette prétendue intention, lors de la formation de chaque mot dans la tête de l'homme sans esprit qui les prononce, ne prouve rien contre l'arrangement fortuit de ces mots, puisque cette intention peut être fortuite.

Je vais plus loin, & je ne trouve pas impossible que l'homme compose & prononce chaque mot par un pur hazard : on ne voit point en effet pourquoi le hazard qui agit dans un homme, lorsqu'il tire des lettres d'un casserin, ne peut pas agir de la même maniere & sans restriction dans le même homme, lorsqu'il tire de l'organe de sa voix successivement & un à un, les sons de ces mêmes lettres avec lesquelles il compose les mots de sa harangue, c'est à ce que je crois la même chose, & il peut ne pas y avoir plus d'intention dans l'un que dans l'autre; mais ce qui constitue la différence de combinaison dans ces deux cas, & ce qui empêche même qu'on ne la puisse soumettre au calcul dans celui du discours prononcé, c'est que dans le cas où l'on tire les caracteres d'un cassetin, le nombre de ces caracteres est fini, & par conséquent le calcul possible; au lieu que le nombre des sons de la voix,

quoique fixé, eu égard à la variété de ces sons, est infini par rapport à tel ou tel son; de sorte qu'il seroit très possible par une autre combinaison, que cet homme jette des sons au hazard pendant des siécles entiers sans prononcer autre chose que le son A, de même que s'il y avoit moyen d'amasser une infinité de caracteres, l'homme qui les tireroit un à un, pourroit pendant une suite de siécles, n'amener que des A: ce qui mettroit dans l'impossibilité de combiner.

La différence entre le singe qui traceroit en un certain tems la harangue du Premier Président avec des caracteres qu'il tireroit au hazard d'un cassetin, & l'homme sans esprit qui ne la prononceroit pas dans le même tems, ne consiste donc qu'en ce qu'on suppose un nombre fini de caracteres dans le cassetin; au lieu que l'indifférence où l'homme est à chaque instant de prononcer tel ou tel son, rend infini le nombre de chacun de ces sons.

On ne voit pas même bien clairement que la harangue du Premier Président soit plus difficile à trouver pour le sot que pour l'homme d'esprit; la chose est égale, si on les fait prononcer au hazard; mais il paroît que cette prononciation jettée au hazard & sans réflexion, convient bien

mieux au ſot qu'à l'homme d'eſprit.

Voila, Monſieur, les penſées & réflexions qu'a occaſionné le petit Ecrit dont vous m'avez conſeillé la lecture ; je ſuis bien éloigné d'attaquer le but qu'on s'y eſt propoſé & qui eſt très-reſpectable ; mais j'ai crû devoir vous inſtruire d'un raiſonnement faux, qui ſe trouve à la ſuite d'un Livre rempli de vérités.

J'ai l'honneur, &c. ...

LA ROSE ET L'ENFANT.

FABLE.

Par M. Lemonier.

DAns un jardin délicieux,
Où d'accord avec la nature
L'art étaloit à tous les yeux
D'un parterre naiſſant la brillante peinture,
Un jeune enfant ſe promenoit un jour.
Tout l'enchantoit dans ce riant ſéjour :
Des ſons de Flore admirateur volage,
De toutes ces fleurs à la fois
Il eût voulu faire un rare aſſemblage,
(Pareil ſouhait convient à pareil âge :)
Une d'elles fixa ſon choix :
C'étoit une tendre roſe,

Qui nouvellement éclose
Aux doux zéphirs à peine ouvroit son sein ;
Plus il la voit, plus il la trouve belle ;
Pour la cueillir il avance la main ;
Mais une épine cruelle
En lui causant une douleur mortelle,
La lui fait retirer soudain.

Jeunesse inconstante & légere,
Profitez de cette leçon :
Qui cherche à se satisfaire
Doit n'écouter que la raison ;
Le plaisir n'est qu'une chimere,
Dont il faut fuir le dangereux poison.

M. F. Musard de Geneve, qui s'attache depuis quelques années à la partie de l'Histoire Naturelle, qui regarde les productions marines qu'on trouve dans la terre, dont il a une Collection des plus complettes, fait journellement des observations qui faciliteront beaucoup l'étude de cette Science. En voici quelques-unes, à la suite d'une de ses Lettres à M. Jallabert, Professeur en Philosophie expérimentale & en Mathématique, à Geneve, dont la copie nous est tombée entre les mains.

LETTRE

De M. F. Musard de Géneve, à M. Jallabert.

MOnsieur, par la Lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, en réponse à celle où je vous communiquai mon goût pour la recherche des fossilles étrangers à la terre, vous me donnâtes, Monsieur, de sages conseils que j'ai exactement mis en pratique. Je m'en suis même si heureusement servi, que je crois vous en devoir un nouveau remerciement. C'est à eux, Monsieur, & à ceux qu'a bien voulu m'accorder le célébre M. Ber-

nard de Jussieu, que je dois le peu de lumiere que j'ai acquis sur une matiere qui fait mes plus agréables amusemens. Pour vous faire juger de mes progrès, j'exposerai à la suite de cette Lettre quelques-unes de mes observations. Vous les trouverez mal expliquées, mais la pénétration d'un Sçavant, tel que vous, y suppléera, & me pardonnera quelque défaut de méthode, en faveur de mon zéle pour la Physique. Je souhaite seulement qu'il ne vous en coûte pas trop pour deviner mes idées. Je souhaite aussi que vos accablantes occupations vous donnent le tems de les lire deux fois, & celui de m'écrire ce que vous en pensez

Au surplus, Monsieur, j'ai eu dernierement par M. Dargenville des marques de votre souvenir, ausquelles j'ai été extrêmement sensible. Je compte toujours sur vos bontés, & sur quelques fossilles des Alpes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 29 Mars 1753.

Avant de vous détailler mes observations, je crois nécessaire, Monsieur, de vous rappeller que M. Woodward, & d'autres Naturalistes modernes ont dit, que la matiere qu'on trouve dans les co-

quilles fossiles, celle qui les environne, & celle qui compose les coquilles moulées, est ordinairement la même que celle qui compose les couches entieres où ces coquilles se trouvent. On ne peut disconvenir de la certitude de leur remarque ; mais il est étonnant que ces Physiciens modernes, non plus que les anciens, ne se soient pas doutés (car ni les uns ni les autres n'en font aucune mention) d'une observation beaucoup plus essentielle, qui est que la matiere qui compose l'intérieur de ces premieres coquilles, celle qui les environne, celle qui a servi à former les coquilles moulées, & celle qui compose les couches entieres où elles se trouvent, n'est autre que matiere de plus petites coquilles ou de leurs détrimens. Je me trompe, si les observations suivantes n'établissent cette vérité.

1°. En examinant la matiere qui remplit l'intérieur des coquilles fossiles qu'on trouve à Courtagnion, à Grignon, à Chaumont, à Liancour, à Villarseau, à Meru, & dans quantité d'autres lieux ; j'ai vû qu'elle est composée, ainsi que les couches entieres, de petites coquilles, d'œufs de poissons, de fragmens & détrimens de corps marins, de branches de coraux, de divers madrepores, &c. le tout

mêlé avec de la poussiere de coquille, ce qui fait ensemble une espéce de sable blanc, qu'on appelle *cron* dans le Vexin, & Falun, en Champagne, où il sert d'engrais pour les terres. Ces couches ont en certains lieux six pieds d'épaisseur, & plusieurs lieues d'étendue. Elles sont très-près de la superficie de la terre. Les coquilles grandes & petites qu'on y trouve, sont blanches, & parfaitement semblables, à la couleur près, aux analogues de mer; le cron en sort en les secouant.

2°. En visitant d'autres collines j'ai vû dans plusieurs couches, plus avant en terre que les précédentes, les mêmes objets, c'est-à-dire des coquilles encore conservées, mais qui sont remplies & environnées d'un cron fondu, ou dénaturé en partie, cependant encore connoissable par des restes de petites coquilles ou détrimens; toutes ces couches sont composées de ce même cron, mêlé de ces coquilles, qui étant plus grosses & plus fortes que celles du cron, se sont conservées entieres.

3°. Ailleurs dans des carrieres, ainsi que dans des fossilles, au-delà de cent pieds de profondeur, j'ai vû plusieurs couches dont les coquilles sont entierement fondues & détruites. On n'apperçoit plus que leur moule, composé, ainsi, que les

couches entieres, de matiere de cron dénaturé, dans lesquelles on découvre encore les formes moulées de très-petites coquilles, & leur empreinte dans les vuides qu'elles ont laissés.

N. B. Que dans le nombre infini de coquilles moulées que renferme mon Cabinet, il n'est aucun de ces moules, grands & petits, de pierre dure ou tendre, qui ne soit composé de petites coquilles aussi moulées, ou de cron dénaturé & condensé.

4°. En d'autres lieux, j'ai trouvé des couches où je n'ai apperçu, à la premiere vûe, ni coquilles, ni leur moule; mais, en examinant la matiere avec un bon microscope, j'ai été certain qu'elle étoit composée d'infiniment petites coquilles moulées, mêlées avec de petits œufs de poissons de mer.

5°. J'ai de plus observé avec attention les pierres, dont tous les édifices & les maisons de ce Pays sont bâties, celles en grosses & petites masses, les pierres à chaux, la plûpart des grais, les marbres, les rocs vifs, les gros & petits cailloux, les agathes, &c. &c. En observant, dis-je, toutes ces differentes sortes de pierres, je me suis convaincu qu'il n'y en a que très-peu, même dans les plus dures, où l'on ne voie

encore des marques des productions marines ; quant aux pierres tendres qui servent à la construction des bâtimens, il n'y en a aucune dont la couche entiere d'où on les tire, ne soit de matiere de cron dénaturé, mêlé de coquilles moulées. Il est aisé à tous connoisseurs de s'assurer de cette derniere remarque.

6°. J'ai diverses boules de marbre, & d'assez grands morceaux de pierre beaucoup plus dure, composés de matiere de cron dénaturé, où l'on apperçoit encore nombre de petites coquilles moulées.

7°. J'ai aussi plusieurs cailloux arrondis, de deux pouces de diamétre, plus ou moins, soit crystallisés, soit *silex*, que j'ai cassé, dans lesquels il y a une cavité remplie de très-petites coquilles & madrepores, mêlées de poussiere de coquille ; ce qui fait une sorte de cron, parfaitement semblable à celui de la premiere observation.

8°. J'ai en outre plusieurs morceaux de pierre à fusil, ou silex, tel qu'on le vend pour allumer l'amadou, sur lesquels on voit très-distinctement diverses sortes de coquilles de mer, & de madrepores.

Toutes ces couches & ces pierres, dans lesquelles on découvre un si prodigieux nombre de vestiges de productions de mer,

& les differens degrés de dureté, de couleur, & de déguisement sous lesquels elles paroissent, me persuadent que le regne minéral doit infiniment plus qu'on ne croit au regne animal ; d'autant plus qu'on trouve de même nombreuse quantité de pareils vestiges, dans les couches des lieux les plus profonds qu'on ait creusés en terre. Cette remarque, entre les mains d'un homme tel que vous, n'est elle pas une ouverture qui pourroit conduire beaucoup plus loin.

Quand je vous ferai, Monsieur, un deuxiéme envoi, qui sera, je vous promets, mieux choisi que le premier, j'y joindrai un échantillon de chacune des piéces que j'ai nommées, afin que vous jugiez si mes observations sont exactes. La crainte d'être aujourd'hui trop long, me fait remettre à vous communiquer dans le même tems, d'autres découvertes qui sont la suite de celles-ci, & qui me paroissent, non-seulement aussi évidentes, mais bien plus importantes & plus fécondes pour la connoissance de l'Histoire naturelle de la terre.

Par exemple, ne pensez-vous pas, Monsieur, que lors de la fonte ou destruction des coquilles dans les lieux où la mer les a déposées, leurs couleurs se sont dis-

perſées dans la terre ? n'y ſeroient-elles pas l'origine & la cauſe des belles couleurs de divers corps foſſilles ? Pour moi, je ne puis croire qu'une ſi prodigieuſe quantité de couleurs (de pluſieurs couches aſſez épaiſſes ſur diverſes eſpéces de coquilles) ſe ſoient évaporées ou anéanties. Je ſçais les objections qu'on peut faire contre cette idée, mais je me flate de pouvoir les détruire ; & comme je ne veux rien établir que ſur des faits bien liés & bien prouvés, vous verrez que dans mes conjectures même, je ne donnerai rien au hazard.

Le mot de l'Enigme du Mercure d'Avril eſt le *poulet* dans l'œuf. Celui du premier Logogriphe eſt *marron*, fruit, dans lequel on trouve *mon*, pronom ; *Maro*, nom du Poëte Virgile ; *an* & *or* ; en y ajoutant la lettre *i*, on y trouveroit *Marion*. Celui du ſecond Logogriphe eſt *bonnet*, dans lequel on trouve *bon* & *net*. Celui du troiſiéme Logogriphe eſt *l'Artillerie*, dans lequel on trouve *Elie*, *aire*, *la terre*, *l'air*, *la Tiare*, *à lire*, *la raillerie*, *la réalité*, *lait*, *la lire*, *re*, *la*, *rat*, *ratier*, *être*, *altier*, *la lettre*, *le lit*, *la treille*, & Monſeigneur le Comte d'*Eu*, Grand-Maître de l'Artillerie.

ENIGME.

DU coupable mortel, salutaire ennemie;
Je l'immole à son crime, & lui sers de Bourreau;
Car parmi les plaisirs qu'il goûte dans la vie,
Je lui fais entrevoir la mort & le tombeau.
Pleine d'aigreur pour lui, sans agir je le touche;
Sans yeux je l'apperçois; je lui parle sans bouche;
Comment me deviner, comment me définir?
On me connoît trop tôt, quand on veut réfléchir.

LOGOGRIPHE.

OTe-moi quatre pieds: cela fait, cher Lecteur,
Je présente à tes yeux un très-grand Empereur.
Mes quatre pieds remis, je porte une Amazone,
Non moins belle que propre aux travaux de Bellone;
Une Ville où César, par sa capacité,
Fit voir du Capitaine un modéle achevé;
Le Théâtre fameux des exploits d'Alexandre;
Celui qui réduisit Jerusalem en cendre;
Le poste où Manlius défendit autrefois
Les Romains échappés au glaive des Gaulois;

Ce Guerrier que l'on vit, sur le point de combattre,
Oublier son honneur, pour suivre Cléopâtre,
Un cruel ennemi du parti de Sylla;
Un Général qu'Ostende à jamais illustra;
Reine dont Marlbouroug, par plus d'une victoire,
Rendit le nom célébre au Temple de Mémoire;
Un Roi dont triompha le généreux Narsès;
Belle, qu'un Orateur harangua sans succès;
L'épouse d'un Héros, digne Chef de l'Empire.
Je serois infini, si je voulois tout dire.

AUTRE.

AVec toi, cher Lecteur, je nais plus ou moins beau,
Selon que m'a formé la Nature, ma mere;
C'est en vain qu'on voudroit me trouver par derriere,
Je marche devant toi, jusques dans le tombeau.
Seul, je suis suffisant pour te faire connoître;
J'indique quelquefois ton inclination;
Tu ne m'as jamais vû que par réflexion,
Et tu te fais honneur de me faire paroître.
Par moi l'Amour, ce petit séduisant,
Lance à coup sûr ses premiers traits de flâme:
D'une galante Dame,
Je suis le plus bel ornement:
Qu'on vienne lui jurer une ardeur éternelle;

C'eſt moi qu'on conſidére en elle,
Et ma beauté le plus ſouvent
Enchaîne ſeule ſon amant.
A ce portrait qui peut me méconnoître ?
Tu me tiens, j'en ſuis sûr : pas encore peut-être.
Diviſe-moi, tu devineras mieux.
J'ai ſix pieds qui vont deux à deux,
Tourne & retourne-les de certaine maniere,
Tu vois d'abord le tems que chacun a vêcu;
Tu trouves de la France une double riviere
Dont le nom n'eſt pas inconnu;
Du Ciel, ce don qui ſeul anime la matiere;
De Sparte, un Roi qui de bonne amitié
Reçut un Athénien qui ſéduiſit ſa femme;
Ce que donne toujours le Directeur d'un ame;
Le nom d'un Saint; d'un bezet la moitié;
Le nom de quelque Nymphe en Iſle convertie;
Tout ce qui peut contenir la liqueur;
De notre terre une partie;
Celui dont le chagrin n'a pas ſaiſi le cœur;
Un inſtrument de Méchanique;
Le nom d'un Aſtre radieux;
Et du Couvent le bon jour ennuyeux;
Une note enfin de muſique,
Et ſi tu veux encore un habitant de l'air.
Je ne veux pas, Lecteur, t'amuſer davantage,
Tu m'as depuis long-tems peut-être découvert,
Quoiqu'il en ſoit enfin reconnois le * * *.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTERAIRES.

L'Auteur de Manon Lescaut, Ouvrage si original, si bien écrit, & si intéressant, sollicité depuis long-tems de donner une édition correcte de ce Roman, s'est déterminé à ne rien épargner pour la rendre telle qu'on la désire : papier, caracteres, figures, tout y est digne de l'attention du Public. Elle a paru dans le courant d'Avril avec des additions considérables. On en a tiré peu d'éxemplaires afin que la beauté des figures & des caracteres ne reçût aucune diminution. Ce Livre se vend chez *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

Il seroit à souhaiter qu'on redonnât avec le même soin, les Mémoires d'un homme de qualité, Cleveland, le Doyen de Killerine, &c. Ouvrages remplis de Philosophie, de situations neuves, du plus grand intérêt, & écrits avec beaucoup de naturel, de facilité, de nombre & de noblesse.

Les Lutins du Château de Kernosy. Nouvelle histoire de Madame la Comtesse

de *Maralt*. Nouvelle édition, revûe, corrigée & augmentée de deux Contes. *in*-16. vol. 2. *A Leyde*, & se trouve *à Paris*, chez *Ganneau*.

Il suffit de rappeller au Public que les Lutins du Château de Kernosy sont de Madame de Muralt, pour lui inspirer la curiosité de les lire ou de les relire.

TRAITE' des maladies veneriennes ; par M. Herman *Boerhaave* : traduit du Latin. *A Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques. 1753. *in*-12. vol. 1.

Dire qu'un Ouvrage de Medecine est de M. Boerhaave, c'est dire qu'il est aussi parfait qu'il puisse l'être.

ELOGE funebre de M. Bertrand, Avocat en Parlement, Procureur du Roi de la Maréchaussée ; Associé à l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers. Prononcé le 15 Décembre 1752, en présence de ses amis, immédatement avant le Service, chez les PP. Recolets de Nantes, par un Religieux de la Maison. *A Nantes*, de l'Imprimerie de la veuve *Antoine Marie*. 1753. *in*-4°. pp. 36.

On s'apperçoit en lisant cet Eloge qu'il a été composé par un ami & prononcé devant des amis ; nous croyons cette remarque très-glorieuse pour la mémoire de M. Bertrand.

AVERTISSEMENT sur la Bibliotheque historique & critique du Poitou. Par M. *Dreux du Radier*.

Avant de livrer mon manuscrit à l'impression, je prie ceux qui auront quelques connoissances particulieres sur les Sçavans du Poitou, dans quelque genre de science que ce soit, de me les adresser : s'ils veulent prendre la peine de rédiger eux-mêmes les mémoires, je me ferai un sensible plaisir d'employer leurs ouvrages, & d'en faire honneur à mon recueil. Je ne crois pas qu'on trouve mauvais que j'exige des citations exactes, des dattes précises, des preuves certaines, & sur tout un esprit dégagé de toute partialité, soit en parlant des Auteurs, soit en parlant de leurs productions, dans les extraits qu'on voudroit bien m'en donner. L'ame, je ne dis pas de l'histoire seulement, mais de toutes les productions de l'esprit qu'on destine à la postérité, c'est la solide, l'aimable vérité. *Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri dicere non audeat*, voila la loi que doit s'imposer quiconque met la plume à la main. J'admettrai toutes les discussions critiques qui ne tendront qu'à éclaircir des faits ou des sentimens qu'il importe de connoître. Je recevrai même avec plaisir des observations génealogiques, quand

elles ne seront pas éloignées de mon objet. Mais, personne ne l'ignore, le Public est délicat sur cet article : il est en garde contre tout ce qui n'est pas démontré. Je prie donc ceux qui entreront dans quelques détails de cette nature, de m'en administrer des preuves au-dessus du soupçon. On adressera les lettres & les mémoires qu'on voudra bien m'envoyer, affranchis de port, à M. *Ganeau*, Libraire rue S. Severin, aux armes de Dombes. Je ne manquerai pas de faire usage de ce qu'on me remettra ; les Auteurs des mémoires qui voudront être connus, auront la bonté de signer, & même de joindre leurs qualités à leur nom.

MEMOIRES sur les ouvrages en fer & en acier qui se pratiquent dans la Manufacture Royale d'Essone par le moyen du laminage, & qui se vendent à Paris chez le sieur Bullot, rue des Bourdonnois, vis-à-vis la rue des Mauvaises paroles. *A Paris*, chez *Durand*, rue S. Jacques ; 1753. Une Brochure *in*-12. avec des Planches.

IDE'E de la Poësie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, qui n'ont point encore paru dans notre langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leurs Poësies

avec celles des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'anecdotes critiques. Par M. l'Abbé *Yart*, de l'Académie de Rouen. 1753. *in*-12. vol. 3.

Nous rendrons compte le mois prochain de cette agréable & importante Traduction,

Essai sur l'Architecture. *A Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques. 1753. *in*-12. vol. 1.

Nous avons, dit l'Auteur, divers traités d'Architecture qui dévelopent avec assez d'éxactitude les mesures & les proportions, qui entrent dans le détail des différens ordres, qui fournissent des modeles pour toutes les manieres de bâtir. Nous n'avons point encore d'ouvrage qui en établisse solidement les principes, qui en manifeste le véritable esprit, qui propose des regles propres à diriger le talent & à fixer le goût. Il me semble que dans les Arts qui ne sont pas purement méchaniques, il ne suffit pas que l'on sçache travailler, il importe surtout que l'on apprenne à penser. Il faut qu'un Artiste puisse se rendre raison à lui-même de tout ce qu'il fait. Pour cela il a besoin de principes fixes qui déterminent ses jugemens, & qui justifient ses choix, de telle sorte qu'il puisse dire qu'une chose

est bien ou mal, non point seulement par instinct, mais par raisonnement, en homme instruit des routes du beau.

Les connoissances ont été poussées bien loin dans presque tous les Arts liberaux. Une foule de gens à talent se sont appliqués à nous en faire sentir toutes les finesses. On a écrit très-sçavamment de la Poësie, de la Peinture, de la Musique. Les mysteres de ces Arts ingénieux ont été si bien approfondis, qu'il reste à leur égard peu de découvertes à faire. Nous avons des préceptes réflechis & des critiques judicieuses, qui en déterminent les vrayes beautés. L'imagination a des guides qui la mettent sur la voye, & des freins qui la retiennent dans les bornes. On apprécie au juste, & le mérite de ses saillies, & le désordre de ses écarts. Si nous manquions de bons Poëtes, de bons Peintres, ou de bons Musiciens, ce ne seroit point faute de théorie, ce seroit défaut de talent.

La seule Architecture a été abandonnée jusqu'à présent au caprice des Artistes, qui en ont donné les préceptes sans discernement. Ils ont fixé les regles au hasard sur la seule inspection des édifices anciens. Ils ont copié les défauts avec autant de scrupule que les beautés : manquant de principes pour en faire la dif-

férence, ils se sont imposé l'obligation de les confondre : serviles imitateurs, tout ce qui s'est trouvé autorisé par des exemples, a été déclaré légitime : bornant toutes leurs recherches à consulter le fait, mal à propos ils en ont conclu le droit, & leurs leçons n'ont été qu'une source d'erreurs.

Vitruve ne nous a proprement appris que ce qui se pratiquoit de son tems ; & quoiqu'il lui échappe des lueurs qui annoncent un génie capable de pénétrer dans les vrais mysteres de son art, il ne s'attache point à déchirer le voile qui les couvre, & s'éloignant toujours des abîmes de la théorie, il nous mene par des chemins de pratique qui plus d'une foi nous égarent du but.

Tous les modernes, à l'exception de M. Cordemoi, ne font que commenter Vitruve, & le suivent avec confiance dans tous ses égaremens. Je dis à l'exception de M. Cordemoi ; cet Auteur plus profond que la plûpart des autres, a apperçu la vérité qui leur étoit cachée. Son traité d'Architecture est extrêmement court : mais il renferme des principes excellens, & des vûes extrêmement réflechies. Il pouvoit en les développant un peu davantage, en tirer des conséquences qui auroient répandu un grand jour sur les obs-

curités de son art, & banni la fâcheuse incertitude qui en rend les regles comme arbitraires.

Il est donc à souhaiter que quelque grand Architecte entreprenne de sauver l'Architecture de la bisarrerie des opinions, en nous en découvrant les loix fixes & immuables. Tout art, toute science a un objet déterminé. Pour parvenir à cet objet, toutes les routes ne sauroient être également bonnes; il n'y en a qu'une qui mene directement au but; & c'est cette route unique qu'il faut connoître. En toutes choses, il n'y a qu'une maniere de bien faire. Qu'est-ce que l'Art? sinon cette maniere établie sur des principes évidens, & appliquée à l'objet par des préceptes invariables.

L'Auteur de l'Essai que nous annonçons nous paroît être un très-bon guide: son ouvrage est plein de méthode & d'esprit. Les Artistes y trouveront des vûes sures, & les gens dn monde le liront au moins les trois quarts, avec autant de plaisir qu'un livre de pur agrément.

BIBLIOTHEQUE amusante & instructive, contenant des anecdotes intéressantes & des Histoires curieuses tirées des meilleurs Auteurs. *A Paris*, chez *Duchesne*,

rue S. Jacques. 1753. *in*-12. vol. 1.

C'eſt une eſpece d'*Ana* qui ne roule pas uniquement comme la plûpart des autres ſur des matieres de littérature : il s'étend à tout. On y trouvera des contes & des hiſtoriettes, ſur la plûpart des ſujets qui font le ſujet ordinaire des converſations, comme la beauté, la laideur, les femmes, les ſonges, le mariage, les complimens, les Prédicateurs, les feſtins, les Médecins, les voleurs, les Aſtrologues, &c. Nous allons rapporter quelques-uns des traits qui nous ont paru le mieux choiſis.

Un Italien, quoique réconcilié en apparence avec ſon ennemi depuis dix ans, ne laiſſoit pas de conſerver pour lui une haine ſecrette. Un jour qu'ils ſe promenoient enſemble dans un lieu écarté, l'Italien le prit par derriere, le renverſa, & lui mettant le poignard ſur la gorge, le menaça de le tuer, s'il ne renioit Dieu. L'autre après avoir fait beaucoup de difficultés, s'y réſolut à la fin pour éviter la mort ; l'Italien n'eut pas plutôt obtenu ce qu'il demandoit, qu'il lui plongea le poignard dans le ſein, & s'en alla après, en ſe vantant de s'être vangé de la maniere du monde la plus glorieuſe, en faiſant périr en même tems le *corps* & *l'ame* de ſon ennemi.

M. Demaucroix répondit ainsi à un de ses amis qui lui conseilloit de se marier.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose ;
Mais toutefois ne pressons rien :
Prendre femme est étrange chose ;
Il faut y penser mûrement :
Sages gens en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment,
Que d'y songer toute sa vie.

M. de Valois dit avoir appris de M. de Varillas, qu'en 1287, dans le Comté d'Armagnac, il se fit un mariage pour sept ans, entre deux personnes bien nobles, qui se réservoient la liberté de le prolonger au bout des sept années, s'ils s'accommodoient l'un de l'autre. Le contrat portoit encore, qu'en cas que le terme expiré ils vinssent à se séparer, ils partageroient également moitie par moitié les enfans de l'un & de l'autre sexe qui seroient provenus de leur mariage pendant l'espace des sept années, & que si par hazard le nombre s'en trouvoit impair, ils tireroient au sort à qui des deux le surnuméraire échoiroit. On dit que ce contrat est dans la Bibliothéque du Roi.

Chez les Ostiacs, lorsqu'une femme a perdu son mari, elle se fait une statue

qu'elle revêt des habits du défunt ; elle la tient toute la nuit entre ses bras, & l'a continuellement pendant le jour devant ses yeux, afin de s'exciter par cette vûe à pleurer son mari. Elle continue cette cérémonie pendant une année entiere, après laquelle elle dépouille la statue & la jette en quelque coin, en attendant qu'elle en ait besoin pour une autre occasion. Une femme qui n'observeroit pas cette cérémonie, seroit deshonorée ; on lui reprocheroit de n'avoir pas aimé son mari, & d'avoir manqué à la foi conjugale.

Le Maire d'une petite Ville, située sur les bords du Rhône, fit un jour cette harangue à un des Lieutenans Généraux de l'armée de Piemont. Monseigneur, tandis que Louis le Grand fait aller l'Empire de mal en pire, damner le Danemarck, suer la Suede ; tandis qu'il gêne les Gênois, berne les Bernois, & cantonne le reste des Cantons ; tandis que son digne rejetton fait baver les Bavarois, rend les troupes de Zell sans zele, fait faire des esses aux Essois ; tandis que Luxembourg fait fleurir la France à Fleurus, met en flâmes les Flamands, lie les Liegeois, & fait danser Castanaga sans castagnetes ; tandis que le Turc hongre les Hongrois, fait esclaves

les Esclaves, & réduit en servitude la Servie ; enfin tandis que Catinat démonte les Piemontois, que S. Ruth se ruë sur le Savoyard, & que Larré l'arrête ; vous, Monseigneur, non content de faire sentir la pesanteur de vos doigts aux Vaudois, vous faites encore la barbe aux Barbets, ce qui nous oblige à être avec un profond respect, Monseigneur, vos très humbles & très-obéissans serviteurs, les Maire, Echevins & habitans de la Ville de.

La Reine de Suede Christine ayant écouté une harangue, dont la longueur l'avoit ennuyée, M. Voisin la supplia de témoigner sa reconnoissance à celui qui l'avoit faite. Cela est juste, dit-elle, quand ce ne seroit qu'à cause qu'il vient de finir.

Un fameux Prédicateur Espagnol prêchant un premier Dimanche de Carême sur la tentation, dit que le Diable porta le Sauveur sur le pinacle du Temple, pour tâcher de le tenter, mais qu'ayant trouvé à qui parler par la forme syllogistique, il changea de batterie ; & comme il sçavoit par expérience qu'il n'y a gueres de gens qui ne se laissent séduire par les appas des honneurs & des richesses, il lui offrit l'empire de divers Royaumes, & qu'avec des lunettes d'aproche il lui fit voir l'Ita-

lie, l'Allemagne, la France, &c. mais que par malheur pour lui les montagnes des Pyrénées lui cacherent l'Espagne, ce qui le mit au désespoir; car, dit-il, s'il eût pû lui découvrir toutes les beautés qu'elle renferme, je ne sçais s'il n'auroit pas succombé à la tentation.

Un homme ayant une cruche d'excellent vin, la cacheta. Son valet fit un trou par dessous & buvoit le vin; le maître voyant son vin diminuer, quoique le cachet fût entier, étoit surpris; & n'en pouvant deviner la cause, quelqu'un lui dit: mais prenez garde qu'on ne le tire par dessous. Eh! gros sot, dit le maître, ce n'est pas par dessous qu'il manque, c'est par dessus.

Andre' Baccius, habile Médecin de Florence, mais très fantastique, ayant été appellé pour voir une femme malade, commença à lui tâter le poulx, & lui ayant trouvé une grosse fievre, il lui demanda entre autre chose l'âge qu'elle avoit; elle n'eut pas plutôt dit qu'elle avoit 63 ans, qu'il repoussa son bras, & lui dit en colere: combien de tems voulez-vous donc rester au monde? & se retira sur le champ.

Rien n'étoit plus simple que la Médeci-

ne dans ses commencemens, l'Histoire raconte qu'Esculape, qui n'avoit à sa suite lorsqu'il alloit par le pays, qu'un chien & une chevre, se servoit de la langue de l'un pour les ulceres, & du lait de l'autre pour les maladies de la poitrine.

La dissection du corps humain a passé pour un sacrilege jusqu'au tems de François I. & on voit une consultation que fit faire l'Empereur Charles-Quint aux Théologiens de Salamanque, pour sçavoir si en conscience on pouvoit dissequer un corps, pour en connoître la structure.

Memoires de M. le Marquis de Chouppes, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de la Province de Roussillon, Gouverneur de Bellisle, Mestre de Camp de deux Régimens, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur pour Sa Majesté à la Cour de Lisbonne, Conseiller d'Etat d'épée, ayant commandé en chef les armées du Roi en Catalogne. *A Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques. 1753. *in*-12. vol. 2.

On trouvera dans ces Mémoires écrits facilement, quelques évenemens de la fin du Regne de Louis XIII. & de Louis XIV. qu'on trouve presque par tout. Il n'y a que la fameuse affaire de Fribourg que

nous ne nous souvenons pas d'avoir vû si bien détaillée par aucun historien.

ABREGE' de l'histoire du Regne de Louis XIV., depuis son avenement à la Couronne jusqu'à sa mort. Par M. *A***, Docteur en Médecine. *A Bruxelles*, chez *Jean Frix*, *in*-12. vol. 1.

C'est un tas de dattes qui ne peuvent pas être d'une grande instruction, & qui n'ont aucun agrément.

LES têtes folles. *A Londres*, & se trouvent *à Paris*, chez *Tillard*, Quai des Augustins.

L'Auteur de cette bagatelle a imaginé qu'une jeune femme qu'on croyoit dans le monde très insensible, s'étoit prise d'une belle passion pour un Sylphe. C'est à peu près le fond du Ballet de Zelindor, & de deux Comédies du théatre Italien; l'une de Romagnesy, & l'autre de M. de Sainte Foy.

C'est à un ami que cette femme écrit son histoire. Les commencemens, les progrès, les incidens & le dénouement de sa passion sont assez bien écrits. Dans un moment de langueur que lui cause la folie qu'elle a faite en se refusant aux desirs de son sylphe, elle rencontre dix-mille têtes folles dans une forêt, & c'est là que commence l'imitation du singulier & piquant Roman d'Acajou.

Ce badinage a le mérite d'un ſtyle agréable, ſouvent ingénieux, mais quelquefois obſcur. L'imagination eſt ce qui lui manque.

Avis au Public, concernant *l'Hiſtoire de la Ville de Paris*, composée par Dom *Michel Felibien*, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maur, & miſe au jour par Dom *Gui Alexis Lobineau*, Religieux de la même Congrégation. Cinq volumes *in-folio*, avec figures. *A Paris*, chez *G. Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques 1753.

Ce n'eſt point un ouvrage nouveau que nous annonçons. Il y a long-tems que l'Hiſtoire de la Ville de Paris a vû le jour, & qu'elle a mérité les ſuffrages des Sçavans & des Connoiſſeurs.

Nous allons néanmoins en retracer ici une idée, & nous parlerons enſuite de l'objet que nous nous ſommes propoſé, en publiant l'Avis que nous donnons aujourd'hui.

Cette Hiſtoire eſt le fruit du travail & des recherches de Dom Felibien & de Dom Lobineau, Religieux Benedictins de la célébre Congrégation de Saint Maur, connus l'un & l'autre par differens ouvra-

ges qui leur ont acquis une haute réputation dans la République des Lettres, Dom Felibien s'y appliqua sans interruption pendant l'espace de huit années. La mort l'ayant enlevé dans le cours de ce travail, on désigna Dom Lobineau pour lui succéder, & c'est par les soins de ce dernier, qu'après six années d'application sans relâche, l'ouvrage reçut enfin la perfection dont il étoit susceptible. Il parut en cinq volume *in-folio*, qui forment deux parties. La premiere, qui renferme l'Histoire de la Ville de Paris, occupe les deux premiers volumes. La seconde contient les Piéces justificatives de ce qui est avancé dans la premiere, & elle remplit les trois derniers volumes.

Premiere Partie. Avant que d'entrer dans le détail de l'Histoire, qui fait l'objet de cette premiere partie, on trouve deux Dissertations très-étendues & très-sçavantes. Dans la premiere, on parle de l'origine de l'Hôtel-de-Ville. On réfute d'abord le sentiment de quelques Auteurs qui ont prétendu que les Magistrats Municipaux de la Ville de Paris, étoient redevables de leur institution à Philippe-Auguste. On fait voir que le Corps de l'Hôtel-de-Ville existoit sous les deux premieres races de nos Rois, & que l'époque de sa

véritable origine doit être placée dans le premier âge de cette Ville. On combat en même tems l'opinion de *l'Auteur du Traité de la Police*, sur l'origine du commerce par eau, & des priviléges qui y étoient attachés : on démontre que ce commerce & ces priviléges constituoient l'essence du Corps Municipal de cette Ville, bien long-tems avant l'époque que cet Auteur assigne à cet établissement : & l'on s'attache en particulier à détruire le sentiment de l'Auteur par rapport à la navigation ; il prétend que les Parisiens se passoient de navigation, & de commerce de long-cours avant le regne de Louis le Jeune. Tout ce qu'on avance à cet égard est appuyé par des piéces autentiques tirées des Archives de la Ville, des anciens regiſtres du Parlement, & par d'autres chartes précieuses dont on rapporte les copies d'après les originaux.

Cette premiere Dissertation n'est point l'ouvrage des sçavans Bénédictins, Auteurs de l'Histoire de la Ville de Paris : elle est de M. le Roy, ancien Controlleur des Rentes de l'Hôtel-de-Ville.

La seconde a été faite à l'occasion de quelques anciens monumens, trouvés en 1711 dans le Chœur de l'Eglise de Notre-Dame, dans le tems que l'on y creusa un

caveau pour la sépulture des Archevêques de Paris. Ce morceau que l'Auteur appelle, *Dissertation sur les Antiquités Celtiques*, sert à prouver que le Corps des Négocians de Paris se trouvoit déja formé dès le tems de l'Empire de Tibére.

Ces deux Dissertations sont suivies d'un excellent Discours dans lequel, après avoir donné une esquisse du premier état de la Ville de Paris, on parle de ses accroissemens, tant sous les Romains, que sous les Rois de la premiere, de la seconde & de la troisiéme Race. Paris est clos de murs sous Philippe-Auguste; Charles V. & Charles VI. font une nouvelle enceinte; Henri III. l'augmente de nouveau. Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. surtout, donnent une plus vaste étendue à cette grande Ville. Louis XV. enchérit encore sur ses Prédécesseurs, & l'on voit dès le commencement de son Regne de nouveaux embellissemens qui rendent Paris la plus considérable & la plus brillante Ville de l'Europe. Ce Discours est terminé par une division de Paris en differens quartiers, & par un dénombrement exact de cette Ville.

L'Auteur entrant ensuite en matiere, donne l'Histoire de cette Capitale. Son ouvrage est partagé en vingt Livres, dans

lesquels on trouve réunis deux objets très-intéressans, & dignes de l'attention & de la curiosité du Public ; c'est la Ville en elle-même & ses differentes parties, & en même tems tout ce qui s'y est passé de mémorable pendant près de deux mille ans. Ces deux objets marchent ensemble & sont traités selon l'ordre chronologique, en commençant dès l'an 390, avant l'Ere Chrétienne, & en continuant ainsi, jusqu'à nous.

Tel est le plan que l'on a exécuté avec tout le soin & toute l'exactitude possible, dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. De plus on l'a enrichi de Cartes & de Gravures exquises qui représentent les Edifices principaux, les differentes perspectives, en un mot tout ce que Paris renferme de plus digne d'être remarqué : le tout dessiné & gravé par les plus grands Maitres.

Seconde Partie. Les trois volumes qui forment cette seconde Partie, sont d'un prix inestimable, par rapport aux monumens qu'ils renferment. Ce sont des Titres précieux, dont la lecture intéresse non-seulement ceux qui se piquent de science, mais même ceux qui ne sont que simplement curieux. On voit des actes autentiques de toute espéce tirés des dif-

ferens trésors, soit publics, soit particuliers, une longue suite d'extraits dès anciens regiſtres, soit du Parlement & de la Chambre des Comptes, soit des Archives des grandes Maisons, des Chartriers des anciennes Abbayes, des Cartulaires des grandes Bibliotheques, dont la plus grande partie n'avoit jamais vû le jour, & d'autres sont absolument ignorés, quoiqu'imprimés depuis long-tems. Les regiſtres de l'Hôtel de Ville ont fourni de plus une quantité considérable de pieces qui doivent en particulier faire regarder ces trois volumes-ci comme les Archives publiques de la Ville de Paris.

La collection de cès différentes piéces forme une suite qui s'étend depuis l'an 558, jusqu'en 1722; c'eſt-à-dire pendant l'espace de 1200. Ainsi indépendamment des anciens titres pour les tems reculés, on trouve les Edits, Déclarations, Arrêts du Conseil, Ordonnances, Reglemens & autres Piéces modernes qui étendent ou reſtraignent, ou même expliquent les priviléges & les prérogatives accordés par des actes de la plus haute antiquité.

Ces différens morceaux n'ont pas toujours été employés précisément selon l'ordre chronologique, mais suivant l'ordre des matieres, c'eſt-à-dire, qu'après avoir

rapporté le premier acte qui établit une origine quelle qu'elle soit, on a placé immédiatement après, les différentes piéces tant anciennes que modernes qui concernent la même matiere. Dès que cette matiere est épuisée, on rentre alors dans l'ordre chronologique : & de crainte que cet arrangement ne causât quelqu'embarras, on a mis à la tête de ces trois volumes une Table chronologique, dans laquelle toutes les piéces sont rangées selon l'ordre des années ; ainsi en sçachant à peu près dans quel tems une piéce a été donnée, on la trouve à l'instant par le moyen de cette Table : on ne s'est pas même contenté d'y indiquer simplement l'année, on a poussé l'exactitude jusqu'à marquer le mois & le jour de la date de chacune de ces pieces.

De plus, comme la plûpart des chartres anciennes, sur-tout celles qui ont été composées dans des siécles d'ignorance, sont énoncées en termes barbares & absolument inintelligibles, on a eu soin de placer à la tête de ces trois derniers volumes un dictionnaire des mots les plus difficiles à entendre. Il est intitulé : *Glossaire ou explication des mots latins hors d'usage, ou de la langue vulgaire latinisés.*

A ce Glossaire on en a joint un autre

qui le suit immédiatement. Il a pour titre *Glossaire françois, ou explication abregée des termes du vieux langage françois.* Ce Dictionnaire est d'autant plus utile, qu'il y a un très grand nombre d'expressions de l'ancien idiôme françois, que l'on n'entendroit plus aujourd'hui sans le secours de ce Glossaire.

Tout cet Ouvrage est terminé par une table alphabétique très-étendue, au moyen de laquelle on trouve dans un instant ce dont on peut avoir besoin dans ces cinq volumes.

Voila en abregé ce que contient l'Ouvrage de Dom Felibien & de Dom Lobineau. Nous allons parler à présent de l'objet que nous nous sommes proposé en publiant l'avis que nous donnons aujourd'hui.

Quoique le débit de cet Ouvrage eût rempli nos espérances, cependant il y a quelque tems que faisant une revûe exacte de nos magasins, nous en avons trouvé un certain nombre d'exemplaires, dont quelques-uns étoient complets, d'autres pouvoient le devenir au moyen de quelque dépense : comme elle n'alloit pas fort loin, nous avons pris sur nous de la faire, & malgré cela nous proposons une diminution considérable sur ce qui nous reste; diminution cependant qui n'aura lieu que

pour ceux qui se pourvoiront de cet Ouvrage d'ici au premier du mois de Juillet de cette année.

Ainsi d'ici à ce tems nous livrerons les cinq volumes de l'*Histoire de la Ville de Paris* en feuilles *petit papier*, pour la somme de 24 l., & nous prendrons 36 l. pour l'exemplaire de *grand papier* aussi en feuilles.

PUBLII TERENTII *Afri Comœdiæ sex ad optimorum exemplarium fidem recensitæ.* Les six Comédies de Terence, revûes sur les meilleures éditions. *A Paris*, chez le *Loup* & *Mérigot* fils, Libraires, Quai des Augustins. 2. vol. *in*-12. avec figures.

Le Terence que nous annonçons, paroît devoir entrer dans la suite des Poëtes Latins de *Coustelier*; mais qu'il est supérieur aux autres, & qu'on voit bien qu'il est l'ouvrage de l'émulation! Commençons par le travail littéraire. L'Editeur est M. *Philippe*, connu par les belles éditions qu'il a données de quelques Historiens, & de la plûpart des Poëtes qui composent la suite de Coustelier. C'est un bon garant de l'éxactitude & de la correction de celle ci. On trouve dans le premier tome la vie de Terence, écrite par Suetone & continuée par Donat. Elle est suivie des témoignages ou des éloges des Anciens, &

& ce sont comme les preuves de l'histoire du Poëte. Les trois Comédies contenues dans ce premier volume sont l'*Andrienne*, l'*Eunuque*, & l'*Heautontimorumenos*.

Le second volume est composé des *Adelphes*, du *Phormion*, de l'*Hecyre* ; & chacune des six Comédies est précédée d'un argument Latin de *Muret*, & à la fin de la derniere sont de nombreuses variantes sur chaque Piéce. Les variantes, travail utile qui forme la critique des textes, sont pour les Sçavans, & n'amusent gueres les lecteurs superficiels. Mais celles-ci, par le bon choix des sources, & par les éclaircissemens qu'on y a semés, répandent tant de jour sur le texte, qu'elles peuvent à certains égards tenir lieu de notes. Suit un catalogue exact & curieux de toutes les éditions de Terence : elles se montent à 254, en y comprenant celle que nous annonçons. Ce catalogue interessant est pour des yeux un peu philosophes, une espece de carte où toute la fortune du Poëte est tracée. On n'est point étonné que l'écrivain le plus pur de l'ancienne Rome, que le modéle élégant des graces Latines, ait été réimprimé tant de fois. On a suivi pour l'arrangement des Vers l'ordre des imprimés ; l'Editeur, dans son Avertissement, declare qu'il n'a rien voulu hazarder sur la

mesure de ces vers, parce qu'il n'est pas possible de la deviner, *à moins*, dit-il, *qu'on ne ressuscite Terence ou Donat.* Au défaut de cette découverte, ou en attendant la revélation, on a introduit dans le Dialogue une nouveauté qui distinguera cette édition de toutes les autres. Tous les vers qui sont interrompus par quelque interlocuteur, sont coupés & disposés méchaniquement comme dans nos piéces de Théatre ; ce qui repose agréablement la vûe, jette de la clarté dans le Dialogue, & contribue à l'intelligence du jeu Théatral. Enfin on a fait revivre un usage qui paroissoit abandonné depuis très-longtems : tout ce qui est proverbial ou sententieux est en caractere italique. On sent que l'objet de cette distinction est de frapper les yeux, pour mettre le Lecteur à portée de remarquer plus aisément, soit les expressions, soit les choses.

L'éxécution Typographique & les ornemens, répondent au goût de la partie littéraire. Le papier est beau & d'une grande blancheur ; l'impression est élégante & fort nette. Les ornemens sont de bon goût & bien variés ; ils consistent en sept Etampes, en trente vignettes, & en autant de culs de lampe : ils ont tous été gravés par les meilleurs Maîtres, d'après les desseins de

l'illustre Gravelot, & le célébre M. le Bas en a gravé la plus grande partie. Le frontispice général répréſente le cabinet de Terence. Ce Poëte aſſis près d'une table, la plume à la main, ſemble faire des corrections à ſes piéces, ſur les avis de Scipion & de Lelius, qu'on voit auſſi ſur des ſiéges. Le fleuron eſt composé d'un médaillon de Terence, d'après ce qu'il y a de plus authentique en ce genre. Il eſt accompagné des attributs de la Comédie & de la Poëſie; chaque Piéce a ſon frontiſpice qui en déſigne preſque toujours l'endroit le plus intéreſſant. Le ſujet de l'eſtampe de l'*Andrienne* eſt tiré du récit que le vieillard Simon fait à Soſie dans la premiere Scene. On a repréſenté le moment où Glycerium s'étant approchée trop près du bûcher de Chryſis dont on fait les obſéques, Pamphile la retient dans ſes bras. On voit cette courtiſane affligée, s'abandonner ſur le jeune homme d'un air, qui décele leur intelligence, & le pere qui les obſerve. Le frontiſpice de l'*Eunuque* eſt le tableau de la ſeconde Scene du premier Acte. Thaïs, courtiſanne aimée de Phédria, veut s'excuſer à lui de ce que la veille il a trouvé ſa porte fermée; mais avant d'expliquer ſes raiſons, elle a exigé le ſecret de Parmenon qui eſt préſent.

Or cet esclave ayant répondu que sa discrétion dépendroit de la vérité du récit, le moment choisi par l'Artiste est celui où Parmenon surprenant Thaïs en mensonge, l'interrompt pour lui dire que son secret ne tient plus à rien. L'estampe de l'*Heautontimorumenos* est plus simple; la situation de la troisiéme Scene du deuxiéme Acte en fait le sujet. Antiphile saisie de joye à la vûe de Clinia son amant, se laisse aller sur sa compagne qui est la courtisanne Bacchis, tandis que d'un autre côté Syrus, esclave de Clitiphon, veut l'empêcher de se montrer. Le sujet du frontispice des *Adelphes* est tiré de la premiere Scene du deuxiéme Acte. Eschine, pour obliger son frere qui est amoureux d'une joueuse d'instrumens, enléve cette fille au Marchand d'esclaves à qui elle appartient. Le principal instant de l'action est celui où le Marchand voulant s'opposer à la violence d'Eschine, reçoit un soufflet de Parmenon son esclave. L'estampe du *Phormion* représente un incident de la septiéme Scene du cinquiéme Acte. Phormion, appelle Nausistrate, femme de Chremès, pour l'instruire des infidélités de son mari. Celui-ci s'empresse avec Demiphon, pour lui fermer la bouche, & la femme accourant au bruit, paroît tout-à

coup. L'incident dont est composé le frontispice de l'*Hecyre*, est pris de la troisiéme du cinquiéme Acte. Parmenon, valet de Pamphile, vient dire à son maître que Myrrhine a reconnu la bague qui lui avoit eté volée, & qu'elle est aux doigts de Bacchis. L'instant de l'action ne fait qu'exprimer la joye de Phamphile qui s'exhale par une exclamation pathétique, & la surprise du valet, confus des transports de son maître, dont il ne conçoit pas la raison. Bacchis survient avec deux suivantes. Les vignettes, dont à chaque Piece le nombre égale celui des Actes, ayant un plan trop borné pour admettre de grandes figures, les traits les plus pittoresques qui se trouvent dans chacun de ces Actes, sont représentés par des enfans : le soin de démêler ces sujets, fera l'amusement du Lecteur. Il étoit bien plus difficile de varier les culs de lampe; mais par l'usage qu'on a fait de ce dernier genre d'ornemens, on a sçu le rendre aussi piquant que le reste; ces culs de lampe sont composés de masques antiques, qui fidélement exprimés, désignent par leurs caracteres les personnages des six Piéces.

Il y a quelques exemplaires du Livre que nous annonçons en papier d'Hollande, & six en beau velin.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De l'Académie de Beziers.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers tint son assemblée publique le 11 Janvier dernier. M. l'Evêque de Beziers ouvrit la Séance par un Discours dans lequel il remercia l'Académie de l'avoir choisi pour son chef. M. l'Abbé de Manse, Directeur, parla ensuite sur l'utilité des assemblées Académiques, répondit au Discours de M. l'Evêque de Beziers, & fit l'Eloge de M. le Comte de S. Florentin, Protecteur de l'Académie. M. Racolis lut l'éloge de M. le Président Barbier. M. de Guibal, qui travaille à l'histoire de Beziers, lut la partie de cette histoire depuis la fin du douziéme siécle, jusqu'à l'an 1752. M. Carbasse fit la lecture d'une Dissertation sur la cataracte, dans laquelle il insista sur les moyens de la prévenir. M. l'Abbé de Cambacerès termina la Séance par l'éloge de M. l'Abbé de Gayet, Abbé de Villemagne, & Vicaire Général de Beziers.

Nous aurions souhaité que l'Académie nous eût envoyé les pieces dont on vient de lire le titre, nous en aurions fait l'ex-

trait avec soin & avec plaisir. Il doit y avoir beaucoup de bonnes choses dans des ouvrages faits dans une Ville où il y a autant d'esprit, d'agrément & de bonne littérature qu'à Beziers.

BEAUX ARTS.

SECONDE LETTRE de M. Godefroy, sur la deffense de l'échappement à Cylindre de M. Graham, en réponse à la critique de M. P. le Roi, inserée dans le Mercure de Mars 1753. par M. Senard, son neveu.

N'Admirez-vous pas, Monsieur, la prudence de M. Pierre le Roi, qui toujours occupé des choses les plus importantes, a déferé à son neveu le soin de répondre à ma lettre ? n'auroit-il pas été plus prudent de laisser les choses en l'état où elles étoient, que de me forcer à dire bien des choses que par modération j'avois supprimées ? En effet de quoi s'est-il offensé ? que j'aye deffendu la cause légitime de l'échappement à cylindre du célébre M. Graham, dont les succès sont confirmés & soutenus par une expérience

toujours heureuse, depuis plus de trente ans.

Je n'ai jamais cherché à donner atteinte à la réputation de M. P. le Roi : cependant ayant bien senti que par contrecoup la mienne seroit en compromis ; il n'a pas hésité d'attaquer celle de M. Graham. M. P. le Roi ne pouvoit-il vanter sa nouvelle méthode sans miner le crédit des montres à cylindre ? c'est uniquement pour en prendre la défense que j'ai mis la main à la plume. Au reste je n'ai rien dit dans ma précédente qui dût l'offenser ; sinon que j'étois surpris du parallele qu'il faisoit de sa prétendue nouvelle invention, avec celle de M. Graham.

Vous ne trouverez peut-être pas hors de propos que je dise deux mots sur sa découverte, & je suis persuadé que vous ne serez pas moins étonné que moi, & quel'ont été tous les habiles Horlogers, quand vous sçaurez que sa méthode tant vantée, se réduit au seul avantage d'avoir une rouë de rencontre plus grande que dans les montres ordinaires. Les sentimens sont partagés sur cet avantage prétendu, vû que la rouë petite ou grande, les raports sont égaux suivant les principes de la méchanique ; le seul avantage qu'il pourroit alléguer, seroit un peu plus de facilité dans l'exécution.

Mais pour obtenir les avantages qu'il prétend retirer de sa méthode, il change la position de la grande rouë moyenne, qui est pour l'ordinaire au centre de la platine, dont la tige porte le canon de l'éguille des minutes. Comme sa rouë n'est plus au centre, il se trouve obligé de faire mener ses minutes par une rouë de renvoi; mais à quoi bon multiplier les êtres sans nécessité? Je suis fâché d'être obligé de lui dire que j'ai vû plusieurs montres de M. Pannier de cette construction, il y a plus de trente ans, & que toutes les montres à barillet tournant qui sont à minutes, sont de la construction qu'il nous donne pour nouvelle; elles n'ont point été copiées par les habiles Horlogers, eu égard au renvoi, qui, quelque bien fait qu'il puisse être, donnera toujours au moins une minute de jeu à l'extrémité de l'aiguille des minutes, par le jeu des rouës de renvoi.

A l'égard du recul qu'il prétend corriger, suivant les mêmes régles de la Méchanique, le recul sera à la rouë de rencontre, en raison de ce que les léviers des palettes seront à la verge du balancier. La rouë de rencontre devenant plus grande, les palettes de la verge deviennent plus longues; ainsi le recul sera tou-

jours le même; & dans l'échappement à cylindre il n'y a point de recul, & toute la prétendue construction de M. le Roi étoit pour éviter le recul.

Vous comprenez, Monsieur, avec quelle modération j'en usois envers M. P. le Roi, puisque je lui épargnois le désagrément de s'entendre reprocher, par des raisons démonstratives, les inconvéniens qui annéantissent sa prétendue nouvelle invention. Je dis prétendue, parce que j'ai beaucoup vû de montres de cette construction, & je pourrois citer plusieurs Horlogers qui en ont vû ainsi que moi; mais c'est une chose trop connue pour avoir besoin de citation.

Je pardonne à M. Senard, neveu de M. le Roi, d'adopter le systême de M. son oncle, vû qu'il est tout neuf dans l'Horlogerie; il paroît pourtant qu'il voudroit passer pour un habile Géométre & un grand Physicien, du moins il en emprunte les termes. Quoique peu initié dans ces sciences, je crois en sçavoir assez pour faire une bonne montre.

M. P. le Roi me fait la grace de m'accorder que je suis un Horloger qui fait des montres à cylindre, comme bien d'autres; je conviens qu'il y en a qui les font aussi bien que moi, mais le nombre n'en

est pas si grand qu'il pourroit se l'imaginer ; & sans vouloir tirer sur lui, j'ose dire qu'il n'est pas de ce nombre, non plus que tous ceux qu'il dit avoir consultés. Je suis bien fâché de blesser son amour propre par cet aveu, mais je ne puis me refuser à la vérité.

Il me fait encore le reproche de l'abondance de l'huile qu'exige l'échappement à cylindre ; mais il s'en faut beaucoup que cette quantité d'huile soit si considérable qu'il le dit, car tant que le cylindre aura l'ouverture requise & que les courbes des dents de la rouë seront bien faites, leurs surfaces ne seront pas sujettes à s'écorcher, & il ne faudra d'huile que la quantité nécessaire pour tapisser les surfaces frottantes & alléger le frottement, qui sera autant uniforme qu'il est possible de l'avoir dans tous les échappemens, par la perfection qu'aura la rouë, ce qui produira un frottement régulier entre les deux pivots du balancier ; pourvû que les parois frottans soient tapissés d'huile, l'échappement à cylindre peut aller quatre ou cinq ans sans être démonté & sans altération. Je puis même prouver que j'en ai eu qui ont été dix ans sans avoir été démontées, cependant elles alloient aussi bien que des montres ordinaires ; il est vrai que

la calotte dont j'enferme exactement le mouvement, le met à l'abri de l'altération que pourroit y produire les corps étrangers, & par ce moyen je conserve non seulement l'huile de l'échappement, mais encore celle de tous les pivots ausquels ont ne peut se dispenser d'en mettre; & quoiqu'en dise M. P. le Roi, elle se conserve assez pour ne pas se décomposer. Au reste, il ne nous apprend rien de nouveau, lorsqu'il dit que tout corps qui frotte contre un autre corps, doit tirer à usure, car le moindre apprentif sçait qu'un corps intermédiaire, tel que l'huile, est absolumeut nécessaire pour adoucir le frottement de leurs surfaces.

Il est vrai que j'ai vû des cylindres tranchés, mais cet accident provenoit de la présence des corps étrangers, dont on n'avoit pas eu soin d'empêcher l'introduction. Les palettes de la verge du balancier sont sujettes au même inconvénient; j'en ai vû qui ont été creusées au point qu'il a fallu refaire la verge des palettes; mais cet accident arrive moins aujourd'hui qu'autrefois, par la précaution que l'on a de faire à présent de longs tigerons à la palette du bas de la verge du balancier; cependant quelque précaution qu'on prenne, rarement peut-on empêcher

l'huile de monter dans la palette, je vois peu de montres ausquelles cela n'arrive. Malgré cela, pourvû qu'il n'entre point de corps étrangers, les palettes, ainsi que les cylindres, tireront aussi peu à usure qu'il sera possible.

M. P. le Roi me fait une plaisante tracasserie, mais qui tombe d'elle-même, de ce que j'ai dit dans ma précédente lettre que tout le frottement de l'échappement à cylindre étoit en raison donnée de la résistance du ressort spiral; il est sous-entendu le produit de l'élasticité dudit ressort, & le frottement qui produit la pression des dents de la roue sur les surfaces extérieures & intérieures du cylindre. Ce qui me fait dire que si le ressort spiral avoit moitié moins de force, le frottement seroit plus leger, puisque ces montres ne peuvent pas marcher sans ressort spiral.

Je suis surpris qu'un aussi habile homme que M. P. le Roi puisse penser que j'aye voulu *esquiver ce frottement*; ce sont ses propres termes. J'avoue que je n'ai point l'art de faire marcher des échappements, quoiqu'à repos, sans un certain frottement, car il y en a dans tous les échappemens. Y auroit-il du bon sens d'imaginer que l'on pût éviter tout frotte-

ment absolument parlant ? non ; mais il s'agit de le conserver autant qu'il est possible dans l'uniformité, pour que les changemens ne soient pas aussi sensibles que M. P. le Roi le publie; je lui indiquerai plusieurs personnes de son quartier pourvuës de montres à cylindre ; il verra de ses propres yeux que les montres à cylindre que j'ai faites à ces personnes, vont au-delà de toute attente, & même il en est une de ce nombre qui va depuis plus de vingt ans, à peine apperçoit-on la trace du frotttement sur son cylindre ; ce qu'on ne peut éviter aux palettes des verges du balancier dans les montres ordinaires, parce que tous les corps qui frottent, tirent plus ou moins à usure.

M. P. le Roi est averti que lorsque j'ai pris la deffense de cet échappement, j'étois fondé sur des expériences dont les preuves seront toujours au-dessus de tous les raisonnemens ; je sens bien que sans ces expériences j'aurois de la peine à le convaincre & à le retirer de son préjugé ; mais il faut se rendre à l'expérience, sur tout quand elle est autentiquement confirmée.

M. P. le Roi dit dans sa Lettre, qu'il ne blâme point la foiblesse du ressort spiral dans une montre à cylindre ; mais M.

Senard, son neveu, dit, *ne croyez pas que nous pensions comme vous, que ce soit une perfection, tout le contraire.* Il adopte le spiral fort ; c'est une preuve qu'il ignore que comme le ressort spiral est le régulateur de la quantité du mouvement imprimé par la force mobile au balancier, il faut que sa résistance soit légere, ce qui suit nécessairement la foiblesse dudit ressort spiral, car autrement sa résistance anéantiroit le mouvement communiqué au même balancier, & la montre s'arrêteroit au doigt : ainsi il faudroit ou affoiblir le balancier ou le ressort spiral, pour obtenir du mouvement ; mais la diminution du balancier deviendroit un obstacle à la justesse du mouvement, car plus le balancier aura de masse, plus aussi lem ouvement sera régulier. J'ai même toujours observé que les montres dont le ressort spiral étoit foible, marchoient avec plus de justesse que celles dont les mêmes ressorts étoient plus forts. Je ne suis pas le seul qui ait fait cette observation ; mais il y a des proportions de pratique qu'on ne peut connoître que par une longue expérience, puisqu'elle nous fait remarquer une harmonie qu'on ne peut démontrer, & qui n'est sensible qu'à ceux qui ont une pratique consommée.

Je souhaite que cet avertissement puisse servir de leçon à M. Senard, pour s'appliquer à joindre la pratique à la théorie. Ce n'est pas assez de raisonner, il faut encore qu'une expérience de plusieurs années puisse éclairer nos idées; car le raisonnement séduit, & souvent l'expérience détruit. M. P. le Roi m'objecte *que nos connoissances sur les métaux ne sont pas assez certaines pour pouvoir nous assurer qu'un cylindre s'usera ou ne s'usera pas, qu'il n'y a que l'expérience qui pourra nous le prouver.* Avant de répondre à son objection, qu'il me permette de lui dire que je n'ai point prétendu avancer que le cylindre, absolument parlant, ne tireroit point à usure, puisque tout ce qui frotte, s'use plus ou moins. Mais revenons, je conviendrois de son objection, si j'employois un morceau d'acier pris au hazard pour faire un cylindre, je l'avoue, je ne serois pas sûr de ma matiere; mais je ne me sers jamais de cette matiere que préalablement l'épreuve ne m'en soit parfaitement connue, ce qui n'est pas si difficile qu'il le prétend Il s'agit de choisir un acier d'Angleterre bien corroyé, dont le grain soit bien égal, en tremper un morceau & le polir avec autant de soin que s'il devoit servir à faire quelque chose de bien pré-

cieux ; s'il prend bien également la trempe & qu'il reçoive un poli assez vif pour que, regardé à travers le verre à grossir, on ne puisse en appercevoir les pores, on sera assuré de sa bonté, parce que ce sera une preuve physique que les parties insensibles de la matiere seront bien accrochées & parfaitement liées ensemble.

Pour employer le cuivre avec précaution, & se procurer la sureté de la matiere dont on veut faire les rouës de rencontre, il faut s'attacher à choisir un cuivre dont le grain soit bien fin & la matiere bien liante & préferer au neuf, le cuivre vieux, parce que ce dernier semble avoir reçu par le long-tems qu'il y a qu'il est tiré de sa mine, une certaine perfection ; par cet attention on évitera l'inconvénient où je me suis trouvé d'être obligé de refaire des rouës de rencontre, parce que leur matiere avoit des parties mordicantes, qui par leur frottement sur les palettes du balancier, en écorchoient la surface que j'avois repolie plusieurs fois, ce qui dans la suite m'a fait apporter beaucoup d'attention sur le choix de la matiere.

M. P. le Roi voudroit me persuader qu'il a fait des expériences sur les meilleures montres à cylindre ; mais ce qui prouve évidemment qu'il ne les a faites

que ſur des échappements mal faits, c'eſt qu'il ne tient pas le langage qu'il devroit tenir, puiſqu'en voulant prouver que j'avois voulu eſquiver le frottement, comme je l'ai rapporté plus haut, il s'exprime en ces termes : *au ſeul aſpect du jeu de cet échapp.ment*, *&c.* Il paroît que par ces termes, *au ſeul aſpect du jeu*, il imagine que le cylindre eſt ſuſceptible d'un jeu conſidérable. Je ſuis perſuadé que s'il avoit voulu examiner avec aſſez d'attention & de ſoin, l'échappement à cylindre, il auroit reconnu qu'il n'y a pas plus de jeu à cet échappement qu'à tout autre.

M.P. le Roi, pour prouver la connoiſſance parfaite qu'il a de l'échappement à cylindre, rapporte dans ſa derniere Lettre, que lui & M. Julien le Roi ſon frere, ont fait de ſuffiſantes obſervations ſur l'échappement à cylindre. Je ſuis trop convaincu de leur capacité, pour en concevoir aucun doute ; mais comme la modeſtie eſt ordinairement l'appanage du ſçavoir, M. Julien le Roi, il y a pluſieurs années, me marqua ſa ſurpriſe ſur une montre de M. Graham, dont le cylindre étoit tranché ſur ſes ſurfaces extérieures & intérieures, ainſi que ſur ſes leviers ; il me propoſa d'en refaire le cylindre ; mais

après avoir examiné ſcrupuleuſement les parties altérées, je reconnus bien tôt que l'application de quelques corps étrangers très durs, tels que l'émeri ou la poudre de diamant, avoit produit une uſure auſſi marquée; c'eſt pourquoi je ne jugeai pas à propos de refaire le cylindre, je me contentai de relimer à neuf les courbes des dents de la rouë de ce cylindre que je repolis bien enſuite, & ce pour détruire & enlever toutes les parties mordicantes qui pouvoient s'y être attachées; je remontai ladite rouë d'échappement au-deſſus de l'endroit qui étoit tranché au cylindre par l'uſure, & après avoir nettoyé le cylindre, je remontai la montre qui alla auſſi bien qu'on pouvoit le déſirer; je l'ai même vue pendant huit jours ſuivre ma pendule à ſecondes, ſans ſortir de ſa minute. Je puis citer M. Couratin, célebre Horloger, comme témoin de la vérité de ce que j'avance; mais avois-je beſoin de citer un témoin auſſi irréprochable? non, je ſuis trop convaincu que M. Julien le Roi a trop de probité pour nier cette vérité; il eſt même à remarquer qu'au bout d'un certain tems que M. Julien le Roi eut ſous ſes yeux cette montre, il m'aſſura qu'il n'avoit jamais vû qu'une ſeule montre à rouë de rencontre aller auſſi bien que

cette montre de M. Graham, à laquelle j'avois fait l'opération dont je viens de parler, ce qui l'a déterminé depuis ce tems-là à faire faire des montres à cylindre comme il le fait encore aujourd'hui. Cela prouve bien clairement que M. Julien le Roi n'est pas aussi prévenu contre cet échapement, que l'est M. P. le Roi son frere.

J'avoue sincérement avec M. P. le Roi que je n'ai jamais fait de montres de sa nouvelle construction; je lui repéte même que jusqu'à ce qu'il ait détruit la persuasion où je suis, que les avantages que l'on retire des montres à cylindre, sont en tout point supérieurs à ceux qu'il prétend retirer de sa nouvelle construction, je l'en laisserai libre possesseur. Il a raison de dire dans sa Lettre, qu'il faut peser les avantages & non les compter, car il peut être assuré que je les ai pesés au point que je ne cesserai de faire des cylindres, jusqu'à ce qu'il ait réussi à procurer plus de justesse à sa prétendue nouvelle Méchanique.

Quand j'ai dit que dans les montres à cylindre j'avois une rouë d'échappement plus grande que ne pourra la faire M. P. le Roi dans sa nouvelle construction, je n'ai point prétendu en tirer avantage, parce que je connois le peu de cas que l'on doit faire des grandes rouës dans

l'Horlogerie, quoique vantées dans plusieurs Journaux; je ne m'étendrai point sur cette matiere, pour ne me point écarter de mon sujet.

M. P. le Roi regarde pour rien l'avantage d'avoir toutes les rouës en cage; il est bien le maître de nier tout & de se refuser à cette délicatesse de précision; mais il sera toujours dans le cas de se voir frustré de ces moyens qui tous tendent à produire plus de justesse. Il dit ensuite que *l'engrenage* de la rouë de *champ est le même que celui des autres rouës, & qu'il semble qu'il y ait quelque chose de funeste dans cet engrenage contre la justesse.*

Je lui réponds qu'il n'y a rien de funeste dans les choses que la nécessité rend indispensables; au reste je regarde cet engrenage comme bien plus difficile que celui d'une rouë plate, & j'ose assurer qu'on ne peut le rendre aussi parfait; pour l'en convaincre je le renvoye à ce qu'en a dit M. le Camus dans la démonstration qu'il donne de l'engrenage de la rouë de champ dans ses Elémens Méchaniques. En un mot, M. P. le Roi convient & ne peut disconvenir de l'avantage qu'a la rouë du cylindre, d'engrener entre les deux pivots du balancier; mais il ne peut se dispenser d'attaquer le poids de la rouë

qui pese environ six ou huit grains, & il faut observer que je la mets de pesanteur, ainsi que le balancier.

A l'égard du prix des montres à cylindre que j'ai dit être à meilleur marché que les autres, M. P. le Roi n'en veut pas appercevoir la preuve; mais je le répete, c'est qu'elles vont mieux que les montres ordinaires, & que l'expérience m'a prouvé qu'elles sont moins sujettes à se déranger dans les chûtes, en voici un exemple. Il y a environ vingt-cinq ans que j'ai fait une montre à cylindre à M. le Moine, Sculpteur du Roi; dans cet espace de tems cette montre est tombée au moins vingt fois de fort haut, même de dessus un échaffaut, sans que les pivots du balancier en ayent souffert, & depuis que je fais de ces montres, je n'ai pas encore eu de pivots du balancier qui se soient cassés. Ce sont des faits; je ne dis pas pour cela que les montres à cylindre soient absolument exemptes de ces accidens, mais l'expérience m'autorise à assurer qu'ils leur sont beaucoup moins fréquens qu'aux montres à rouë de rencontre ordinaires: ainsi quoique les montres à cylindre soient plus cheres que les montres ordinaires, elles ne laissent pas d'être à meilleur marché.

Mais M. P. le Roi n'hésite pas à assurer que j'en impose, lorsque je dis que dans les chûtes le pivot du balancier est plus sujet à se casser dans les montres ordinaires que dans celles qui sont à cylindre ; ce qui fait que les dents de la roüe de rencontre s'émoussent indispensablement ; cela est si vrai que de dix pivots ausquels arrivera cet accident, l'on pourroit parier qu'il y en aura huit où les dents de la roüe de rencontre seront émoussées. Je me flatte de prendre les précautions requises dans les ajustemens du coq & de la coulisse, pour prévenir ces accidens ; mais malgré les extrêmes précautions que j'ai prises, je n'ai expérimenté que trop souvent qu'elles étoient inévitables, ainsi que l'ont reconnu tous les Horlogers.

Malgré moi, je réponds à une petite misére, dont M. P. le Roi me fait un reproche de la citation que je fais de Messieurs de Chabert & le Monnier, sur les éloges qu'ils m'ont faits de leurs montres à cylindre ; j'aurois pû en citer bien d'autres dans le Pays étranger, ainsi que dans le Royaume, mais cela devient inutile. Après ce reproche, M. P. le Roi se met lui-même dans un cas bien plus suspect, puisque pour marquer les éloges qu'il dit avoir reçus sur une montre de sa façon,

& en apporter un témoignage plus frappant (comme il le dit en propres termes) il cite la page 160. de l'Histoire de l'Académie de l'année 1742, où l'on lit ce qui suit :

La premiere montre qu'il ait exécuté sur ce plan, servit d'exemple & servit de preuve pour une gageure considérable, qui avoit été faite à Lisbonne sur la préférence qu'on devoit donner aux montres d'Angleterre ou de France ; celle-ci soutint si bien l'épreuve qui en fut faite avec une montre du célébre M. Graham, qu'il fut impossible de décider laquelle étoit la meilleure. Un peu plus bas, le neveu de M. P. le Roi ajoute : *Quand M. Godefroi auroit fait la montre, auroit-il esperé quelque chose de plus ? Je ne sçais, mais il me semble que la maniere seule dont M. le Roi soutient la réputation de la Nation sur l'Horlogerie, mérite bien quelques égards de sa part.* Je prie M. P. le Roi d'être bien persuadé que j'aurai toujours pour lui tous les égards qu'il mérite ; mais il trouvera bon que je lui dise, que je suis surpris qu'une Histoire qui a reçu place dans les Mémoires de l'Académie & qui a paru dans plusieurs Journaux, n'ait pas mérité assez d'égards pour que l'on y citât les gageurs. On en a sans doute oublié les noms. Pour répondre à l'avantage que M. P. le Roy prétend donner

donner au témoignage frappant des éloges de sa montre tirés de l'Histoire de l'Académie, qu'il lise le Mémoire de M. P. le Roy, fils de M. Julien le Roy, contre M. de Rivas, & surtout cet endroit où il dit : *mais qu'il me soit permis de répondre à l'Auteur, que dans les éloges que l'Academie fait de beaucoup d'ouvrages, ses vûes sont aussi souvent d'encourager ceux qui cultivent les Arts, que de montrer la bonté de leurs productions.*

Au reste, quand il lui plaira, M. P. le Roy nous donnera la raison, pour laquelle ayant par sa montre égalé la justesse de celles de M. Graham, il n'a pas continué de faire d'aussi excellentes montres; il dira peut-être que l'exécution en est trop difficile; mais ce langage ne quadrera jamais dans la bouche d'un habile Artiste, parce qu'en fait d'Horlogerie, il n'y a point de difficultés qu'on ne doive s'appliquer à surmonter, lorsque l'on doit en retirer plus de justesse.

A cet égard je puis donc conclure, que je suis meilleur Citoyen qu'il ne me dépeint dans sa Lettre, puisque la difficulté de l'échappement à cylindre ne m'empêche pas de le continuer, & même avec succès. Il est vrai que je n'ai jamais rien présenté à l'Académie, parce que j'ai tou-

jours eu pour maxime d'éviter le désagrément qu'éprouvent bien des gens qui croyant avoir trouvé des choses merveilleuses, les voyent bientôt rentrer dans le néant.

Mais sans sortir des bornes que me prescrit la modestie, & je crois, sans mériter qu'on m'attribue trop d'amour propre, je me trouve forcé à faire un défi à M. P. le Roy : qu'il fasse quand il voudra une montre dans sa nouvelle construction, ou même dans celle qui a si bien soutenu la gageure de Lisbonne ; de mon côté je ferai une montre à cylindre ; nous mettrons les deux montres entre les mains d'un Académicien qui les ayant examinées rigoureusement, pendant un tems convenu, deviendra l'arbitre de la préférence que l'une méritera sur l'autre ; & celui de nous deux, dont la montre aura été jugée inférieure à l'autre, sera tenu de l'abandonner comme perdue en faveur de celui dont la montre aura fait moins d'écarts. Et pour donner plus de force au défi, l'Académicien qui sera prié de vouloir bien se charger de cet examen, continuera ses observations autant de tems que le jugera à propos M. P. le Roy pendant six mois, même un an, pour que l'on puisse observer les variétés de la marche

de ces deux montres pendant les quatre saisons. L'expérience sera plus complette que celle de l'Histoire de Lisbonne.

Quant aux formes des pignons & des dentures dont j'ai parlé dans ma précédente Lettre, où j'ai dit que je m'en tenois aux expériences que j'avois faites sur les montres des plus grands Maîtres, qui sont des modéles qu'on n'auroit pas dû cesser de suivre; j'ai donné pour preuve les montres du célébre Thompion, lesquelles après soixante ans de marche étoient si peu altérées, que les trous des pivots étoient encore les mêmes sans avoir été rebouchés, Peut-on se refuser à de pareilles expériences? Il faut donc conclure que les formes des pignons & des dentures, étoient telles qu'il convient qu'elles soient pour obtenir l'uniformité du mouvement, & qu'elles avoient les conditions dont M. le Camus nous a donné la démonstration.

Il est à remarquer que M. P. le Roy avance dans sa Lettre; *que ce sçavant Académicien n'a écrit sur cette matiere qu'à sa sollicitation.* Mais il n'est pas bien difficile d'appercevoir, que quand même il n'y auroit jamais eû dans le monde d'Artistes, tel que M. P. le Roy, M. le Camus n'auroit pas laissé de nous donner ses démons-

trations géométriques sur les engrenages, puisqu'elles sont une suite nécessaire de ses élemens de méchanique statique. Je m'étonne que M. P. le Roy ne se soit pas vanté d'en avoir donné les principes à cet illustre Auteur.

M. P. le Roy a pesé si scrupuleusement le passage de mon Mémoire, où je me plains de la forme des dentures & des pignons, qu'il réplique en ces termes, parlant de moi : *A l'entendre*, dit M. Senard son neveu, *vous croiriez que M. P. le Roy dans sa pratique & dans ce qu'il a dit dans son Mémoire, s'éloigne beaucoup de ce que M. le Camus a démontré sur la forme des dents des roues & des aîles des pignons.* Mais quelle apparence y a-t'il que M. P. le Roy ait dû spécialement prendre pour lui un reproche qui ne regarde que le général; puisqu'il sçait lui-même que de célébres Horlogers sont tombés, & tombent encore aujourd'hui dans le défaut des pignons vuidés & des pivots fins ? ce qui fait que de tels pignons n'ont pas la forme requise pour obtenir des points de force uniforme, & c'est aussi ce qui produit l'altération des trous, qui nécessairement deviennent ovales. Ce sont ces défauts qui m'ont fait dire qu'on faisoit il y a soixante ans de meilleurs engrenages qu'au-

jourd'hui. J'ai observé cette vérité sur plusieurs montres à pignons vuides & pivots fins. Après les avoir démontées, j'y ai trouvé des trous ovales, ainsi il ne doit pas paroître étonnant que j'aie dit, que quand les montres de Thompion étoient nettoyées, elles alloient aussi bien que celles de nos plus grands Maîtres, puisque dans celles de Thompion les trous s'étant conservés, elles doivent conséquemment aussi conserver leur justesse, & aller aussi bien que celles dont les trous deviennent ovales. Cette conséquence n'étant point appuyée sur de simples opinions, mais fondée sur l'expérience, prouve bien que la passion marquée que me reproche M. P. le Roy, est celle que j'ai toujours eu pour la vérité.

Ne serois-je pas plus fondé à reprocher à M. P. le Roy, la passion marquée qu'il m'attribue, puisqu'il paroît offensé des éloges que je donne à M. Graham & aux Anglois? Je proteste que je n'ai point de parti de Nation, & que la seule équité m'a forcé à ne pas refuser à l'Angleterre un mérite que l'expérience la plus autentique a confirmé. Si j'ai paru prendre le parti de cette Nation, la circonstance ne l'a-t'elle pas exigé? M. P. le Roy veut détruire la méthode de M. Graham, dont

les avantages me sont connus depuis long-tems. N'étoit-il pas juste que j'en prisse la défense ; je suis persuadé que tout honnête-homme en ma place en auroit fait autant. Je ne crois point en cela avoir attaqué l'Horlogerie Françoise ; au contraire, je crois par-là avoir montré son impartialité, & la dignité avec laquelle elle soutient sa réputation, si bien établie dans le Royaume & dans le Pays étranger. Si l'occasion m'eût permis de parler de nos habiles Horlogers François, je n'aurois pas manqué de dire que dans ce Royaume un très-grand nombre d'habiles gens travaillent avec succès à la perfection & à la gloire de l'Horlogerie, à laquelle je m'attacherai toujours, ainsi qu'à l'avantage de la Nation Françoise.

Je n'ai point écrit (comme le font bien des gens) dans la vûe de me faire un mérite apparent, en me faisant afficher dans tous les écrits publics ; l'intérêt indispensable de me justifier des ridicules que l'on a voulu me prêter, en a été l'unique motif : d'ailleurs le métier d'un Horloger n'est pas d'écrire, mais de faire des montres. Ainsi j'annonce à M. P. le Roy, qu'il sera bien le maître de dire & écrire tout ce qu'il lui plaira, mais que je ne répondrai que la lime à la main, lorsqu'il ac-
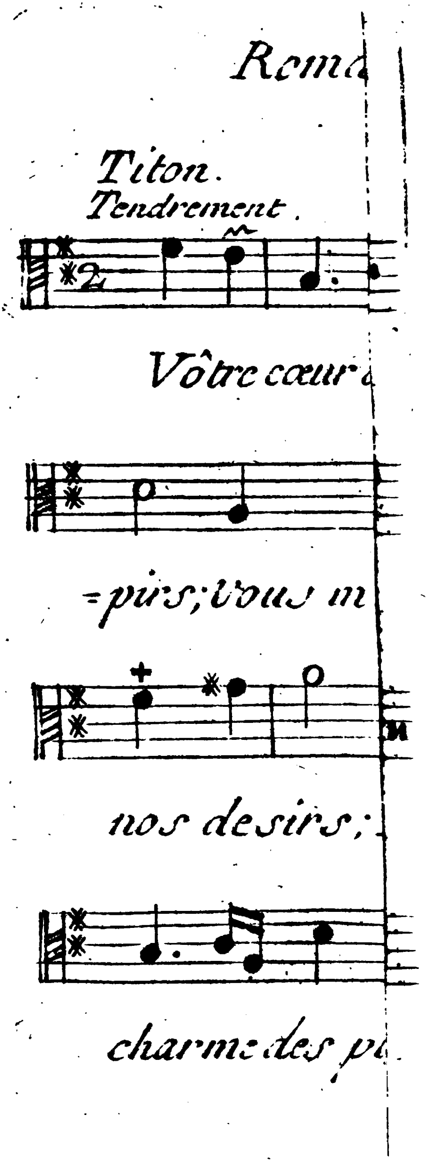
Rom
Titon.
Tendrement.
Vôtre cœur
=pirs; vous m
nos desirs;
charme des p

cceptera le défi que je lui ai proposé. J'ai l'honneur d'être, &c.

ROMANCE
DE TITON ET L'AURORE.

Votre cœur aimable Aurore
Est sensible à mes soupirs.
Vous m'aimez, je vous adore;
L'Amour comble nos désirs;
Puissent-ils s'accroître encore
Par le charme des plaisirs.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a continué jusqu'à sa clôture les vendredis & les Dimanches, *Titon* & l'*Aurore*; les Mardis & les Jeudis, la *Serva padrona*, le *Devin du Village* & le *Maître de Musique*.

La même Académie a donné trois fois pour la capitation des Acteurs, *Æglé*, *Zelindor* & le *Devin du Village*. La troisiéme représentation de ces trois Actes a été suivie le Samedi sept Avril de l'Ariette de *Pigmalion*, que M. Jeliotte a chanté

mieux, s'il se peut, qu'à son ordinaire.

Les Comédiens François ont donné pour la premiere fois sur leur théatre, le Vendredi 23 Mars, le *Dissipateur*, Comédie en Vers & en cinq Actes de M. Néricault Destouches. Cette Piece avoit été présentée aux Comédiens en 1736, mais des circonstances particulieres empêcherent qu'elle ne fût jouée alors : l'Auteur se contenta de la faire imprimer, & elle fut représentée dès l'année 1737 dans les Provinces, où elle s'est toujours soutenue depuis avec succès. La Comédie du Dissipateur n'a pas eu un sort aussi heureux à Paris, soit parce que quelques rôles ont été joués négligemment, soit parce que les beautés qui y sont répandues n'avoient pas la grace de la nouveauté, soit enfin parce que le Public fatigué de beaucoup de Piéces nouvelles qui lui ont été présentées successivement, a jugé cet Ouvrage comme plusieurs autres qui ont paru depuis un certain tems, c'est-à-dire, avec une rigueur excessive : une partie du troisiéme Acte & tout le cinquiéme, ont été cependant applaudis comme ils le méritent. La scene où le Valet offre à son Maître entiérement ruiné, le peu qu'il possede, a fait sur-tout un très-

grand effet. Nous ne pouvons nous empêcher de dire que la ſévérité qu'on porte dans les jugemens ſur les nouveautés, eſt pouſſée trop loin ; il y a même lieu d'appréhender qu'elle ne produiſe un découragement général. Nous n'entendons parler que des nouveautés qui ſe donnent au théatre François, car on eſt extrêmement indulgent pour tout le reſte. Les rôles de Julie, de Cidaliſe, d'Arſinoé, d'Araminte, de Beliſe, de Finette, de Cleon, du Baron pere de Julie, de Geronte, du Marquis, du Comte de Florimon, de Carton & de Paſquin, ont été remplis par Mlles Gauſſin, Grandval, Guéan, la Motthe Beaumenard, Dangeville & par Mrs De la Noue, Bonneval, Lathorilliere, Drouin, Bellecour, des Champs, d'Angeville, & Armand.

Les mêmes Comédiens ont remis au théatre le Dimanche 1r Avril, le *Double veuvage*, Comédie en trois Actes de Dufreſni, elle a été précédée de l'*Alzire*, de M. de Voltaire ; ces deux Piéces ont été fort applaudies d'une aſſemblée également nombreuſe & brillante.

Ils ont donné le Lundi 2 la cinquiéme repréſentation du *Diſſipateur*, & pour petite Piéce *Pourceaugnac*.

Le Mercredi quatre, la ſixiéme & der-

niere représentation du *Dissipateur*, & pour petite Piéce *Zenéide*.

Le Vendredi 6, la *Réconciliation Normande*, & le *Double veuvage*. Dans la Réconciliation Normande, Mrs Grandval, & Armand, Mlles Grandval & d'Angeville ont joué les rôles du Chevalier, de Falaise, d'Angélique & de Nérine, dans la plus grande perfection. Et le Samedi sept, pour la clôture du théatre, la *Berenice* de Racine, & le *Double veuvage*, M. Bellecour a fait le compliment ordinaire.

Les Comédiens Italiens ont donné le Samedi 27 Mars, la premiere représentation de *Raton* & *Rosette* ou *la Vengeance inutile*, Parodie de l'Opéra de Titon & l'Aurore, avec des Divertissemens; cet Ouvrage qui est de M. Favard n'a pas été autant applaudi que les précédens du même Auteur.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théatre, le Dimanche premier Avril, *Timon le Misantrope*, Comédie en trois Actes & en Prose, de M. Delisle, avec trois Divertissemens.

La nouvelle Parodie ayant été suspendue par l'indisposition de Mlle Astraudi, qui avoit consenti à se travestir en Ber-

ger, pour chanter le rolle de Raton; M. Rochard dont une maladie dangereuse avoit privé le Public depuis long-tems, a reparu dans le même rolle le Lundi deux Avril.

Le Jeudi 5 & le Vendredi 6, on a représenté *Timon le Misantrope*, avec les nouveaux agrémens qui avoient été donnés à la Cour le Mercredi précédent; & le Samedi 7 pour la clôture, la Parodie de *Titon* & l'*Aurore*, précédée de la trentiéme représentation de la *Frivolité*. Mlle Astraudi étant rétablie, a repris dans la Parodie, le rôle de Raton, & M. Rochard a joué le rôle dont il avoit d'abord été chargé dans la Frivolité; il y a eu deux complimens au Public d'un genre différent, le premier en vers libres, composé par M. de Boissy avec son élégance ordinaire, & prononcé par M. de Hesse; le second en Vaudevilles par l'Auteur de la Parodie, & chanté par Mlle Favard qui a été comblée d'applaudissemens, & dans le Compliment & dans les principaux rôles des deux Pieces.

L'Opéra Comique a donné le Samedi sept Avril, la premiere représentation du *Calendrier des Vieillards*, Piece nouvelle en un Acte qui n'a point réussi.

Le Mardi 10, on a donné sur le même Théatre la premiere représentation du *Rien*, Parodie des Parodies de Titon & l'Aurore, qui a été reçue favorablement.

Et le Samedi 14 pour la clôture, la cinquiéme représentation du *Rien*, précédée d'*Acajou*, & suivie du *Suffisant* & du Compliment.

EXTRAIT du Suffisant qui a été joué trente deux fois sans aucune interruption.

ACTEURS.

ELVIRE,	*Mlle Villiers.*
CLITIE, niece d'Elvire,	*Mlle Rosaline.*
LE CHEVALIER,	*M. le Moine.*
LINDOR, Amant de Clitie,	*M. Deschamps.*
MARTON, Suivante d'Elvire,	*Mlle Desglands.*

Lindor & Clitie ouvrent la Scene, & après s'être réciproquement assurés de leurs feux & de leur constance, Lindor qui a de la délicatesse, ne peut s'empêcher de marquer à sa maitresse quelque inquiétude sur les soins du Chevalier qui la suit de près; Clitie répond par un Couplet qui peint à merveille la fatuité, & les airs du heros de la Piece.

Que craindre d'un petit Maître
Suffisant, enchanté de son être,
Qui se vante,
Forge, invente,
Billets doux,
Soupers, & rendez vous;
Affectant la foible vûe,
Et passant ses bijoux en revûe;
Il minaude,
Echaffaude
Son jargon,
Sur un singulier ton:
Que craindre, &c.
Oui la belle
La plus rebelle,
Cesse de l'être à son aspect;
L'air d'aisance
Le dispense,
Des égards & du froid respect;
Chargé de poudre & d'essence,
Il exhale un parfum suspect;
Que craindre, &c.

Clitie fait entrevoir à Lindor au sujet d'Elvire qui est jolie, coquette & qui s'obstine à l'agacer, les mêmes soupçons que Lindor paroissoit avoir eu à l'occasion du Chevalier; Lindor la rassure, & ils chantent ensemble:

Non, non, notre amour n'est point volage;
Le sentiment le produit.
Non, non, notre amour n'est point volage;
Par l'estime il est conduit:
Une ardeur qui se partage,
Trompe autant qu'elle séduit;
Mais du feu qui nous engage,
Naît le bonheur qui nous suit.

Ils sortent.

Elvire arrive un miroir de poche à la main, avec Marton sa suivante; elle la gronde de ce qu'elle a mal arrangé sa coëffure, elle parle ensuite alternativement du Chevalier, de Lindor, & de sa niéce, qui les lui enleve l'un & l'autre; Elvire les voudroit avoir tous deux, mais elle s'arrête plus particulierement à Lindor, & comme elle entend le Chevalier, elle prend le parti de le tromper, en faisant semblant de ne penser qu'à lui. Mais le Chevalier lui est bien supérieur en bonne opinion & en impertinence, il lui dit avec une assurance digne de lui, qu'il voudroit de tout son cœur n'être qu'à elle, mais que Clitie est un bijou.

Elvire piquée.

Après un tel aveu,

En vérité ; j'ai bien lieu
D'être fidele au nœud
Qui nous lie.

Le Chevalier.

Accusez la fatalité.

Elvire.

Bien peu je m'en chagrine.

Le Chevalier.

Malgré ma bonne volonté
Ma tendresse décline,
Je vous respecte avec raison.

Elvire.

La faveur est fort grande !
Clitie est donc sensible.

Le Chevalier.

Bon!

Est-ce que cela se demande ?

Elvire veut sçavoir de sa niece qui survient, si c'est le Chevalier qu'elle cherche.

Clitie.

Moi, Madame,

Elvire.

Au moins je le soupçonne.

Le Chevalier.

Elle rougit.

Elvire.

Allons, rassurez-vous.
La démarche est simple, on la pardonne
Pour un motif si flateur & si doux.

Clitie.

Que veut dire ce badinage ?

Elvire.

Sans m'en demander davantage ;
Expliquez-vous avec Monsieur ;

Au Chevalier.

Lindor chez moi pourra se rendre ;
Et s'il veut meriter mon cœur,
Vous n'avez plus droit d'y prétendre.

Le Chevalier resté seul avec Clitie, se donne le plus d'air qu'il lui est possible ; Clitie ne lui répond que par monosillabes ; Lindor croit qu'elle est fâchée de l'avoir trouvé tête à tête avec sa tante, & continue sur son ton ordinaire.

Vous boudez,
Vous gardez
Le silence.
Mais loin d'en être accablé,
Parbleu je suis comblé
De votre résistance.
A vous voir,
Le devoir
Vous occupe.

De ce manége usité
Je n'ai jamais été la dupe ;
Cependant cet air bizarre,
A parler net, vous dépare ;
Vous attraits
Sont moins vrais ;
Ah ! de grace,
Abandonnez ce ton-là ;
En vérité, cela
Me passe.
Entre nous
C'est pour vous
Qu'on vous gronde ;
Car vous avez un maintien
Qui ne ressemble à rien,
Ce n'est pas là le monde.
Ayez donc
Du bon ton
Quelqu'ébauche,
Je suis trop franc : pardonnez ;
Mais, ma foi, vous donnez
A gauche.

Clitie.

Vos airs, votre leçon,
Vos petits mots, votre faste,
De la saine raison forment bien le contraste ;
L'esprit a peu de part
A cette bigarrure,
Plaire est un grand hazard,

Lorsque l'art
Choque la nature.

Le Chevalier.

Je vous trouve délicieuse,
Ma foi, vive les argumens.
Sçavez-vous qu'on est précieuse
Avec de tels raisonnemens ?
Mais comme vous êtes bien née,
Si vous voulez vous appliquer,
Je veux après notre hymenée,
Ma chere enfant, vous éduquer.
L'hymen de Lindor & d'Elvire
Va se terminer en ce jour.

Clitie.

O juste Ciel !

Le Chevalier.

Je vais l'instruire
Du plein succès de mon amour.

Clitie.

Que dites-vous ?

Le Chevalier.

Vous mordez à la grappe ;
L'amant vous frappe ;
Par le nom d'époux,
Déja votre joie éclate ;
J'aime à voir ce sentiment ;
Cela me flate
Infiniment.

Je m'en étois douté,
Mais tout mon art est de séduire ;
On peut le dire
Sans fatuité.

Clitie croit de bonne foi ce que lui a dit le Chevalier ; Marton qui vient la joindre confirme encore sa crainte, en lui apprenant qu'Elvire & Lindor sont ensemble. Clitie se désole en pensant à l'infidélité de son amant qui arrive avec Elvire, ce qui produit une Scéne d'éclaircissement, dans laquelle Lindor avoue tout son penchant pour Clitie ; la tante devient furieuse contre sa niéce qui lui enleve les deux seuls amans qu'elle ait ; Clitie céde sans peine le Chevalier pour garder Lindor ; Elvire se radoucit & approuve le goût de sa niéce pour Lindor ; quoique la niéce ait abandonné le Chevalier, la tante ne peut guéres compter sur ce petit-maître, & pour l'humilier elle prie Clitie de feindre de l'amour pour lui, afin qu'on ne puisse plus douter de ses vrais sentimens qui tourneroient à sa confusion ; Clitie accepte le parti, le Chevalier s'en croit adoré, Lindor se mêle de la plaisanterie, & dit uniquement au Chevalier.

Qui peut résister à ces charmes ?
Chevalier, ton air est divin,

Mais toi-même à Clitie enfin
Tu vas rendre les armes.

Le Chevalier.

Un minois
Peut bien quelquefois
Nous toucher,
Sans nous attacher :
Un éclair
Est assez l'image
Des feux d'un homme du bel air.
On le craint,
Et même on se plaint
D'un tourment
Qu'il cause aisément.

Lindor.

Volontiers
Ton humeur volage
S'endort sur les lauriers.

Le Chevalier.

Oh parbleu, s'il falloit aimer
Toutes celles qu'on sçait charmer ;
Le rôle seroit assommant,
J'y renoncerois assurément ;
Car enfin,
Moi, si j'étois vain,
Je pourrois,
Tout ce que je voudrois
Me flater.

Que plus de cent femmes
Respirent pour me regretter.
Elles font
Du bruit, elles ont
Beau crier,
Sans cesse prier.
Soins perdus,
Je ris de leurs flammes.

à Clitie. Mes soupirs vous sont dûs.

Clitie.

Je touche donc à cet instant
Que si fort je desire.

Le Chevalier.

Croyez-vous qu'au sort qui m'attend
Je puisse bien suffire ?

Clitie.

O, vous êtes des suffisans ;
On ne peut trop vous le dire.

Le Chevalier à Lindor.

Hé bien, comment gouvernes-tu
La respectable Elvire ?

Lindor.

Tu vois à mon air abbatu,
Qu'en vain mon cœur soupire.

Clitie.

Ah, Monsieur le Chevalier,
Vous que l'on prend pour modéle

Lindor.

Dont le talent singulier
Est de vaincre chaque belle;

Clitie.

Apprend donc à Lindor
A flechir une cruelle.

Marton.

Enseignez donc à Lindor
L'air de plaire sans effort.

Le Chevalier.

Je le veux de toute mon ame.
Ecoute donc, & retiens bien;
Le piége où l'on prend une femme
Est pour nous autres moins que rien;
Un air leste, un propos libre,
Moitié hardi, moitié saillant;
Le plus souvent
Tout en riant,
Pique l'esprit en le contrariant;
La raison perd bientôt l'équilibre,
Quand on l'attaque avec tant de brillant.

Lindor.

Le beau sexe par vous fut toujours respecté.

Le Chevalier.

Ah, défais-toi, mon cher, de cette qualité!
Tien, la soumission qu'on a pour son vainqueur,
Nourrit sa vanité sans émouvoir son cœur

Plus le sexe a de droit, & plus il en abuse ;
Qui l'encense est esclave, est aimé qui l'amuse.

Clitie.

Ainsi, Monsieur Lindor, avant de m'enflammer,
Profitez, à ce prix on pourra vous aimer ;
Votre mal-adresse est extrême,
Vous porteriez trop mal vos fers.

Le Chevalier.

Quoi ! le pauvre diable vous aime ?

Clitie.

Vraiment, il s'en donne les airs.

Le Chevalier.

Il sçait nos vœux, & d'en former il ose.
Oh, la bonne chose.
à Lindor. Tiens, je t'avertis
Que tu me divertis.
à Clitie. Le paralelle est, je vous le déclare,
D'un singulier rare.
Il embrasse Lindor. Baise-moi, Lindor,
Car le trait vaut de l'or.

Le Chevalier raconte toute l'avanture à Elvire qui survient : alors la plaisanterie des deux amans cesse, & ils se jurent une ardeur éternelle ; le Chevalier sans paroître trop étonné, veut se rabattre sur la tante, qui lui dit :

Il n'est plus tems de songer à me plaire ;
Oui, Chevalier, votre regne est passé,

Et ma raison, grace à votre caractere,
Sçait dédaigner un sacrifice forcé.

Le Chevalier.

Quand le dépit s'arme d'un commentaire ;
On fait bien voir que le cœur est blessé ;
Ceci fort peu m'embarrasse,
Et même j'en suis charmé ;
L'amour propre qui menace,
Par l'amour est désarmé.
Avant que le jour se passe
Vous voudrez combler mes vœux ;
Lorsque je quitte une place
Je la reprends quand je veux.
à part. Je suis pourtant petrifié.

Elvire.

Votre orgueil guérit ma foiblesse.

Clitie.

Ah, qu'il a l'air humilié !

Le Chevalier, tirant sa montre.

Un autre m'attend, je vous laisse ;
Oui, je vous laisse.
Je pars.

Elvire.

Allez, Monsieur, allez ;
Et de m'oublier je vous presse.

Le Chevalier, revenant.

Je crois que vous me rappellez.

Elvire.

Elvire.

Non.

Le Chevalier.

Je vous laisse.

Il sort en chantant.

Témoins de ma gloire, aimables oiseaux.

Marton.

S'il chante, il n'en a pas envie.

Lindor & Clitie.

Vous avez bien sçu le punir.

Elvire.

Dès ce jour, ma chere Clitie,
J'aurai le soin de vous unir.
Si son départ un peu m'afflige,
J'y gagne; car je me souviens
Qu'un petit malheur qui corrige,
Est le plus grand de tous les biens.

Cet ouvrage, qui est de M. Vadé, comme nous l'avons annoncé dans le dernier Mercure, a été constamment & justement applaudi à toutes les représentations.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure, sur un Spectacle donné au Collége de Louis le Grand.

ON vient de donner, Monsieur, au Collége de Louis le Grand une Comédie & une Tragedie dont vous aurez sans doute entendu parler; toutes les deux sont du P. Geoffroy, l'un des Professeurs de Rhétorique. Le sujet de la Comédie est le Misantrope; il y est représenté sous d'autres traits que dans celle de Moliere. Celui-ci nous l'a peint comme un homme vertueux, dont la droiture & la simplicité vont jusqu'à la rudesse; il est bisarre, impoli, ne peut vivre qu'avec les méchans; mais son caractere dominant, c'est la vérité, qualité si estimable & si rare qu'elle fait disparoître ses défauts; c'en est un je crois dans cette piéce qui d'ailleurs est inimitable. Le P. Geoffroy a évité ce défaut; son Misantrope n'est point un homme vrai, qui ne peut soutenir la vue de nos vices réels; c'est un esprit de travers qui juge de tout à l'avanture, qui ne connoît ni défaut dans lui, ni mérite dans les autres, pour qui tous les hommes sont ridicules & qui l'est encore plus. Cependant

toute plaisante & toute ingénieuse qu'est cette piéce, je ne prétens pas la comparer au chef-d'œuvre du grand Moliere ; il me suffit de vous dire qu'elle a amusé une assemblée très-respectable par le rang & les talens de ceux qui la composoient, & que les jeunes Acteurs qui l'ont représentée, ont joué avec tout l'art qu'on peut désirer. Messieurs le Tendre & d'Estampes sont ceux qu'on a le plus admiré. Je passe à la Tragedie qui étoit la piéce principale : elle ne nous a pas moins fait pleurer que la Comédie nous avoit fait rire ; le sujet en est nouveau : le voici tel qu'il est exposé dans le Programme.

Basilide, Seigneur distingué de la Cour de Bysance, avoit été disgracié sous le regne précédent ; privé de tous ses biens il trouva une retraite chez un ancien ami, mais dont la fortune avoit été renversée avec la sienne ; là il ne vivoit que du travail de ses deux fils. Bascanès l'avoit fait disgracier, & il occupoit sa place depuis quinze ans ; ce favori de l'Empereur regnant, acheta un Domaine étendu & considérable, assez près de l'endroit où Basilide vivoit retiré : il étoit venu en prendre possession, & l'Empereur lui avoit fait l'honneur d'être de ce voyage. Une

chasse les conduisit dans la plaine voisine de la retraite de Basilide ; un trait lancé d'une main inconnue, tua Bascanès auprès de l'Empereur ; ce Prince promet une récompense considérable à celui qui livrera le meurtrier à sa vengeance. Philoxene, cet ami qui a retiré Basilide, propose aux enfans de chercher le coupable ; ils sont ébloüis d'abord par l'appas d'une récompense qui doit être une ressource pour leur pere ; mais comment découvrir l'assassin, ils prennent le parti de tirer au sort & de présenter comme le coupable, celui des deux sur qui le sort sera tombé ; le cadet est désigné, l'aîné refuse d'exécuter l'arrêt du sort. Cependant Basilide est soupçonné du meurtre commis ; cette considération ébranle l'aîné, mais elle ne le porte qu'à vouloir mourir lui-même ; le cadet trouve moyen d'être livré sans que son frere ait part à la trahison. L'Empereur parvient enfin à connoître l'artifice ; le vrai coupable est trouvé ; touché de cet héroïsme si nouveau, ce Prince rappelle le pere à la Cour, & comble de ses faveurs les deux freres.

Ce sujet est tiré de l'Histoire du Japon. La difficulté de faire entrer dans les vers les noms Japonois a obligé de mettre la scene ailleurs ; elle est dans un boccage

proche Bysance. Cette piéce est conduite avec goût, bien versifiée & pleine des plus beaux sentimens; l'exposition est simple & naturelle, le sujet s'y développe sans affectation & sans embarras; & le Spectateur se trouve instruit d'un événement des plus intéressans & des plus compliqués, sans qu'on paroisse avoir voulu l'instruire.

D'abord Basilide s'entretient avec Philoxene, son ami, sur ses honneurs passés, sa chûte malheureuse & ses chagrins présens; cet entretien lui donne lieu de se faire connoître. On le voit occuper la premiere place du Ministere sans orgueil & sans faste, descendre sans regret; biens, honneurs, épouse, amis, il a tout perdu; on ne peut être plus malheureux que lui, ni mériter moins de l'être. Plus grand encore dans sa disgrace que dans les jours de sa prospérité, il s'oublie lui-même, & ne gémit que des miséres de ses enfans & de ses amis; il craint de les accroître en leur parlant des siennes. Voici ce qu'il répond à Philoxene lorsqu'il le presse de lui décharger son cœur.

Ami, n'ajoute pas au revers qui m'accable:
Que puis-je? que peux-tu contre un sort implacable?

Pour adoucir mes maux tu veux les partager ;
Ce seroit les accroître & non les soulager.
Doublement maltraité, mon cœur dans ce partage
Te rendroit malheureux, le feroit davantage.
C'est l'amour qui t'engage à plaindre mes malheurs ;
C'est l'amour qui m'oblige à te cacher mes pleurs.

Bascanès, qui lui devoit tout, l'a calomnié, l'a perdu, l'a remplacé auprès de l'Empereur ; le traître périt, il le plaint : il meurt lorsqu'il alloit mettre le comble à son infortune par un nouveau trait d'injustice & de perfidie ; Basilide soupire, & deffend à ses enfans & à son ami de l'en féliciter. Il leur dit :

Arbitres équitables,
Les Dieux lancent les traits qui frappent les coupables ;
Mais l'homme qui les voit frapper l'homme à ses yeux,
Respecte les vengeurs & plaint les malheureux.
Quand le Ciel daigne en main prendre notre deffense,
Mêler nos coups aux siens, c'est lui faire une offense.
Lors même que sur eux éclate son courroux,

Il veut, punis par lui, qu'il soient pleurés par
nous.

Comme le traître a été frappé entre les bras de l'Empereur, il tremble pour ce Prince dont le pere l'a si mal payé de sa vertu & de ses services ; en un mot, pere tendre, sujet fidéle, ami généreux, ennemi plus généreux encore, Courtisan habile, il a toutes les qualités qui concilient l'estime, & éprouve tous les maux qui excitent la compassion. C'est ce caractere bien développé dès le commencement, qui a rendu la piéce si intéressante.

Les enfans de Basilide, Timagene & Sospatre, lorsqu'ils étoient à travailler dans la plaine, ont vû le Favori frappé d'un coup mortel, tomber & expirer aux pieds de l'Empereur ; ils viennent promptement raconter à leur pere cet événement tragique. Philoxene confirme cette nouvelle par un récit plus circonstancié ; le coupable qui a porté le coup vient chercher un asyle entre ses b. s, mais il est trop vertueux pour approuver un pareil attentat. Dysmene, c'est le nom du coupable, s'étonne de lui voir condamner un crime qui le venge : envain il veut justifier la fureur qui le lui a fait commettre : Basilide croiroit l'avoir commis, s'il l'avoit approuvé. Dysmene

tâche du moins de l'engager à lui garder le secret, & ne pouvant le lui faire promettre, le menace de la mort s'il le trahit, & se retire. Basilide alors doute un moment s'il n'ira pas le dénoncer.

Le sauver du forfait c'est me rendre complice ;
Le livrer, c'est me rendre auteur de son suplice :
Fuyons la trahison, refusons le secours,
Et laissons le destin arbitre de ses jours.

L'Empereur a promis une grande récompense à celui qui dénoncera l'assassin ; cette récompense peut le tirer, lui & ses enfans, de la misere dans laquelle il gémit : n'importe, il ne peut se résoudre à en sortir par une trahison. Ses deux fils déliberent de leur côté ; l'un s'intéresse pour le coupable, & l'appelle son vengeur ; l'autre voudroit le connoître, pour mériter en le dénonçant, la récompense promise par l'Empereur.

Timagene.

Sous un bras ignoré, mais conduit par les Dieux,
Nous avons vû tomber ce rival odieux.
Sa mort est un triomphe ; en ferons-nous un crime ?
Verrons-nous en coupable, un ami magnanime ?
Et de qui nous délivre, indignes délateurs,

De qui nous a proscrits serons-nous les vengeurs ?

. . . .

Sosipatre.

Son sort ainsi que vous me touche & m'intéresse ;
Mais plus qu'un étranger un pere a ma tendresse.

. . . .

Je l'avourai pourtant, quoique pour ce projet,
Conspirent les devoirs de fils & de sujet,
Une secrette horreur me saisit & m'agite,
Et d'un homme à trahir l'humanité s'irrite.
L'intérêt veut le perdre, & mon cœur le sauver ;
Je le plains, je le cherche, & crains de le trouver.

Enfin l'humanité triomphe de leur zéle & de leur tendresse ; ils renoncent à poursuivre le coupable, mais non pas au salaire promis à celui qui le dénoncera. Leur amour pour un pere leur inspire un projet aussi héroïque qu'il est nouveau ; c'est Timagene qui le propose en ces termes.

D'un pere infortuné pour adoucir le sort
Osons un de nous deux, osons braver la mort.
Que dis je, un de nous deux ? je prens sur moi le crime ;
Chargez-vous seulement de livrer la victime.

Sosipatre veut l'être malgré les résistances

de ſon frere, & après s'être diſputés long-tems l'avantage d'être ſacrifiés, les deux freres ſe déterminent enfin à interroger le ſort; il déſigne Soſipatre. Timagene refuſe à ſon tour d'être le délateur d'un frere. Philoxene, ſur ces entrefaites, vient leur apprendre que Baſilide eſt ſoupçonné, & que leur reſſource unique c'eſt d'uſer de la plus grande diligence pour trouver le coupable & le dénoncer. Cette circonſtance les déſole, mais ne les détermine pas encore. Timagene veut toujours être le coupable malgré l'arrêt du ſort, l'autre ne veut point être le délateur. Cette conteſtation donne lieu à une ſcene des plus touchantes. Je n'en raporterai qu'un morceau : c'eſt une réplique de Timagene à Soſipatre.

Moi, que je vous accuſe ! ah ! quand je voudrois même
Juſque-là condeſcendre à votre ardeur extrême,
Puis-je forcer ma bouche à ces tons de rigueur,
Que contre un accuſé doit prendre un délateur ?
D'un amour allarmé fidéles interprêtes,
Mes yeux ſe baigneroient de larmes indiſcrettes ;
Cent fois le nom de frere à mon cœur échapé
Dévoilera l'intrigue au Prince détrompé.
On croira criminel le délateur du crime,
Vous ſerez l'accuſé, je ſerai la victime.

L'Empereur entre accompagné d'Adraste, un de ses favoris; les deux freres se retirent, mais ne s'éloignent pas, afin d'être instruits des sentimens du Prince, & de sçavoir si les bruits qu'on a répandus au sujet de Basilide, sont parvenus jusqu'à lui. Adraste cherche inutilement à consoler l'Empereur; celui-ci ne pense qu'à venger son favori & à satisfaire sa fureur; il demande si quelqu'un n'habite point ce lieu sauvage: Adraste répond que Basilide y a trouvé une retraite; ce nom fait naître des soupçons. Bascanès étoit son rival, il est tué dans un lieu voisin de sa retraite; Basilide a dû désirer sa mort, on l'en croit coupable. L'Empereur ordonne qu'on le cherche & qu'on l'arrête: alors Timagene se présente pour justifier son pere, sans dire cependant qu'il est son fils; il assure que Basilide a pleuré la mort de Bascanès, que le crime est d'un autre, qu'il en répond sur ses jours. L'Empereur surpris, croit qu'il connoit le coupable, & lui promet tout s'il veut le nommer; à ces mots Sosipatre pour épargner à son frere la douleur de le dénoncer, ou pour l'empêcher de se livrer lui-même, se montre & se déclare coupable du crime qu'on veut punir. On lui demande qui l'a porté à se perdre ainsi, il ré-

Basilide ouvre ensuite le quatriéme Acte par un Monologue, dans lequel il marque la surprise & la crainte qu'excite dans son ame la vûe de l'anneau précieux que son fils lui a remis. Comme il n'attend aucune faveur de la fortune, il craint que celle-ci ne soit le fruit du crime.

. . . .

Accablé jusqu'ici du poids de l'indigénce,
Je redoute encor plus cette prompte opulence.
J'ignore d'où me vient ce bien inattendu,
Par qui de mes besoins le cours est suspendu.
O Dieux! qu'il ne soit plus, ou qu'il soit légitime!
Je soutiens les malheurs, j'appréhende le crime.

L'absence de l'un de ses fils augmente ses inquiétudes & ses soupçons. Il ignore qu'il est dans les fers, mais la nature lui fait sentir que ce fils est malheureux. Timagene pour le rassurer, fait des efforts inutiles, il veut absolument voir son fils: on lui promet de le lui faire voir. Alors le coupable qui a confié son secret au pere, qui est l'ami des enfans, qui n'a pas eu plutôt commis le crime qu'il s'en est repenti, qu'il en a tremblé, apprend que Sosipatre est accusé: il veut le sauver même au prix de sa vie, & s'il ne va pas

encore jusqu'à se livrer lui-même, du moins il déclare hautement à Philoxene que Sosipatre est innocent, & se retire aussi-tôt.

L'Empereur paroît encore, & témoigne à Adraste l'embarras où le jettent la sécurité & la joye que témoigne son prisonnier; il ne peut le croire coupable; il charge son favori de le sonder encore, & de ne rien omettre pour éclaircir ce mystere qui s'embrouille de plus en plus.

Ici tout sert à remuer le spectateur, à l'effrayer, à l'attacher. Le pere que l'Empereur veut qu'on arrête, l'ami, l'Empereur, le coupable même par la générosité qu'il vient de faire paroître, & par les remords qui ont suivi de près son crime: on s'interesse à la destinée de tous les personnages, & comme on ne peut la prévoir, la curiosité augmente avec l'intérêt.

Enfin l'Empereur au désespoir de ne pouvoir punir le crime sans s'exposer à sacrifier l'innocence, apprend que Timagene, qu'il regarde comme le délateur, est ami de Sosipatre, & qu'il le plaint. On ajoûte qu'ils ont un ami commun qui paroît s'interesser à leur sort, que cet ami montre beaucoup moins d'assurance & de tranquilité qu'eux. Sur ce soupçon l'Em-

pereur donne ordre qu'on le saisisse : en attendant qu'on ait pû le joindre, il fait venir Sosipatre ; celui-ci brave toutes ses menaces & ses promesses ; il persiste à se dire coupable & à demander la mort. Timagene paroît sur ces entrefaites, & au lieu de convaincre le prisonnier comme l'esperoit d'abord l'Empereur, il l'excuse, il le justifie, & promet de tirer de lui la vérité. L'Empereur s'étant retiré, Timagene tâche d'engager Sosipatre à le charger du crime dont on l'accuse ; Sosipatre n'y peut consentir ; ils veulent qu'un seul des deux périsse, aucun des deux ne veut être sauvé ; enfin Timagene ne pouvant résoudre son frere à lui donner ses fers, déclare qu'il les partagera du moins, & qu'il périra si son frere périt. L'Empereur survient & l'entend, il ordonne qu'on l'enchaîne ; mais tandis que les Gardes les environnent, Basilide est présenté par Adraste, il remet à l'Empereur l'anneau qu'un de ses fils dit avoir reçu de sa main : dans ce moment les Gardes se retirent, & il apperçoit ses deux fils dans les fers ; alors sa douleur & sa surprise éclatent, il se jette aux pieds de l'Empepereur, l'assure de leur innocence, & le prie de faire tomber sur lui seul le poids de sa vengeance. Tu seras satisfait, re-

prend l'Empereur, & fait un ſigne à ſes Gardes. Ils viennent à lui l'épée nue à la main; Baſilide les attend avec fermeté; approchez, leur dit-il :

Le ſeul crime
Peut porter la frayeur dans un cœur magnanime.

Les deux fils ſe jettent entre les Gardes & leur pere, ils demandent qu'on les perce avant de le frapper. Le moment fatal eſt arrivé où Baſilide, ſes enfans & Polixene peut-être doivent périr. Ils n'ont ni le tems ni les moyens de ſe juſtifier. Déclarer le vrai coupable, ce ſeroit dans le pere une trahiſon, dans le fils une infidélité, & ils en ſont incapables. Ce ſpectacle joint à ces conſidérations, plonge le ſpectateur dans la triſteſſe & dans la crainte; mais il en ſort auſſi-tôt à la vûe de Dyſmene qu'on voit amené devant l'Empereur; il apperçoit d'abord Baſilide, & croit qu'il l'a trahi; mais il revient bientôt de cette erreur en voyant ſes deux enfans chargés des fers qu'il a mérité : alors il ne balance plus, il confeſſe ſon crime, expoſe les motifs qui l'y ont porté, & leve le bras pour ſe percer; mais on l'arrête, & on l'enleve par ordre de l'Empereur. L'innocence de Baſilide, la vertu de ſes enfans eſt reconnue; le Prince les rappelle à la Cour, & finit par ces beaux Vers.

Heureux fils ! heureux pere !
Venez aux pieds du trône oublier la misere ;
Je vous rends vos emplois. De cet humble séjour ;
Les vertus avec vous vont rentrer à la Cour.
O Ciel ! tu réservois à mon ardeur extrême,
Ce plaisir, qui peut seul flatter le rang suprême ;
De pouvoir au mérite égaler les bienfaits,
Et réparer les maux que la fortune a faits.

Voila, Monsieur, un extrait abrégé de la Tragédie du P. Geoffroy. Le sujet en est noble & digne du théatre. C'est le Ministre d'un grand Empire que le sort afflige, & pour qui des enfans veulent se sacrifier : c'est un favori tué entre les bras de l'Empereur dont la mort doit être vengée. Sauver les enfans, soulager le pere, venger l'Empereur, quoi de plus capable que ces trois objets d'intéresser les spectateurs!

La fin est d'inspirer un des premiers & des plus précieux sentimens que la nature ait donnés à l'homme, je veux dire l'amour filial. Le trait de l'histoire du Japon qui a fait naître l'idée de cette Tragédie est un des plus beaux exemples que nous ayons en ce genre, & il est digne d'être proposé à la jeune Noblesse qu'on éleve dans ce Collége. J'ai éprouvé à la représentation de cette Piéce que le théatre pourroit être agréable, sans être dangereux, & qu'on pour-

roit y donner des leçons de vertu, sans y mêler, comme l'on fait si souvent, celles du vice, & les fades galanteries qui deshonorent chez nous la majesté de la Tragédie. Les Grecs l'ont fait avec succès, comme le remarquent Rousseau & le P. Brumoy; leur théatre est plus chaste que le nôtre, & il est au moins aussi beau & aussi interessant. De deux plaisirs égaux pourquoi ne préferer pas celui qui favorise les bonnes mœurs à celui qui les corrompt?

L'unité de lieu & d'action est exactement gardée. Tous les incidens, quoique fort multipliés & fort compliqués, se rapportent au principal objet, & dans chaque scene l'esprit est toujours occupé de Basilide. Point de scene isolée; elles concourent toutes à l'accomplissement de l'action qu'on représente, chaque incident naît du sujet & prépare le dénouement, sans l'annoncer. Enfin il n'entre rien dans le dénouement qui n'ait servi à nouer l'intrigue. La crainte & l'espérance qui agitent alternativement le spectateur, s'accroissent d'actes en actes jusqu'à la catastrophe par où l'action finit; & dans le tems même que le vrai coupable veut se percer, on tremble encore pour Basilide, & on pleure le sort de ses enfans.

Les Connoisseurs ont trouvé le carac-

tere du coupable manié avec art ; son crime ne le rend point odieux. C'est un premier crime, la fureur & le désespoir le lui ont fait commettre, il en a frémi aussi tôt après l'avoir commis ; il l'a avoué avec candeur, il ne peut souffrir qu'un autre en soit la victime. Tous ces traits lui attirent de la compassion, de l'estime même. En un mot on consent qu'il soit puni, parce qu'il est coupable, mais on voudroit qu'il fût innocent.

Le style de cette Tragédie est pur, nombreux & sublime. Les pensées sont grandes, hardies, magnifiques & touchantes, comme le veut Horace :

Non satis est pulchra esse poëmata, dulcia sunto.

Point d'antithese ni de ces pensées à demi écloses qui n'embellissent la Poësie qu'aux yeux des petits génies. On ne nous a point présenté non plus de ces portraits qui sont aujourd'hui si fort à la mode dans nos Poëmes épiques & dramatiques, & que l'on devroit plutôt appeller des esquisses & des desseins, puisqu'on n'y voit que des traits sans couleur. Ici chaque personnage est peint comme dans Homere, Virgile & Sophocle, par ses actions, & non par des mots, par ses sentimens & non par des sentences froides & alambi-

quées. Ce n'est point l'ouvrage d'un Métaphysicien qui subtilise, c'est le tableau d'un Poëte qui sçait peindre & qui excelle dans la science des mœurs, le vrai coloris de la Poësie.

Il me resteroit à vous envoyer quelques morceaux de cette excellente Piece. On en a retenu beaucoup de Vers, que vous aurez peut-être entendu réciter. Je me contente de vous envoyer la fin d'un portrait de la Cour que tout le monde a trouvé beau. C'est Basilide qui parle.

. . . .

Nourri dès mon enfance au centre des intrigues,
Placé par mes emplois à la tête des brigues,
Du vrai j'ai vû le faux prendre les plus beaux traits,
Du voile des vertus se couvrir les forfaits;
Sous le nom d'amitié la haine déguisée;
Eblouir les regards de la foule abusée;
L'heureux environné de courtisans soumis,
Compter mille flateurs, ne point compter d'amis. . . . .
La faveur n'en a point; la disgrace en a-t-elle?
Quel cœur à l'infortune ose rester fidele?
La vengeance des Rois, comme celle des Dieux,
Diffame les endroits où sont tombés ses feux;
Elle répand au loin la vapeur de l'orage,
Et l'odeur de la foudre infecte le nuage.
Avec ceux qu'a frappé ce couroux redouté

Le plus foible commerce est dès-lors évité.
Ils portent la terreur, & leur vûe effrayante
Inspire à qui les voit un respect d'épouvante;
Tout tremble, fuit, s'éloigne; & si semblable à toi,
Quelqu'ami vertueux daigne garder sa foi,
Rarement à la Cour cet effort se contemple;
C'est un prodige alors, ce n'est point un exemple.

Cette Piece a été représentée aussi parfaitement qu'elle puisse l'être dans un Collége. M. de Luxembourg qui faisoit le rôle d'Adraste, s'énonçoit naturellement, sans aucune affectation, & avec cet air de noblesse qu'on lui connoît & qui sied si bien à un jeune homme de son rang & de sa naissance. Le rôle de Basilide fut joué par M. France avec beaucoup de force & de vivacité; ce jeune Acteur tira plusieurs fois les larmes de toute l'assemblée. Les deux fils de Basilide étoient Mrs de Vaudreuil & d'Auriac: ces deux Acteurs n'ont que douze ou treize ans, & je crois pouvoir assurer que nous avons au Théatre plusieurs Acteurs estimés qui ne les valent pas. C'est le jugement qu'en a porté le parterre; ils furent souvent interrompus par des applaudissemens, & les larmes qu'ils firent verser, font mieux leur éloge, que tout ce que j'en pour-

rois dire. Mrs d'Arvillats, de Vandy & Bonvoust qui avoient les rôles d'Empereur, de Dysmene & de Philoxene ne contribuerent pas peu au succès de cette Piéce. Je souhaite qu'on la représente encore & que vous puissiez juger par vous-même de la justice que je rends à l'Auteur en louant son ouvrage. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 3 Mars 1753.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE, *le 23 Fevrier.*

La Comtesse Desalleurs fit il y a quelques jours à la femme du Grand-Visir une visite, dont voici le détail. L'Ambassadrice, accompagnée de plusieurs Dames qui parlent le François & le Turc, se rendit sur le bord de la mer avec ses Officiers, ses Pages & sa Livrée. Elle passa le Canal avec ce cortege. Trois carosses du Grand-Visir l'attendoient à l'autre rive. Il y avoit des chevaux pour tous les hommes de sa suite. Lorsqu'on fut arrivé au Palais du Visir, la Comtesse Desalleurs fut conduite à l'appartement de l'épouse de ce premier Ministre. Vingt-quatre Esclaves, habillées magnifiquement, reçurent l'Ambassadrice à la porte, & l'introduisirent dans la Salle, où la femme du Visir l'attendoit. Après les premiers

complimens, la Comtesse Desalleurs lui présenta deux riches cassettes : dans l'une étoit un service de vermeil pour la toilette, avec une montre & une boëte d'odeurs, garnies de diamans ; l'autre contenoit six piéces d'étoffes d'or & d'argent, fabrique de Lyon. De son côté, l'épouse du Grand-Visir fit présent à l'Ambassadrice de quatre piéces d'étoffes de Perse & des Indes, de très-grand prix. On servit ensuite plusieurs tables. L'Ambassadrice & l'épouse du Visir dinérent seules à la premiere. Toutes les autres Dames mangerent aussi deux à deux, y ayant à chaque table une Dame Françoise & une Dame Turque. Deux femmes Interpretes étoient à côté de la premiere table pour expliquer ce qu'on se disoit. L'épouse du Visir après le repas se retira, & elle laissa ses Dames avec l'Ambassadrice, pour lui faire voir les appartemens. Sur le soir, la Comtesse Desalleurs fut reconduite jusqu'à la mer par les équipages du Visir.

DU NORD.

D'ASTRACAN, *le 4 Fevrier.*

Les derniers avis reçus de Perse marquent que le Prince Heraclius, qui jusqu'à présent s'étoit contenté du titre de *Protecteur*, a résolu de prendre celui de Roi, & qu'il se dispose à se faire couronner dans Ispahan.

DE PETERSBOURG, *le 2 Mars.*

Suivant les avis reçus de l'Ukraine, la rigueur du froid n'empêche point qu'on ne travaille avec toute l'activité possible, à fortifier plusieurs Places ;

tes ; & il défile un grand nombre de troupes du côté d'Astracan. Les mêmes lettres marquent que la Nouvelle-Servie continue de se peupler, & qu'il s'y rend un grand nombre de familles de l'Esclavonie & des Provinces voisines.

De Stockholm, *le* 24 *Mars.*

On compte que le Major Général Lieven sera chargé de la direction du nouvel exercice que le Roi veut introduire dans la Cavalerie. Le Baron de Cronstedt, second Intendant de la Cour, a obtenu la place de premier Intendant, vacante par la mort du Baron de Horleman. L'exploitation des Mines d'or de Schmaland se continuë avec tout le succès qu'on peut désirer.

De Coppenhague, *le* 5 *Mars.*

Par une Ordonnance du 19 du mois dernier, le Roi a défendu l'entrée des étoffes de soye & de laine de fabriques étrangères. Sa Majesté a aussi renouvellé les défenses de porter des diamans & autres pierreries. Le 28, le Duc de Ploen, arrivé ici depuis peu, eut une audience particuliere du Roi, & fut admis à sa table.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le* 13 *Mars.*

On apprend de Teschen dans la Haute Silésie, que le nommé André Schmid y est mort dans la cent-vingt-quatriéme année de son âge. En 1652 il se maria, & après cinquante ans de mariage, son épouse étant morte, il prit une seconde fem-

me, dont il a eu quatre enfans. Sa vieillesse n'a été accompagnée d'aucune infirmité.

On vient d'établir un nouveau Tarif pour les droits d'entrée, de sortie & de passage, sur les denrées & les marchandises, tant en Bohême qu'en Moravie, & dans la partie de la Silesie possédée par l'Impératrice Reine. Ce Tarif a été communiqué au sieur de Klingraff, Ministre du Roi de Prusse, & au Baron Furst de Kupterberg, Commissaire de ce Prince en cette Cour.

De Berlin, *le* 11 *Mars.*

Les Directeurs de la Compagnie Asiatique ont été informés par la voye d'Angleterre, que le Vaisseau *le Château d'Embden*, destiné pour la Chine, avoit mouillé le 14 Novembre dernier à Porto-Pray dans l'isle de San-Jago, une des Isles du Cap-Verd. Ainsi ce Bâtiment a fait en un mois près de deux mille lieues.

De Lunebourg, *le* 16 *Mars.*

Les Etats de ce Duché viennent d'établir un Bureau, à l'instar de ceux qui subsistent depuis quelques années dans l'Electorat de Hanovre, pour assurer les maisons des particuliers contre les accidens du feu. Chacun s'empresse de concourir au succès d'un établissement si avantageux.

De Munich, *le* 4 *Mars.*

Il y eut le premier de ce mois à la Cour une fête d'Hôte. Dix chars magnifiques, dont chacun contenoit vingt personnes, étoient à la tête de la marche. L'Electeur & l'Electrice, en Hôte

& en Hôtesse, étoient seuls dans une caleche conduite par le Comte de Sinsheim, Grand-Ecuyer. Plusieurs Seigneurs & Dames suivoient à cheval ou en carrosse. Aussi-tôt qu'on fut rentré au Palais, on commença le Bal. Il fut interrompu à neuf heures par un souper servi sur une table en fer à cheval, de cent vingt couverts. Après le souper, le Bal recommença, & il dura toute la nuit. On assure que l'été prochain l'Electeur ira voir la Hollande, tandis que l'Electrice prendra les Bains d'Embs, ou ceux d'Aix-la-Chapelle. Le tems du départ de l'Electeur de Cologne n'est point encore fixé.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 20 Mars.*

Le nouveau Concordat que Sa Majesté a fait avec la Cour de Rome, renferme dix articles. » I. La Collation & les Expéditions des Evêchés, » des Abbayes, & des autres Bénéfices consistoriaux, se feront à l'avenir de la même maniere qu'elles se sont faites par le passé. II. Les droits des Ordinaires subsisteront en leur entier dans les mois qui leur appartiennent. III. Les Cures, ainsi que les Canonicats, seront donnés au concours, comme auparavant, dans les endroits où cet usage est établi. IV. Les Juspatronats, soit Laïcs, soit Ecclésiastiques, seront tous conservés. V. Le Saint Siége aura la collation de cinquante-deux Bénéfices des plus considérables de l'Espagne, selon la désignation qui en a été faite entre le Pape & Sa Majesté. VI. Tous les autres Bénéfices seront à la nomination du Roi, & les Evêques en donne-

» ront les Provisions, chacun dans son Diocèse.
» VII. Si dans les présentations il arrivoit que le
» Pourvû eût besoin de quelque dispense, il sera
» tenu de recourir à la Daterie de Rome, & d'y
» payer la taxe accoutumée. VIII. Les Cédules
» en Banque ne seront point augmentées, mais
» on maintiendra celles qui se trouvent déja assi-
» gnées & distribuées. IX. Le *Spoglio* des Evê-
» ques, & les revenus des Evêchés pendant la
» vacance, n'appartiendront plus à la Chambre
» Apostolique ; mais ils seront réservés à l'avenir
» pour les nouveaux Evêques. X. Pour indemni-
» ser la Cour de Rome de ce qu'elle perd par cet
» arrangement, le Roi a fait remettre à Rome en
» argent comptant le montant de ce que pouvoient
» produire pendant dix années l'expédition des Bul-
» les, le *Spoglio*, &c. & il sera fait emploi de cette
» somme, pour que la Chambre Apostolique en ti-
» re le revenu à raison de trois pour cent. De plus,
» comme par ce même arrangement le Nonce de
» Sa Sainteté qui est en cette Cour, est privé des
» six pour cent qu'il retiroit du produit du *Spo-*
» *glio*, & du revenu de la vacance, on lui don-
» nera annuellement une somme de cinq mille
» écus Romains, assignée sur les fonds de la Croi-
» sade.

La *Fête Chinoise*, spectacle nouveau qui a été exécuté les derniers jours du Carnaval au Palais du Buen-Retiro, a eu le succès le plus éclatant. Le Théatre avoit été changé en une grande & magnifique Salle, accompagnée de plusieurs cabinets de dégagement. Cette salle étoit ornée de glaces, de tables de marbre précieux, de grands vases de porcelaine de la Chine, de lustres de crystal, de canapés des plus belles étoffes de Perse, & de riches tapis. Elle étoit éclairée par plus

de deux mille bougies de Venise, sans compter un nombre infini d'autres lumieres. Une des circonstances les plus frappantes de cette Fête est que le sieur Farinelli, qui en a été l'Ordonnateur, n'a eu que quatre jours pour la faire préparer.

De Barcelonne, *le 6 Mars.*

Les grandes routes que la Cour a ordonné de faire dans la Catalogne, se continuent, ainsi que les réparations des Places de cette Province, avec une diligence extraordinaire; & l'on compte qu'avant la fin de l'été tous ces travaux seront finis. Le Marquis de la Mina, chargé par le Roi de la direction de ces différens ouvrages, les conduit avec une ardeur infatigable. On dit qu'il doit se former un Camp à quelque distance de cette Ville, pour perfectionner les troupes dans le nouvel exercice.

ITALIE.

De Naples, *le 28 Février.*

Sa Majesté voulant rendre Gaïete une des places les plus fortes qu'il y ait sur la Méditerranée, a résolu d'ajoûter à ce Port, tant du côté de la mer, que de celui de terre, plusieurs nouveaux ouvrages.

Don Claude Raichortinger, Officier d'Artillerie & Intendant des Mines, a découvert dans ce Royaume quelques carrieres de marbre semblable à celui de Perse.

De Rome, *le 15 Mars.*

Antoine-Xavier Gentili, Cardinal, du titre de

Saint Etienne *in Monte Cœlio*, & Sous-Doyen du Sacré Collége, mourut en cette Ville le 12, âgé de soixante-douze ans un mois & trois jours, étant né le 9 Février 1681. Il avoit été élevé à la Pourpre en 1731 par le Pape Clement XII.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le 22 Mars.*

Il y a des ordres donnés pour augmenter les équipages de tous les Bâtimens destinés à la garde des côtes. On prépare actuellement plusieurs Vaisseaux de guerre, qui doivent être envoyés à différentes stations. Les Lettres de la Nouvelle Ecosse marquent que le Gouverneur de cette Colonie fait travailler avec beaucoup de diligence à fortifier la Ville d'Hallifax. On parle de changer le reglement qui fixe le tems du service des Soldats depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de soixante, & d'établir qu'à l'avenir personne ne puisse être enrôlé avant dix-huit ans, ni retenu au service après quarante-cinq.

Un homme ayant été suffoqué par des exhalaisons de charbon de terre qu'on avoit allumé dans une Mine, on le crut mort. Il avoit les yeux fixes, & la bouche ouverte : tout son corps étoit froid, & l'on ne sentoit aucun mouvement ni au cœur ni aux artères. Un Chirurgien, nommé Guillaume Tassack, imagina qu'il pourroit le rappeller à la vie par un moyen qui paroîtra extraordinaire. Il appliqua exactement sa bouche sur celle de cet homme, dont il serra en même tems les narines, & en soufflant fortement, il fit enfler la poitrine. Ayant continué de souffler, il sentit six ou sept battemens de cœur très-vifs : la

poitrine reprit son élasticité, & bientôt le poulx se rendit sensible. Le sieur Tassack ouvrit aussitôt la veine au prétendu mort : le sang sortit d'abord par gouttes, & un quart-d'heure après il coula librement. Alors le Chirurgien fit secouer & frotter le malade. Une heure après celui-ci reprit connoissance, & s'en retourna chez lui.

DES PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le 4 Avril.*

L'ouverture de l'Ecole Militaire, nouvellement établie sous la direction du sieur Chardon, Capitaine-Ingénieur au service des Etats Généraux, se fit le 2 de ce mois. Le Feld-Maréchal Comte Maurice de Nassau-Ouwerkerk y assista avec plusieurs Officiers Généraux & avec tout le Corps des Officiers de la Garnison. Le sieur Chardon, dans le discours qu'il prononça à cette occasion, remarqua que » comme la nature a été » le premier maître de la raison, c'est elle qui a » fait naître aux hommes l'idée du mouvement & » de la distance, de la grandeur & de la petitesse, » du rapport & de la proportion : idées bien sim» ples ; & qui toutes simples qu'elles paroissent, » ont dissipé les ténébres qui avoient si long-tems » caché les sources fécondes de la vérité. Ces » idées, dit-il, éleverent peu à peu l'esprit à l'in» telligence des parties les plus parfaites de la sa» gesse, à la compréhension de ces calculs pro» digieux, qui s'étendent aujourd'hui de l'infini à » l'infini, & dont le dénouement sembloit n'être » reservé qu'à la Divinité seule. Dépouillons» nous, continua-t'il, de toutes préventions con» tre les difficultés apparentes de l'étude des Ma-

» thématiques. Depuis qu'on en a applani les ave-
» nues, qu'on en a écarté les obstacles, & qu'on
» réduit des principes, immenses en apparence, à
» un petit nombre de notions fixes, d'où décou-
» lent les conséquences les plus naturelles & les
» plus évidentes, & les observations les plus im-
» portantes & les plus faciles, il n'y a plus rien
» qui doive nous arrêter. C'est de cette scien-
» ce, ajoûta le sieur Chardon, que la plûpart
» des autres tirent leur principale force. C'est par
» elle que nous apprennons à régler la marche, &
» à assurer le campement des armées; c'est elle
» qui prescrit les ordres de bataille, & qui nous
» dirige dans l'attaque & dans la défense des Pla-
» ces; c'est elle enfin qui, en nous traçant des
» routes assurées sur le vaste Océan, nous con-
» duit tous les jours à la découverte des choses les
» plus propres à faire fleurir le commerce de cet-
» te puissante République.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA Duchesse de Penthiévre est accouchée le 13 Mars dernier, d'une Princesse.

Le 16, le Prince de Condé & le Prince de Soubise, en grand manteau de deuil, firent leur révérence au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale, à l'occasion de la mort de la Landgrave Douairiere de Hesse-Rheinfels. La Princesse de Soubise s'acquitta du même cérémonial le jour suivant.

Demoiselle Marie Quisson est morte à Essone le 18, dans la cent dixiéme année de son âge.

Le 18, second Dimanche du Carême, le Roi

& la Reine, accompagnés de la Famille Royale, entendirent la Prédication de Dom Jean-Bernard Senfaric, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur.

Monseigneur le Dauphin & Madame Adelaïde tinrent le 19 sur les Fonts le fils du Comte de Laval Montmorency, Colonel du Régiment de Guyenne, & fils du feu Maréchal de Laval-Montmorency. Cet enfant, âgé de cinq mois, a été nommé *Louis-Adelaide-Joseph*. Les cérémonies du Baptême lui ont été suppléées, en présence du Curé de la Paroisse du Château, par l'Abbé de Raigecourt, Aumônier du Roi.

La Reine a assisté le 17 & le 19 au Concert chez Madame la Dauphine. Le 17 on chanta l'Acte de *Philemon & Baucis*, & celui d'*Iante & Iphis*, du Ballet de *la Paix*, par M. Roy, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. On y exécuta le 19, le Prologue & le premier Acte du Ballet de l'*Année Galante*, dont les paroles sont du même Auteur, & la Musique de M. Mion, Pensionnaire du Roi.

Le 15, les Comédiens François représenterent la Tragédie d'*Andromaque*, de feu Racine, & la petite Comédie de *Zenéide*, de M. de Cahusac. Ils ont représenté le 20 la Comédie des *Femmes Sçavantes*, & celle du *Florentin*.

Leurs Majestés assisterent le 15 & le 21 au Sermon de Dom Jean-Bernard Senfaric, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur.

Le 15, le 18 & le 21, leurs Majestés souperent au grand couvert.

Les Comédiens Italiens jouerent le 21 les *Couronnes* & la *Frivolité*.

Le 22, on fit la Procession solemnelle qu'on a coûtume de faire tous les ans, en mémoire de la réduction de cette Capitale sous l'obéissance du

Henri IV. Le Corps de Ville y assista selon l'usage.

Le sixiéme Tirage de la Lotterie Royale s'est fait le 27 & les quatre jours suivans, dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, en présence des Prevôt des Marchands & Echevins. Le principal Lot est échu au N°. 41717, le N°. 12379. a eu la premiere Prime. Les Lots & les Primes seront payés à l'ordinaire, chez M. Blondel de Gagny, Trésorier de la Caisse des Amortissemens.

Depuis environ soixante ans, les trois Foires Royales, qui étoient établies à Beaufort en Anjou, & qui étoient des plus considérables de cette Province, avoient cessé de se tenir. Elles viennent d'être rétablies. La premiere fut indiquée pour le 26; la seconde pour le 25 du mois de Juin prochain, & la troisiéme pour le 7 Novembre. On observera pour l'ordinaire à l'avenir, de tenir la premiere le lendemain de la Fête de Notre-Dame de Mars; la seconde, le jour de Saint Jean-Baptiste, & la derniere, le Mercredi d'avant la Foire de la Saint Martin, établie à Angers. Il n'y aura de changement que lorsque la Fête de la Vierge arrivera le Samedi, ou celle de Saint Jean Baptiste le Dimanche; alors la Foire sera remise au Lundi suivant. Ces Foires qui seront franches, sont destinées principalement pour le commerce des Bestiaux.

Plusieurs Lettres font l'éloge d'un Cabinet de Curiosités Hydrauliques qui se voit à Bouchain. Ce Cabinet renferme près de cent machines, toutes differentes par le méchanisme, inventées & exécutées par M. Laurent, Directeur des Ponts & Chaussées de la Ville. Elles sont rangées dans une Salle construite exprès, & elles y sont placées dans un ordre relatif à leurs divers effets. Les mêmes

Lettres assurent que M. Laurent n'a jamais eu d'autre maître que son génie.

La Reine communia le 25, par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

Le lendemain, Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, entendirent le matin après la Messe, les Vêpres chantées par la Musique, auxquelles l'Abbé Gergoy, Chapelain de la Chapelle-Musique, officia; & l'après-midi, la Prédication de Dom Jean-Bernard Sensaric, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur.

Leurs Majestés ont assisté le 23 & le 28 au Sermon du même Prédicateur.

Le 23, le 26 & le 28, le Roi soupa chez la Reine avec la Famille Royale.

Madame Victoire fut saignée deux fois le 25 pour un rhume, dont elle étoit fort incommodée. Heureusement son indisposition n'a point eu de suite, & elle a été purgée le 29.

La santé de Madame Louise, qui a gardé pendant quelque tems la chambre, est entierement rétablie.

Le Marquis des Issarts, Ambassadeur du Roi à Turin, ayant demandé au Roi son rappel, Sa Majesté a nommé pour le remplacer dans cette Ambassade, le Chevalier Chauvelin, Lieutenant Général de ses Armées, & son Ministre Plénipotentiaire auprès de la République de Gênes.

Le Roi a nommé M. Ogier, Président Honoraire au Parlement de Paris, son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de Dannemarck.

M. de Boullongne a obtenu du Roi la survivance de sa Charge d'Intendant des Finances, pour M. de Boullongne, son fils, Maître des Requêtes.

Le Collége de Navarre, établi dès le commencement du quatorziéme siécle dans cette Capitale, est un monument de l'amour de nos Rois pour le progrès des Lettres. Fondateurs de cette Maison, ils se sont portés dans tous les tems à la soutenir par leur protection & par leurs bienfaits. Sa Majesté ayant hérité des sentimens de ses Prédécesseurs, honore de la même attention tout ce qui peut concerner l'intérêt des Sciences. En conséquence, elle a jugé à propos de réunir en la personne de M. Foucher les deux places de Principaux qui étoient dans le Collége de Navarre, & d'affecter les revenus de celle qu'elle supprime, à l'établissement d'une Chaire de Physique Expérimentale dans ce Collége. On doit attendre d'autant plus de fruit de cet arrangement, que le Roi a choisi lui-même pour remplir la nouvelle Chaire, l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, & ci-devant Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. L'Abbé Nollet commençera immédiatement après les Fêtes de Pâques, à donner ses leçons publiques.

Depuis deux mois, il y a eu des enlevemens considérables de soyes gréges dans tout le Languedoc, & celles des deux qualités supérieures ont été vendues vingt pour cent plus cher qu'elles ne l'avoient été à Alais pendant la derniere Foire de la Saint Antoine. Le grand débit qui s'est fait de cette marchandise, l'a rendue très-rare. Il en est de même des organsins en Piémont. On attend par cette raison avec grande impatience la nouvelle récolte de soye, sur laquelle on ne peut établir un prognostic certain que vers le 10 du mois de Juillet, l'usage étant en France, comme en Italie, de ne faire couver la graine des vers qu'après la Semaine Sainte.

Suivant les avis reçus de Bourdeaux, le Navire *le Duc de Penthievre*, Capitaine de Labe, venant de l'Isle Saint-Domingue, a touché avec tant de force sur la pointe du grand Banc, en se présentant pour entrer dans la riviere, qu'il a perdu son gouvernail & ses ancres, à l'exception d'une seule. La marée & le vent ayant porté bientôt ce Bâtiment au large, toutes les manœuvres qu'on fit ne purent empêcher qu'il ne fût jetté contre la côte d'Arcasson, à huit lieues de Bourdeaux. Comme le naufrage étoit inévitable, les Officiers & l'équipage gagnerent la terre dans le Canot & dans la Chaloupe. Sur le compte que l'on rendit de ce désastre à M. Lavau de Gajon, chargé du détail de la Marine à la Tête de Busch, cet Officier imagina des moyens si bien entendus, & donna des ordres si prompts & si justes pour leur exécution, que le Navire, nonobstant son éloignement & les difficultés que les Pilotes du lieu trouvoient pour le sauver, a été tiré de danger, & conduit heureusement dans le Bassin d'Arcasson. Cet événement est d'autant plus remarquable, que cette côte a toujours été l'écueil de tous les Vaisseaux qui ont eu le malheur d'y tomber. Les mêmes Lettres ajoûtent que le Navire *le Duc de Penthievre*, auquel l'accident dont on vient de parler, étoit arrivé à la fin de l'année derniere, est entré le 15 Mars dernier dans le Port de Bourdeaux.

Le Roi, qui étoit allé le 29 au Château de Choisy, revint à Versailles le 31.

Le 30, la Reine entendit la Prédication de Dom Jean-Bernard Sensaric.

Le premier Avril, quatriéme Dimanche du Carême, leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assisterent au Sermon du même

Prédicateur, & au Salut chanté par les Missionnaires.

Le même jour, le Roi déclara qu'il donnoit son consentement au mariage de Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, avec Charlotte-Godefride-Elizabeth de Rohan-Soubise, fille de Charles de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, Prince de Soubise, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté, & Gouverneur de la Flandre Françoise & du Hainault, & d'Anne-Marie-Louise de la Tour d'Auvergne de Bouillon, morte le 19 Septembre 1739.

Leurs Majestés souperent le soir au grand couvert avec la Famille Royale.

La Comtesse de Revel & la Marquise de Barbantane, furent présentées le même jour au Roi & à la Reine.

Le même jour, le Marquis de Segur prêta serment de fidélité entre les mains du Roi pour le Gouvernement de Foix, Donezan & Andore. Il prêta aussi serment pour une des Charges de Lieutenans Généraux du Gouvernement de Champagne & de Brie.

Le Roi a accordé au Marquis de Saint-Jal, Lieutenant Général de ses Armées, & premier Lieutenant des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villeroy, le Gouvernement des Ville & Citadelle de Mezieres, vacant par la mort du Marquis de Grammont.

Le Marquis de Saint-Jal, ayant remis sa Lieutenance des Gardes du Corps, le Roi a disposé de la Brigade qui vaque dans la Compagnie de Villeroy par cette demission, en faveur du Marquis

de Montigny, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & premier Exempt de la même Compagnie, lequel avoit Brevet d'Enseigne.

Le Roi a fait Brigadier d'Infanterie M. de Courçy, Colonel du Régiment de Tournaisis, & Commandant les troupes de Sa Majesté en Corse.

La Duchesse d'Orléans a nommé la Marquise de Barbantane, pour être une de ses Dames de Compagnie.

On apprend de Besançon, que M. d'Oxiron, Médecin, a inventé une nouvelle machine pour faire jouer les pompes dans les incendies; machine si simple qu'il suffit d'un homme pour la faire agir. L'épreuve en a été faite avec tout le succès possible dans le Palais de Granvelle, en présence de l'Intendant de la Province, & des personnes les plus considérables de la Ville.

Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, entendirent le 6 & le 8 le Sermon de Dom Jean-Bernard Sensaric. Le 8, après la Prédication, elles assisterent au Salut, chanté par les Missionnaires.

Le Roi partit le 9 pour le Château de Choisy, d'où Sa Majesté est revenue le 12.

Il y eut Concert le 7 chez Madame la Dauphine, & la Reine y assista. On y chanta le Prologue & le premier Acte du Ballet intitulé: *les Caractères de la Folie*, dont les paroles sont de M. Duclos, Historiographe de France, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise; & la Musique de M. de Bury, Sur-Intendant & Maître de la Musique de la Chambre, en survivance.

M. de Berigny, Ecuyer du Roi, & Capitaine de Cavalerie, & M. Menard de Clesle, Cornette de la Cornette Blanche, ont obtenu les deux places d'Exempts qui vaquoient dans les Gardes du Corps.

Sa Majesté voulant établir l'uniformité dans le service que ses Troupes d'Infanterie doivent faire en campagne, ainsi qu'elle l'a établie précédemment pour le service dans les Places; elle a donné une Ordonnance datée du 17 Février, laquelle fixe tout ce qui doit être observé par rapport au premier de ces services.

Le 12, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens vingt livres, & les Billets de la seconde Lotterie Royale à six cens dix-neuf. Ceux de la premiere Lotterie Royale n'ont point de prix fixe.

NAISSANCE, MARIAGES & Morts.

LE 3 Février, Dame Marie-Louise de la Garde, épouse de François-Camille, Marquis de Polignac & de Monpipeau, est accouchée d'une fille qui fut baptisée le 6 du même mois dans l'Eglise Paroissiale de la Magdelaine de la Ville-l'Evêque, & nommée Henriette-Zephirine. Elle fut tenue sur les fonts par la Duchesse d'Orleans & par le Prince de Conti. Voyez les Tablettes hist. II. Partie, page 153.

Messire Charles-François de Maillé de la Tour-Landri, Baron de Gastines, fils unique de Messire Charles-Henri de Maillé la Tour-Landri, Marquis de Jalesne, Colonel d'Infanterie, aîné & chef de la Maison de Maillé, a épousé le premier Février Marie-Henriette de Maillé la Tour-Landri, sa cousine, fille de Messire Charles-Louis de Maillé, Comte de la Tour-Landri, Baron d'Anmalsne. Ils ont reçu la Benediction nuptiale dans

la Chapelle du Château d'Antrasme, près de Laval.

Le 26, Messire Gabriel le Prêtre, Marquis de Vauban, Capitaine de Grenadiers au Régiment du Roi, avec Commission de Colonel d'Infanterie, épousa à Neuville-les Dames, près de Mâcon, Demoiselle Marie Victoire de Beaurepaire, fille du Marquis de ce nom Le Marquis de Vauban est petit-neveu du feu Maréchal de Vauban, & fils du feu Comte de Vauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Bethune. Voyez les Tablettes hist. IV. Part. page 328.

Blanche-Alphonsine-Octavie-Marie-Françoise de Saint-Severin d'Arragon, épouse de Casimir d'Egmont Pignatelli, Marquis de Pignatelli, connu ci-devant sous le nom de Duc de Bisaccia ou de Bisache, Brigadier de Cavalerie & Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie d'Egmont, mourut en cette Ville le 20 Janvier, âgée de 16 ans & demi. Elle étoit fille du Comte de Saint-Séverin d'Arragon, Chevalier des Ordres du Roi, Ministre d'Etat, & ci devant premier Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté au Congrès d'Aix-la-Chapelle.

Louise Benedictine de Bourbon-Condé, Duchesse du Maine, est morte en cette Ville le 23; elle étoit âgée de soixante-seize ans deux mois & quinze jours, étant née le 8 Novembre 1676. Cette Princesse étoit fille de Henri-Gilles de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & & d'Anne Palatine de Baviere. En 1692, elle avoit épousé Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, Prince légitimé de France, Prince Souverain de Dombes, Comte d'Eu, Duc d'Aumale, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Géné-

ral des armées de Sa Majesté, Colonel Général des Suisses & Grisons, Gouverneur pour Sa Majesté dans les Provinces du Haut & Bas-Languedoc, Grand-Maître & Capitaine Général de l'Artillerie de France, mort le 14 Mai 1736. De ce mariage étoient nés sept enfans, tant Princes que Princesses. Les seuls qui restent sont Louis-Auguste de Bourbon, Prince Souverain de Dombes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, Colonel-Général des Suisses & Grisons, & Gouverneur de Languedoc, né le 4 Mai 1700; & Louis-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur de la Province de Guyenne, Grand-Maître & Capitaine-Général de l'Artillerie de France, né le 15 Octobre 1701.

Le même jour, la nommée Jeanne Candar, veuve de Jacques le Magnan, mourut à Cherbourg dans sa centiéme année.

Le même jour fut enterré à Saint Paul M. Nicolas Boucot de Judinville, Seigneur de Douy, &c. Conseiller, Secrétaire du Roi, Garde des Rôles en survivance des Offices de France, décédé rue du Roi de Sicile.

M. Claire François Desnotz de Villermont, Abbé de l'Abaye de la Noë, Ordre de Citeaux, Diocése d'Evreux, mourut en son Manoir Abbatial de Morand le 26, âgé de 70 ans.

Demoiselle Marie-Louise de Mérode, Marquise de Trelon, fille de feu M. Louis, Comte de Mérode, Lieutenant Général des armées du Roi, & de Dame Grace de Salcédo, est morte à Douai.

Le 31 Janvier fut enterré à Saint Louis, Messire François Gineste, Président Honoraire en la Cour des Monnoyes, & Ancien Commissaire du Con-

seil, décédé rue & Isle Saint Louis, âgé de 82 ans.

Le premier Février, Anne de Silvecane, veuve de Messire Claude Butteau, Président des Trésoriers de France, morte âgée de 87 ans, fut présentée à Saint Eustache, & transportée aux Petits Peres de la Place des Victoires.

Le 2 Février est décédé à l'âge de 81 ans, Messire Joseph-Joachim-François Doujat, Chevalier, Seigneur d'Arcueil en partie, & des Fiefs des Arcs & Danjou, Conseiller Honoraire au Châtelet.

Sa famille d'extraction noble & originaire de Berry, qui, au rapport de Catherinot, avoit porté les armes sous les Rois Charles VII. & Louis XI. vint s'établir à Paris au commencement du seiziéme siécle, où elle a rempli depuis differentes places dans la Magistrature. La Charge d'Avocat Général du Grand Conseil fut créée en 1527 pour un Louis Doujat, petit-fils d'Adam Fumée, Garde des Sceaux de France, d'où successivement sont sortis deux Conseillers de la Cour des Aydes, un Conseiller au Grand Conseil, & cinq Conseillers au Parlement; le dernier desquels est mort en 1710, ayant été Doyen du Parlement pendant 16 à 17 ans.

Depuis près de trois siécles, cette famille s'est alliée, anciennement avec celle des Tudert, Fumée, Molé, Montholon & Briçonnet, avec quantité d'autres distinguées dans la Robe, & en dernier lieu avec celle des Talon, Bignon, Phelypeaux de Pontchartrain, Joly de Fleury, ainsi qu'avec la branche de Lamoignon, d'où sort M. le Chancelier d'aujourd'hui.

M. de Maupeou, qui depuis 1743 est Chef & Premier Président du Parlement, étoit neveu, à la mode de Bretagne, par Françoise Doujat, son

ayeule, de celui qui donne lieu à cet article.

Le pere de M. Doujat étoit François Doujat, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi. Il avoit eu pour frere Jean Doujat, mort Doyen du Parlement, & pour sœur Françoise Doujat de Maupeou.

Sa mere étoit Magdelaine Tiraqueau, arriere-petite-fille du célébre André Tiraqueau, mis au rang des Hommes illustres du seiziéme siécle, & Conseiller ès Parlemens de Bordeaux & de Paris sous François I & Henri II. & cousine germaine de Françoise Tiraqueau, Comtesse de Neuillan; mere de Mesdames la Maréchale de Navailles & la Comtesse de Froulay.

En lui est éteinte la branche des Doujat de Paris. La puînée subsiste encore à Toulouse, où dès 1483 elle a donné un Procureur Général, & successivement six Conseillers au Parlement, & à la Ville plusieurs Capitouls perpétuels, ainsi que l'atteste la Faille dans les Annales de Languedoc.

M. Doujat a laissé pour seul & unique héritier Jean-Joseph le Boindre, Conseiller au Parlement, fils de sa sœur Marie-Françoise-Catherine Doujat, & de Jean-Baptiste-François le Boindre, mort Sous-Doyen de la même Compagnie en 1742; lequel étoit fils de Jean le Boindre, Doyen du Parlement ès années 1692. & 1693.

Messire Jean-Jacques de Gomer de Luzanci, Chanoine Honoraire de l'Eglise Métropolitaine de Paris, est mort le même jour âgé de 86 ans.

Messire Jacques Savalette, Conseiller honoraire au Grand Conseil, Abbé de l'Abbaye de Neaufle-le-vieux, Ordre de S. Benoît, Diocése de Chartres, Visiteur Général des Carmelites de France, Chanoine honoraire de l'Eglise Métropolitaine de Paris, & ci-devant Doyen du Chapitre de S. Germain l'Auxerrois, mourut le 4 dans sa 69e année

CERTIFICAT de M. le Chevalier de Caumontel, sur l'efficacité du Bechique souverain, ou Sirop pectoral du sieur Valade, qui demeure rue Montorgueil, à côté de la rue Tiquetonne, chez M. Chardot, Teinturier, à Paris.

Délivré radicalement
D'un dangereux étouffement ;
J'atteste par reconnoissance,
Sans intérêt ni suffisance,
Que le Bechique souverain,
De moribond m'a rendu sain.
Des enfans de Venus, de Mars & de Minerve ;
Il soutient la vigueur, la valeur & la verve ;
Il calme le sang agité,
Sans nuire à la vivacité.
Il est ami de la poitrine,
Il détruit toute humeur chagrine ;
Abbat les vapeurs du cerveau,
Le remplit d'un esprit nouveau.
Lorsque l'appétit abandonne,
En peu de tems il le redonne ;
Il porte le corps au sommeil,
Et le ranime à son réveil.
C'est un remède spécifique,
Flatteur, anodin, pacifique,

Propre à guérir nombre de maux,
Sans jamais troubler le repos.
Son Auteur vigilant, nommé Claude Valade;
Ne fait point pour le gain, dépérir son malade:
Par tout, à juste titre, il doit être vanté,
Puisqu'avec son Sirop, il donne la santé.

CALCUL du passage prochain de Mercure sur le Soleil, selon les Tables de M. Hallei. Par M. Pingré, *de l'Académie de Rouen.*

LE 6 Mai au matin, à 5 heures 9 minutes 28 secondes, entrée de Mercure en E . . . . *au Méridien de Paris.*

Sortie en S du disque du Soleil, à 10 heures 55 minutes 17 secondes; la plus petite distance des centres o degré 1 minute 39 secondes, à 6 heures 57 minutes 25 secondes du matin.

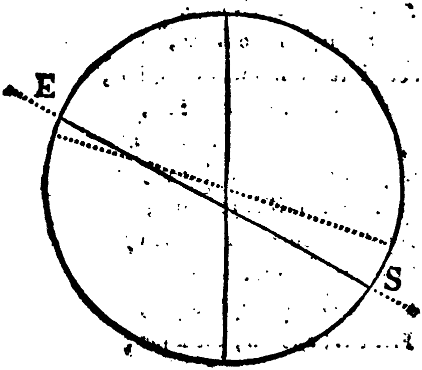

FAUTES à corriger dans le Mercure d'Avril.

PAge 134, ligne pennltiéme, *après le mot* paracentrique, *ôtez* qui.

Page 135, ligne 1. *après le mot* perimetrique, *ajoûtez* qui.

Ibid. ligne 25, mutation, *lisez* nutation.

Ibid. ligne 29, l'arc, *lisez* l'axe.

Page 138, ligne 14. planches, *lisez* Planetes.

Page 139, ligne 12. J'évite, *lisez* J'invite.

Page 140, ligne 28. s'opposerent, *lisez* s'opererent.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France* du mois de Mai. A Paris, le 1 Mai 1753.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIeces Fugitives en Vers & en Prose.
Les monumens publics. Poëme, 3
Suite de la Dissertation historique & critique sur l'invasion d'Attila, Roi des Huns, dans les Gaules, 14
Réflexions sur cette Piéce, 33
Epitre à M. ** sur son mariage, 36
Lettre à l'Auteur du Mercure sur les Traductions

en Vers, [illegible]
Traduction libre du second chœur de la Troade de Seneque, 44
Imitation de l'Epigramme 57 du 11 Livre de Martial, 45
Traduction de l'Epigramme 22e du premier Livre, 46
Retraite Philosophique, 47
Seconde Lettre sur l'Imprimerie, 52
Epitre à M. D. D. L. G. de S. V. Maître des Requêtes, 74
Lettre sur un petit écrit de M. Paschal, 79
La Rose & l'Enfant. Fable. 84
Lettre de M. Musard à Mr Jallabert, 86
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure d'Avril, 93
Enigmes & Logogriphes, 94
Nouvelles Litteraires, 97
Assemblée publique de l'Académie de Beziers, 126
Beaux-Arts. Seconde Lettre de M. Geoffroy, à M. P. le Roy, &c. 127
Romance de Titon & l'Aurore, 151
Spectacles, *ibid.*
Lettre à l'Auteur du Mercure, 170
Nouvelles Etrangeres, 190
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 198
Naissance, mariages & morts, 211
Certificat en vers de M. le Chevalier de Caumontel, sur l'efficacité du Bechique du S Valade, 213
Calcul du passage *Mercure* de sur le Soleil, 214
Fautes à corriger dans le Mercure d'Avril, 215

La Chanson notée doit regarder la page 151.

De l'Imprimerie de J. Bullot.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1753.

PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chez { La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE *du Mercure est à M.* MERIEN *Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.*

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredi, vendredi, & samedi de chaque semaine.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1753.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

SONGE.

Vous qui neuve en l'art des soupirs,
Plaisez sans fard, vivez sans chaînes
Au gré des innocens désirs,
Iris, si de l'amour vous ignorez les peines,
Vous en ignorez les plaisirs.
Ce Dieu, des jours de votre aurore
Voit déjà luire les plus beaux,
Et vous compte, à regret encore,

Autre part, que sous ses drapeaux.
Si, quand on commence de plaire,
On ne doit point tarder d'aimer,
Vous devez tribut à Cythere,
Iris, vous avez sçu charmer.

Timide, ému, baigné de larmes ;
J'ai songé cette nuit, qu'en vous contant, sans art,
Le pouvoir qu'avoient eu vos charmes,
Sur un cœur ennemi du fard. . . . .
Vous le dirai-je ? helas ! vous essuyiez vous même
Les pleurs qui couloient de mes yeux ;
Et des tendres regards, des soupirs amoureux
Echappés malgré vous, plus que cent *je vous aime*,
Me déceloient des feux heureux.
O Dieux, que ces momens étoient délicieux !
Je voulois témoigner les transports & l'extase
Du plus tendre discours, lorsque l'amour l'embrase.
Mes mains, pour l'exprimer, restoient sans mouvement.
Ma voix me servant foiblement,
Ne laissoit échaper, dans cette tendre yvresse ;
Que ces mots qu'étouffoient des larmes d'allégresse ;
Le doux plaisir, . . . ô Dieux . . . . qu'aimer avec retour !
Mon cœur n'a pû tenir contre tant de tendresse ;

Et l'excès de mon vif amour
Ne m'a laissé qu'un excès de foiblesse.
Iris, daignez laisser mon cœur
Dans les charmes d'un vain mensonge;
Ou réalisez le bonheur
Qu'il savouroit dans ce doux songe.

M.... D... D...

VERS D'UN F. M.

A IRIS.

IRIS, dont la délicatesse
Soumet l'amour aux sentimens;
N'abuse point de la tendresse
Du plus tendre de tes Amans.
Cesse de tenter ma foiblesse;
Bientôt l'amour, avec dépens,
Gagneroit contre ma sagesse.
Tu presses mon cœur, nuits & jours,
A trahir le secret des Sages,
Et tu lui fais autant d'outrages,
Qu'il te voit prendre de détours.
Helas! réserve mes amours
A quelques plus tendres usages.
Mon cœur souffrant de tes soupirs,
T'oppose à regret ta maxime,
De faire taire des désirs,

Qu'on ne peut contenter sans crime
Par quelques instans de plaisir ,
Tu rendrois mon cœur la victime
Des cruels & longs repentirs.
Cesse des pleurs & des prieres ,
Dont mes sens sont trop attendris ;
On ne peut dire qu'entre Freres
Comment nos Temples sont bâtis.
Qui dévoileroit leurs mysteres ,
Leur feroit perdre tous leurs prix.
Qu'il me suffise de t'apprendre ,
Que l'amour y suit la raison ;
Et qu'un amant discret & tendre
Est digne d'être F. . . M. . .
Iris , si ton désir s'irrite ,
Et veut être plus satisfait ;
Adieu , je sauve dans la fuite
Mon cœur , ma gloire , & mon secret.

Par le même.

SECONDE DISSERTATION*

Sur les Obélisques d'Egypte, & particuliérement sur ceux qui furent transportés à Rome.

J'AI rassemblé dans ma premiere Dissertation, où je traite des Obélisques Egyptiens, les sentimens des Anciens sur les auteurs de ces célébres monumens ; j'y ai rapporté ce qu'on sçait de ceux qui furent transportés à Rome, & j'ai montré qu'il n'est pas possible de découvrir, qui sont les Rois Egyptiens qui les avoient fait tailler.

J'ai particulierement observé dans la même Dissertation, que cette impossibilité tombe également sur l'Auteur de l'Obélis-

* Cette seconde Dissertation sur les Obélisques d'Egypte, & la premiere sur le même sujet, qui a été insérée dans le second volume du Mercure de Juin 1752, sont l'une & l'autre de M. d'Origny, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne. La Dissertation où on examine un passage d'Hérodote, & qui se trouve dans le Mercure de Mai 1752, est encore du même Auteur.

que qu'Auguste fit élever dans le champ de Mars : quoique Pline prétende que cet Obélisque doive être attribué à Sésostris. J'ai même été plus loin ; après avoir montré qu'on ne peut sçavoir le nom de l'Auteur de cet Obélisque du champ de Mars, j'ai fait voir sur l'autorité des passages de Diodore, de Strabon, d'Ammien Marcellin, qu'il ne peut être attribué à Sésostris.

Mais comme, sur ce dernier article, je n'ai point convaincu tous les partisans de Pline, puisqu'ils ne sont point contens des autorités que j'ai empruntées des Grecs, que même ils désaprouvent la préférence que je donne à ceux-ci sur l'opinion de Pline, & qu'ils ne veulent l'abandonner que forcés par de plus puissans motifs : pour parvenir à montrer évidemment que l'Obélisque du champ de Mars n'est point l'ouvrage de Sésostris, j'examinerai ici,

I. Le dégré d'autorité des Historiens qui parlent des Obélisques.

II. Si Pline paroît instruit du sujet qu'il traite.

III. S'il a eu véritablement intention d'attribuer à Sésostris l'Obélisque du champ de Mars.

IV. Enfin, je prouverai de nouveau que

l'Obélisque du champ de Mars n'est point celui de Sésostris.

I.

Dégré d'autorité des Historiens qui parlent des Obélisques.

Pour parler avec précision des Obélisques Egyptiens, j'ai particulierement consulté Herodote, Diodore de Sicile, & Pline.

Herodote & Diodore embrassent l'Histoire universelle, & ils destinent l'un & l'autre, un des livres de leurs Ouvrages à l'Histoire particuliere des Egyptiens & de l'Egypte, où ils avoient voyagé à dessein de s'en instruire.

Ces deux Historiens voyageurs, après avoir fait connoître l'Egypte, détaillé ses productions, exposé le caractére, les mœurs, les usages, les Loix de cette Nation, donnent une idée des sciences ausquelles les Egyptiens s'appliquoient, & des Arts qu'ils exerçoient; enfin ils décrivent les monumens qu'ils ont vus en Egypte, & entr'autres les Obélisques les plus distingués.

Regardons Pline comme un Philosophe, comme un Physicien, & comme un Historien respectable, dont la lumiere est sûre en une infinité de circonstances: j'avoue même que son autorité doit être

d'un très-grand poids, mais il faut aussi avouer qu'il est plus ordinairement Historien de la Nature & des Arts en général, que des Nations & de leurs monumens, dont il ne parle souvent que quand son sujet lui en fait naître l'occasion.

Après avoir parlé des pierres précieuses, il entre dans le détail de celles qui se tirent des entrailles de la terre, des différens marbres, de ceux qui sont particuliers à l'Egypte, enfin des espéces de marbres employés ordinairement pour les Obélisques, à propos de quoi il donne une idée de ces monumens.

La différence essentielle entre les vûes des trois Historiens nommés, doit, sans doute, subordonner l'opinion de Pline, à l'égard des Obélisques, au sentiment des deux anciens Voyageurs, qui avoient l'Histoire pour principal objet; & quand je n'aurois point eu d'autre autorité, je devois dans ma premiere Dissertation préférer, comme je l'ai fait, ce qu'ils en disent à ce que Pline en rapporte.

Mais on reconnoit sensiblement dans les quatre Chapitres (a), que nous allons examiner, & où Pline traite des Obélisques, qu'il n'étoit point suffisamment inf-

(a) Pline, l. 36. c. 8, 9, 10, 11.

truit de son sujet, qu'il n'y donne que des extraits, faits avec négligence, de diverses relations très-hazardées, ou bien qu'il s'étoit fié à des Mémoires très-peu éxacts, peut-être même très-infidéles.

II.

Si Pline paroît instruit du sujet qu'il traite.

II. Pline ne cite que vingt & un Obélisques, cependant il y en avoit en Egypte une quantité innombrable (*a*). On ne peut pas dire qu'il ne s'étoit arrêté qu'à ceux qui furent transportés à Rome, puisqu'il ne comprend dans ces vingt & un que les deux (*b*) d'Auguste & celui de Caligula; & lorsqu'il écrivoit, il y en avoit dans cette ville un bien plus grand nombre, les deux entr'autres qui furent placés à l'entrée du tombeau d'Auguste.

D'ailleurs, il ne suit point dans l'énumération de ceux dont il parle, l'ordre des tems où ils furent taillés. Il décrit l'Obélisque de Nectanebo, qui régnoit en 2636. (*c*) avant celui qu'il dit être du Roi contemporain de Pythagore, qui passa en Egypte vers l'an 3450 (*d*) & ce n'est qu'après avoir décrit celui-ci, qu'il

(*a*) Tac. ann. l. 1. n. 60. Am. Mar. l. 17. c. 4. Str. l. 17. p. 805. tous les Voyageurs modernes.

(*b*) Pline, l. 36. c. 9, 10, 11. (*c*) Av. l'Ere vulg. 368. (*d*) Av. l'Ere vulg. 554.

parle d'un autre, qu'il attribue au grand Sésostris, qui régnoit en 2513, 1461 ans avant l'Ere vulgaire, & qui connu (*a*) encore sous le nom de Cethosis & d'Egyptus, l'est également pour le frere d'Armaïs, ou Danaüs qui passa d'Egypte à Argos dans le Péloponêse.

De plus les noms que Pline donne aux Rois, qu'il prétend avoir fait ériger des Obélisques, sont presque tous inconnus chez les Auteurs (*b*) qui avoient parlé des Rois Egyptiens avant lui; & comme il ne cite point ces autorités, & que ces noms ne se trouvent point chez ceux qui ont écrit (*c*) depuis, il est impossible de découvrir où il les a pris.

Enfin, quoiqu'il rapporte quelques traits historiques, où il n'est point d'accord avec les Historiens qui l'ont précédé, il n'entre cependant dans aucune discussion critique : ayons y recours. La comparaison de ses passages avec ceux des Historiens Grecs, en montrant combien il avoit peu de connoissance de l'Histoire des anciens Egyptiens, servira encore de nouvelle

(*a*) Her. l. 2. c. 182. Diod. l. 5. p. 329. Edit. Rhodom. Apoll. l. 2. Jose. rep à App. l. 1. n. 15.

(*b*) Herodote, Diodore Manethon, Eratosthene, Josephe, Strabon, &c.

(*c*) Africain, Eusebe, le Syncelle, &c.

preuve à la nécessité qu'il y a de lui préférer ces derniers.

Le premier des Obélisques, dont Diodore parle, avoit (a) été mis dans le Temple de Thébes par Sésostris, le Roi le plus célébre des Egyptiens, à qui de l'aveu de toute la Nation, elle devoit un (b) nombre infini de monumens publics & particuliers. Ce Prince avoit pu concevoir l'idée de celui-ci, lorsqu'il fit la conquête de l'Asie. Sémiramis, au rapport de Ctesias (c), avoit fait élever près de Babylone un Obélisque de cent trente pieds, ensorte que l'Histoire particuliere de Sésostris donne de la vraisemblance à l'opinion qui le fait, en Egypte, inventeur des Obélisques. Au contraire, le nom de Mitrès, que Pline (d) donne à celui qu'il prétend être le Roi auteur du premier Obélisque, n'est pas même connu des Anciens.

Il faut encore observer que le P. Hardouin (e) averti, que le nom de Mitrès des anciennes éditions, qui cependant n'ont pu être faites que sur des manuscrits

(a) Diod. l. 1. sec. 2. p. 53. (b) Her. l. 2. c. 108. Diod. l. 1. sec. 2. p. 51. Str. l. 17. p 804.
(c) Diod. l. 2. p. 100. (d) Pline, l. 36. c. 8.
(e) Premiere note de la 14e. sec. du 36e. liv. de Pline.

n'est point dans ceux qu'il cite, & qu'il y a Mestrès. Il adopte cette derniere leçon sans en dire le motif; mais s'il faut lire Mestrès, le passage de Pline n'en est que plus suspect.

Mestrès (a) est l'ancien nom de l'Egypte, & il n'y a point d'exemple que les premiers Rois l'ayent porté. Ce nom dérive de celui de Mesraïm, ou Menès Fondateur de la Monarchie. Pline, ou les mémoires qu'il a suivis, ce qui doit être regardé comme la même chose; ne donneroit-il pas le nom de Mestrès au Roi qu'il propose comme l'auteur du premier Obélisque, pour en rendre l'origine commune avec celle de la Monarchie? cette conjecture a au moins de la vraisemblance, & doit faire suspecter les mémoires dont Pline s'est servi.

Il a déja été remarqué que Pline ne suit pas l'ordre chronologique dans l'énumération qu'il fait des Obélisques: cela fait voir que la description de ces monumens ne l'occupoient pas particulierement; il n'en parloit en effet qu'en passant. Il faut donc avoir recours aux Historiens, & toutes les fois que ceux-ci lui sont comparés, on trouve de nouveaux motifs de soupçon-

(a) Syn. p. 91.

ter les mémoires auxquels il s'est fié : en voici un exemple.

Pline pour donner une idée des Obélisques, dit que ce sont (a) des blocs de marbre d'une longueur prodigieuse dédiés au Soleil ; aussi tôt après avoir dit qu'ils étoient dédiés au Soleil, il ajoûte que Mitrès, Roi de la ville du Soleil, c'est-à-dire d'Héliopolis, où le Temple de cette Divinité étoit construit, reçut en songe l'ordre de faire tailler le premier Obélisque : & lorsqu'il cite celui de Nuncoréus, il rapporte (b) que ce fut après avoir recouvré la vûe, que Nuncoréus fils de Sesostris dédia un Obélisque au même Temple, suivant les ordres de l'Oracle : c'est-là précisément l'histoire (*) qu'Hérodote & Diodore, d'accord entr'eux, avoient raconté long-tems auparavant de l'origine de l'Obélisque du fils de Sesostris ; & c'est cette même (c) histoire que Pline

(a) Pline, l. 36. c. 8. (b) l. 36. c. 11.

(c) Her. l. 2. c. 111. Diod. l. 1. sec. 2. p. 54.

(*) Le fils de Sésostris devenu aveugle par accident ou par maladie, avoit inutilement, disent Herodote & Diodore, recouru aux remédes & imploré le secours des Dieux, lorsqu'au bout de dix ans l'Oracle l'avertit de faire vœu de dédier deux Obélisques au Temple du Soleil à Héliopolis : il recouvra en effet la vûe, & suivant l'ordre qu'il en avoit reçu, il dédia à ce Temple deux Obélisques de cent coudées de haut.

divise, pour en attribuer des circonstances à Mitrès, & d'autres à Nuncoréus.

On vient d'observer que, suivant Pline, l'Obélisque de Mitrès est le premier qui ait été taillé; & comme je l'ai fait voir dans ma premiere Dissertation, Hérodote & Diodore n'ont point connu d'Obélisque taillé dans la basse Egypte avant ceux du fils de Sésostris. Cette circonstance jointe à la conformité qui se rencontre entre ce que Pline dit de Mitrès & de Nuncoréus, avec l'histoire qu'Herodote rapporte sous le nom de Phéron, fils du grand Sésostris, & Diodore sous celui de Sésostris second, qu'il dit de même fils du grand Sésostris, doit paroître suffisante pour identifier Mitrès, Phéron, Sésostris second, & même Nuncoréus.

Je n'ai point tiré cette conséquence dans ma premiere Dissertation, parce que je n'avois alors d'autre but, que de montrer que l'Obélisque de Caligula n'est point celui du fils de Sésostris, & que je n'entrois point dans la critique du passage de Pline. Après cette nouvelle remarque, ce passage doit, comme je l'ai avancé, paroître extrait sur des mémoires très infidéles.

Si Pline avoit fixé la hauteur de l'Obélisque de Mitrès, comme il a déterminé

belle de tous les autres, elle seroit vraisemblablement la même que la hauteur de celui de Nuncoréus : mais puisque j'ai commencé à répandre du soupçon sur la fidélité des autorités de Pline à l'égard des Obélisques, je dois faire remarquer que des vingt & un Obélisques dont il parle, il observe la hauteur des trois qu'il dit avoir vu à Rome, qu'il donne de même la hauteur des dix-sept autres, & que le premier de tous, celui qu'il prétend avoir été taillé par Mitrès, est le seul (a) qu'il ne détermine point. N'est-on donc pas fondé à penser que c'est moins une omission qu'une attention réfléchie, pour éviter de mettre une nouvelle preuve d'identité entre Mitrès & Nuncoréus.

On peut encore remarquer que le fils de Sésostris n'est nulle part connu sous le nom de Nuncoréus : Herodote (b) l'appelle Phéron ; Diodore lui donne le nom de Sésostris second ; Africain & Eusébe, ceux de Raphacès (c) ou Rapcès. Ce Roi pouvoit, il est vrai, en avoir un cinquiéme ; mais, je l'ai déja observé, les noms que Pline attribue aux auteurs des Obélisques, ne se trouvent chez aucun

(a) Pline, l. 36. c. 8. (b) Her. l. 2. c. 111. Diod. l. 1. sec. 2. p. 54. (c) Syn. p. 72. 73.

autre auteur ; & les variations qui se rencontrent dans les Mss. sur plusieurs de ces noms, rendent encore plus inutile tout ce qu'on prétend tirer de Pline pour nous instruire sur l'histoire des Obélisques.

Le Pere Hardouin qui a examiné les anciennes éditions & les Mss. sur le nom de l'auteur de l'Obélisque du champ de Mars, y a trouvé grand nombre de variations (*a*). Il a de même trouvé pour le pere de Nuncoréus des noms différens, tels que ceux de Sésoside, Sésotide ; & M. Bandini en a observé encore un plus grand nombre dans les onze Mss. qu'il a consultés (*), entr'autres celui de Riccardiano, qui est du huitiéme ou neuviéme siécle : ce Manusc. donne le nom de Sochide à

(*a*) Seiziéme note de la quinziéme sec. du 36 l. de Pline.

(*) M. Bandini a donné sur l'Obélisque du champ de Mars un Traité imprimé à Rome en 1750. *in-fol.* il a pour titre *dell' Obelisco di Cesare Augusto scavato dalle rovine del campo Marzo commentario.* La Traduction Latine est à côté de l'Italien.

M. Bandini apprend dans sa préface, p. 16, &c. qu'il a consulté jusqu'à onze Manuscrits ; que dans la plupart des plus anciens il manque quelque chose des chapitres 8, 9. Cette circonstance ne doit pas contribuer à donner une entiere confiance au reste de ces chapitres, non plus qu'à ceux qui traitent de la même matiere.

l'Auteur de l'Obélisque du champ de Mars, quoiqu'il nomme Sesoside le pere de Nuncoréus.

Ces différences dans les noms de ce Roi, soit quand il est dit auteur d'un Obélisque, ou lorsqu'on le donne comme pere de Nuncoréus, doivent être imputées sans doute à la négligence des Copistes. Mais sur quel fondement veut-on que ce soit précisément le nom de Sésostris que les Copistes auroient dû mettre en transcrivant les passages de Pline, & que la faute ne soit pas de la part de ceux qui ont employé ce nom de Sesostris ?

Si l'on fait attention que des neuf noms que Pline donne aux anciens Rois auteurs des Obélisques, c'est-à-dire à ceux qui regnerent avant la conquête de Cambyses, le nom de Sésostris, qui se trouve le pénultiéme, est le seul que les Historiens ou Chronologistes anciens ayent rapporté ; il semblera au contraire plus juste de penser que le nom de ce pénultiéme auteur des Obélisques devoit être aussi inconnu que les autres ; qu'il pouvoit y avoir, ou Sochide, ou Sesotide, &c. & qu'on y a substitué le nom de Sésostris, parce qu'il est plus célébre, de même qu'on a substitué dans quelques Mss. au nom de Mitrès celui de Mestrès, qui semble indi-

quer le Fondateur de la Monarchie.

Pour restituer ce passage de Pline d'après les Mss. & les anciens Historiens, il auroit fallu, si l'on me permet de dire ici mon avis, donner, selon le Manusc. de Riccardiano, le nom de Sochide à l'auteur de l'Obélisque du champ de Mars, & substituer le nom de Sésostris à tous ceux qui se trouvent pour le pere de Nuncoréus, on a vu que Nuncoréus est le même que Phéron & Sésostris second : cependant cette seconde restitution ne remedie pas à tout le désordre de ce passage de Pline, où il convient que l'Obélisque du fils de Sésostris avoit cent coudées, & où néanmoins il assure que c'est un Obélisque entierement pareil à celui que Caligula fit conduire à Rome, quoique l'Obélisque de Caligula soit d'un tiers environ moins grand.

Pour rétablir tout le désordre où Pline a mis l'histoire des Obélisques, nous aurions besoin de secours, que vraisemblablement nous n'aurons jamais. Mais après être convenu qu'il n'y a nulle apparence qu'il eût voulu abuser la postérité, en considérant que l'histoire des Obélisques est hors d'œuvre dans son grand ouvrage, d'ailleurs très-respectable, très-instructif & très intéressant, il faut conve-

nir aussi qu'il a saisi sans examen les premiers mémoires qui lui sont venus sur ces monumens, que ses Copistes ont encore défigurés ce qu'il en rapporte, & que dans l'état où est cette partie de son texte, il n'apprend rien qui ne doive faire préférer ce que les Auteurs Grecs en disent.

Néanmoins, quoique les passages de Pline sur les Obélisques, tels qu'ils sont entre nos mains, ne puissent avoir aucune autorité, je pense qu'il est convenable d'examiner si c'est à lui seul qu'il faut imputer la faute, qui dans les circonstances présentes intéresse le plus; c'est-à-dire, s'il est bien constant, qu'il ait voulu donner le nom du grand Sésostris à l'auteur de l'Obélisque qu'Auguste a élevé dans le champ de Mars.

III.

Si Pline a eu véritablement intention d'attribuer à Sesostris l'Obélisque du champ de Mars.

Les Historiens qui parlent de Sésostris, de ce Prince le plus célébre de toute l'antiquité, lui donnent toujours quelqu'un des titres, qu'il avoit si glorieusement mérité par la conquête de l'Afrique, de l'Asie & des frontieres de l'Europe, & par ses soins à procurer des avantages à ses sujets.

Pline sçavoit (a) jusqu'où ce Conquérant avoit pénétré avec ses armées; il n'ignoroit point que de retour dans ses Etats, indépendamment d'un nombre infini de monumens agréables & utiles, qu'il érigea dans toutes les parties de l'Egypte; il avoit creusé des canaux pour la commodité de ses sujets, & pour leur procurer l'abondance: il sçavoit encore que ce superbe Roi, c'est ainsi qu'il le caractérise (b), étoit dans l'usage de faire traîner son char par les Rois qu'il avoit vaincus. Pline étant donc si bien instruit de l'histoire du grand Sésostris, de ce Roi des Rois, il doit paroître au moins fort extraordinaire qu'ayant à célébrer l'entreprise d'Auguste, & dans l'intention de faire entendre que cet Empereur avoit transporté à Rome un monument de ce grand Roi, il se soit borné à dire simplement que l'Obélisque qu'Auguste éleva dans le champ de Mars (c), étoit l'ouvrage de Sésostris, sans ajoûter ni qualification, ni réflexion.

En vérifiant les éditions de Pline, même les plus anciennes, on trouve dans les trois (*) passages qui viennent d'être cités de

(a) Pl. l. 6. c. 29. (b) Pl. l. 33. c. 3. (c) Pl. l. 36. c. 9.

(*) Pline parle du grand Sesostris dans le 29 chapitre du liv. 6. & il en parle encore en deux endroits différens du 3. chapitre du liv. 33.

l'histoire du grand Sésostris, que le nom de ce célébre Roi est le même nom de Sésostris, que lui donnent les autres Historiens, & que c'est seulement lorsqu'il s'agit de l'Obélisque du champ de Mars, que ce nom n'est plus le même.

Il faudroit examiner tous les Mss. connus, particulierement ceux que M. Bandini a vûs à Rome. Si les faits historiques de ce Roi sont toujours sous le nom de Sésostris, s'il est constant, comme il y a toute apparence, qu'il ne se trouve aucune variation sur ce nom dans les circonstances historiques, quoique ces mêmes Mss. employent des noms differens, lorsqu'il s'agit de l'Obélisque; il faudra convenir que le désordre de ce passage, & la difficulté de le concilier avec les Voyageurs Grecs, viennent de ce que plusieurs des Copistes ont mal à propos inséré le nom de Sésostris dans leurs Mss. & de ce qu'on met dans les autres Mss. ce nom qui ne devoit pas y être : en voici une espéce de preuve.

Pline au livre XXXIII, chapitre III, décline le nom de Sésostris comme les textes d'Hérodote, de Diodore, de Strabon, &c. & de même que presque tous les Historiens qui en ont parlé : il met à l'ablatif *victo Sesostri* ou *Sesostre*, au lieu que

dans les passages sur les Obélisques, il dit à l'ablatif *minor est à Sesostride*, & au genitif *quem fecerat Sesostridis filius*. Puisque le même écrivain observe cette différence, puisqu'elle se trouve dans le même corps d'ouvrage, on doit croire qu'il n'a pas prétendu rendre le même nom; ensorte qu'il est au moins très-vraisemblable que dans les M ss. où on lit aujourd'hui *Sesostride & Sesostridis*, & où on a cru voir le nom de Sésostris, ce n'étoit point celui du grand Sésostris que Pline y avoit mis, mais un nom qui y ressembloit, & qu'insensiblement en ajoûtant fausse correction à correction également fausse, on s'est tellement rapproché du nom de Sésostris, qu'enfin on a été en quelque façon fondé à s'y méprendre.

Mais on a cru à Rome, disent les partisans du passage de Pline, lorsqu'Auguste fit dresser un Obélisque dans le champ de Mars, que cet Obélisque étoit l'ouvrage de Sésostris; je demande où sont les garans de cette opinion : les Historiens contemporains ne le disent point. Suetone lui-même, qui écrit l'histoire particuliere d'Auguste, ne le dit pas non plus, & toutes les apparences sont, comme on vient de le voir, que Pline n'a pas prétendu le dire; il n'y a donc rien de certain sur le nom

nom de l'auteur de cet Obélisque, & rien ne détruit ce que les voyageurs Grecs en disent, non plus que leurs sentimens sur les Obélisques de Sésostris.

Cependant, les mêmes partisans du texte de Pline, qui ne négligent rien pour le faire prévaloir tel qu'il est aujourd'hui, voulant toujours lui donner la préférence sur les auteurs Grecs, ont pensé que cette élévation de deux cent cinq pieds, que Diodore donne aux Obelisques de Sésostris, doit être regardée comme une exagération, ou comme une faute de Copiste: c'est le point où ils s'arrêtent plus particulierement.

Ils comptent même tirer de là une preuve de la nécessité de restituer le passage de Diodore dans la facilité qui se trouve à faire cette correction. Les lettres numérales, dit-on, qui servent dans Diodore à exprimer 120 coudées, ressemblent tant à celles qui en exprimeroient 41, qu'il faut croire que Diodore avoit employé ces dernieres, puisqu'au moyen de cette restitution, il se trouve d'accord avec Pline sur ce qui regarde la hauteur de l'Obélisque qu'on voit actuellement dans le champ de Mars.

Mais je demande si au lieu des lettres Grecques numérales qui forment 41, on

n'auroit pas trouvé, si l'on en avoit eu également besoin, d'autres lettres numérales, qui faisant un nombre différent, eussent cependant également ressemblé à celles que Diodore employe pour exprimer 120 coudées, comme cela se trouveroit assurément ; la ressemblance du nombre Grec 41 avec le nombre Grec 120, ne prouve rien en faveur de la correction qu'on voudroit faire passer.

D'ailleurs est-ce Diodore qu'il faut corriger d'après Pline, dont les passages démontrent qu'il n'est point instruit de sa matiere, & qu'il travailloit sur des mémoires très infidéles ; ou Pline qu'il faut corriger d'après Diodore dont les Mss. ne présentent aucune variation sur les nombres qui y sont exprimés ?

Ces nombres exprimés par Diodore, pour fixer la hauteur des Obélisques du grand Sésostris, sont même justifiés par ceux qu'il employe en fixant la hauteur des Obélisques de son fils Sésostris second : ceux-ci qui avoient 100 coudées, comparés avec ceux qui sont à Rome, ne sont pas moins que ceux de son pere contre la vraisemblance, si en effet ils peuvent être regardés comme exagérés : cependant ces nombres qui marquent 100 coudées, qui sont les mêmes dans tous les manuscrits de

Diodore, ſont auſſi les mêmes ſans aucune variation, dans toutes les éditions & dans les Mss. d'Hérodote; bien plus Pline lui-même, comme nous l'avons déja vû, parle d'un (a) Obéliſque de cent coudées taillé par Nuncoréus.

Si les lettres numérales employées par Diodore pour l'Obéliſque du fils de Séſoſtris ſont conſtatées par l'autorité de Pline lui-même, par celle d'Hérodote, & par l'uniformité des Mss. qu'on a de l'un & de l'autre, pourquoi celles que Diodore employe pour un nombre qui ne ſort pas davantage de la vraiſemblance, ne ſeroient elles pas également authentiques?

L'éxamen du paſſage de Pline & la conformité des nombres de Diodore avec ceux d'Hérodote, pour fixer la hauteur des Obéliſques du fils de Séſoſtris, doivent faire ſentir à ceux qui propoſent la reſtitution du paſſage de Diodore, combien elle eſt contraire aux regles de la ſaine critique.

Il eſt encore un autre moyen dont ceux qui s'attachent au ſentiment de Pline, ſe ſervent pour lui concilier des ſuffrages. Ce que Diodore rapporte, diſent-ils, de la hauteur des Obéliſques de Séſoſtris, ſort de la vraiſemblance, puiſqu'on n'en a

(a) Pline l. 36. c. 11.

jamais vû de deux cent cinq pieds de hauteur.

Il est vrai qu'on n'a point vû à Rome d'Obélisque de la hauteur de ceux dont Diodore parle ; mais si l'on veut que ce soit une raison pour douter qu'il y en ait eu en Egypte, il auroit fallu sur ce même principe, lorsque le grand Constantin entreprit d'y faire passer (a) celui que son fils Constance éleva dans le grand cirque, douter de son existence, parce qu'il est d'un tiers environ plus haut que ceux qu'Auguste avoit élevés ; cependant cet Obélisque arriva à Rome, & il y est encore.

D'ailleurs quand il seroit resté en Egypte, du tems d'Auguste, des Obélisques tout entiers de la grandeur de ceux que Diodore attribue à Sésostris, cette grandeur eût paru aux Romains un obstacle insurmontable à leur transport ; jugeons-en par les difficultés que Pline assure qu'on éprouva pour transporter à Rome (b) les deux Obélisques qu'Auguste y fit conduire, quoiqu'ils fussent environ des deux tiers moins grands que ceux de Sésostris.

Mais il y a toute apparence que ces très grands Obélisques ne subsistoient plus

(a) Am. Mar. l. 17. c. 4.

(b) Pline. l. 36. c. 9.

dans leur entier : ils n'auront pû résister à la fureur de ces conquérans, qui avoient particulierement travaillé à détruire les plus célébres d'entre les monumens qui embelissoient l'Egypte; indépendamment de ce que les plus grands Obélisques devoient exciter davantage leur jalousie & leur fureur, ils étoient les plus fragiles; on en trouve une preuve dans ceux qui étoient à Rome : la plus considérable partie des plus grands a été brisée lorsqu'ils furent tous renversés dans les saccagemens, ausquels en divers tems cette Ville a été exposée.

Il suffit, enfin, de faire attention à l'état où se trouvent les passages de Pline sur l'histoire des Obélisques, & aux apparences, presque même à la certitude, qu'il n'a point voulu attribuer au grand Sésostris l'Obélisque du champ de Mars, pour lui préférer dans la question présente l'autorité des voyageurs Grecs. On trouve chez eux des preuves incontestables, que l'Obélisque du champ de Mars n'est point l'ouvrage de Sésostris; c'est en partie ce qui faisoit l'objet de ma premiere Dissertation sur ces monumens des Egyptiens. Qu'il me soit permis de rappeller ici une partie de ces preuves que j'ai déja données, pour y en ajouter de

nouvelles qui doivent décider la question.

L'Obélisque du champ de Mars n'est point celui de Sésostris.

IV.

Diodore dans le premier livre de sa Bibliotheque historique fait, comme nous l'avons dit, l'histoire de l'Egypte & de la nation Egyptienne; il détaille avec soin les ouvrages des Rois qui ont travaillé à décorer leurs Etats (*a*); il apprend en quoi consistoient ceux de Busiris, d'Osimanduas, d'Uchoréus; il nomme les Auteurs des Pyramides dont il fait la description, de même que des célébres travaux de Mœris, &c. Il s'étend davantage sur ceux de Sésostris, & on voit qu'il donne une attention particuliere à les faire tous connoître.

Ce grand Roi, dit-il, fit bâtir un Temple dans (*b*) chacune des villes de l'Egypte, releva le terrain de plusieurs d'entr'elles, pour les mettre à l'abri des innondations du Nil, creusa un nombre infini de canaux, & fortifia l'Egypte contre l'Arabie par un mur de quinze cens stades de longueur (*c*). Ce Prince Religieux

(*a*) Diod. l. 1. sec. 2. p. 42. 44. 47. 57.
(*b*) Diod. l. 1. sec. 2. p. 51.
(*c*) C'est plus de soixante lieues.

employa les plus habiles ouvriers pour travailler aux diverses offrandes * qu'il fit,

* Il y a eu un tems où tous ceux qui parloient des Egyptiens, s'efforçoient à l'envi de leur attribuer l'invention des Sciences & de tous les Arts : les expressions qui caractérisent la délicatesse, l'élégance, étoient indistinctement prodiguées & sans mesure, lorsqu'on décrivoit leurs travaux ; mais les anciens voyageurs ne paroissent le plus souvent avoir été touchés que des difficultés vaincues, de l'immensité de leurs édifices, de cet air de noblesse qu'ils y trouvoient, & des marques de l'élévation du génie qui les avoit conçu. Ils s'expriment même tout différemment lorsqu'ils s'arrêtent sur les objets de décoration. Ecoutons Strabon qui (l. 17. p. 806.) rend compte de ce qu'il a vû. » Les murs de ce » Temple (d'Héliopolis) sont décorés de très-» grandes figures sculptées comme les ouvrages » des Etrusques & de l'ancienne Grece. Il y a » aussi, pariculierement à Memphis, des Temples » formés de beaucoup de colomnes d'une ordon-» nance très grossiere ; car outre que ces colonnes » sont en très-grand nombre, d'une grandeur im-» mense, & de différens ordres, leur ordonnance » n'a aucune sorte d'embélissement ni d'élégan-» ce, & ne fait voir qu'un certain travail sans » dessein & sans goût ». Il est encore certain que presque tous les édifices de l'ancienne Egypte furent détruits lors de la conquête de Cambyse, & que ceux qui parlent de l'elégance du travail des Egyptiens, n'en ont pû prendre l'idée que d'après les monumens qui furent rétablis depuis que les Grecs regnerent sur cette Nation. P. Lucas dit au commencement du cinquiéme livre de

aux Dieux : Diodore ne se centente pas d'expliquer en quoi elles consistoient. Il observe encore dans quel Temple elles furent dédiées. Il offrit des Statues colossales dans le Temple de Vulcain à Memphis : au Temple de Thebés, un vaisseau de bois de cedre, revêtu d'argent en dedans, & d'or dans toutes les parties extérieures ; enfin, il éleva dans cette derniere Ville deux Obélisques de cent vingt coudées.

Après un détail ainsi circonstancié, peut-on croire que Sésostris ait construit d'autres Obélisques que les deux dont Diodore parle : d'ailleurs ces monumens éxigeoient un travail si considérable qu'il n'auroit pû indépendamment de ses autres ouvrages, en entreprendre une plus grande quantité : un Obélisque occupoit vingt

son voyage en 1714, qu'il a observé entre les ruines qui couvrent toute l'Egypte, que ceux des monumens où on apperçoit le plus de délicatesse, portent ordinairement quelques inscriptions Grecques, ce qui sert à dater le tems de leur rétablissement. Les Egyptiens ont communiqué les Arts aux Grecs, & ceux-ci leur ont fait connoître le bon goût. Cette remarque de P. Lucas, joint à ce que Strabon dit, m'autorise à regarder l'Obélisque du champ de Mars comme moins ancien que les autres qui sont à Rome, parce qu'il est travaillé avec plus de délicatesse.

mille hommes (*a*) pendant vingt ans.

Les Obélisques de Séfostris, les deux seuls qu'il fit tailler, furent élevés à Thèbes. Ce Roi des Rois de retour de sa grande expédition en Afrique, en Asie & en Europe, les fit tailler, dit Diodore (*b*), » pour y graver le dénombrement de ses » troupes, l'état de ses Finances, & le » nombre des nations qu'il avoit soumi» ses ».

On reconnoit les mêmes Obélisques à la description que Strabon fait des plus distingués de ceux qu'il a vû à Thebes, lorsqu'il en alla visiter les ruines avec Cornelius Gallus, à qui Auguste avoit confié le Gouvernement de cette importante Province.

Ces Obélisques étoient ornés d'inscriptions en caracteres hieroglyphiques, qui apprenoient (*c*) en quoi consistoient » les richesses & la puissance du Roi qui » les avoit fait élever : que ce Roi avoit » étendu son Empire jusques dans la Scy» thie, la Bactriane, les Indes, & jus» ques dans les parties de l'Asie mineure, » qui furent ensuite appellées l'Ionie : » que le nombre des impôts qu'il rece-

(*a*) Pline l. 36. c. 9.
(*b*) Diod. l. 1. sec. 2. p. 53.
(*c*) Str. l. 17. p. 816.

» voit étoit infini, de même que celui
» des troupes qu'il entretenoit ».

Tacite (*a*) rapporte que Germanicus remarqua ces mêmes inscriptions, lorsqu'il remonta jusques dans la Thébaïde, pour voir les antiquités de Thebes.

Comme il est certain que Sésostris est le seul Roi d'Egypte qui ait étendu son empire sur les Provinces dont l'énumération paroît dans l'inscription que Strabon nous a conservée, il n'est point douteux que ce ne fussent les Obélisques de ce Roi, qui avoient été vûs à Thébes par Diodore, Strabon, & selon Tacite par Germanicus.

Ces trois Historiens différens, qui sans s'être copiés, parlent de ce qu'ils ont vû, s'accordant à donner aux mêmes Obélisques le caractere distinctif de ceux de Sésostris, prouvent : 1°. que les Obélisques de Sésostris étoient consacrés à Thébes. 2°. Que ces Obélisques qu'ils désignent n'avoient point été transportés par Auguste, puisque Germanicus les vit à Thébes cinq ans après la mort de cet Empereur. 3°. Que l'Obélisque du champ de Mars n'est point l'un de ceux de Sésostris, puisque Pline assure (*b*) que cet Obélisque

(*a*) Tac. ann. l. 2. n. 60.
(*b*) Pline l. 36. c. 9.

du champ de Mars explique, par les inscriptions hieroglyphiques dont il est orné, non pas la puissance de celui qui les a fait tailler, mais la philosophie des Egyptiens, & leurs anciennes opinions sur les opérations de la nature.

D'ailleurs Strabon, qui en décrivant la ville de Thebes, avoit désigné (*a*) les Obélisques de Sésostris, dit, lorsqu'il décrit la ville d'Héliopolis, qu'on avoit tiré de cette derniere, les deux Obélisques qui furent conduits à Rome, & ils ne pouvoient être que ceux dont Auguste decora le grand Cirque & le champ de Mars.

Ce n'est point une simple conjecture, que je tire du passage de Strabon, c'est une conséquence nécessaire. Cet écrivain célébre mourut vers le commencement du regne de Tibere, & il ne paroît nulle part qu'il soit venu d'Egypte alors aucun autre Obélisque que ceux qu'Auguste en avoit fait transporter.

Cette conséquence est encore appuyée de l'autorité d'Ammien Marcellin, qui dit très-affirmativement, que les Obélisques qu'Auguste fit conduire à Rome avoient été tirés (*b*) de la ville d'Héliopolis, pour être placés l'un dans le grand

(*a*) Str. l. 17. p. 805. 816.
(*b*) Am. Mar. l. 17. c. 4.

Cirque, & l'autre dans le champ de Mars.

Enfin les passages de Pline ne nous apprennent rien qu'on puisse regarder comme constant sur le nom de l'auteur de l'Obélisque du champ de Mars, & au contraire les passages des Historiens Grecs, tant ceux qui caractérisent les Obélisques de Sésostris, que ceux qui parlent de celui qui fut élevé dans le champ de Mars, prouvent que ce dernier n'est point l'ouvrage de Sésostris.

Il faut donc dire, avec Strabon & Ammien Marcellin, qu'il fut tiré des ruines du Temple consacré au Soleil dans la ville d'Héliopolis, située dans la basse Egypte : cet Obélisque y avoit été dédié par un Roi dont le nom n'a point été transmis à la postérité, non plus que les noms d'un très-grand nombre d'autres Rois aussi auteurs d'Obélisques qui furent encore dédiés au même Temple.

Il y a cependant apparence que les noms des Rois qui les avoient fait tailler étoient sculptés sur chacun d'eux, mais en caractères hieroglyphiques, dont l'intelligence étoit perdue avant que les Grecs eussent pris connoissance de l'histoire des Egyptiens.

Nous avons déja remarqué que les Historiens du siécle d'Auguste ne disent point que cet Obélisque du champ de Mars fût

regardé, lorsqu'il arriva à Rome, pour l'ouvrage de Sésostris. Pline seul pourroit-il fournir une autorité suffisante ? Quand le texte du passage sur lequel on se fonde seroit aussi correct qu'il est suspect d'altération, ainsi que je l'ai fait voir ; j'oserois dire que Pline en ce cas n'auroit eu d'autre appui qu'une tradition populaire.

On sçavoit, en général, que Sésostris étoit l'inventeur des Obélisques : il étoit reconnu pour le plus célébre des Rois Egyptiens, & on auroit pû dans l'intention d'illustrer l'entreprise d'Auguste, attribuer à ce grand Roi d'Egypte un monument qui excitoit alors les attentions de l'Empereur. Tel est le langage ordinaire de la flatterie.

C'est ainsi qu'elle s'exprima, lorsque Constance fit venir à Rome l'Obélisque que Constantin avoit tiré entre un grand nombre d'autres, du milieu des ruines de Thebes : on dit alors à Rome qu'il (*a*) étoit l'ouvrage de Sésostris, sans doute parce qu'il sortoit de Thebes ; motif insuffisant par lui-même, puisque cet Obélisque est en effet de moitié moins grand, ou environ, que ceux de Sésostris.

En voila sans doute assez sur une ques-

(*a*) Am. Mar. l. 17. c. 4.

tion, que bien des Lecteurs jugeront ne pas mériter de si longues discussions. Je ne compte pouvoir les justifier qu'en assurant que je ne m'y suis laissé entraîner, qu'après avoir fait la plus ferme résolution de ne les plus reprendre.

LA FAUVETTE ET LE MOINEAU.

FABLE.

UNe fauvette en un bocage
Chantoit & n'aimoit point ;
Mais son joli ramage
Réparoit tant soit peu son défaut en ce point :
Les oisillons du voisinage
Par troupes y couroient,
Ecoutoient, admiroient,
Maints envioient suivant l'usage.
Depuis un tems un moineau s'y trouvoit,
Franc ; ce titre, dit-on, est le seul qu'il avoit ;
En tapinois il écoutoit fauvette,
Et son cœur éprouvoit,
A l'entendre applaudir, une douceur secrette ;
Cependant en bemol quand fauvette chantoit
De notre franc-moineau sa voix blessoit l'oreille,
Tandis qu'en autres tons fauvette le flattoit.

» Ferois-je seul une preuve pareille,
Se disoit tout bas le moineau,
» Il est ici plus d'un oiseau
» Expert, & connoisseur : d'où vient les vois-je
» taire ?
» Ah, je pénétre le mystére!
» Ils n'aiment point fauvette, & leur amusement
» Ici les guide uniquement;
» Cependant c'est dommage,
» Car de fauvette le ramage
» En ce point corrigé seroit en tout parfait :
» Parlons, son intérêt doit me donner courage ;
Et de ce pas, l'oiseau de son souci secret
Vole, quoiqu'en tremblant, faire part à fauvette ;
Heureusement alors il la trouva seulette.
De l'avis sur son cœur quel ait été l'effet,
Notre moineau ne pouvoit le redire,
Dans un esprit femelle a-t'on jamais sçu lire ?
Toujours dès lors, du pas qu'il avoit fait,
Parut-il à fauvette, indiscret, témeraire,
Dans ses succès constans trouva-t'il le salaire ?

Sous cet heureux aspect
Paroît toujours un cœur que captive l'estime ;
Tout l'intéresse en son objet,
Le plus leger défaut pour lui devient un crime,
Et plus la tendresse l'anime,
Plus il s'empresse à le rendre parfait.

A. C. D. B. 1752. A. D. L.

LETTRE

Aux Déistes, par M. Gautier, Chanoine Regulier, Professeur de Mathématiques & d'Histoire des Cadets Gentilshommes du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

MEssieurs, je viens de faire imprimer un ouvrage, qui est intitulé : *Réfutation du Celse moderne, ou Objections contre le Christianisme, avec des réponses.* Vos difficultés mises au jour par une des meilleures plumes de votre parti, je les ai rapportées avec toute la candeur que vous avez droit d'exiger. Vous dites qu'il n'appartient qu'à des Controversistes de mauvaise foi d'affoiblir ou de supprimer vos raisons, que la Religion ne permet pas à ses défenseurs d'employer des précautions artificieuses ; nous avouons ces vérités. Elles nous autorisent à vous prier d'apporter dans la dispute la sincérité dont nous nous piquons. Permettez-moi de vous demander si vous n'avez aucuns reproches à vous faire à cet égard. N'a t'on pas détruit les prétextes de l'incrédulité, brisé ses armes, ruiné ses appuis ?

Vous prétendez que nos démonstrations évangéliques vous laissent tous vos avantages; votre prétention ne nous surprend pas. Si vous conveniez de la solidité de nos preuves, vous ne seriez plus Déistes. Rappellez-vous, je vous prie, ces paroles de M. l'Abbé Houtteville : » A l'égard » des Déistes qui voudroient échapper à » mes preuves par de vagues déclama» tions, je ne leur dirai qu'un mot. Ils » conviennent que j'ai proposé leurs ob» jections dans toute leur force, & se re» tranchent à dire qu'elles ne sont pas dé» truites. Mais s'il est vrai qu'elles ne le » soient pas, il est donc aisé d'attaquer » mes réponses & de les renverser; d'en » mettre à découvert les paralogismes; de » contredire les faits, ou les principes » que j'y ai établi, & de rétablir ceux que » j'y attaque. L'a-t'on fait? l'a-t'on mê» me tenté? Que le Public nous juge.

Votre silence, Messieurs, prouve clairement votre défaite, & celle de ces Chrétiens prétendus, qui tiennent le même langage que vous. Vous direz peut-être, & c'est-là votre seul azile, qu'on ne vous permet pas d'attaquer la Religion. Eh ne trouvez-vous pas le moyen de nous inonder de brochures où vous la décriez. Pourquoi donc ne trouvez-vous pas celui de

détruire nos preuves ? c'eſt qu'il eſt plus facile d'étaler des objections ſurannées & réſolues cent fois, que de montrer la prétendue foibleſſe de nos réponſes.

Il ne s'agit pas ici de s'élever contre les dogmes, de ſonder la profondeur des myſtéres, d'oppoſer des raiſonnemens à l'Hiſtoire ; il ne s'agit pas de faire des queſtions ſur ce que Dieu doit ou peut faire, ſur l'équité de ſes décrets, ſur la ſageſſe des moyens qu'il employe. Tout ſe réduit à la réalité de la révélation, à la notoriété d'un fait dont la vérité eſt démontrée.

On ſçait bien que ce n'eſt point en s'accuſant réciproquement d'avoir des mœurs corrompues, que les Chrétiens & les Déiſtes termineront leurs diſputes. J'avoue au défenſeur de Milord Bollinbroke, que ce ne ſera jamais par des invectives qu'on ramenera l'eſprit des incrédules ; mais il doit avouer auſſi qu'un grand nombre de ces Meſſieurs ont donné lieu de croire qu'ils avoient une mauvaiſe conduite, & qu'ils ſe ſont attiré les reproches qu'on leur a faits. Ignore-t'il qu'ils ont mis au jour quantité d'ouvrages pleins d'erreurs qui tendent à la deſtruction des mœurs & de la ſociété ? Que veut-il, par exemple, que nous penſions de l'Auteur

d'un Discours sur la vie heureuse, imprimé à Potzdam, en 1748. Ce Déiste dit que nous sommes tout corps; qu'il est démontré par mille preuves sans réplique, qu'il n'y a qu'une vie & qu'une félicité, que la vraie Philosophie n'admet qu'un bonheur temporel; qu'il n'y a en soi ni vices, ni vertus, ni bien, ni mal moral, ni juste, ni injuste; & traite d'ignorans, de fanatiques & de bêtes arrogantes, ceux qui n'adoptent pas ces maximes sublimes.

Les Déistes qui sont Philosophes, répondront sans doute, qu'ils ont en horreur tous ces libertins dont les ouvrages respirent la débauche, établissent des systêmes pernicieux, & dégradent la nature humaine. C'est avec ces Philosophes qui se piquent d'avoir de bonnes mœurs, & de raisonner conséquemment, qu'il seroit avantageux de discuter publiquement les motifs de la foi. Je vous prie donc, Messieurs, d'attaquer nos réponses, vous pouvez m'envoyer vos répliques par la poste, sans les affranchir. Le moyen que je vous offre leve tous les obstacles qui pourroient vous empêcher de nous communiquer les raisons qui vous font persister dans vos sentimens.

Après tant de bons ouvrages où l'on a prouvé, que la vérité de la Religion

Chrétienne eſt mieux établie que les autres vérités hiſtoriques, il ſemble, ſi vous ne tâchiez pas d'entraîner les Chrétiens dans vos erreurs, qu'on pourroit ſe contenter de vous plaindre & de prier Dieu pour votre converſion; mais comme par vos diſcours, & par une foule d'ouvrages imprimés ou manuſcrits, vous augmentez tous les jours le nombre de vos proſélites, notre ſenſibilité aux intérêts de la Religion, à ſes pertes, à votre malheur, doit nous porter à forcer votre dernier retranchement. Loin de redouter les difficultés que vous pouvez oppoſer à notre créance, nous ſouhaitons ardemment que vous faſſiez tous vos efforts pour renverſer les preuves, qui ſelon nous, conſtatent invinciblement l'exiſtence de la révélation. Nous dévoilerons enfin la foibleſſe des argumens qui vous ont ſubjugué. Vous ne pourrez plus couvrir votre impuiſſance à répondre, du prétexte d'un défaut de liberté, & ſi vous vous obſtinez à garder le ſilence, ce ſera un aveu formel qu'il ne vous reſte aucunes reſſources.

La réfutation de Celſe moderne, ſe vend à *Nancy*, chez *Babin*; on trouvera ce Livre à *Straſbourg*, à *Metz*, à *Paris*, chez *Savoye*, à *Dijon*, à *Lyon*, &c. v. *in*-12. 30 ſ. broché.

EPITRE

*A M. l'Abbé G***.*

PAsteur, dont l'esprit agréable,
La candeur & l'urbanité,
Ont fait un mortel adorable;
Des sentimens que m'ont dicté
Le goût, l'estime & l'équité,
Reçois ici le tendre hommage:
C'est la main de la vérité,
Qui t'offre le juste suffrage
Que tes vertus ont mérité.
En toi, quel heureux assemblage
De raison & de sentimens,
De vrai mérite & d'agrémens!
On voit rarement à ton âge
Le concert de ces dons charmans,
Au lieu des rides & des glaces
Que produit l'hyver de nos ans;
Paré des roses du Printems,
Au milieu des jeux & des graces
Tu coules les plus doux instans.
Tu sçais, aux fruits de la vieillesse,
Mêler les fleurs de la jeunesse,
Le sérieux à l'enjoument,
La saillie au raisonnement,

Les ris badins à la sagesse.
Tu joins par un heureux lien
Ciceron à Saint Chrysostôme ;
Anacréon à Saint Jerôme,
Demosthéne à Saint Cyprien ;
Et les fleurs de l'Académie
A la noblesse, à l'énergie,
Qui forment l'Orateur Chrétien.
Ici, ton zéle apostolique
Triomphe du vice abbatu ;
Et là sur un ton pathétique
Tu persuades la vertu,
Dont tes mœurs font leçon publique.
Ailleurs, tu sçais par tes bons mots
Confondre l'imbécile espéce
Des ridicules & des sots.
Tantôt dans une douce yvresse,
Parmi les verres & les pots,
T'égayant en joyeux propos,
Tu frondes la fausse sagesse
Qu'un tas de noirs hibous professe,
Et qui ne fait que des cagots.
Puisque je suis sur mon pupître,
Je ne veux pas dans cette Epitre
Oublier le Pere Prieur *,
Voisin aimable à plus d'un titre,
Qui gardant pour soi la rigueur

* *Prieur d'une Maison de Benedictins.*

Des régles dont il est l'arbitre,
Reçut ses hôtes en Seigneur.
Son air gracieux & sincére,
Sa politesse, sa douceur,
Assaisonnoient la bonne chere,
Qu'il prodiguoit de si bon cœur.
De mon compagnon de voyage,
Tantôt Prevôt, tantôt Prieur,
Je copie ici le langage :
Qu'il est aimable ce Prévôt !
Mais sur tout qu'il est bien dévot
Au divin Enfant de Séméle,
Et qu'à table il chansonne bien !
On diroit Phœbus d'Elien,
Qui, parmi la troupe immortelle
Chante le jus de Bromien.
Mais brisons-là ; car aussi-bien
Ma Muse, abeille vagabonde,
Sur tous les objets, à la ronde,
Vole, sans s'arrêter sur rien ;
Je finis donc quoiqu'elle gronde.
Mortel, digne du siécle d'or,
Puisse ta carriere féconde
Egaler celle de Nestor
Dont tu possedes la faconde !
Puisses-tu jusques à la fin,
Heureux Vieillard, aimable Sage,
Toujours content, toujours badin,

Noyer tous les jours dans ton vin
Les soins & les dégoûts de l'âge.

VERS

A une Dame qui lisoit l'Essai sur la nécessité & sur les moyens de plaire.

CE ne fut jamais en lisant,
(Cette maxime est reçue à Cithére)
Qu'une belle apprit l'art & les moyens de plaire.
Pensez-vous les trouver dans un Livre amusant ?
B... votre erreur extrême,
Pour trouver cet art séduisant,
Ne le cherchez que dans vous-même.

TROISIEME ET DERNIERE LETTRE SUR L'IMPRIMERIE,

A M. LE C. DE S.

L'Eloge & l'Apologie de cet Art.

JE finis, Monsieur, par où j'aurois dû commencer, & encore est-ce moins pour vous que j'écris cette Lettre qui servira de complément aux questions que vous m'avez faites sur l'art Typographique, que pour détruire les préjugés de certaines gens qui n'envisageant les arts & les sciences que d'un œil superficiel, portent des jugemens sur ce qu'ils ne comprennent pas le plus souvent. Les uns prétendent que cet Art n'étoit pas absolument si nécessaire au bien des Sciences, puisqu'on s'en passa pendant 5500; espace de tems pendant lequel néanmoins il s'est trouvé des sçavans en tous les genres, & que l'on peut regarder comme les peres & les fondateurs de ce que nous sçavons aujourd'hui : les autres ne regardant que l'état présent des choses, fixés plutôt sur l'abus que sur les avantages de l'Imprimerie, ne craignent pas de dire que cet Art procure aux Sciences plus de mal que de bien, plus

de honte que de gloire. N'est-ce pas cet Art, après tout, disent ils, qui enfante mille ouvrages dignes de mourir au moment de leur naissance, les uns attaquant ouvertement la Religion ; les autres tendant à corrompre les mœurs ; d'autres enfin tout à fait inutiles, & dont le moindre mal est d'entretenir cet esprit de frivolité, trop regnant parmi nous, & de dégoûter les vrais studieux, par le déluge d'ouvrages dont ils sont inondés. Voilà certainement de graves objections, Monsieur, ausquelles néanmoins je vais tâcher de répondre. Je vais le faire le plus briévement qu'il me sera possible : & pour ne rien confondre, après l'éloge que je vais vous faire de l'Art typographique, je tâcherai de faire son apologie, en la disculpant de ses abus dont on se plaint tant.

1°. De ce que l'on a été plus de tems privé du secours de l'Imprimerie, qu'on n'a été à en jouir, il ne faut pas conclure que cet Art doive être confondu avec tant d'autres, dont le mérite est simplement d'être utiles ou agréables. Pour peu que l'on réflechisse aux avantages que l'on en a retirés, & que l'on en retire tous les jours, l'on peut justement s'étonner comment l'on a pu s'en passer durant tant de siécles.

Pour bien juger de tout le mérite d'une

découverte, il faut se transporter au moment de sa naissance, rassembler toutes les circonstances qui l'ont précédée, accompagnée & suivie, considérer le besoin plus ou moins grand qu'on en avoit au moment qu'elle a paru; car les hommes naturellement passionnés pour la nouveauté, deviennent indifferens sitôt qu'ils possédent. Il leur suffit même de jouir, pour que la possession leur semble dûe: l'Art de l'Imprimerie encore aujourd'hui, partage avec bien d'autres ce malheureux sort. Si l'on en excepte ceux que l'amour des beaux Arts, ou un intérêt légitime attache particulierement à son service, combien peu en connoissent tout le mérite, tout l'utile, tout le grand. Tous les jours on manie des Livres: ils tombent entre les mains de tout le monde, & cependant l'on ignore presque généralement par quels degrés ils passent pour parvenir au jour. La multitude des Livres, au lieu de prouver tout le divin de l'Art qui les enfante, lui donne, je ne sçais quel air de simple & de vulgaire, qui semble le confondre avec mille autres arts inférieurs. Qu'on changeroit de sentiment, si l'on se remettoit devant les yeux l'état où se trouvoient les Sciences avant l'origine de ce bel Art, & celui où elles sont parvenues depuis!

Vous le sçavez, Monsieur, rien n'égaloit l'état de langueur, je pourrois même dire d'horreur, dans lequel les Lettres gémissoient avant l'origine de l'Imprimerie. Les Livres qui sont la source des Sciences n'étant que manuscrits (*a*), étoient si ra-

(*a*) Voyez *Mezerai*, dans l'article de l'Eglise du dixiéme siécle, p. 467, édit. d'Holl.

L'Histoire nous apprend que Grécie, Comtesse d'Anjou, acheta (en 1087) un Recueil d'Homelies deux cens brebis, un muid de froment, un muid de seigle, un muid de millet, & un certain nombre de peaux de martre.

Charles V. Roi de France, n'avoit sa Bibliothéque du Louvre composée que de mille volumes.

Antoine Pécatel, natif de Palerme, vendit une Métairie entiere pour avoir un Tite-Live de Poge Florentin. (*le Galois*, p. 153.)

Louis XI. Roi de France, se trouvant avoir besoin d'un Livre que possedoit la Faculté de Médecine de Paris, fut obligé de consigner certains gages de vaisselle d'argent & autres cautions, afin qu'on le lui prêtât pour le faire transcrire (*Naudé.*)

Jacques Piccolomini, Cardinal de Pavie dans le quinziéme siécle, ne put avoir les œuvres de Plutarque, à moins de quatre-vingt écus d'or; & les Epitres de Seneque, à moins de vingt cinq. (*Ib.*)

Gaguin rapporte que Pasquier, Libraire de Paris, lui fit cent écus les Concordances.

Bressian dit que Frederic III. Empereur d'Occident ou d'Allemagne, qui a regné depuis 1439 jusqu'en 1493, ne sçut mieux gratifier un Ambassadeur du Duc de Wirtemberg, qu'en lui donnant une vieille Bible Hébraïque.

Voyez *Naudé* plus au long, p. 39 à 45.

res ou si chers, que l'on pouvoit presque dire qu'ils manquoient. De-là cette disette d'études & de connoissances en tout & par tout. En France par exemple, tout l'empire littéraire se réduisoit à quelques Monasteres, où encore la politique habile à profiter de l'ignorance des peuples, leur faisoit employer les momens de loisir, plutôt à la régie des affaires qu'à l'étude des Lettres. Quel triste tableau ne vous ferois-je pas, si sortant de ce Royaume pour parcourir toutes les contrées de l'univers, je vous peignois au naturel l'état des Sciences dans les 5500 ans qui précéderent l'invention de l'Imprimerie. Une ignorance crasse enveloppoit tous les peuples (*a*). Le rang & la naissance ne laissoient sçavoir que ce qu'il en falloit pour déchiffrer des titres, & encore souvent,

(*a*) On peut voir le Traité que Louis Vives a fait sur l'ignorance de ces siécles, & ce qu'en ont dit Mélanćton & Erasme.

En Allemagne il y eut un Prêtre qui baptisa: *In nomine Patria, Filia & Spiritua sancta.* Ce fut sous le Pontificat de Zacharie. (*le Gallois*, p. 91.)

Erasme rapporte que David Burgondus, Evêque d'Utrecht, ayant examiné trois cens Curés, il n'en trouva que trois dignes de l'être.

Si l'ignorance étoit telle parmi le Clergé, qui étoit néanmoins la partie la plus éclairée, qu'on juge des particuliers & du bas peuple.

faute de cette connoissance, ne fondoit-on ses droits que sur des traditions (*a*). Parmi les millions d'hommes qui peuploient même les Villes les plus policées, à peine en voyoit-on quelques-uns sortir, comme à la nage de ce vaste Océan d'ignorance, lesquels vivement pressés par un amour inné pour les Lettres, s'efforçoient de vaincre par un travail assidu & une étude continuelle, les obstacles qu'ils rencontroient par tout : en cela peut-être excités principalement par le plaisir d'être les seuls à éclairer les autres. Mais qu'étoient tous ces Sçavans ? tout au plus de ces astres qui dans l'obscurité de la nuit jettent une clarté brillante, mais dont le nombre même ne peut fournir une lumiere semblable au jour.

Et l'on peut encore raisonnablement s'étonner de ce qu'il se trouvât de ces

(*a*) » Dans le dixiéme siécle, dit M. le Président Hénault, l'ignorance étoit si profonde, » qu'à peine les Rois, les Princes, les Seigneurs, » encore moins le peuple sçavoient lire : ils con» noissoient leurs possessions par l'usage, & n'a» voient garde de les soutenir par des titres, puis» qu'ils ignoroient l'usage de l'écriture ; de-là » aussi le crédit que prirent les Clercs ou Eccle» siastiques dans les affaires, parce qu'ils étoient » les seuls instruits. (*Abregé chronologique de l'Histoire de France*, à l'an 992.

hommes qui volontairement se dévouassent à l'étude. Les sources où l'on avoit à puiser étoient rares & corrompues : rares, il falloit les chercher, toujours longtems, quelquefois envain : corrompues, il falloit s'en défier ; & comment le pouvoit-on ? on ignoroit même qu'elles le fussent. On ne marchoit donc dans la voie des connoissances qu'à la foible lueur de quelques flambeaux, jamais sûrs. Aussi tout devenoit conjecture : chaque Auteur pouvoit présenter ses propres idées comme les réelles, hazarder tel systême qu'il lui plaisoit : eh ! quel autre auroit pu le relever & s'inscrire en faux contre lui : il y a tant de matieres à traiter, & il y avoit si peu de Sçavans, qu'il eût été singulier que deux courussent la même carriere, & s'y rencontrassent.

Il faut cependant avouer que dans le long espace de tems, il y eut des Sçavans, que l'on peut même regarder comme les vrais fondateurs des Sciences. Mais ils ne venoient que de loin en loin, de siécle en siécle, à peu près comme les Cométes dont l'apparence est rare & le cours incertain.

Le seul siécle que l'on puisse citer avec honneur est celui d'Auguste, où les Arts & les Sciences se trouverent comme for-

cés par la liberalité & le bon goût de cet Empereur, à percer les obstacles qu'ils n'avoient pu vaincre encore. Mais c'étoit comme une espéce de défi que l'Empire Romain donnoit aux siécles à venir. On étoit honteux d'être ignorant, parce qu'Auguste vouloit des Sçavans; ce regne ne fut pas long: le beau siécle des Lettres tomba avec le beau siécle de l'Empire: ce fut comme un Soleil qui se coucha pour ne reparoître que long-tems après, & les Sciences rentrerent dans leur premier état d'obscurité & d'horreur.

Mais encore dans ces tems heureux, quand il arrivoit que quelqu'un fût capable d'un bon ouvrage, avec quelle lenteur paroissoit il cet ouvrage? obligé qu'il étoit de passer par la main des Scribes, des années entieres s'écouloient avant qu'un certain nombre d'exemplaires pût contenter l'avidité des plus curieux. Et en quel état le voyoit-on se présenter? des Ecrivains inattentifs, ou ignorans, ou téméraires ne le laissoient guéres dans son premier état. Un Auteur avoit donc la douleur de voir paroître son ouvrage tout défiguré:

Triste objet, où du Ciel triomphoit la colere;
Et que méconnoissoit l'œil même de son pere.

Vous me prévenez, Monsieur, & vous

convenez sans doute, que rien n'étoit non-seulement plus utile, mais même plus nécessaire qu'un Art qui reçût comme en dépôt les productions des Sçavans, les conservât dans leur entier, & qui par un troisiéme avantage les répandît avec prodigalité dans l'univers pour l'instruire, l'éclairer & le former; & voilà ce que va faire l'Imprimerie.

A peine l'Art typographique est-il en vogue, que le goût des Sciences se renouvelle, & renaît de ses propres cendres. Tous les Sçavans anciens sortent comme de leurs tombeaux : ils quittent la poussiere qui les ensevelissoit, & passent sous les presses : ils reprennent leur premiere forme. Que dis-je? ils reparoissent même avec plus d'éclat; multipliés à l'infini, ils vont se répandre dans l'univers, dont ils n'habitoient auparavant que quelque contrée. Tous sortent à l'envi du honteux oubli, auquel ils sembloient condamnés pour toujours. Théologiens & Jurisconsultes, Sçavans & Artistes, Humanistes & Historiens, tous venus de loin en loin, dispersés çà & là, reviennent luire sur l'horison qui leur paroît tout nouveau. Astres bienfaisans, chacun va s'éclairer à leur lumiere. On éleve déja des Bibliothéques, où tous les Livres rangés par or-

dre & en abondance, fourniſſent des armes pour bannir l'ignorance, & bientôt après c'eſt une ſcience que de poſſéder de mémoire les titres des ouvrages que l'Imprimerie vient d'enfanter.

L'ardeur des nouveaux Imprimeurs ne ſuffit pas à contenter le public avide de lire. Un Livre (la Bible) qu'un homme faiſoit tranſcrire une fois en ſa vie, qui paſſoit de lui à ſes enfans à titre de ſucceſſion; ce même Livre, je le vois en moins de quarante ans imprimé plus de cent fois, en toutes ſortes de Langues, & en toutes ſortes de formes.

» L'admirable façon d'écrire, s'écrie là-» deſſus un Hiſtorien de cet Art (a), où » la main d'un ſeul ouvrier fait à elle ſeu-» le l'ouvrage de mille langues & de mille » plumes! Admirable effet, j'ajouterois » même, ſortilege innocent de ces carac-» teres mobiles, qui ſortant chacun de leur » place à la volonté de l'ouvrier, s'aſſem-» blent & ſe concertent pour produire » promptement & ſans effort, tel ouvrage » que l'on veut.

Eh bien, Monſieur, vous rappellez-vous l'état des Sciences avant l'origine de l'Imprimerie: admirez vous aſſez celui qui le

(a) Mettaire. T. 1. p. 9.

fuit. Rapprochez les deux tableaux, comparez & jugez. Là, les Sçavans étoient rares, oubliés ou peu suivis par leurs successeurs; ici, ils sont à l'infini, & forment de leur vivant d'aussi sçavans qu'eux. Là, les sources étoient corrompues, & capables d'induire en erreur; ici elles sont purifiées & rendues sûres. Là, les ouvrages étoient toujours défigurés; ici ils sont dans toute leur exactitude. Là enfin, il étoit presque impossible de n'être pas ignorant; ici il est presque impossible de n'être pas sçavant.

Croyez vous cependant, Monsieur, que c'est ce même Art, à qui on reproche tant d'abus? c'est ce dont il me reste à vous entretenir.

2°. Je demande à ceux qui attribuent tant d'abus à l'Imprimerie, si parce que de l'Imprimerie il naît des inconvéniens, il faut la supprimer? brûlerons-nous donc nos presses, fondrons-nous nos caractères? ce sentiment rigoureux peut bien être soutenu par les favoris du systême nouveau, si généralement combattu sans être détruit. Quand on soutient que les Sciences tendent plutôt à la corruption qu'à la réforme des mœurs, certes l'Art typographique doit avoir une grande part dans cet anathême si général & si absolu. Quel mal fait donc l'Imprimerie? d'enfanter,

dit-on, des ouvrages contre la Religion & contre les mœurs, les multiplier à l'infini & les éterniser. Je ne disconviens pas que l'Imprimerie n'ait prêté, & que trop souvent, son ministére à de pareils forfaits; mais je demande en même tems, si sans le secours de l'Imprimerie ces abus ne se fussent pas commis? Tout ce qui favorise l'impiété & les passions, ne trouvera-t-il pas toujours cent copistes contre une presse? L'impie Lucréce, le trop tendre Ovide, le lascif Juvenal, le voluptueux Epicure & tant d'autres, ont-ils eu besoin de presses pour éterniser leurs ouvrages dignes des ténébres? & tous leurs discours eussent-ils été écrits comme les oracles de la Sybille sur des feuilles volantes, auroient-ils été portés par les vents pour être perdus dans les airs? Remontons à la vraie cause: côrrigeons les hommes, & les Arts n'auront plus d'abus. Au reste, quand l'Imprimerie a prêté & prête encore son ministére à de pareilles œuvres, ne le prête-t'elle pas également pour détruire ce qu'elle produit? N'a t'elle pas enfanté, & n'enfante-t'elle pas tous les jours des ouvrages qui combattent les systêmes des impies, qui prennent la défense des mœurs? & son inventeur ne se plaindroit-il pas encore des abus qu'on peut

faire de sa découverte ? ne pourroit-il pas dire : *Non hos quæsitum munus in usus ?* Encore une fois que les Auteurs soient sages, nous n'aurons que des presses chastes.

Le second abus que l'on attribue à l'Imprimerie, c'est de consacrer des ouvrages futiles qui n'entretiennent qu'une frivolité dangereuse pour les esprits & pour la Littérature : il est vrai que cet abus est réel ; mais enfin, à l'examiner de bien près, est-ce l'Imprimerie qui a donné ce ton, ou ne l'auroit-elle pas reçu ? qu'on réforme les Ecrivains, & nous n'aurons que des ouvrages solides.

Quant à cette fécondité de Livres dont on accuse si fort l'Imprimerie, pourroit-on taxer cet Art personnellement ? L'on s'en plaignoit, bien des siécles avant l'Imprimerie ; *Faciendi plures libros, nullus est finis* (a), disoit Salomon. Il n'y avoit pourtant alors que des Copistes. Il faut donc s'en prendre à l'amour propre humain qui desire toujours de voir éterniser ses propres idées. Un Livre passe pour le Temple de Mémoire ; que d'Auteurs ont crû être immortalisés, en voyant leurs ouvrages imprimés ! C'est une erreur qui subsiste depuis long-tems, & qui ne mourra

(a) Ecclesiastes. Chap. 12. v. 12.

qu'avec le dernier des Auteurs. Au reste, quel mal cause aux Sçavans ce déluge de Livres? ou ils renferment du neuf, ou ils ne font que répéter: dans ce dernier cas l'on peut s'en tenir aux sources, & dans le premier ils servent encore à quelque chose, à parer long-tems les magasins & les boutiques des Libraires, pour aller de-là faire un saut chez l'Epicier, *habiller le poivre & la canelle.* Peut-être, Monsieur, un esprit politique trouveroit-il un avantage dans ce qui paroît un si grand abus. Une consommation de papier, telle qu'il en faut pour les mauvais ouvrages (qui ne sont pas en petit nombre) ne laisse pas que de faire un objet dans un Etat commerçant. Mais j'abandonne volontiers ce sujet à traiter à quiconque s'amuse à juger tout par la spéculation; pour moi, je ne prétends parler qu'en amateur d'un Art que tout le monde doit chérir & estimer, malgré ses abus. Je suis, &c.

A. M. L.

Ce 13 Avril 1753.

L'AMOUR ET L'AMITIÉ.

QUe vous me faites de pitié,
Disoit un jour l'Amour à l'Amitié ;
Vous faites, nous dit on, le charme de la vie,
Mais avec vous sans moi fort souvent on s'ennuye;
Avec vous, on verroit mon sort plus envié,
Avec moi, vos plaisirs augmenter de moitié :
Tout en va beaucoup mieux, quand on nous associe.
Ma sœur, formons un plan qui pour toujours allie
Le tendre Amour à la douce Amitié.
Je vous suis obligée autant qu'on le peut être,
Répondit l'Amitié, de la civilité
Qu'envers moi vous faites paroître.
Souverain des Etats dont le sort vous fit maître,
Vous y regnez en pleine autorité,
Si nous les partagions, peut-être,
De nos mœurs la diversité
Pourroit entre nous faire naître
Souvent quelque point contesté.
Trop différens sont les usages
Des climats qui nous sont soumis.
Vous regnez sur des cœurs volages,
Je gouverne des peuples sages :

Tous nos soins ne pourroient jamais les rendre
amis :
Vos intérêts d'ailleurs sont différens des nôtres,
Et n'en déplaise à votre majesté,
Je verrois peu de sureté
A lier de si près les miens avec les vôtres :
Sous mes loix la tranquilité,
La paix, la fidélité
Sont les seuls où l'on aspire.
Amour, il n'en est pas ainsi sous votre empire :
Troubles, soucis, chagrins, dépit,
Vos ministres les plus fideles,
Par des peines toujours nouvelles,
Désolent celui qui vous suit :
Vous vous plaisez à regner dans la guerre,
Autant que j'aime à regner dans la paix,
Seule elle a pour moi des attraits,
Plus flatteurs que la fausse gloire
Que vous ne rencontrez jamais
Da nel'éclat séduisant d'une injuste victoire.
De grace, Amour, gardons nous bien
De former jamais un lien,
Qui loin de nous unir souvent feroit éclore
Nouveaux sujets de nous brouiller encore :
Vos loix qui font tout le soutien
De votre pouvoir sans limite,
Ne manqueroient pas dans la suite
D'anéantir bientôt le mien.
Je redoute votre puissance.

Je connois à ma honte où s'étendent vos droits :
Amour, pour la derniere fois,
Entre nous jamais d'alliance.
Ce discours à tout autre eût paru rebutant,
L'Amour en aima davantage :
Un refus à propos souvent fixe l'amant,
Qu'un avœu trop prompt rend volage.
Non, dit l'Amour, je renonce à mes loix,
Chere Amitié, pour vivre sous les vôtres :
Usez sur moi de tous vos droits,
Je n'en veux plus connoître d'autres.
Fiez vous à la foi du plus parfait amant,
Ah si vous connoissiez .... Déesse, je le jure,
Vous me verrez toujours tendre, soumis, constant,
J'en jure par le Stix, par toute la nature.
En est-ce assez, parlez, que voulez vous encor ?
Ç'en est assez, repartit la Déesse,
Calmez cet amoureux transport,
Le seul mot de serment me blesse:
Mais finissons cet entretien,
Entre nous longue conférence
Ne tourneroit jamais à bien,
Et peut tirer à conséquence.
Non, non, l'excès de vos rigueurs
Ne peut m'empêcher de vous suivre,
Lui dit l'amour fondant en pleurs,
Sans l'estime, sans vous, l'Amour ne sçauroit vivre ;

Faudra t-il donc, chere Amitié,
Envers tous aussi secourable,
Que dans la douleur qui m'accable
Seul je vous trouve sans pitié?
L'Amitié; qui craignit la suite
D'un discours aussi séduisant,
Fit un pas pour prendre la fuite;
Mais l'Amour dans le même instant
Qu'il l'apperçoit qu'elle l'évite,
La fixa d'un regard perçant.
O vous, qui voulez vous défendre
De l'Amour & de ses attraits,
Avec ce Dieu trompeur ne discourez jamais:
Fuyez-le d'abord sans l'entendre,
C'est l'unique moyen d'échapper à ses traits.
Déja la Déesse ébranlée,
Cherche elle-même à l'approuver:
Amour, je veux vous éprouver,
Lui dit-elle, toute troublée,
Vous m'avez tant de fois trompée,
Que je serois au désespoir
De courir risque de me voir
Encor une fois abusée.
Ecoutez moi, Dieu de l'Amour,
J'ignorois toujours l'art de feindre,
Je sçais que vos attraits embellissoient ma cour;
Mais plus ils sont charmans, & plus je les dois craindre:

Vous m'avez joué plus d'un tour,
A l'ombre de mon nom vous usurpez ma place;
Il est rare que pour nous deux,
Un cœur contienne assez d'espace;
Quand vous m'avez chassé, il cesse d'être heureux.
L'Amitié, dites vous, sans vous est languissante;
Mais l'Amour est souvent l'écueil de l'Amitié:
Moderez votre activité,
Vous rendrez l'Amitié constante.
Je voudrois si jamais nous faisions un traité,
Je voudrois.. Ordonnez, dit l'Amour transporté,
Amour, oseriez-vous m'en faire la promesse?
Parlez, chere Amitié... Je voudrois la sagesse.
L'Amour se trouva lors dans un grand embaras,
La loi lui parut neuve & des plus singulieres.
Il promit, le tint-il? c'est ce qu'on ne sçait pas.
Ce qu'on sçait, c'est qu'en pareil cas
La sagesse a bien des affaires.

Heureux qui par un doux effort
D'une tendre amitié, d'une amour raisonnable
Sçait se former un heureux sort.
C'est pour elle qu'il est aimable,
S'il paroît quelquefois moins fort,
Elle la rend plus durable.

Par feu M. D. de l'Académie d'Angers.

A Angers, ce 27 Août 1752.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE

De la Société Royale de Lyon, du 28 Avril 1751.

M. Garnier Directeur, a fait l'ouverture de l'Assemblée par un Discours dans lequel il établit combien les Sciences & les Arts sont utiles pour épurer les mœurs. Après quoi il a donné les extraits suivant des Mémoires lus à l'Académie, depuis la précédente Assemblée publique.

Sur les Pierres gravées.

M. Desfleurieux dans un Mémoire qu'il a donné, a fait des remarques en général sur les pierres gravées : il prouve qu'étant plus durables, c'est-à-dire, plus à l'abri des frottemens & des autres injures du tems, elles sont plus propres à instruire des faits de l'antiquité, que presque tous les autres monumens qui nous en restent.

Ce Mémoire contient aussi les observations de l'Auteur sur le recueil qu'il a acquis de 15 à 1600 empreintes de pierres antiques en souffre & cinabre très-fidelles ; elles ont été faites sur les instructions

de M. Mariette, par M. Christiano, fameux Médailliste, sur les originaux du Cabinet du Roi, de M. le Duc d'Orléans, & de plusieurs Princes & Ducs Etrangers. M. de Fleurieux en mettant son recueil sous les yeux de la Compagnie, a fait, sans y penser, l'éloge de son goût pour la belle antiquité.

Sur l'Allégorie pitoresque.

Des réfléxions sur la difficulté qu'il y a de réussir dans la Peinture purement allégorique, sont l'objet d'un Mémoire de M. Clapasson. De quelques talens, dit-il, que les Peintres soient pourvûs, il est rare qu'ils réussissent dans les sujets où il n'entre que de l'Allégorie. Il est presque impossible, continue-t-il, qu'avec les seules figures de ce genre, ils puissent exprimer leurs idées de maniere qu'elles soient sensibles pour les spectateurs. Après avoir apporté les raisons de cette difficulté, il en donne une preuve existante dans les plafonds de l'Hôtel-de-Ville, & du Palais de Lyon. L'ordonnance, les expressions & le coloris de ces peintures, font souhaiter que ces avantages fussent réunis à quelques traits d'histoire connus & bien choisis.

La composition allégorique ne doit

donc être mise en œuvre que dans une nécessité absolue, & en ce cas il faut que les figures tracées soient en petit nombre, & aisées à reconnoître.

Expérience pour faire éclore les œufs de poule.

Quelques personnes de cette Province ayant tenté de suivre les leçons tracées par M. de Reaumur dans le Livre qu'il publia l'année derniere touchant l'art de faire éclore & d'élever les oiseaux domestiques : M. de Ruolz a fait part à l'Académie du procédé & du succès d'une jeune Demoiselle de cette Ville, qui dans le mois d'Août & de Septembre derniers, fit éclore dans la campagne un très-grand nombre de poulets, en exposant les œufs pendant trois semaines à la chaleur du fumier, suivant les précautions de M. de Reaumur, sur lequel *on ose assurer qu'elle a rencheri.*

Les bornes qui sont ici prescrites ne permettent pas de rapporter tout ce que M. de Ruolz nous apprend d'intéressant; on ne peut s'en dédommager que par la lecture même de l'Ouvrage de M. de Reaumur. Le succès de cette jeune personne doit encourager à suivre son exemple.

Sur la Cataracte.

M. Olivier qui a donné ce Mémoire, pense que l'opération de la cataracte est souvent inutile, parce qu'il croit que le cristalin abattu, ne peut demeurer fixe là où l'éguille de l'operateur l'a placé, n'y étant retenu par aucune cause apparente. Il craint que lorsque la malade se donnera quelque mouvement, le cristalin revienne vis-à-vis la prunelle. Pour remedier à cet inconvénient, M. Olivier propose 1°. de déplacer le cristalin de son chaton à la maniere ordinaire. 2°. Après l'avoir déplacé, de l'extraire hors de l'œil. Mrs S. Yves & Petit ont extrait des cristalins qui avoient passé dans la chambre anterieure, ils ont travaillé l'un & l'autre sur la partie antérieure de l'œil, sur la cornée transparente, ils ne pouvoient pas se tromper. L'opération que propose M. Olivier est infiniment plus délicate, parce qu'il est très-difficile de déterminer précisément l'endroit où doit se faire l'ouverture pour l'extraction du cristalin de la chambre postérieure, qui comme l'on sçait est extrêmement petite; si l'on incise trop en avant, on endommagera le cercle ciliaire; si l'on coupe trop en arriere, on portera la pointe de l'instrument dans l'humeur vitrée;

cependant il faut avouer que quoique difficile, elle n'est pas absolument impossible; c'est aux opérateurs à bien prendre leurs dimensions.

La cataracte caséeuse, de même que celle qui provient d'un coup dans l'œil, sont les seules, suivant M. Olivier, dont on doit attendre la maturité, & dont il présume que le malade ne sçauroit guérir radicalement, qu'autant qu'on aura recours à la double opération dont on vient de parler.

Pour les autres especes de cataracte, il n'est point du sentiment d'en attendre la maturité, il croit même qu'elles sont plus aisées à guérir récentes, que confirmées. Dans ce dessein, il a inventé un nouvel instrument qu'il appelle Kenembatome; il est composé de trois piéces, sçavoir: 1°. d'une aiguille à cataracte ordinaire, 2°. d'une canulle d'argent dans laquelle entre l'aiguille semblable à celle du trocar, instrument dont on se sert pour faire la ponction aux hydropiques. La troisiéme piéce de cet instrument est une seringue qui s'adapte à la canulle, de sorte qu'après avoir incisé à la maniere ordinaire, & avoir dilaté la playe avec la même aiguille, il n'est question que d'adapter la seringue à la canulle, & de pomper le materiel

tiel de la cataracte qui n'est pas encore durcie, car cette opération est principalement proposée pour les cataractes commençantes, & quand même elles auroient déja acquis quelque consistance, M. Olivier croit que l'Opérateur pourroit adroitement les diviser, soit avec l'aiguille une fois introduite, soit avec l'extrêmité de la canulle, & les ayant ainsi réduites en petites parcelles, elles pourroient être aspirées par la petite seringue. Il ajoute qu'au cas que l'on s'apperçût qu'il en fût resté quelque fragment dans l'œil, il conviendroit d'y pousser quelques injections avec l'eau rose, ou d'autres médicamens appropriés.

Réflexions sur la seconde poussée, qui arrive quelques fois aux Maronniers d'Inde.

Les Phénomenes les plus rares ne paroissent surprenans, que parce que leur cause est inconnue, & quoiqu'elle soit souvent très-près de nous, ce n'est cependant qu'avec beaucoup de tems & d'attention qu'on peut la découvrir. M. Morand, Médecin de la Faculté de Paris, un de nos associés, nous a communiqué ses recherches sur la seconde poussée des maronniers d'Inde; ayant remarqué avec étonnement que quelques-uns de ces arbres, après s'ê-

tre dépouillés en automne, se parent tout d'un coup de nouvelles feuilles & de nouvelles fleurs à la fin d'Octobre, & jusqu'au milieu de Novembre, tandis que toutes les autres plantes ayant payé le tribut à la Nature paroissent sans vie, & que leurs tristes dépouilles éparses sur la terre sans éclat & sans couleurs, sont le jouet des vents.

M. Morand, après avoir prouvé que cette seconde poussée ne devoit point être attribuée à la qualité du terrain, ni à l'exposition de ces arbres, ni à plusieurs autres causes qui se présentent naturellement à l'esprit, assure avoir remarqué plusieurs années de suite, que les chenilles avoient mangé durant l'été toutes les feuilles des arbres, qui faisoient le sujet de ses recherches & de ses observations: la séve destinée à la nourriture de ces feuilles ne les trouvant plus, sera restée dans le tronc & dans les branches de l'arbre, mais y étant accumulée au bout d'un certain terme, elle a dû nécessairement donner une nouvelle parure à ces arbres.

Remarque sur le Corail.

Parmi plusieurs piéces de l'Histoire Naturelle que la Société Royale vient de recevoir, on observe un madrepore, auquel

tiennent naturellement trois petites plantes de corail, l'une tombe perpendiculairement en bas, ayant vegeté sur le fond d'un coquillage attaché au madrepore; l'autre a crû de bas en haut de dessus un amas de corps marins, & la troisiéme est née le long de la tige se présentant de travers.

L'examen de ce curieux morceau, nous a fait conclure que M. le Comte de Marsigli s'est trompé, lorsqu'il dit à la page 109, de son Histoire physique de la mer, que le corail croît de telle sorte que ses rameaux tombent perpendiculairement vers le centre de la terre : erreur qu'il répéte à la page 117, où il prétend que le corail vegete la tête en bas.

Tables des quotiens pour tous les diviseurs, depuis 2 jusqu'à 10000, & pour dividende quelconque.

M. l'Abbé Dugaiby, Auteur de ces Tables, a donné un Mémoire qui les annonce, & qui en donne une explication.

Ceux qui ne sont point familiers avec le calcul, dont le sçavoir est borné aux régles de l'addition & de la soustraction, se trouvent affranchis par les comptes faits de Barrême, des difficultés & des erreurs de la multiplication.

Les Tables que donne M. Dugaiby, & que l'on peut pousser plus loin, ne sont pas moins utiles. La division est bien plus difficile que la multiplication, & plus sujette à erreur. Combien de personnes qui peuvent se passer des comptes faits, & à qui il ne manque que le secours de ces Tables pour faire usage des quatre opérations de l'Arithmétique Un Auteur est bien dédommagé de l'application & de l'ennui de son travail, quand il l'épargne ainsi aux autres.

Sur le rang que doivent tenir les ouvrages anciens & modernes, tant pour la peinture & la sculpture que pour l'architecture.

Quoiqu'il soit difficile de comparer avec quelque équité les édifices modernes qui subsistent dans leur entier avec les anciens qui sont en partie ruinés, cependant les anciens, ignorant absolument l'art de la coupe des pierres ; n'ont pû éviter les ennuyeuses répétitions de leurs combinaisons, au lieu que cet Art ayant procuré aux ouvrages modernes des embellissemens ingénieux, gracieux & variés, met l'architecture moderne au-dessus de l'ancienne.

La même difficulté de comparer les tableaux antiques, encore moins conservés

que les bâtimens avec les tableaux modernes, est applanie par la comparaison de la peinture ancienne avec la sculpture ancienne. M. de la Monce remarque 1°. que nous avons aujourd'hui des statues anciennes & très-entieres; 2°. que les Auteurs anciens ont fort loué ces statues; 3°. que ces mêmes Auteurs ont aussi fort estimé les tableaux contemporains de ces mêmes statues. De ces trois réflexions il conclud judicieusement que les peintures anciennes étoient excellentes, puisqu'elles ont été trouvées telles par des Auteurs qui ont porté le même jugement des statues, qui prouvent encore aujourd'hui le goût & le discernement de ces Auteurs.

Notre habile Critique observe, que si les anciens se sont attirés les louanges les plus légitimes par le sublime de la correction du dessein, de ses proportions, & sur tout des expressions; les modernes ne leur sont point inférieurs dans tous ces points. Il pense aussi que les Coloristes Vénitiens & Flamans ont égalé, ou peut-être surpassé le coloris de Zeuxis.

Jusques-là les uns & les autres vont de pair, mais trois choses décident la question en faveur des modernes; la premiere est que l'on n'observe point dans leurs ouvrages une certaine froideur, & une roi-

deur fréquente dans les membres des sculptures les plus estimées des anciens, défaut qui selon toute apparence, existoit aussi dans leurs peintures. La seconde est que les habiles Peintres & Sculpteurs modernes ont perfectionné la forme des femmes & des enfans. La troisiéme enfin est, qu'ils ont donné aux grouppes une tournure plus gracieuse que les anciens, une vraisemblance mieux contrastée & plus artiste, sur tout dans les bas reliefs.

Sur les étranglemens dans les tuyaux des Pompes.

L'expérience semble être en contradiction avec la théorie sur le calcul des forces nécessaires pour élever l'eau, lorsque les tuyaux sont plus petits que le corps de pompe, ou lorsque le passage de l'eau est retréci, soit par les soupapes, soit par quelqu'autre étranglement dans les tuyaux.

Il est démontré que deux ouvertures inégales ne peuvent donner une même quantité d'eau, que lorsque les forces motrices sont en raison inverse des quarrés de ces ouvertures. Ce principe est vrai, mais les conséquences que de bons Auteurs en ont tirées dans leurs ouvrages, produisent dans le calcul de plusieurs sortes de pompes, des differences que les Praticiens ne veu-

lent pas adopter, se croyant en droit d'y opposer leur expérience journaliere. Un exemple des plus récens, est la machine construite sur les remparts de cette Ville, pour fournir aux jets d'eau de la Place de Louis le Grand; deux chevaux suffisent à son mouvement, quoiqu'il en fallût un nombre prodigieux, si l'on suit à la lettre les raisonnemens d'un de nos meilleurs Auteurs & des plus modernes.

L'importance de cette question a engagé M Mathon à chercher d'où venoit l'erreur dans l'application du principe, il a divisé son Mémoire en deux parties. La premiere traite de la force nécessaire au piston pour refonter: la seconde de celle qu'il lui faut pour aspirer. Il examine dans ces deux cas quels effets produit le défaut d'égalité entre le corps des pompes, & les tuyaux ou les ouvertures des soupapes.

Dans les tuyaux montans ou de refoulement, l'étranglement du tuyau exige à la vérité que les forces soient en raison inverse des quarrés des ouvertures. Mais cela doit s'entendre seulement de la portion de force qui sert à pousser l'eau, & à la faire sortir avec une vitesse déterminée, & non de celle qui est en équilibre contre la pesanteur de la colomne qu'on éleve, & qui empêche le piston d'être re-

poussé en arriere. De-là suit que les étranglemens des tuyaux sont peu nuisibles, lorsque l'eau ne doit y passer qu'avec une vîtesse médiocre, ce qui est le cas le plus ordinaire.

Il n'en est pas de même des tuyaux d'aspiration, les étranglemens y diminuent considérablement la pression, avec laquelle la surface inférieure du piston est poussée en haut par l'eau qui monte dans ce tuyau, & par conséquent il en reste plus exposé à celle par laquelle le poids entier de l'atmosphere la pousse de haut en bas.

M. Mathon ayant appliqué ces principes à la machine qui fournit aux jets d'eau de la Place de Louis le Grand, dont le rapport du corps de pompe à l'ouverture des soupapes, est à peu près comme celui de 62 à 1, conclut de ces calculs que deux chevaux peuvent suffire à son mouvement, & que l'étranglement produit par les soupapes des tuyaux montans, n'occasionne pas une augmentation de force motrice d'une livre entiere, tandis que celui des soupapes des tuyaux d'aspiration en exige une d'environ vingt-deux livres.

Machine approuvée par la Compagnie.

Messieurs Delorme & Goiffon ont examiné par ordre de la Compagnie un rouet à quatre guindres pour devuider la soye, que le Sieur Claude Raymond, Fabriquant en étoffes de soye, a présenté à l'Académie le dix-huitiéme Novembre 1750, dont le principal avantage est d'occuper moins de place que le rouet en usage, à cause de la position qu'il a donnée à sa roue entre les deux pieds de derriere du rouet qui se trouve par-là dégagé de la place que cette roue occupoit au-devant en retour d'équerre sur une sole traînante. Ces Messieurs ayant fait leur rapport,

La Compagnie a jugé que ce rouet occupe moins de place que l'ancien, que sa roue est dans une position plus solide, & qu'il est disposé à recevoir le jour plus favorablement ; que la perfection que le Sieur Claude Raymond lui a donnée par ce changement sans rien perdre de ses avantages, rend cette construction utile & préferable à l'ancienne.

Observations météorologiques, faites à Tours en 1750, par M. Burdin, Académicien associé.

L'hiver y a été assez doux & pluvieux,

il n'y a eu que quelques legeres gelées les premiers jours de Janvier, le quatriéme du même mois le thermométre de Lyon est descendu à trois degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous de la congélation, & le trentiéme Décembre à quatre degrés.

Le jour le plus chaud a été le vingt-deuxiéme Juillet à 36 degrés, à trois heures après midi.

Ces degrés de chaleur & de froid sont bien differens des suivans observés à Lyon dans la même année.

Observations météorologiques, faites à l'Observatoire de Lyon, par le Pere Beraud, en 1750.

Le plus grand froid arrivé à Lyon le sixiéme Janvier & le quatriéme Décembre 1750, a été marqué au thermométre de Lyon à 8 degrés $\frac{1}{2}$, au-dessous du point de la congelation au lever du Soleil, & à celui de M. de Reaumur à l'esprit de vin, à 7 degrés $\frac{1}{4}$.

La plus grande chaleur à trois heures après midi le vingt-deuxiéme Juillet, a été marquée au thermométre de Lyon, à 34 degrés $\frac{1}{4}$, au-dessus de la congelation, & à celui de M. de Reaumur à 30 degrés.

A CAYENNE.

Le Pere Beraud en comparant les observations qu'il a faites au grand Collége avec celles qu'il a reçues de Rouru, près de Cayenne, dont la latitude septentrionale est de 4 degrés 56 m. trouve qu'il s'en faut bien que les grandes chaleurs qu'on éprouve dans la Zone torride, égalent les grandes chaleurs que nous ressentons ordinairement pendant l'été à Lyon, & dans les climats voisins, car les plus grandes chaleurs de Cayenne pendant son été de Septembre 1749, & pendant ses deux étés de 1750, n'ont fait monter le thermométre de Mercure, à la division rapportée à celle du thermométre de Lyon, qu'à 30 degrés au-dessus de la congelation, & 2 ou 3 fois seulement à 31 degrés $\frac{1}{4}$; & ici le vingt-deuxiéme Juillet de la même année 1750 à 34 degrés & $\frac{1}{4}$, c'est-à-dire, qu'alors nous avions une chaleur supérieure à la plus grande de Cayenne de 3 degrés: les 15, 21, 23 & 27 du même mois, notre thermométre marquoit 32 $\frac{1}{4}$, notre chaleur alors surpassoit donc la plus grande de Cayenne d'un degré $\frac{1}{4}$.

L'année précédente notre thermométre monta jusqu'à 36 degrés $\frac{1}{4}$ le treiziéme

Juillet. Nous avions donc alors 5 degrés de chaleur de plus qu'on n'en a en été dans la Zone torride, d'où l'on doit conclure que les chaleurs sous les tropiques, & près de la ligne ne sont pas aussi insupportables qu'on l'imagine, & qu'elles ne sont accablantes pour les Européens que par leur continuité.

Observation sur le Barométre en 1750.

La plus grande hauteur dans les barométres lumineux ou Phosphores, a été observée à Lyon le vingt-huitiéme Janvier, à 28 pouces 3 lignes. La moindre hauteur le 16 Novembre à 26 pouces 9 lignes & demie.

La hauteur moyenne du barométre à Lyon, est à 27 pouces 6 lignes, comme l'a fixée le Sieur Casati, dans l'imprimé dont il orne ses barométres.

Ensuite M. Delorme a lû un Mémoire, intitulé : *Plafond de briques pour garantir de l'incendie*, sans poussée contre les murs, supporté à cet effet par des poutres recouvertes aussi de briques, joignant à la solidité la propreté & l'économie.

Dans la premiere section, l'Auteur parcourt les differentes constructions de planchers & de voûtes en usage, qui peuvent retarder ou empêcher la communication

du feu. Il entre dans des détails sur les avantages relatifs de ces constructions, sur leurs inconvéniens & leurs défauts, sans omettre leur dépense.

Dans la seconde, il donne la construction des plafonds de briques, qui sont des voûtes extrêmement surbaissées entre deux poutres qui leur servent d'appuis & de retenues contre leur poussée.

Un plafond peut être composé de plusieurs de ces voûtes formées sur un arc de 6 à 8 pieds de portée, & de 8 à 10 pouces de fléche, que l'on peut terminer par des arrieres vousures de Saint Antoine. Leur épaisseur est de 3 pouces, largeur de leurs briques; leurs naissances ne font pas appuis directement dessus les poutres, mais sur les côtés vers la surface inférieure, où elles trouvent des entailles propres à les recevoir; par cette disposition la poutre se trouve enveloppée par les côtés: il ne reste donc que la surface inférieure à masquer pour la garantir du feu. A cet effet il convient de la couvrir de briques aussi larges qu'elle a d'épaisseur, qui seront tenues par des têtes plattes de cloux à vis entre leurs joints. Le poid de ces voûtes chargées d'un peu de terre pour recevoir le carrelage, n'excéde que de peu celui des solives & des planches que l'on suppri-

me entierement, & il n'exige pas de plus fortes poutres. La résistance de ces plafonds est, selon M. Delorme, à l'épreuve des fardeaux & des ébranlemens continuels des ouvroirs & manufactures. Il n'y a qu'un feu extrêmement violent qui puisse lui donner atteinte, & dans ce cas sa chûte arrête & met fin à l'incendie.

Il rapporte dans la troisiéme & derniere section plusieurs avantages de l'usage de ces plafonds ; outre son objet de garantir de l'incendie, il lui reconnoît la solidité des voûtes de maçonnerie sans en avoir l'épaisseur, la poussée ni la courbure ; ils sont à l'abri des vapeurs qui pénétrent & périssent les planchers chez les Teinturiers, Chapeliers, &c. Leur construction présente une économie d'un quart de la dépense des seuls planchers ; il n'en tombe point de poussiere, & ils ne donnent aucun azile aux rats. Le bruit d'un étage à l'autre en est plus sourd, & leur disposition les rend susceptibles de toutes les décorations en plâtre.

La Séance a été terminée par un Mémoire qu'a lû M. Gavinet, sur l'Opium d'Egypte & de France, dont l'Extrait a été donné dans l'assemblée publique du deuxiéme Décembre 1750.

Le mot de l'Enigme du mois dernier est *la Conscience*. Celui du premier Logogryphe est *Constantinople*, dans lequel on trouve *Constantin*, *Antiope*, *Alise*, *Asie*, *Tite*, *Capitole*, *Antoine*, *Cinna*, *Spinola*, *Anne*, Reine d'Angleterre, *Totila*, *Laïs*, & *Plotine*, femme de Trajan. Celui du second Logogryphe est *Visage*; dans lequel on trouve *âge*, *Gave*, riviere du Bearn, *vie*, *Agis*, *avis*, *Ives*, *as*, *Ea*, *vase*, *Asie*, *gai*, *vis*, *Vega*, *Ave*, *si* & *geai*.

ENIGME.

ON me titre d'image, & pour original
On me donne une sœur cadette;
Voilà qui s'accorde assez mal:
Quelques Sçavans l'ont dit, le peuple le repete.
C'est fort mal raisonner, n'en déplaise aux Sçavans,
Car elle est ma cadette au moins de neuf cens ans.
Je renie à jamais cette laide Megere,
Je la méconnois pour ma sœur;
Le monde entier ne pouvant s'en défaire,
Ne la souffre qu'avec horreur:
Mais moi, pour ma douceur, par tout on me desire.

Quoique sur les mortels j'éxerce un grand empire;
Et que je prime en tous lieux, en tous tems,
Sur les petits & sur les grands.
Avec Phœbus je partage mon regne,
Sans que personne me dédaigne;
Pendant qu'il est dans les bras de Thétis,
Je dispose & j'ordonne, avoué de Thémis.
Pour éxercer mes droits, la nature me pose
Au faîte d'un Palais
Dont elle tient la porte close,
Lorsque mon peuple se repose
Sur mes soins & qu'il vit en paix.
J'adoucis, à mon gré, l'esprit le plus farouche;
Tous les habitans de la mer,
De la terre & de l'air,
Je les charme quand je les touche.
Sans partialité, je donne même rang
A l'idiot comme au sçavant;
Sans distinguer ni le sexe, ni l'âge,
Je traite également le fou comme le sage.
Je pétris l'embonpoint; les roses & les lys
Par moi sont répandus sur le teint de Philis.
Pour abreger enfin un trop long étalage,
Il est tems de finir, si tu m'as decouvert,
Ménage-moi, Lecteur; malheur à qui me perd.

LOGOGRYPHE.

L'Homme dont la boiſſon
Offuſque la raiſon,
Un Archevêché d'Etrurie ;
Un fameux Royaume d'Aſie :
Le héros dont Méduſe éprouva la valeur,
Et qu'Andromede eut pour libérateur.
Un ſerpent vivipare ;
Qu'on me paſſe ce mot, je conviens qu'il eſt rare ;
Mais il eſt expreſſif. Un ancien Auteur,
Poëte ſatirique ;
Un Port de-mer jadis celébre dans l'Attique :
Un Office canonial.
Le dernier des efforts qu'en Sorbonne on demande
Des Lettrés aſpirans au bonnet Doctoral ;
Une ſorte de réprimande :
Certain inſecte, & parmi les oiſeaux,
Un dont le nom ſe donne à maints chevaux ;
La femme ſéductrice
Qui fut au genre humain
La ſource de toute injuſtice.
Un Pontife Romain ;
Ce qu'on adreſſe à Dieu pour le rendre propice ;
Un ſymbole adopté
Pour la fragilité.

J'en ai bien dit assez, Lecteur, si tu transposes,
Tu peux, de mes neuf pieds, former toutes ces
choses;
Dans le sort d'un Nisus & de Dedalion,
Sans le secours d'Œdipe, on découvre mon nom:
Mon mérite, au surplus, pour la pêche ou la chasse,
Peut me développer sous l'une ou l'autre face.

AUTRE.

Quoique chimérique & frivole;
Des héros & des beaux esprits
Je suis l'impérieuse idole:
Ces exploits éclatans, ces sublimes écrits,
Consacrés avec faste au temple de Mémoire,
Me doivent la plûpart, & leur être & leur prix,
Ainsi que ces grands noms qui brillent dans l'Histoire.
La passion pour moi, dans des siécles d'erreur
Passa pour la vertu suprême;
Mais la foi me lançant son terrible anathême,
Me rendit un objet d'horreur;
De presque tous les cœurs, malgré sa juste haine,
Je suis encor la souveraine.
De mes six pieds, Lecteur, l'arrangement divers
T'offre un métal, un mortel respectable,
L'instrument qu'en sa main porte le Dieu des Vers,
De l'equité l'oracle redoutable,

Un terrein environné d'eau ;
D'un ordre un peu suspect la sombre basilique,
Une espece de grain, un oiseau domestique,
Ce qui reste au fond du tonneau,
L'organe délicat sans lequel la lumiere
Nous affecteroit vainement,
L'embarras d'un acteur, un Saint, une riviere :
Ce detail te suffit, Lecteur, assurément.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ABREGE' de la Médecine pratique, ou nouvelle pharmacopée, contenant en racourci tout ce qui est essentiel & nécessaire pour remplir toutes les vûes d'un Médecin pour la guérison des maladies, avec un Commentaire sur chaque formule pour montrer la maniere de l'appliquer aux cas particuliers ; & une table des maladies & des remedes qui leur sont propres. Ouvrage composé par l'ordre de son Altesse Royale le Duc de Cumberland, pour les Médecins, Chirurgiens, le Chirurgien général & Apoticaire général de l'armée du Roi ; traduit de l'Anglois & enrichi de notes. Par M. *D. M.* Etudiant en Médecine. *A Paris*, chez *Thiboust*, Place de Cambray ; & *Ganneau*, rue S.

Severin, aux Armes de Dombes & à St. Louis. 1753. 1. vol.

On voit assez par le titre quel est le but de cet Ouvrage. Les notes que le Traducteur y a ajoutées concernent la préparation des Médicamens dont il est parlé dans ce Livre, suivant les procédés de la pharmacopée de Londres & d'Edimbourg. Un Ouvrage de cette sorte peut occasionner bien des abus & ne peut être utile qu'aux gens de l'art qui sçauront apprécier le mérite de ces formules & distinguer les cas où elles conviennent, de ceux où elles seroient dangereuses.

CURIOSITE's de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, avec l'explication des Tableaux qui ont été donnés par le corps des Orfevres. *A Paris*, chez *Gueffier*, Parvis Notre-Dame. 1753. Brochure *in*-12, de 103 pages.

SINGULARITE's diverses en Prose & en Vers. *A Cosmopolis*, & se trouvent *à Paris*, chez *Durand*, 1753. *in*-12. v. 1.

DANS le premier Mercure du mois de Juin dernier, on a annoncé au Public un Livre intitulé, *Traité de la construction & des principaux usages des Instrumens de Ma-*

thématique. Par le S. N. Bion, *Ingénieur du Roi, pour les Instrumens de Mathématique. A Paris*, chez Charles-Antoine *Jombert*, rue Dauphine 1752.

Voici comme cet Auteur au Liv. III. ch. I. pages 68 & 69, article du compas de réduction à tête mobile, s'explique sur la construction de la ligne des polygones de cet instrument.

» Divisez, dit-il, en deux parties égales » la jambe du compas de réduction; pressez avec le compas commun sa moitié » juste, & la portez à l'ouverture des chiffres 6, de part & d'autre de la ligne des » polygones du compas de proportion, » lequel restant ainsi ouvert, prenez l'ouverture des chiffres 3 pour le triangle » équilateral, & portez-la sur la jambe du » compas de réduction, commençant par » l'extrêmité de ladite jambe sur laquelle » vous marquerez le même chiffre 3 : prenez ensuite l'ouverture des chiffres 4 sur » le compas de proportion pour le quarré, portez sur la même jambe du même » côté, pour y marquer le même nombre » 4, &c. ». L'Auteur opere de même pour les autres polygones.

L'instrument divisé de cette maniere ne servira jamais à inscrire des polygones réguliers, dans tel cercle que l'on voudra;

parce que l'instrument n'est pas divisé selon la raison du cercle à chaque côté des polygones. Dans le compas de proportion, la raison du rayon ou du côté de l'exagone aux côtés des autres polygones inscriptibles dans le même cercle, suffit; parce que le centre étant fixe, le même rayon subsiste toujours. Mais dans le compas de réduction, comme le centre est mobile, il s'ensuit que la raison du rayon ne peut point être la même pour tous les polygones; & que par conséquent un des côtés de l'instrument doit être le rayon du cercle, & l'autre la corde du polygone; de même que dans la ligne des parties égales, un des côtés de l'instrument, est par exemple, la quatriéme partie de l'autre côté. Or l'Auteur suppose que la raison du rayon est la même pour tous les polygones, dont l'instrument n'est pas divisé comme il le doit être.

Construction de la ligne des Polygones du Compas de réduction.

Par exemple, pour le triangle, prenez du centre du compas de proportion la distance au point 6 qui marque le rayon ou le côté de l'exagone qui lui est égal (Eucl. Liv. 4. prop. 15.) & portez-la sur une ligne indéterminée; prenez ensuite la dis-

tance du même centre au point ; qui marque le triangle, & portez-là sur la même ligne indéterminée, depuis le point où a fini le côté de l'exagone, jusqu'à l'endroit où cette distance se rencontrera : ces deux distances ajoûtées ainsi au bout l'une de l'autre, composeront une ligne divisée en deux parties inégales, qui contiendront la raison de la corde de l'exagone à celle du triangle. Divisez proportionnellement à cette ligne, la longueur du compas de réduction (par la prop. 10^{e}. du 6^{e}. Liv, d'Euclide) vous aurez un instrument qui sera propre à inscrire dans un cercle proposé, un triangle équilateral.

Les autres polygones se trouveront de la même maniere, en prenant toujours la distance du centre du compas de proportion au rayon ; en y ajoûtant la distance du même centre au point qui désigne le polygone demandé, & divisant la longueur du compas de réduction proportionnellement à cette ligne faite de deux distances.

Nous avons dressé une table qui facilitera cette construction, par le moyen de l'échelle de 1000 parties. Elle est composée de cette maniere : par exemple, pour le triangle, on prend le sinus de 60^{d}. moitié de l'angle, au centre du triangle, & ces

lui de 30^d. moitié de l'angle, au centre de l'exagone, ensuite on fait cette analogie.

Comme la somme des deux sinus 136602
est au sinus de 60^d. pour le triangle 86602
ainsi la longueur du compas . . . 1000
est au quatriéme terme qui est . . . 633
+ 132934
136602.

Ce quatriéme terme est celui que l'on a mis dans la table, en y ajoutant une unité, parce que la fraction excéde la moitié du diviseur & que l'on la néglige. Si on retranche 634 de 1000, le reste 366 sera le rayon ou le côté de l'exagone.

Voyez la table inscrite : *Table pour la construction de la ligne des Polygones.*

Quoique M. Bion n'ait pas parlé de la ligne des plans, ni de celle des solides, on pourroit cependant les mettre aussi sur l'instrument par le moyen des tables qui se trouveront ci-après.

On a pris pour les composer, les tables du compas de proportion, qui servent pour y construire ces lignes ; celles dont nous nous sommes servi sont celles d'Henrion. Celle des plans est celle qui est intitulée pour 100, & celle des solides pour 125. Les tables ne sont calculées que jusqu'au 50^e. plan ou au 30^e. solide, parce qu'au-delà

de là les divisions de l'instrument deviendroient trop serrées. Voici l'analogie dont on s'est servi.

Comme la somme faite du petit plan & du plan double . . . 241
est au côté du plan double . . 141
ainsi la longueur du compas . 1000
est au quatriéme terme, qui est . 585.
+ 15
241.

Les usages de cet instrument sont les mêmes que ceux du compas de proportion, les démonstrations en sont aussi les mêmes; mais le compas de réduction l'emporte sur le compas de proportion, surtout pour ceux qui sont souvent dans l'usage d'augmenter ou diminuer les plans selon une raison donnée; avec le compas de proportion, il faut changer d'ouverture toutes les fois que l'on change de côté sur le plan, pour trouver le côté homologue; au lieu qu'avec le compas de réduction, lorsqu'on a une fois placé son centre sur la raison proposée, on s'en sert comme d'un compas ordinaire, un des côtés donne le grand plan, & l'autre le petit; ce qui évite la peine de faire des échelles, & ce qui est plus expéditif que le compas de proportion.

Les personnes qui seront curieuses d'a-

voir cet instrument, pourront s'adresser à M. Garry, Ingénieur du Roi pour les instrumens de Mathématiques, qui demeure à *Paris*, sur le Quai de l'Horloge du Palais, au Cercle entier, proche le Meridien. On trouvera aussi chez lui les autres instrumens travaillés avec beaucoup de précision.

Il donnera la communication d'un manuscrit qui explique la construction & l'usage du compas de réduction, ou bien il le fera transcrire pour les personnes qui en auront besoin.

TABLE

Pour la ligne des polygones.

Polygones.	Caract.	Côtés des polyg.	Ray. du cer.
Triangle	3	634	366
Quarré	4	586	414
Pentagone	5	540	460
Exagone	6	500	500
Eptagone	7	462	538
Octogone	8	422	578
Enneagone	9	406	594
Decagone	10	382	618
Undecagone	11	360	640
Duodecagone.	12	342	658

TABLE
Pour les plans.

Carac.	Plans mult.	Petits plans.
1	500	500
2	585	415
3	634	366
4	667	333
5	691	309
6	710	290
7	725	275
8	739	261
9	750	250
10	760	240
11	768	232
12	776	224
13	783	217
14	789	211
15	795	205
16	800	200
17	805	195
18	809	191
19	813	187
20	817	183
21	821	179
22	824	176
23	827	173
24	830	170
25	833	166
26	836	164
27	840	160
28	841	159
29	843	157
30	845	155

TABLE
Pour les solides.

Carac.	Solides mult.	Petits solides.
1	500	500
2	558	442
3	590	410
4	614	386
5	631	369
6	645	355
7	657	346
8	667	333
9	676	324
10	682	318
11	690	310
12	696	304
13	702	298
14	707	293
15	711	289
16	713	287
17	720	280
18	724	276
19	727	273
20	731	269
21	734	266
22	737	263
23	740	260
24	743	257
25	445	255
26	747	273
27	750	250
28	752	248
29	755	245
30	757	243

LETTRES critiques dans lesquelles on fait voir le peu de solidité des preuves apportées par ceux qui poursuivent la vérification des prétendues reliques de S. Germain, Evêque d'Auxerre; 1 vol. *in-8°.* *A Paris*, chez la veuve *Robineau*, Quai des Augustins.

En 1717, M. l'Abbé le Beuf apprit d'un Prémontré octogénaire de l'Abbaye de S. Marien, qu'on tenoit par tradition des anciens de leur Maison, qu'un coffre fort placé dans la Bibliotheque & fermé à clef, renfermoit des Reliques qui avoient été tirées de l'Eglise de Saint Germain. Ce Sçavant obtint en 1718 de deux Religieux de l'Abbaye, qu'on fit en sa présence l'ouverture de ce coffre; & il s'y trouva entr'autres choses, un sac d'une toile assez fine, sur lequel étoit attaché & cousu un billet d'une écriture fort ancienne, dont voici la teneur.

Ces ossemens m'ont été remis en main par gens pieux, me disant être des reliques de la chasse de S. Germain, & qu'il les avoient ramassées sur le pavé de l'Eglise dudit S. Germain, à l'heure même que les Huguenots ruinerent les Chasses d'icelle, en l'an mil cinq cent soixante sept. Fait 1607.

Ce billet est écrit, dit on, de la main d'Edme Martin, Abbé de S. Marien de-

puis 1598, jusqu'en 1627. C'étoit un homme d'une piété aussi solide qu'exemplaire. Il atteste dans son billet que les personnes qui lui ont remis les ossemens en question, étoient *des gens pieux* : donc ils l'étoient véritablement ; donc au moins il les a crû tels, & par une conséquence nécessaire, il n'a pas douté de la sincérité de leur rapport. Donc nous ne pouvons nous dispenser d'en porter le même jugement ; donc enfin nous devons croire que les ossemens qui furent confiés à cet Abbé, sont les véritables reliques de S. Germain.

Les Lettres que nous annonçons sont écrites pour détruire toutes ces conséquences, & il nous paroit qu'elles atteignent leur but ; mais comme nous n'avons vû qu'une partie du procès, notre opinion ne doit pas être d'un grand poids.

TABLE générale des matiéres contenues dans le Journal des Sçavans de l'Edition de Paris, depuis l'année 1665 qu'il a commencé, jusqu'en 1750 inclusivement, avec les noms des Auteurs, les titres de leurs Ouvrages, & l'extrait des jugemens qu'on en a portés. Tome 2. *A Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques. 1753. *in*-4°.

En rendant compte du premier Volume,

nous avons fait sentir la commodité, l'utilité, & les autres avantages de cette entreprise. Nous invitons l'Auteur qui l'a formée, à nous donner un supplément depuis 1750. Le Journal des Sçavans n'a jamais été aussi bon qu'il l'est devenu depuis deux ou trois ans.

Le Quart d'heure d'une jolie femme, ou les Amusemens de la toilette. Ouvrage presque moral, dédié à Messieurs les Habitans des coins du Roi & de la Reine, & précédé d'une Préface sur la Comédie. Par Mlle de **. *A Genève*, & se trouve *à Paris*, chez *Jorri*.

Un Auteur, un Financier, un Abbé, un Magistrat se trouvent à la toilette d'une femme, & lui racontent pour l'amuser quelques avantures arrivées à d'autres toilettes. Ces petits contes sont précédés d'une Préface dans laquelle l'Auteur combat M. R***. qui n'avoit loué que deux de nos Poëtes comiques, Messieurs Gresset & Piron.

Il est indépendamment de ces deux Auteurs, dit l'Ecrivain dont nous parlons, des concurrens illustres qui font honneur à la Scene Françoise, & ce seroit être mauvais citoyen que de leur refuser la justice qu'ils méritent.

Deux jeunes Poëtes, déja courronnés par la voix publique, doivent espérer de nouveaux succès. M. de la Chaussée nous a interessé par une action pathéthique & un intérêt touchant ; M. Destouches a peint les *Caracteres*, M. de Boissy les *Ridicules* ; il restoit à mettre dans leur jour l'humanité & la belle nature, & la perfection de ces tableaux étoit réservée à Mrs de Marivaux & de Ste Foix ; mais le satyrique qui n'admet que deux Auteurs dans le Temple de Thalie, a exclu ces derniers avec moins d'aigreur, mais avec autant d'injustice que les précédens, *gardez aussi*, dit M. R ***. que

Jargon mistique, enfantines féeries,
Que mit en vogue un passager succès,
N'aillent perdant le Théatre François,
Laissez fêter à l'Opéra Comique,
Ces jolis Riens que *Monet* revendique,
Et qui seront à jamais le rebut
D'un Ecrivain mâle & visant au but.

Peut-on être aussi injuste pour ne rien dire de plus ? Depuis long-tems on fait à M. de Marivaux, le reproche mal-adroit de mettre trop d'esprit dans ses Comédies : dans le cours des succès mérités du *Spectateur François*, il daigna se justifier sur ces reproches ; ceux qui connoissent le cœur

humain se rangerent de son parti ; les petits esprits toujours entêtés, ne voulurent point se détacher de leurs premieres idees ; mais tout le monde le lut & lui applaudit : ces suffrages que chaque jour on voit renouveller sur nos deux Théatres, prouvent que reprocher à cet Auteur d'avoir trop d'esprit, c'est en manquer, ou abuser de celui qu'on a. J'ai toujours regardé M. de Marivaux comme le *Racine* du Théatre comique, habile à saisir les situations imperceptibles de l'ame, heureux à les développer ; personne n'a mieux connu la métaphysique du cœur, ni mieux peint l'humanité.

Sentimens nobles, jalousie élevée, amour propre rafiné, détail Bourgeois, plaisanteries du bon ton, gayeté subalterne, tout se trouve réuni dans les Piéces de cet Auteur, qui ne sont un *jargon mistique* que pour ceux qui fuyent les charmes du style, & qui ignorent le ton du Théatre.

Reste à justifier l'Auteur de ces tableaux ingénieux où la belle nature est représentée avec les couleurs naïves qui lui sont propres. Ce genre qu'on doit à M. de Ste Foix, est un agrément nouveau dont il enrichit la Comédie, & je regarderai toujours l'*Oracle* & les *Graces* comme des

fleurs immortelles dont il a paré le front de l'aimable Thalie.

En supprimant ces tableaux rians, copies fidéles de la nature, on nous enleveroit nos plaisirs les plus vifs; mais, disent ces hommes nés pour tout proscrire, pourquoi charger le répertoire du Théatre d'un nombre de Piéces qui mourront avec l'Actrice adorable qui les soutient?

Je connois les talens de Mlle Gaussin, & personne ne leur rend plus de justice que moi; cependant lorsque je vois *Lucinde*, il me paroît qu'elle s'embellit des charmes de la Piéce; avec quelle tendre naïveté elle développe les sentimens de son cœur? est-ce l'Actrice ou l'Auteur qu'on applaudit? Soyons justes, & convenons que sans M. de Ste Foix, Mlle Gaussin mériteroit moins d'éloges. Suivons M. R***.

> Enfantines féeries,
> Que mit en vogue un passager succès.

C'est ignorer Paris & l'histoire du Théatre, que de parler ainsi; les prémices de l'*Oracle* furent couronnés par les succès dûs à la nouveauté d'un genre agréable, reprises tous les ans avec le même éclat; cette Comédie fait un des fonds du Théatre, & devient, comme disoit l'Abbé Desfon-

taines ; en parlant d'Inés, *la manne des faméliques Comédiens.* Si les *Graces* n'ont pas le même sort, on ne doit imputer ce malheur qu'à la nature ingrate.

DISCOURS sur les grandeurs de Jesus-Christ, prononcé à Toulouse le 28 Janvier 1751, dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de la Dalbade, desservie par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire. Par M. l'Abbé d'*Héliot*, Prêtre, Abbé du Perray-neuf, Professeur des Libertés de l'Eglise Gallicane dans l'Université de Toulouse, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de la même Ville. *A Paris*, chez Hippolyte-Louis *Guerin*. 1752. *in*-12. 155. pp.

LETTRES d'Osman. *A Constantinople*. 1753. vol. 3. *in*-12.

Ce sont les Lettres d'un voyageur Philosophe, qui écrit à un de ses amis le résultat de ses observations. Quoique les mœurs des François soient le principal objet de son étude, il parle quelquefois de littérature, de guerre & de politique, & en parle facilement, agréablement, ingénieusement. Ce qu'il dit sur le suicide nous paroît en particulier très-bien, &

nous le transcririons avec plaisir, si les bornes qui nous sont prescrites nous le permettoient. Quelques morceaux plus courts mettront le Lecteur à portée de juger par lui-même de la nouveauté que nous lui annonçons.

Un sot, pourvû qu'il soit riche, ne paroît point en France ce qu'il est par-tout ailleurs, c'est-à-dire, un homme insuportable.

Un courtisan est un homme qui chérit tout le monde, & qui n'aime personne, qui ne blame rien en général, & n'aprouve rien en particulier; qui ne dit jamais tout ce qu'il pense, & pense rarement ce qu'il dit; qui parle au Ministre avec liberté en public, & tremble tête à tête avec lui; qui est affable sans être poli; qui protége en apparence, & n'oblige point en effet; qui dans le plus grand desœuvrement conserve toujours l'air occupé & distrait; qu'un regard du Souverain enyvre, ou confond; qu'un mot éléve, ou fait tomber & disparoître.

Un homme rare, c'est un grand Seigneur, qui a du mérite, qui sçait beaucoup, qui ne dit rien, qui se communique peu, qui craint de parler avantageusement de lui-même, & de penser mal des autres.

Un homme charmant, est un homme qui ne sçait rien & décide de tout; qui s'est fait un répertoire de trente attitudes indécentes ou ridicules, qui est instruit de tout ce qui se passe dans le monde, & lit des premiers les miseres qui paroissent; qui se pique des plus profondes connoissances sur les modes, & se met toujours à ravir; dont toutes les voitures sont élégantes, & les chevaux toujours rendus; qui va chaque jour dans trente maisons, qui s'engage à souper dans vingt endroits, & vient à dix heures en demander où il n'est pas attendu; qui sçait tirer une douzaine de phrases d'un mot qui ne signifie rien; qui met avantageusement sur son compte, & plaisamment sur celui des autres; qui veut paroître le tyran de toutes les femmes, & n'est que la ressource de celles qui sont décriées, le jouet des coquettes, l'esclave des bons airs, & le fleau de la bonne compagnie, cependant marionnette assez amusante pour quelqu'un de raisonnable, qui ne le voit qu'une fois & qu'un moment.

Au reste, ce n'est pas une petite affaire, que d'être cet homme charmant; car il est assujetti à la mode, comme les parures qu'il invente, & s'il n'en étudie pas lescap rices, pour s'y soumettre promp-

tement, il perd ce titre précieux, & n'est plus qu'un être souverainement ridicule.

Je crois qu'on peut distinguer, parmi les François ceux qui ont de l'esprit, les beaux esprits, & les gens d'esprit. Ces distinctions qui leur échappent souvent, m'ont paru sensibles dans leur société.

L'homme qui n'a que de l'esprit, n'a presque jamais le sien : son orgueil veut choisir un autre genre, & souvent choisit mal. Le ton qu'il emprunte, ou ne lui va point, ou s'épuise. Il ressemble à une femme qui née jolie, minaude sans cesse pour paroître belle ; & paroît à peine gentille.

Le bel esprit fait un mélange du sien & de celui des autres, qui lui coûte beaucoup de travail, qui lui procure peu de plaisir, qui l'expose à bien des revers, mais qui lui acquiert une sorte de réputation : il étonne les sots, il en impose à la multitude, il fatigue les personnes de bon sens ; il croit ne rien dire de médiocre, quand il dit des riens avec emphase, & n'approuve gueres ce qu'il entend dire, pour laisser présumer qu'il auroit mieux dit : il cite souvent & se plaint de sa mémoire : il décide toujours sans se défier de son goût. Celui-ci le consulte, celui-là le craint, tous le caressent ; il est du bon air d'en être connu.

L'homme d'esprit conserve toujours le sien, sçait tirer parti de celui des autres; n'éblouit jamais, persuade toujours, n'a point l'air apprêté, marche d'un pas égal & sûr, il éclaire ceux qui le suivent.

Il est aisé d'avoir de l'esprit, il est ridicule d'être bel esprit, il faut être né homme d'esprit.

Le talent de la saillie, la gayeté du propos, le goût apparent du plaisir, sont ce que l'homme qui a de l'esprit, affecte dans la société, & ce que la société en éxige.

Les François portent si loin leur goût pour ces frivoles agrémens; qu'ils s'assujetissent tous au soin d'en faire les frais; tant pis pour ceux que leur tempéramment ou leurs réflexions n'y destinent pas, il faut qu'ils sortent de leur caractere, ou qu'ils permettent qu'on les trouve ennuyeux.

Celui qui parvient ici à se faire la réputation d'homme d'esprit, s'il se répand dans le monde, est obligé de surprendre dans la conversation, par des idées extraordinaires & brillantes: on s'y attend; il la perd, s'il ne se fait pas admirer.

Jusqu'à présent nous n'avons eu que des idées vulgaires sur la vertu, le méri-

te, & la beauté. Nous les cherchons souvent dans les objets, nous en faisons l'analyse & l'examen avant d'en former un jugement assuré. Nous exigeons certains principes, certaines combinaisons, certains rapports, certaines proportions, certains effets, dont nous sommes assez généralement convenus, pour déterminer le bon & le beau. Les François sont plus ingénieux, plus accommodans, & sçavent tirer meilleure partie de la nature & de l'art. Ils se font grace mutuellement sur les perfections de l'ame & du corps, ils s'en tiennent à l'apparence, & pourvû qu'ils fassent illusion, leur amour propre est content.

Leurs loix sont assez pures & assez séveres; mais elles ne soumettent que leur extérieur. Leurs raisonnemens ont assez de justesse & d'étendue; mais leur raison est impuissante contre leurs penchans. Si l'on approfondit leur conduite, rien ne contraste davantage avec leur morale; si l'on s'en rapporte à la superficie, rien n'est mieux concilié. La souplesse est en eux un caractere naturel; j'entends cette espece d'adresse, qui dissimule les défauts, & qui exagére les bonnes qualités. Tous les hommes s'annoncent sous les dehors les plus estimables; tous prétendent qu'on leur croye de la probité, de l'esprit, des

connoissances, & du jugement : toutes les femmes sont jalouses de leurs charmes & de leur réputation ; heureusement qu'ils naissent avec plus de foiblesse que de vices ; car excepté le cœur qu'ils ont communément bien fait, le reste de leurs prétentions est assez chimérique. Ils sont plus brillans que solides, plus superficiels que profonds, plus vains que fiers, plus voluptueux que délicats, plus foibles que sensibles, enfin plus occupés du désir de plaire que des moyens d'attacher, & moins touchés de la vraye gloire, que de son éclat.

Leur inconséquence m'amuse beaucoup. Par exemple, ils attachent une partie de leur honneur à la fidélité de leurs femmes, c'est presque le seul devoir & la seule vertu qu'ils en éxigent ; cependant ils se consolent d'être trahis tant que le Public l'ignore. La foi conjugale n'impose en effet d'autre contrainte que celle des bienséances ; & la jalousie n'éclaire un mari, que lorsque le cri public le réveille ; alors il est couvert d'un ridicule qui le dégrade davantage qu'un vice qui lui seroit personnel ; ce ridicule qu'ils redoutent, tu n'imaginerois pas qu'ils cherchent tous à se le communiquer, & ne prennent aucune précaution pour s'en défendre.

Il eſt d'uſage qu'une femme ſoit chez elle tête à tête avec un homme aimable, qu'elle reçoit ſans rougir. On le ſçait, on ſe doute même qu'il lui a tenu des propos galans, après avoir effleuré l'éloge de ſa parure, conté l'hiſtoire du jour & hazardé quelques Epigrammes; c'eſt le ton du François.

La cenſure du grand monde, ni la délicateſſe de l'époux, n'y trouvent rien à dire; mais cette même femme & ce même homme, qui ont pû mettre à profit l'inſtant qu'ils ont été ſans témoin, n'oſeroient paroître enſemble aux promenades, aux ſpectacles, ni même en carroſſe, ſans admettre en tiers une autre femme. Si tôt que la décence eſt ſatisfaite, on n'interroge pas la vertu; & ce n'eſt pas aux yeux d'une foule de ſpectateurs, que la vertu défendroit le tête à tête. Ces eſpéces de dehors farouches ne ſont preſcrits qu'à la Ville. La Campagne autoriſe bien plus de liberté. Il ſemble qu'on laiſſe à la barriere les ſoupçons & les ſcrupules; chacun fait ce qu'il veut ſans conſéquence : on ſe raſſemble, on ſe ſépare, on s'aſſortit, ſans qu'on examine ſi une femme a diſparu ſeule, ni avec qui elle s'eſt écartée. Elle ne conſulte, pour ſa parure, que ce qui lui devient plus com-

mode, ou plus avantageux. La chaleur de la saison sert de prétexte au choix du négligé. La modestie ne conserve gueres l'intendance de la toilette, & l'art chiffonne toujours le voile qu'elle place : les plaisirs champêtres prennent sans indécence un coloris plus vif, les conversations y sont plus libres & plus enjouées ; cela s'appelle être plus naturel, plus à soi même. On croit se connoître davantage, & l'on suppose la confiance établie. Les uns sont dans leur chambre, les autres lisent, se promenent, jouent, arrivent, s'en vont, reviennent sans contrainte.

DICTIONNAIRE universel de Mathématique & de Physique, où l'on traite de l'origine, du progrès de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent, &c. Par Monsieur *Saverien*, de la Société Royale de Lyon. *A Paris*, chez Jacques *Rollin* & Charles-Antoine *Jombert*.

Nous prenons pour la troisiéme fois ce sçavant ouvrage, & nous y reviendrons encore une quatriéme, parce que nous nous faisons un devoir d'en faire connoître les principales parties. Nous avons inseré un article d'Astronomie dans le Mercure précédent, & nous allons en transcrire un de Physique, qui sera suivi d'un

dernier sur les Arts. On jugera par là de l'étendue des connoissances de M. Saverien & de la maniere dont les matieres sont traitées.

L'article que nous copions est pris sans prédilection & sans choix; c'est celui de *Microscope*; mais nous ne nous arrêterons qu'aux observations faites avec cet instrument, qui composent le cinquiéme paragraphe de cet article. Ainsi nous omettons la construction de Microscopes, simples, composés, solaires, leur Théorie, &c. qui demandent des figures, & qui exigent trop de contention. C'est par cette raison que nous ne parlons pas ici des Mathématiques transcendantes.

Observations Microscopiques. Le Microscope a enrichi la Physique de tant de découvertes, qu'il seroit difficile de les faire connoître, même en se contentant seulement de les indiquer; c'est un nouveau monde de petits êtres, dont les limites sont immenses. Pour en donner la carte, je vais la réduire sous une espece de Mappemonde, où l'on verra le genre des découvertes, comme on distingue en Géographie sur cette carte, les quatre parties du monde. Cette division est même celle des especes de découvertes actuelles; car je reconnois trois sortes *d'Observations Micros-*

copiques, la premiere a pour objet les solides, la seconde les liquides & ce qu'ils contiennent, la troisiéme & la quatriéme, les insectes.

Observations Microscopiques sur les solides. La pointe d'une aiguille très-fine paroît au *Microscope*, inégale, irréguliere, obtuse, large de trois lignes; le tranchant d'un rasoir paroît épais de plus de trois lignes; les fils d'une toile sont aussi gros que des cordes ordinaires; la glace d'un miroir est polie & sillonnée, & composée d'une infinité de corps inégaux qui réfléchissent une lumiere de différentes couleurs. M. *Leewenhoek* ayant rompu un petit diamant, en plaça les morceaux à son *Microscope* à la lumiere du Soleil, & il vit qu'il en sortoit plusieurs étincelles de flammes, qui brilloient continuellement, & qui dans quelques-uns, ressembloient à un éclair un peu foible. Les mêmes morceaux de diamant, considerés à l'ombre, chacunes de leurs particules jettoient une petite flamme qui leur étoit particuliere; plusieurs d'entre elles étoient de couleur de feu, d'autres vertes, ayant peu d'éclat, mais ressemblant à des éclairs; à une certaine distance des unes aux autres, s'élançoit une multitude d'étincelles; enfin dans certains morceaux du dia-

mant, M. *Leewenhoek* distingua les petites lames dont il est composé.

M. Hook a examiné le premier les étincelles qui partent d'une pierre ou de l'acier, par la collision de ce métal avec cette pierre, c'est-à-dire, en battant le fusil, une de ces étincelles étant reçue sur un papier blanc & exposé au *Microscope*, parut comme une balle d'acier poli, qui réfléchissoit beaucoup de lumiere.

La moisissure qu'on voit à travers un *Microscope*, paroît un petit parterre orné de plantes, qui portent des feuilles, des fleurs & des semences, & qui croissent d'une maniere presque incroyable. Dans peu d'heures ces semences bourgeonnent, se développent, arrivent à parfaite maturité & produisent elles-mêmes d'autres semences, ensorte qu'en un seul jour il se fait plusieurs générations.

La feuille de sauge paroît comme une couverture velue, ou comme une peluche pleine de nœuds bordés d'argent, & embellie de cristaux fins & ronds, ou de pendans attachés par de petites tiges. Le dos de la feuille d'un rosier, & surtout celle de l'églantier odorant, est (suivant le témoignage du *Microscope*) toute ouvrée d'argent; & les feuilles de la *rue* sont pleines de trous comme des rayons de

miel, &c. De toutes ces observations sur ces feuilles & sur plusieurs autres, j'en choisirai ici une qui a droit d'intéresser le Lecteur particulierement; c'est celle qu'on fait sur des feuilles d'ortie. On sçait que ces feuilles sont toutes couvertes de piquans aigus, qui pénétrant la chair, lorsqu'on les touche, causent de la douleur, de la chaleur & des enflures. Mais peu de gens sçavent comment ces piquûres sont si mauvaises. Pendant long-tems on a crû que les pointes de la feuille restoient dans les playes qu'elles avoient faites; erreur. Par le *Microscope* on apprend que ces pointes sont formées & agissent de la même maniere que les aiguillons des animaux vivans; cela veut dire que ces feuilles se crêvent en piquant, & distillent une liqueur qui épanchée dans le sang, produit les ébullitions dont on ressent les effets.

Il y a une infinité d'autres observations sur le sel, les grains de sable, &c. ausquelles je ne m'arrêterai pas, parce qu'étant obligé de ne présenter dans tout cela que l'essentiel des choses, je ne puis faire mention de celles qui lui sont accessoires. Mais il est une découverte importante que je serois fâché d'omettre, c'est sur les particules du sang. On voit avec le *Microscope*, que le sang humain est composé de

globules (que je regarde comme solides) rouges & ronds, qui flottent dans une eau transparente, qu'on appelle *serosité*. Chaque globule est composé de six autres plus petits & plus transparens; & chacun de ces petits globules est composé de six globules plus petits & sans couleur. Ensorte que chaque globule rouge est composé au moins de trente-six globules plus petits, & peut-être plus. (*Leewenhoek Arc. nat. Tom. IV.*) Ces globules ont un diamétre de mille neuf cens quarantiémes de la partie d'un pouce. *M. Leewenhoek* a observé, que quand il étoit bien malade les globules de son sang paroissoient durs, & qu'ils devenoient plus plians lorsque la santé lui revenoit. D'où il conclut, que dans un corps sain ces globules doivent être mous & fléxibles, afin qu'ils passent par les veines & artéres capillaires, en changeant aisément de figures, c'est-à dire, devenant tantôt ovales, tantôt sphériques, selon qu'ils coulent dans des tuyaux plus ou moins étroits. Cette conjecture est confirmée par la facilité avec laquelle toute la masse du sang peut être corrompue. On sçait que la morsure de la vipére, du scorpion, de la tarantule, &c. est très dangereuse: pourquoi? c'est que la liqueur qu'ils distillent dans les veines, altere la

solidité, la figure, la grandeur ou le mouvement des globules qui composent la masse du sang. Les Anglois, mûrement attentifs à cette conséquence, ont pensé que dans les maladies où cette précieuse liqueur est principalement affectée, il ne s'agissoit pour en guérir, que de rétablir ces globules dans leur état naturel. A cette fin, ils ont fait plusieurs expériences, dont voici (en faveur de l'importance de la matiere) les plus remarquables.

Un soldat étoit attaqué d'un mal vénérien tellement invétéré, qu'il s'étoit formé des nœuds & des os sur son bras ; les remédes ordinaires avoient eu peu de succès. Le Docteur *Fabricius* s'avisa d'injecter dans la veine médiane du bras droit, environ deux dragmes d'un certain purgatif. Deux heures aprés, il commença à opérer & produisit une ample évacuation. Par une simple injection les protuberances disparurent peu à peu, & le malade fut entierement guéri.

Le même Médecin injecta dans la veine-cave d'une femme mariée, âgée de trente-cinq ans, & attaquée d'épilepsie, injecta, dis-je, une petite quantité de résine purgative, dissoute dans un esprit anti-épileptique. Ce reméde occasionna quelques douces évacuations, après lesquelles les

accès

accès devinrent moins fréquens, & en peu de tems la malade guérit. (*Transact. Philosoph.* N°. 30.)

Observations microscopiques sur les insectes. Comme cet article me paroît trop long, & que je crains qu'il ne prenne trop sur les autres matieres que j'ai à traiter, quelque curieux & important qu'il soit, je me contenterai de nommer les insectes propres aux observations, & en m'arrêtant seulement sur la particularité d'un, dont le merveilleux ne sçauroit être assez divulgué : ces insectes sont la mouche, la puce, le pou, la fourmi, les mites, le têtard, les grenouilles, l'éperlan, le bernacle, &c. sur ces observations on peut consulter *Leewenhoek* (*Arenat. Det.*) *Swammerdam* (*Histoire générale des Insectes*) le Docteur *Power* (*Observ. Micr.*) *Néedam* (*Observations Microscopiques*) & surtout *Baker* (*le Microscope à la portée de tout le monde*) qui a réveillé avec autant de soin que d'intelligence les plus belles observations en ce genre; l'insecte auquel je dois m'arrêter est le polype. C'est un animal qui a plusieurs pieds, découvert par M. *Léewenhoek*, examiné par M. *Benting*, & dont la nature a été entierement développée. Je ne m'arrêterai pas aux observations particulieres qu'on a faites sur

cet animal avec le *Microscope*. Le point où j'en veux venir, est ce qui le constitue; il a plusieurs cornes qui lui servent de pattes, & à l'extrêmité d'où elles partent, il y a une bouche ou un passage pour l'estomach. Cet estomach s'étendant tout le long de l'animal, forme un corps semblable à une pipe, ou à un tuyau ouvert de deux côtés. Leur longueur, lorsqu'ils s'étendent est d'un pouce & demi. Ce sont les plus gros; car l'on n'en trouve guéres qui ayent plus de neuf ou dix lignes; ceux-ci se resserrent à une ligne. Cet animal se trouve ordinairement à la lentille de marais. Quand on en coupe un en deux parties par le travers, la partie de devant, qui contient la tête, la bouche & les bras, s'allonge d'elle-même, se traîne & mange le même jour. La partie où est la queue, produit une tête, une bouche, avec des bras dans l'endroit coupé; & cela selon que la chaleur est favorable en été, ils sortent dans vingt-quatre heures, & la tête est parfaite en peu de jours. En coupant le polype en travers, en plusieurs parties, on forme de chaque partie tout autant de polypes. Comme cet animal est petit, on laisse grossir les parties pour avoir le plaisir de le multiplier un plus grand nombre de fois. Cet animal coupé selon sa lon-

gueur, devient deux polypes en moins d'une heure, qui dévorent des vers aussi longs qu'eux. Si l'on joint les parties coupées elles se réunissent; voici quelque chose de plus extraordinaire. Le corps du polype est une espéce de boyau ou de tube percé. Or en retournant ce tube, comme on retourne un bas, on forme un polype, dont l'intérieur devient l'extérieur, qui mange, qui grossit comme dans son premier état.

M. de Reaumur, dans la Préface du sixiéme volume de son *Histoire Naturelle des Insectes*; *M. Lionnet*, & *M. Trembley* ont fait connoître toutes les merveilles de cet animal.

6. Le *Microscope* est une invention moderne; il étoit encore inconnu en 1618, comme on en peut juger par le Livre que *Hieronimus Serbirus* publia cette année, sur l'origine & la construction du Télescope. Selon M. *Hughens*, dont le témoignage est d'un grand poids, (*voyez sa Dioptrique*) *Corneille Drebbel* l'inventa en 1621; cette découverte étoit trop belle pour ne pas s'attirer de concurrens. *François Fontana*, dans un ouvrage intitulé: *Observationes cœlestium terrestriumque rerum*, publié l'an 1648, a essayé de se l'attribuer, en soutenant qu'il avoit connu le *Microscope*,

composée en 1618 ; c'est s'y prendre un peu tard. Aussi la prétention de *Fontana* n'a pas fait fortune, & les Sçavans ont reconnu *Drebbel* pour l'Inventeur du *Microscope*, &c.

Notre dessein étoit de copier encore ici le reste de l'Histoire du Microscope, mais comme nous craignons que cet article ne prenne trop sur ce Mercure, nous le terminerons ici ; disons seulement que M. Saverien attribue l'invention des Microscopes simples à *Etienne Gray*, *Leweuek*, &c. & qu'outre les ouvrages cités pour les observations Microscopiques il recommande encore les suivans : *Francisci Fontana*, *Observationes cœlestium terrestriumque rerum* ; la *Micrographie* de *Robert Hook* ; *l'Anatomie des Plantes de Malpighi*, & quelques autres Traités du même Auteur, tels que de *Bombyce*, de *Ovo incubato*, de *Viscerum structura*, les *Arcana naturæ detecta*, de *Leewenhoek*, la *Micrographia curiosa*, de *Bonnani*.

Le Docteur *Smith*, ayant fait des injections de quelques altérans dans la veine de trois malades, dont l'un étoit estropié par la goutte ; l'autre excessivement apoplectique, & le troisiéme affligé d'une maladie étrange, appellée par les Médecins *plicapolonica*, il les guérit entierement. (*Trans. Philosoph.* N°. 39.)

Observations Microscopiques, sur les liquides. On observe dans presque tous ces liquides des animaux, & Mrs. *Leewenhoek* & *Joblot*, ont en quelque maniere épuisé ces observations. Le dernier surtout s'y est attaché d'une façon particuliere : il a examiné l'eau de pluye, des infusions de poivre noir, blanc & long, du séné, des œillets, des barbeaux, du thé, de l'épine-vinete, du fenouil, de la sauge, de la fleur de souci, du verjus, du melon, du foin vieux & nouveau, de la rhubarbe, des champignons, du basilic, des fleurs de citron, &c. & dans chacune de ces infusions il a vû des animaux de differentes espéces. En gardant ces infusions, il y paroît des animaux d'autre sorte & en differens tems. M. *Joblot* a donné la description & la figure de ces animaux dans son *Traité du Microscope*, ci devant cité. Parmi ces figures, on en distingue une remarquable ; c'est celle de l'infusion d'anemone. Elle offre un animal qui a sur le dos la figure humaine. Mais de toutes ces observations, celle qu'on a faite *In semine masculina* a été plus suivie. M. *Leewenhoek* est le premier qui a crû y voir des petits animaux, ausquels il rapportoit la cause de la génération, & la chose a paru si merveilleuse, que M. *Hartzoeker* a prétendu

avoir seul part à cette découverte. Ces animaux ont une gueule & sont d'une figure assez semblable à celle d'un têtard, ils sont d'abord dans un grand mouvement qui se rallentit bientôt ; & à mesure que la liqueur se refroidit ou s'évapore, il en périt. Déposés dans l'endroit de leur destination, ils meurent tous, excepté celui qui doit (suivant ce systême) devenir un homme. On prétend que cet animal s'attache dans la matrice de la femme par des filets qui forment le placenta. Uni ainsi au corps de la mere, il reçoit la nourriture qui lui est nécessaire, pour son accroissement & pour sa métamorphose. La conjecture qu'on fait sur cette métamorphose est singuliere. Quand il est parvenu, dit-on, à un certain accroissement sous cette forme, il en prend une nouvelle. De ver qu'il étoit, il devient un corps assez semblable à une fève, mais sans mouvement. Il accroît dans cette enveloppe, & quand le tems où il doit sortir de sa prison est venu, il la déchire, & se montre sous la figure humaine.

Ceux à qui cette métamorphose ne plaît pas, & qui admettent des œufs pour principe de la génération, soutiennent que l'animal spermatique déposé dans la matrice, nageant & rampant dans les fluides

qui s'y trouvent dans l'acte de la copulation, parvient à la partie de la trompe qui le conduit jusques à l'ovaire. Là, trouvant un œuf propre à le recevoir, il le perce, s'y loge & y reçoit les premiers degrés de son accroissement. L'œuf piqué, se détache de l'ovaire, tombe par la trompe dans la matrice, où l'animal s'attache par les vaisseaux qui forment le *placenta*.

Telles sont les conséquences qu'on tire de la découverte des animaux spermatiques. Si l'on en croit M. *de Buffon*, ces animaux sont une pure chimere. Ce qu'on apperçoit au *Microscope* n'est autre chose que des parties de la liqueur seminale, qui sont dans une espéce de fermentation, & dont le mouvement n'est nullement spontané. (*Voyez l'Histoire Naturelle*, &c. *avec la Description du Cabinet du Roi*, par Messieurs *de Buffon* & *d'Aubenton*.

METHODE aisée & peu coûteuse de traiter avec succès plusieurs maladies épidémiques, comme la suette, la fievre militaire, les fievres pourprées, putrides, vermineuses & malignes, suivie dans différens endroits du Royaume & des pays Etrangers, avec les moyens de s'en préserver. Par M. *de Mezerai*, Médecin ordinaire du Roi, Docteur en Médecine,

ancien Médecin des armées de Sa Majesté en Italie & en Allemagne, & correspondant de l'Académie Royale des Sciences. *A Paris*, chez la veuve *Cavelier* & *fils*, rue S. Jacques. 1753. Brochure de 58 pp.

Ceux à qui il appartient de juger de cette méthode en font cas, & pour les maladies énoncées dans le titre & pour un grand nombre d'autres.

L'Honneur considéré en lui-même & relativement au duel, où l'on démontre que l'honneur n'a rien de commun avec le duel, & que le duel ne prouve rien pour l'honneur. Par M. *C****. *A Paris*, chez Pierre-Alexandre le *Prieur*, rue S. Jacques. 1752. *in*-12. vol. 1.

Si ce Livre d'une morale pure & noble nous étoit tombé plutôt entre les mains, nous en aurions rendu un compte un peu détaillé au Public.

Chronologie universelle, ou description des tems, contenant toute la suite des Souverains de l'univers, des hommes illustres, & des principaux évenemens de chaque siécle, depuis la création du monde jusqu'à présent ; en trente-cinq Planches gravées en taille douce, & réunis en une machine d'un usage facile &

commode. Par M. *Barbeu Dubourg*, Docteur en Médecine & Professeur de Pharmacie. *A Paris*, chez l'Auteur, rue S. Benoît, à côté de l'Abbaye S. Germain ; & *Fleuri*, Tapissier à l'Estrapade. 1753.

Cet Ouvrage que des personnes fort intelligentes nous ont assuré devoir être très-utile, & dont le Discours préliminaire nous a paru tout à fait bien, sera mis en vente dans le courant de Mai. Le prix est de 12 liv. en feuilles, & 15 liv. avec la machine. Comme l'utilité publique est le principal but de l'Auteur dans son travail, il se fera un plaisir & un devoir de fournir *gratis* un second exemplaire revû & corrigé, à toutes les personnes distinguées dans la république des Lettres qui voudront bien lui renvoyer leur premier exemplaire avec les corrections, ratures, additions ou observations qu'elles auront pris la peine d'y faire, & dont il tâchera de profiter pour perfectionner cet Ouvrage.

Sous le titre de personnes distinguées dans la République des Lettres, l'Auteur comprend tous Auteurs, Docteurs, Professeurs, Principaux & Préfets de Colléges, Bibliothéquaires, & Académiciens François & Etrangers.

CHOIX d'Histoires tirées de Bandel,

Italien ; de Belleforêt, Commingeois ; de Boistuau dit Launai ; & de quelqu'autres Auteurs. Par M. *Feutry*. *A Londres*, & se vend *à Paris*, chez *Durand* & *Pissot*. 1753, *in*-12. vol. 2.

Nous donnerons un extrait de cet Ouvrage dans le Mercure prochain.

IDÉ'S de la Poësie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, &c. Par M. l'Abbé *Yart*. *A Paris*, chez *Briasson*. 1753. *in*-12. vol. 3.

Le Traducteur a mis à la tête de son 1er volume une Préface sensée & fort bien écrite, où il s'explique ainsi. » Le génie de l'in» vention est rare parmi nous. Nous som» mes moins capables de faire des décou» vertes que nous ne sommes habiles à les » embellir. Il y a plus loin pour nous du » néant à l'être, que de l'être à la perfec» tion. Il faut nous éclairer des lumieres » de nos voisins, nous enrichir de leurs » productions, faire en Poësie ce que les » Sçavans & les Artistes font dans les » Sciences & dans les Arts, communiquer » avec tous les peuples de l'Europe, & » conspirer tous ensemble à l'utilité du gen» re humain. Il seroit à souhaiter que tou» tes les nations n'eussent qu'un seul lan» gage, & qu'il ne se fît qu'un peuple de

» tous les Sçavans de l'univers.

La Préface est suivie de la vie de M. Jean Philips, & de trois de ses Poëmes. Le premier est intitulé *Pomone* ou le *Cidre*. M. Yart en examine les beautés & les défauts en écrivain qui ne s'aveugle pas sur le mérite de l'original, & qui a beaucoup réfléchi sur le genre géorgique; il résulte de cet examen que M. Philips est un bon imitateur de Virgile.

Le second Poëme est intitulé la *Bataille d'Hoschtet*. Cet Ouvrage, dit le Traducteur, ne marque qu'un mépris aveugle pour la France, & une admiration outrée pour l'Angleterre; ce n'est point le plaisir de voir sa nation victorieuse, c'est la joye cruelle de voir ses ennemis humiliés qui anime M. Philips. Son Poëme est si dépourvû de fictions, qu'il n'y a point d'autre ordre que celui que le tems a donné aux évenemens qui y sont rapportés; ce n'est pour le fond qu'une relation historique; mais elle est écrite en beaucoup d'endroits avec force, & la Poësie qui regne dans les détails supplée à la stérilité du fond. Tout n'y est pas pourtant de la même force: la description des voyages de l'armée Angloise en Allemagne est sans Poësie. Les discours que le Poëte fait tenir aux François avant la bataille sont ridicules; les

invectives contre l'Electeur de Baviere marquent plus de fureur que de génie ; enfin les digressions qui précédent & qui suivent le récit de la bataille sont trop longues.

Le troisiéme Poëme qui est dans le genre burlesque, est intitulé le *précieux Chelin*. Le heros de ce Poëme est réduit à une telle pauvreté, qu'il soupire après un chelin. Il fait la peinture de la joye & des plaisirs que cette piéce de monnoye pourroit lui procurer ; de là il passe à la description des miseres de toutes especes auxquelles il est exposé ; il fait ensuite un portrait ridicule de ceux qui le menent en prison, & il exagere les maux qu'il y souffre. Le Poëte trouve le moyen de remplir son Poëme de plaisanteries d'autant plus singulieres que le sujet en est peu susceptible.

Les trois Poëmes sont précedés de trois Discours : le premier roule sur le genre diadactique, le second sur l'héroïque, le troisiéme sur le burlesque. Ces trois Discours nous ont paru dans de bons principes, très-bien appliqués à l'examen des Poëmes dont on nous donne la traduction.

On peut considérer trois choses dans l'Ouvrage que nous annonçons : la traduc-

tion qui est élégante & facile : les dissertations préliminaires qui sont exemptes de préjugés, & de l'admiration aveugle qu'a trop souvent un Traducteur pour son original : les notes qui sont pleines de goût & instructives, mais quelquefois un peu prodiguées.

Nous rendrons compte dans les Mercures suivans du second & du troisiéme Volumes, qui nous ont paru fort supérieurs au premier.

LETTRES intéressantes, philosophiques & critiques, sur le petit nombre de connoissances que l'homme peut acquérir par le secours de sa raison, écrites à Madame de ***. Par M. le Marquis de *C... de Ci.. A Amsterdam*, chez Pierre *Mortier*.

Nous parlerons de ce Livre le mois prochain.

NOUVEAUX Dialogues des morts. Cette nouveauté où les sujets nous ont paru bien choisis, & traités avec beaucoup de facilité, de vérité & de naturel, nous occupera le mois prochain. On la trouve en deux volumes, chez *Nyon & Guyllin*, Quai des Augustins, *à Paris*.

SUPPLEMENT aux Tablettes Dram-

matiques pour les années 1752 & 1753. *A Paris*, chez *Pissot*, *Jorry* & *Duchesne*.

M. le Chevalier de Mouhi qui est & doit être content de l'accueil que le Public a fait à ses Tablettes Dramatiques, vient de donner le Supplément que nous annonçons ; on le distribue *gratis* à tous ceux qui ont acheté le Livre.

INSTRUCTIONS Militaires. *A Paris*, chez *Briasson*. 1753. *in*-8°. vol. 1.

Les Officiers de tous les grades trouveront dans cet Ouvrage des observations très-sensées & très-instructives.

ELEMENS de Physiologie, ou Traité de la structure & des usages des différentes parties du corps humain, traduit du Latin de M. Haller. *A Paris*, chez *Prault* fils, Quai de Conti. 1753. *in*-8°. vol. 1.

DISSERTATION dans laquelle on examine si les jours critiques sont les mêmes en nos climats, qu'ils étoient dans ceux où Hypocrate les a observés, & quels égards on doit y avoir dans la pratique. Piéce qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Dijon, pour l'année 1751. Par M. J. B. *Aymer*, Docteur en Médecine. *A Paris*, chez le même. 1753.

ESSAI sur les bienséances oratoires. *A Paris*, chez le même. 1753. *in*-8°. vol. 2.

Nous rendrons compte le mois prochain de cette nouveauté.

LE Chevalier de Rostain, plus que Septuagénaire, s'est depuis quelque tems remis à l'Histoire de Chartres : entreprise difficile & pénible que son peu de santé lui avoit fait interrompre, & pour laquelle il a déja bonne provision de matériaux.

Mais rebuté & découragé par de nouvelles difficultés, qu'il juge insurmontables sans de nouveaux secours, il supplie encore une fois les vrais Sçavans, qui ont une parfaite connoissance des antiquités Gauloises, de le vouloir bien seconder en continuant de l'aider de leurs lumieres ; car on peut dire que l'exactitude & la fidélité dont il se pique, vont jusqu'au scrupule.

Son premier soin sera de faire honneur à ses guides, sans déferer à leur modestie, laquelle semble exiger qu'on retranche & qu'on supprime & leurs noms & les louanges qu'ils méritent.

C'est toujours à le Breton, Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe,

au S. Esprit, à Paris, qu'il faut adresser les Mémoires instructifs.

Cette vaste Histoire du pays Chartrain sera relevée d'une ample Dissertation sur les Druides, ou les Sages de la Gaule, dont parle Jules-César dans ses Commentaires, laquelle ne sçauroit être que très-intéressante pour tout le Royaume.

Mais pour l'entiere perfection de ces deux Livres, il faudroit nécessairement avoir quantité de papiers, que les Anglois ont autrefois enlevés du trésor de l'Eglise Cathédrale de Chartres, & que des voyageurs, dignes de foi, assurent avoir vûs dans l'Université d'Oxfort.

Si quelqu'amateur d'Ouvrages exacts & judicieux, pouvoit procurer le recouvrement de ces curieux manuscrits, l'Auteur qui ne travaille que pour la gloire & pour l'honneur de sa patrie, n'en regreteroit pas la dépense ; c'est ce que l'on a plus d'une fois vainement tenté durant le tumulte des armes, toujours contraire aux Belles-Lettres. Mais présentement que tout semble être tranquille, en France & en Angleterre, la chose semble être bien plus aisée.

LETTRE

*D'un Religieux de ***, à M. Duhamel du Monceau.*

EN lisant, Monsieur, votre utile traité de la conservation des grains, j'ai été comme inspiré à méditer sur l'expédient le plus propre à engager d'en faire des provisions à moins de frais, & le plus d'utilité pour obvier aux disettes & à la cherté du pain, qui toujours ont des suites fâcheuses. Je me fais un plaisir & un honneur de vous communiquer mes réflexions, qui jointes à la lecture de votre Livre, dans une nouvelle édition, pourroient avoir du succès dans plusieurs états : le zéle de la félicité publique ne devant pas se borner à sa patrie.

On a toujours jugé qu'un excellent moyen de maintenir le pain à un modique prix, en remediant aux disettes des années stériles, seroit que les Communautés Religieuses, de l'un & de l'autre sexe, fissent des magasins de bled dans les années abondantes : mais le vrai moyen de les engager à la dépense, aux soins & aux embaras de ces grandes provisions, quel est-il ?

C'est de les autoriser & encourager même par des privilèges & des secours, à faire commerce de cette denrée avec honneur, ainsi qu'il est permis en France aux Gentilhommes pauvres, d'exercer l'art de la Verrerie, & à tous Gentilhommes en Bretagne, de faire dormir sa noblesse, pour s'adonner au négoce & aux Arts libéraux avec profit; & en Angleterre aux Milords même, d'être negocians & artisans, avec autant de décence que de liberté.

La plupart de ces Communautés ont les bâtimens convenables aux magasins, & au négoce du bled, & des fonds même de terre ou de dixmes qui en rapportent suffisamment; ou du moins des revenus & des fonds en argent, propres à les mettre en état d'en tirer parti pour leur Couvent, pour les pauvres & le public.

Il est à présumer que les soins pour la conservation de cette denrée seroient moins dispendieux, plus grands & mieux fortunés, que chez les marchands ordinaires: & que dans toutes les occasions de la vendre, ces Communautés se contenteroient d'un moindre gain que des particuliers, qui de profession n'ont d'autre regle & principe que leur intérêt propre, au prejudice du général; qui conf-

tamment font obligés, n'ayant pas de bâtimens suffisans, d'en louer cherement, & qui faute de fonds & de crédit, ou de grenier, souvent sont réduits à n'acheter du bled, qu'à mesure qu'ils prévoyent l'occasion très-prochaine de le vendre avec profit, par des voyes peut-être même illégitimes.

Quel inconvénient y auroit-il que les Communautés Religieuses pour être engagées à faire des provisions de grains, fussent autorisées à en faire un commerce toujours légitime sans exclusion, mais avec probité, & autant de liberté qu'en ont des particuliers, qui souvent dans ce négoce sont suspects d'intrigues & de pratiques fort préjudiciables au Public & à l'Etat, & ne songent d'ailleurs qu'à s'enrichir?

La difficulté dans l'exécution de ce projet seroit plus à cause des préjugés vulgaires, de déterminer les Communautés Religieuses à faire ces magasins & ce commerce de bled, qu'à leur en permettre l'établissement: mais enfin la liberté & la vûe du bien public jointe à celle du leur propre, seroient avec les accessoires, un aiguillon qui tôt ou tard en détermineroit plusieurs, après une permission autentique, & un encouragement de la part

rie, disputerent long tems le passage de la riviere ; mais voyant qu'un gros corps de troupes venoit les prendre en flanc, que le Prince d'Orange avoit fait passer sur le pont de Sleine, que notre Général avoit négligé de faire rompre, ils replierent sur les François qui étoient au nombre de cinq mille, & qui n'avoient point combatu : avec eux ils firent si bonne contenance, que l'ennemi n'osa les inquietter dans leur retraite. Les François furent rappellés en France ; les débris de nôtre armée gagnerent Limerick ; le Prince d'Orange à la tête de son armée victorieuse, parut bientôt devant cette Place, & en forma le siége Dès que notre Commandant, qui étoit François, eut reconnu que la brêche étoit praticable, il nous exhorta d'abandonner la vieille Ville, qu'il disoit n'être plus tenable, & de passer avec lui dans la nouvelle ; nous ne voulûmes pas obéir ; notre belle défense fit voir que nous avions raison, & qu'il n'y avoit pas de meilleurs remparts que des gens résolus de mourir plutôt que de céder. Le Prince d'Orange avec les meilleures troupes de l'Europe, fut obligé de lever le siége d'une Ville qui n'avoit pour toute fortification qu'un simple mur ; en partant, ne pouvant faire emporter ses blessés, par

une action barbare, il fit mettre le feu à ses propres Hôpitaux ; nous tirâmes beaucoup de ces misérables du milieu des flammes, une grande quantité y périt. La bataille d'Aghram se donna l'année suivante ; quinze mille Irlandois sans paye, mal vêtus, mal armés, & encore plus mal nourris, combattirent contre vingt-cinq mille Anglois ; notre Infanterie repoussa la leur trois fois de suite ; mais la mort de notre Général, tué par un boulet de canon, & la trahison de celui qui commandoit notre Cavalerie, nous arracherent la victoire que nous tenions, pour ainsi dire, entre les mains. Les restes de notre armée regagnerent Limerick ; Ginkle, qui commandoit celle du Prince d'Orange, vint nous y assiéger. Après une longue défense nous fûmes obligés de capituler, avant que le secours d'hommes & de vivres arrivât. Outre que j'ai été témoin oculaire de ces faits, toutes les Relations qu'on a faites de cette guerre les racontent à peu près comme je viens de les exposer. Comment donc, Monsieur, avez-vous pû dire que les Irlandois s'étoient toujours mal battus chez eux ? comment avez-vous pû adopter un préjugé vulgaire, qui n'est fondé que sur cette fausse maxime, que les vaincus ont toujours tort ? »

Avant que d'avoir prononcé, ne falloit-il pas avoir fait attention à l'état déplorable où nous étions ? ayant non-seulement une armée à combattre supérieure de beaucoup en nombre, mais aussi toutes les incommodités, ausquelles est sujette une armée dépourvûe de tout. Ainsi on peut dire avec vérité, que si jamais les Irlandois ont mérité quelque gloire militaire, c'est chez eux. Est-il juste de représenter, des personnages illustres, tels que Milords Limerick, Clare, Trimleston, Slaine, Galmoy, Lucan, Westmeath, Dillon, &c. comme des gens nécessiteux, qui étoient bien aises de venir en France pour profiter des liberalités de Louis XIV ? Il est vrai que les bontés de ce grand Monarque adoucirent beaucoup la rigueur de leur sort : il ne l'est pas moins, que s'ils eussent voulu demeurer chez eux, il n'y en avoit pas un qui n'eût eu plus de cinquante mille livres de rente. Je ne crains pas d'avancer ce fait ; c'est une vérité connue de tous ceux qui ont la moindre connoissance de l'Irlande. Nous voyons les descendans de ces Seigneurs, dont les biens étoient substitués, jouir de grands revenus : par exemple, Milord Westmeath a cinquante mille livres de rente ; Milord Dillon, cent mille livres ; Milord Trimleston

leston, quatre-vingt mille livres; & on sçait que si Milord Clare avoit voulu renoncer à sa Religion, il eût hérité de plus de trois cens mille livres de rente. Non, Monsieur, point d'autre motif n'engagea presque tous les Officiers Irlandois à passer en France, après le dernier siege de Limerick, que celui de s'unir à la destinée de leur Prince; motif, si vous voulez romanesque. Cependant vous m'avouerez qu'il faut de la grandeur d'ame, pour en être déterminé. Quoique la Noblesse Irlandoise soit très-riche, si l'on regardoit les richesses comme une vertu, nous conviendrions que les Anglois la possedent dans un degré plus éminent que nous. Nous n'en ferons pas de même pour ce qui regarde le génie & les talens: les dons de l'esprit ont été répandus en Irlande par une main tout aussi liberale qu'en Angleterre, qui ne peut se vanter d'avoir produit de plus grands hommes que Boyle, Usher, Congreve, Steele, Roscommon, Farquar, Suthern, Parnell, Suift, Philips, Barkley, &c. tous Irlandois. Les Etrangers les confondent ordinairement avec les Auteurs Anglois, la Langue Angloise étant commune aux deux Nations, qui sont d'ailleurs gouvernées par le même Roi. Il ne se trouve ni dans Speed,

ni dans Baker, ni dans aucune autre Histoire d'Angleterre, que l'Irlande ait été subjuguée par un simple Comte Anglois. J'espere qu'à la premiere édition qui se fera de votre Histoire de Louis XIV. vous rendrez plus de justice à une Nation qui ne vous a jamais offensé, & que vous avez injustement maltraitée. J'ai l'honneur d'être, &c.

DISSERTATION sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France, qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, en l'année 1751, avec des Plans & des Cartes topographiques. Par M. *Desmarets. A Amiens*, chez la veuve *Godard*, Imprimeur du Roi, de M. le Duc de Chaulnes & de l'Académie. Et se vend *à Paris*, chez *Ganeau*, rue S. Severin; *Chaubert*, Quai des Augustins; *& Lambert*, rue de la Comédie Françoise. 1753. 1. volume. Nous rendrons compte le mois prochain de cette sçavante Dissertation.

VERS

A Madame de Pompadour.

LEs Anciens qu'on cite pour exemples,
Etablissant des Prêtres en tout lieu,

Trop aisément multiplioient les Temples ;
Pour un seul attribut, chez eux on étoit Dieu.
Sans que ce siécle leur ressemble,
Notre hommage aux talens est tout aussi réel ;
Mais grace à Pompadour qui les unit ensemble,
On n'a besoin que d'un Autel.

BEAUX ARTS.

LA vie des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois, avec des portraits gravés en taille-douce, une indication de leurs principaux ouvrages, & des réflexions sur leurs différentes manieres. Par M. J. B. *Descamps*, Peintre, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Professeur de l'Ecole du Dessein de la même Ville. Tome premier. *A Paris*, chez *Jombert*, rue Dauphine, & *à Rouen*, chez *Besogne*, au Palais.

Tout l'extérieur du grand Ouvrage que nous annonçons est très bien. Le papier est bon & beau, le caractere neuf & bien choisi, les gravures exécutées avec goût & avec soin. Nous entrerons les mois suivans dans quelques détails sur l'Ouvrage même, & nos Lecteurs s'appercevront que

M. Descamps a un style net & ferme ; qu'il a fait des recherches fort profondes sur son art, & que les discussions où il juge à propos d'entrer, sont pleines de sagacité & de lumiere. L'Ouvrage entier doit fournir quatre volumes. On ne nous donne actuellement que le premier.

M. Blainville vient de mettre au jour des Sonates pour le dessus de viole avec la basse-continue. Comme les difficultés ne vont pas aussi-bien à cet instrument qu'au violon, & qu'il y a d'ailleurs peu de compositeurs qui ayent fait des Sonates pour le dessus de viole, l'Auteur s'est plus attaché au chant & à la mélodie qu'à la recherche des traits ; on y en trouvera pourtant, mais autant qu'il en faut seulement pour rendre l'exécution plus vive & plus intéressante. Comme M. Blainville est un Musicien Philosophe, & qu'il a fait des recherches profondes sur son art, nous croyons qu'on sera bien aise de trouver ici le catalogue de ses ouvrages. Traité d'harmonie, Essai sur un troisiéme mode, premiere & seconde Symphonie, premier & deuxiéme livre de Violoncelle. Cantatilles. La Prise de Bergopzoom, le Serin perdu, la Musette, le Rossignol, l'heureuse Surprise. Tous ces Ouvrages se

trouvent aux adresses ordinaires.

L'ATTENTE de l'hymen, Cantate à deux voix, pour dessus & basse-taille, dédiée à S. A. S. M. le Prince de Condé. *A Paris*, aux adresses ordinaires.

NOUS annonçons avec plaisir deux nouvelles Estampes de David Teniers, Peintre agréable & fécond : elles sont très-bien rendues chacune dans leur genre, par le sieur Chenu qui les a gravées avec soin, & dans le goût qui convenoit à la disposition des originaux.

La premiere a pour titre : les Amusemens Hollandois ; cette tabagie composée de onze figures en deux groupes, & dédiée à M. le Comte de Vence, appartient à cet illustre amateur, qui communique les belles choses qu'il posséde, avec une noblesse & une générosité digne de son nom.

La seconde, dont le sujet est beaucoup plus petit, est intitulée : la Coquette de Village. La composition tire son plus grand effet de la beauté du Ciel & de l'horison, dont le point de vue est tenu fort bas. M. Eisen qui posséde l'original, a des connoissances qui doivent être garantes du mérite de ce petit Tableau. M. Che-

nu demeure rue de la Harpe, à côté du passage des Jacobins, vis-à-vis le Caffé de Condé.

Moyreau vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, gravée d'après Wouvermens, intitulée l'*Ecurie de la Poste*; c'est le N°. 73 de sa suite. Le Tableau original appartient à M. de Julienne. M. Moyreau demeure rue des Mathurins, la quatriéme porte cochere à gauche en entrant par la rue de la Harpe.

CARTES MARINES.

IL paroît depuis quelques jours deux nouvelles Cartes hydrographiques, qui ont été dressées au dépôt des Cartes & Plans de la Marine, pour le service des Vaisseaux du Roi, par ordre de M. Rouillé, Ministre & Sécrétaire d'Etat.

Ces Cartes qui sont d'un très-grand détail & parfaitement bien exécutées, sont du célébre & laborieux M. Belin, Ingénieur de la Marine, de la Société Royale de Londres, &c.

La premiere des Cartes que nous annonçons contient une partie des Côtes d'Espagne, depuis le Cap S. Vincent jus-

qu'au détroit de Gibraltar, & les côtes d'Afrique, depuis ce détroit jusqu'au Cap Bojador, avec les Isles de Canaries.

La seconde comprend la suite des côtes d'Afrique, depuis le Cap Bojador, jusqu'à la riviere de Sievra-Leona, avec les Isles du Cap-verd.

Ces Cartes sont la suite du travail de cet Ingénieur sur les côtes d'Afrique, dont il a publié deux morceaux en 1750 sous le nom de Carte génerale de la côte de Guinée, depuis la riviere de Sievra-Leona, jusqu'au Cap de Lopez Gonsalvo, & Carte particuliere de la Côte d'or.

Il a joint à ces deux nouvelles Cartes un Mémoire de 18 pages *in-quarto*, dans lequel il rapporte les principales observations dont il s'est servi pour les dresser. On voit par ce Mémoire que M. Belin n'a rien negligé pour trouver ce dégré de précision, si nécessaire à la fureté des navigateurs; il entre dans des détails curieux & extrêmement intéressans; ses discussions sont bien suivies, & portent un caractere de certitude à laquelle on ne peut se refuser: mais ces sortes de matieres ne sont gueres susceptibles d'extrait; on les affoiblit en voulant les abréger. Nous remarquerons seulement d'après son Mémoire, que toutes les Cartes Marines qui ont

paru jusqu'ici, pour cette partie des côtes d'Afrique, sont très-défectueuses, & ne peuvent que causer la perte des navigateurs qui s'y confieroient. Nous ne pouvons nous refuser à une réflexion qui se présente naturellement, c'est qu'il est bien flateur d'avoir pour but dans ses études & son travail, la conservation de la vie & des biens des citoyens.

Ces Cartes se trouvent chez M. *Bellin*, rue du Doyenné, du côté de la rue S. Thomas du Louvre.

M. le Rouge vient de présenter à Sa Majesté une Carte particuliere de l'Isle de Sardaigne. Il l'a présentée ensuite à l'Académie, & lui a fait remarquer que cette Carte avoit manqué jusqu'à présent à la Géographie; ainsi c'est une vraye nouveauté. Cette Carte est d'une grande feuille d'Atlas, & se distribue chez l'Auteur, rue des grands Augustins, vis-à-vis le Pannier fleuri.

EXTRAIT

Des Registres de l'Académie Royale des Sciences.

Du 10 Février 1753.

MEssieurs Bouguer & de Courtivron, qui avoient été nommés pour examiner un Thermometre du sieur Bourbon, qui au lieu de contenir sa liqueur dans une boule, la contient dans une cavité, composée de deux calottes hémisphériques, dont l'une rentre dans l'autre, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que ce Thermometre, construit d'ailleurs sur les principes de M. de Reaumur, étoit beaucoup plus sensible que les Thermometres ordinaires, construits sur les mêmes principes; qu'entre toutes les figures qu'on pourroit choisir pour ce Thermometre, le sieur Bourbon a éxécuté une des plus propres à lui conférer sa figure lorsqu'on est obligé d'y toucher; & qu'en général cette construction étoit bonne & avantageuse: en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, ce 28 Février 1753. Signé Grand-Jean de Fouchy, Sécretaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Le sieur Bourbon qui excelle à faire toutes sortes de Barometres & de Thermometres, & qui en vend de communs & d'élégans, demeure grande rue du Faubourg S. Antoine, au dessus des Enfans Trouvés.

LE sieur Jean-Baptiste Dupuis des Bricettes qui a ouvert le 15. Janvier dernier une Ecole de Musique pour la composition, la Musique vocale, l'Orgue, le Clavecin, l'accompagnement de la Viele, pour répondre au zele que le Public témoigne sur cet établissement, vient de rendre son Ecole générale pour tous les instrumens servant à l'accompagnement des voix.

Les classes se tiennent les Lundis, Mercredis & Vendredis depuis une heure après midi, jusqu'à neuf heures du soir. Sçavoir, depuis une heure jusqu'à trois *gratis*, pour les personnes douées d'un talent décidé, à qui la fortune ne permet pas de se procurer des Maîtres.

On trouve chez lui les instrumens nécessaires & une collection nombreuse de Livres de Musiques dans tous les genres.

Les Etrangers, ou les personnes de Province qui voudront profiter de son

école, pourront se mettre en pension chez lui. Ils auront aussi la liberté de s'appliquer à d'autres sciences & de se procurer tels maîtres qu'ils voudront.

Il demeure rue Plâtriere, la seconde porte cochere à droite, en entrant par la rue Montmartre.

Le sieur Roylet, célèbre Expert vérificateur des écritures, rue de la Verrerie, à Paris, avertit le Public que se trouvant actuellement secondé par son fils, il donnera plus facilement & avec plus de succès encore qu'il ne faisoit, des démonstrations gratuites sur l'écriture, depuis six jusqu'à huit heures du soir. On nous a apporté des ouvrages du sieur Roylet fils, & nous avouons que nous avons été étonnés de leur hardiesse, & enchantés de leur propreté. On ne peut pas raisonner avec plus de précision, de netteté & de modestie, que ce jeune homme le fait de son art. Il va montrer en Ville.

CHANSON.

D'Une aimable Bergere
Sçavoir toucher le cœur,
Sçavoir sans lui déplaire,
Expliquer son ardeur.
Sans que d'amour le langage
Puisse trop l'effaroucher,
Mais seulement la toucher,
C'est du bel âge.

D'un Berger plein de zele,
Ecouter la langueur,
Sans faire la cruelle,
Répondre à son ardeur;
S'il veut un baiser pour gage
Ne le lui point refuser,
Ou lui laisser dérober;
C'est du bel âge.

D'une égale tendresse;
Se chérir tous les deux,
Le répeter sans cesse
De la bouche & des yeux;
Mettre enfin tout en usage,
Pour satisfaire ses vœux,
Et par là se rendre heureux,

inville.

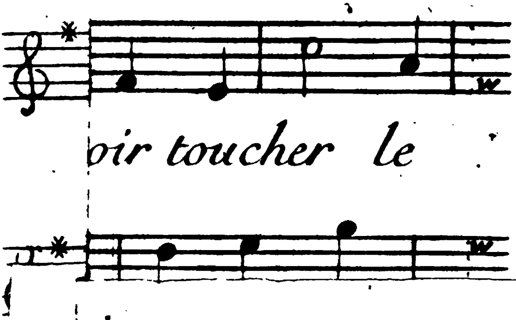

C'est du bel âge.

Belle & tendre jeûnesse,
Sans faire de façons,
Du Dieu de la tendresse
Ecoutez les leçons;
Car quoique dise le sage,
De l'amour & de ses traits,
Il eut toujours des attraits
Pour le bel âge.

SPECTACLES.

LE Mardi premier Mai, l'Académie Royale de Musique a fait l'ouverture de son théâtre par le *Devin du Village*, & la premiere réprésentation du *Médecin ignorant*. Les ariettes de cet Intermede sont de Pergolese, & on a adapté à ces ariettes une action que le Public y a trouvé assez mal cousue. La Musique des ariettes a été trouvée digne de son illustre auteur, c'est le plus grand éloge qu'on puisse lui donner. On a sur tout extrêmement goûté les Ariettes *Vi sto ben*, & *Ecco il povero tracollo*, du premier Acte; & le Duo admirable qui termine cet Acte. Dans le second, l'Ariette *Caro pardonna mi*, & le Récitatif mesuré qui la précede, ont ex-

trêmement réussi, ainsi que le Duo qui termine l'Intermede. Mlle Tonelli a été aussi applaudie dans ce nouvel Ouvrage que dans les précédens. M. Manelli n'a ni joué, ni chanté son rôle comme on l'auroit désiré. Les Connoisseurs trouvent entr'autres choses que l'ariette *Ad un povero polacco* auroit dû faire plus d'effet si elle eût été mieux chantée. M. Cosimi, quoiqu'il ait peu de voix, a mis dans son jeu & dans son chant beaucoup de précision, de vivacité & d'intelligence.

Le *Devin du Village* & le *Médecin ignorant* sont donnés le Mardi & le Jeudi. On continue toujours avec succès les Dimanches & les Vendredis, les représentations de *Titon* & l'*Aurore*.

Les Comédiens François voulant réparer & embellir leur Salle, le Roi leur a accordé une gratification de 20000 livres. Les réparations nécessaires & les embelissemens convenables ont été faits pendant la vacance de Pâques, avec tout le succès qu'on devoit attendre des habiles Artistes qui en ont été chargés; & les Comédiens ont fait à l'ordinaire, l'ouverture de leur Théatre, le lendemain de la Quasimodo; ils ont représenté la Tragedie d'*Athalie*, suivie du *Legs*, ces deux Pié-

ces ont été précédées d'un Compliment fortement pensé & bien écrit, qui a été prononcé par M. le Kain.

Le Mardi premier Mai, ils ont donné *Didon*, Tragédie de M. le Franc, & la petite Piéce du *Babillard*, de M. de Boissy.

Le Mercredi deux, la *Medée*, de Longepierre, & le *Mariage fait & rompu*, Comédie en trois Actes de Dufresny, qui n'avoit pas été représentée depuis quelque tems; les principaux rôles du *Mariage fait & rompu* ont été très bien joués par M. Grandval, Mlle Dangeville & M. Armand.

Le Jeudi trois, les *Folies amoureuses* & *George Dandin*. Le Vendredi quatre, le *Menteur*, & les *Précieuses ridicules*.

Et le Samedi cinq, ils ont remis au Théatre *Don Sanche d'Arragon*, Comédie héroïque en cinq Actes & en Vers, de Pierre Corneille. Le premier Acte a paru admirable, le second & le troisiéme sont trés froids, & il y a des beautés dignes de l'Auteur dans le quatriéme & dans le cinquiéme. Le caractere de Don Sanche est le seul de la Piece qui soit vraiment beau, il paroît qu'on lui a tout sacrifié. M. Grandval l'a rendu d'une maniere sublime: les rôles de D. Isabelle, Reine de Castille; de D. Leonore, Reine d'Arragon; de D.

Elvire, Princesse d'Arragon, & de Blanche, ont été joués par Mlle Gauffin, Duménil, Clairon & Brillant; & ceux de D. Lope de Gusman, de D. Manrique de Lare, de D. Alvar de Lare, & de D. Raimond de Moncade, par Mrs Bellecourt, le Kain, Drouin & Dubreuil. Les Comédiens pour la reprise de cette Piece, ont fait faire par M. Brunetti, un sallon neuf qui est admiré de tous les Connoisseurs.

Le Roi qui sçait également récompenser & distinguer les talens supérieurs, a accordé au sieur Grandval la permission de donner à son profit, sur le théatre de la Comédie Françoise, six Bals à l'instar de ceux qui se donnent sur le théatre de l'Opéra pendant l'Hyver. Le premier a été donné le Dimanche six Mai, le second le Jeudi 10 du même mois, & le troisiéme le Jeudi dix-sept : les autres seront donnés les trois Jeudis suivans.

Les Comédiens Italiens ont fait l'ouverture de leur théatre le Lundi 30 Avril, par la remise de la *Fausse prevention*, Comédie Françoise en Vers & en trois Actes, qui a été suivie de la Parodie de *Titon* & l'*Aurore*, & du Compliment en Vaudevilles, qui avoit été chanté à la clôture par Mlle Favard.

COMPLIMENT prononcé par Mlle Favard, à l'ouverture du Théatre Italien, le 30 Avril. 1753.

Sur l'air : *Toutes les meres toujours severes.*

MEssieurs, Mesdames,
Ah ! dans nos ames
Renait l'espoir ;
Quel bonheur de vous voir !
Mais l'on m'engage,
Suivant l'usage,
De haranguer,
Cela doit m'intriguer.
Hélas ! comment faut-il faire
Pour plaire ?
Hélas ! comment
Vous faire un compliment ?

Je ne sçais point l'art
D'apprêter le fard
De ces beaux discours
Qu'on retourne toujours :
L'usage en est vieux,
Et très ennuyeux ;
Pourrai-je en ce jour,
Trouver un nouveau tour ?
Hélas ! comment faut-il faire
Pour plaire ?
Hélas ! comment

Vous faire un compliment ?

On ne risque rien,
Vraiment je sçai bien
Que l'on applaudit,
Ce qu'on a cent fois dit.
Mais ... Plus de la moitié
Le fait par pitié,
Et l'homme d'esprit
Au fond de l'ame en rit:
Hélas! comment
Faut-il faire
Pour plaire ?
Hélas ! comment
Vous faire un compliment ?

En vain l'on s'agite,
En vain l'on débite
De grands mots enflés,
Sur des tons empoulés ;
Une ardeur nouvelle
Doit prouver le zele ;
Par tous nos efforts,
Signalons nos transports ;
Voila comment
Il faut faire
Pour plaire :
Voila comment
Se fait un compliment.

Quand le suffrage

Nous encourage,
Il faut s'exciter
A le mieux mériter.
Que sans relâche,
Chacun s'attache,
Et ne cherche en tout
Qu'à suivre votre goût;
Voilà comment
On espere
Vous plaire:
Voila comment
Je fais mon compliment.

Le Jeudi trois Mai, les mêmes Comédiens ont représenté *La vie est un songe*, Comédie héroïque de M. de Boissy, suivie d'*Arlequin Hulla*, & le Dimanche 6 l'*Embarras des richesses*, avec tous ses agrémens, suivie de la *Guinguette*, Divertissement Pantomime.

CONCERTS SPIRITUELS.

LE Concert a attiré plus de monde dans la quinzaine de Pâque, qu'il ne l'avoit fait les années précédentes. On va voir par le détail des différens morceaux qui y ont été exécutés, que ce succès étoit dû aux soins & au goût des Directeurs. Nous ne ferons qu'indiquer ce qui est

connu ; nous nous arrêterons un peu plus sur les nouveautés.

Le Concert du Dimache huit, jour de la Passion, commença par une Symphonie, ensuite *Deus, venerunt gentes*, nouveau Motet de M. Fanton, qui fut assez mal exécuté. Une symphonie de M. Guillemain, Ordinaire de la Musique du Roi. M. Albanese, de la Musique de la Chapelle du Roi, chanta très-agréablement deux morceaux Italiens bien choisis, le 1[r] del Signor Caputy, le 2[e] de M. Hasse. M. Carminati, Venitien, établi à Lyon, joua un Concerto de violon, & a joué plusieurs fois depuis. Les Connoisseurs l'ont fort goûté, & le Public a trouvé son jeu fort précis & fort sage. Le Concert finit par *Bonum est*, Motet à grand chœur, de M. Mondonville.

Le Concert du Vendredi de la Passion, 13 Avril, commença par la premiere ouverture des symphonies de M. Martin ; ensuite *De profundis*, Motet à grand chœur de M. Mion, qui ne réussit point : une symphonie à cor-de-chasse. M. Gelin chanta *Inclina Domine*, petit motet de M. Martin. M. Carminati joua un Concerto de violon. M. Albanese chanta avec beaucoup de goût & de naturel, deux beaux morceaux Italiens. Le premier, del Si-

gnor Pergolesi, le deuxiéme, del Signor Romani. Le Concert finit par *Magnus Dominus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Concert du Dimanche des Rameaux, quinze Avril, commença par une Symphonie; ensuite *Cantate Domino, canticum novum*, motet à grand chœur de M. Martin. M. Albanese chanta deux morceaux Italiens. M. Gaviniés joua seul & bien. M. Richer, Page de la Musique de la Chapelle du Roi, qui fit les délices de tout Paris l'an dernier, chanta une Ariette fort agréable de M. l'Abbé Blanchard. On trouva que son goût n'avoit pas diminué, & que sa voix s'étoit fortifiée. Le Concert finit par *De profundis*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Lundi seize, le Concert commença par une symphonie. On donna ensuite pour la premiere fois, le *Stabat mater*, del Signor Pergolesi, motet si célebre dans toute l'Europe, & qui depuis qu'on l'avoit annoncé, fixoit l'attention de tout Paris. Cet Ouvrage fut mieux reçu des Connoisseurs que de la multitude. Les morceaux qui ont le plus réussi sont le Prélude admirable, par lequel ouvre le motet, le *Stabat Mater* en Duo, & le Récit *Vidit suum dulcem natum*. Il ne pa-

roît pas possible de pousser plus loin l'expression de la douleur & de la tendresse, que le Musicien l'a fait dans ces morceaux. Mais ce qui est peut-être plus admirable encore, parce que cela étoit plus difficile, c'est l'art qu'il a eu de varier le mouvement dans les différens morceaux de son motet sans varier l'expression. Par exemple dans le second morceau *Cujus animam gementem*, qui est sur un mouvement assez vif, le Musicien a sçû mettre une expression de douleur, que les Connoisseurs y ont bien sentie, & qui n'a peut-être pas été rendu par l'exécution aussi parfaitement qu'elle pouvoit l'être. On auroit désiré aussi qu'à la place de la fugue *Fac ut ardeat cor meum*, qui a fait peu d'effet au Concert, on eût substitué le duo *Quis est homo, qui non fleret*, qui n'est pas inférieur aux plus beaux morceaux du Motet. Quoiqu'il en soit de ces observations, le succès du *Stabat* a été assez grand pour qu'on l'ait donné cinq jours de suite, & pour qu'il ait été redemandé une sixiéme fois. Ce Motet a été exécuté par Mrs Dota & Albanese, Italiens, de la Musique du Roi.

Le Concert du Mardi commença par une symphonie à cors-de-chasse, ensuite le *Stabat*. Mlle Davaux débuta dans *Magna est gloria ejus*, morceau tiré du motet

Domine in virtute tuâ, de M. de Lalande. Mlle Davaux eſt un ſujet de la plus grande & de la plus rare eſpérance : ſa voix eſt nette, franche, naturelle, ſenſible & ſonore. On ne doit pas craindre que ce talent ſe gâte comme nous en avons vû ſe gâter tant d'autres ; les arrangemens qui ont été pris pour la perfectionner ſont très-ſages, & formeront, ſelon toutes les apparences, pour l'Opéra un ſujet dont il a très-grand beſoin. Après que M. Carminati eut joué un Concerto, Mlle Fel chanta, comme elle ſeule ſçait chanter, *Salve Regina*, petit motet de M. Rouſſeau, Auteur du *Devin du Village*, & du Diſcours de Dijon. On a trouvé dans ce Motet beaucoup de chant & d'expreſſion, & les Connoiſſeurs déſirent que M. Rouſſeau continue à enrichir la Littérature & la Muſique Françoiſe & Latine par ſes Ouvrages.

Mercredi le Concert commença par une Symphonie. M. Dota & M. Albaneſe chanterent *Stabat Mater*, del Signor Pergoleſi ; enſuite *Diligam te*, motet à grand-chœur de M. Gilles, dans lequel Mlle Bouroux chanta *Beata gens*, morceau ajoûté de M. de Lalande. M. Gaviniès joua ſeul. Le Concert finit par *De profundis*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Jeudi le Concert commença par une ſymphonie, dans laquelle M. Peria & M. Grillet donnerent du cors. M. Dota & M. Albaneſe, Ordinaires de la Muſique de la Chapelle du Roi, chanterent *Stabat Mater*, del Signor Pergoleſi. Mlle Davaux chanta *Magna eſt gloria ejus*, morceau tiré d'un motet de M. de Lalande, *Domine in virtute tuâ.* M. Carminati joua un Concerto. Mlle Fel chanta *Salve Regina*, petit motet nouveau de M. Rouſſeau. Le Concert finit par *Diligam te*, motet à grand chœur de M. Madin.

Vendredi, le Concert commença par une ſymphonie; enſuite le *Stabat Mater*, del Signor Pergoleſi, chanté par M. Dota & Albaneſe, Ordinaires de la Muſique de la Chapelle du Roi. Mlle Duperey & M. Gelin chanterent *Cantemus Domino*, petit motet de M. Mouret. M. Gaviniés joua ſeul. Mlle Davaux chanta *Magna eſt gloria ejus*, morceau tiré d'un motet de M. de Lalande, *Domine in virtute tuâ.* Le Concert finit par *De profundis*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Samedi le Concert commença par une ſymphonie à tymballes & trompettes de M. Pleſſi cadet, de l'Académie Royale de Muſique : enſuite *Cantate*, motet à grand chœur, à timballes & trompettes, de M. Daveſne,

Davesne, de l'Académie Royale de Musique. Mlle Duperey chanta fort bien *Regina Cœli*, petit motet de M. Mouret. Mlle Fel & M. Gaviniés exécuterent un concerto accompagné de voix, de la composition de M. Mondonville. Le Concert finit par *Cœli enarrant*, motet à grand chœur du même Auteur.

Dimanche, jour de Pâques, le Concert commença par une symphonie de M. Geminiani : ensuite *Domine in virtute tuâ*, motet à deux chœurs de M. Cordelet. M. Albanese chanta un air Italien. M. Taillard joua fort agréablement un concerto de flûte. Mlle Duperey & M. Richer, Page de la Musique de la Chapelle du Roi, chanterent *Confitemini Domino*, petit motet de M. Cordelet. M. Gaviniés joua seul. Mlle Fel chanta *Laudate pueri Dominum*, petit motet de M. Fiocio. Le Concert finit par *Venite exultemus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Lundi de Pâques, le Concert commença par une symphonie, ensuite *Deus venerunt gentes*, motet à grand chœur de M. Fanton. M. Richer, Page de la Musique de la Chapelle du Roi, chanta une ariette nouvelle de M. l'Abbé Blanchard. M. Pisset le fils, joua un concerto de violon. M. Albanese chanta une ariette Italienne.

M. Carminati joua un concerto. Le Concert finit par *Bonum est*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Mardi, le Concert commença par une symphonie nouvelle à cors-de-chasse, de M. * * *. Ensuite *Jubilate Deo*, motet nouveau à grand chœur de M. Martin. M. Moria joua un concerto de violon. M. Richer, Page de la Musique du Roi, chanta une ariette nouvelle & bien faite de M. l'Abbé Blanchard. M. Carminati joua un concerto. Mlle Davaux chanta *Magna est gloria ejus*, récit tiré d'un motet de M. Lalande, *Domine in virtute tuâ*. Le Concert finit par *Nisi Dominus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Vendredi, le Concert commença par une symphonie à cors-de-chasse. M. Dota & M. Albanese, Ordinaires de la Musique de la Chapelle du Roi, chanterent *Stabat Mater*, del Signor Pergolesi. Mlle Dubut chanta *Jubilate Deo*, petit motet. Mlle Fel & M. Gaviniés exécuterent un concerto accompagné de voix, de la composition de M. Mondonville. Mlle Davaux chanta *Venite exultemus*, petit motet de M. Mouret. Le Concert finit par *Dominus regnavit*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Dimanche, jour de Quasimodo, le

Concert commença par la premiere Sonate des Piéces de Clavecin de M. Mondonville, ensuite *Cœli enarrant*, motet à grand chœur du même Auteur. M. Gelin chanta *Cantemus Domino*, petit motet. M. Albanese chanta un air Italien. M. Taillard joua un concerto de flûte. Mlle Duperey & M. Richer, Page de la Musique de la Chapelle du Roi, chanterent *Confitemini Domino*, petit motet de M. Cordelet. Mlle Davaux chanta *Venite exultemus*, petit motet de M. Mouret. M. Gaviniés joua seul. Mlle Fel chanta *Salve Regina*, petit motet de M. Rousseau. Le Concert finit par *Venite exultemus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU LEVANT.

De Constantinople, *le 1. Mars.*

Suivant les derniers avis qu'on a reçus d'Ispahan, le Prince Heraclius y a été reconnu & proclamé Roi. Tous les Chrétiens établis en Perse, se promettent des dispositions de ce nouveau Souverain, les plus heureuses suites pour les intérêts de leur commerce.

DU NORD.

De Moscou, *le 28 Mars.*

Sur la nouvelle que quelques Hordes de Tartares se montroient sur nos frontieres, le Comte de Rasoumowski, Hettman des Cosaques, est retourné en Ukraine, & l'on a fait marcher des troupes pour renforcer différens postes.

De Stockholm, *le 21 Avril.*

Il avoit été permis aux Fermiers de la Douane de faire vendre ici les marchandises de contrebande, qui furent confisquées l'année derniere à Norkoping ; mais le Collége des Manufactures ayant représenté que le débit de ces marchandises seroit préjudiciable aux Fabriques du Royaume, le Sénat a ordonné que la vente fût suspendue.

DE COPPENHAGUE, *le 9 Avril.*

L'Anniversaire de la naissance du Roi, qui est entré dans la trente-uniéme année de son âge, fut célébré avec beaucoup d'éclat le 31 du mois dernier. La Cour fut ce jour-là très-nombreuse, & le Grand-Maréchal fit servir matin & soir plusieurs tables. A l'occasion de cette fête, le Roi fit distribuer une Médaille frappée en l'honneur de la Reine. D'un côté de cette Médaille est le Buste de cette Princesse, avec cette légende : *Qualis idalium colens* : Telle qu'est en Idalie la mere des Graces. Au revers est un Autel antique, sur lequel est posée une Couronne : on lit au-dessus, *Meritam*, & au-dessous *Accepit.* Le Chiffre de la Reine est tracé sur le devant de l'Autel. L'Exergue renferme la date du mariage de cette Princesse.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 8 Avril.*

On fait ici beaucoup d'accueil au jeune Comte de Pembroke. Lorsqu'il fut présenté à leurs Majestés Impériales, l'Empereur lui dit : » Qu'il se » rappelloit toujours avec plaisir, la magnifique » réception qui lui avoit été faite en Angleterre, » dans la terre de Walton, par le pere de ce jeu» ne Seigneur.

Immédiatement après Pâques, on travaillera à la construction du vaste édifice que l'Impératrice a destiné, tant pour les leçons publiques de l'Université, que pour le logement des Professeurs. Les Etats de la Basse Autriche fournissent une somme pour ce bâtiment.

On attend ici trois Eléphans, que l'Impératrice de Russie envoye à leurs Majestés Impériales pour la Ménagerie de Schombrun.

DE SALTZBOURG, *le 6. Avril.*

Le 5 de ce mois, jour auquel expiroit le terme prescrit par les Canons, pour nommer au Siege vacant, les suffrages se réunirent en faveur du Comte Sigismond-Christophe de Schrattenbach, Doyen de l'Eglise Métropolitaine, & Grand-Chanoine des Chapitres d'Aicstet & d'Augsbourg. Aussi tôt que l'élection fut faite, le Comte de Cobenzel, Commissaire Impérial, dépêcha un Courier à Vienne pour en informer l'Empereur.

DE DRESDE, *le 26 Avril.*

Toutes les troupes avant quinze jours seront en marche, pour se rendre au Camp que le Roi a résolu de former, Elles y entreront le 29 & le 30 du mois prochain. Le 2 Juin elles passeront en revûe devant Sa Majesté. Deux jours après, l'Infanterie fera séparément ses évolutions, & le six il y aura un exercice particulier pour la Cavalerie. Le 8, l'Armée se divisera en deux corps, qui se livreront un combat simulé. On fera le 13 & les jours suivans l'attaque d'un Polygone. Le 20, les troupes se sépareront. Ce camp sera commandé par le Général d'Arnim, qui aura sous ses ordres le sieur de Haxthausen, le Prince d'Anhalt-Dessau, le Comte de Bruhl, Grand Ecuyer, & le Comte de Rex, en qualité de Lieutenans-Généraux.

DE LEIPSICK, *le 12 Avril.*

Depuis peu, le sieur Winckler, Professeur de l'Université de cette Ville, a fait de nouvelles découvertes sur l'Electricité. En donnant un certain dégré de force à la machine électrique, il est parvenu à faire percer, par les rayons qui en émanent, un morceau de cuir mouillé. La plûpart des trous faits par ces rayons sont quarrés. Les rayons trop foibles pour trouer le cuir, y laissent des taches noires.

DE BERLIN, *le 3 Avril.*

On vient de publier un Octroi accordé par Sa Majesté pour une nouvelle Compagnie, qui commercera à Bengale & sur les côtes voisines. L'Edit donné à ce sujet est daté du mois de Janvier dernier, & il est en Langue Françoise. Voici la substance des principaux articles qu'il contient. » Le » Comptoir de la Compagnie sera fixé à Embden. » Elle y chargera les Vaisseaux qu'elle fera partir, & ces bâtimens y reviendront faire la vente » de leurs cargaisons. Il sera permis à la Compa» gnie d'envoyer tous les ans à Bengale autant » de Navires, & de tel nombre de tonneaux » qu'elle jugera à propos; comme aussi d'étendre » son commerce à telles branches qui lui con» viendront. Elle levera en Oost-Frise & dans le » Duché de Cleves, les Soldats & les Matelots » dont elle aura besoin, & ils ne pourront être » engagés dans le service du Roi. Les Vaisseaux, » l'Artillerie, les Magasins & les effets de la Com» pagnie, ne pourront non plus, sous aucun

» prétexte, être arrêtés pour le même service. Au» tant qu'il sera possible, la Compagnie préferera» pour le chargement de ses Vaisseaux, les mar» chandises fabriquées dans les Etats de Sa Majes» té, à celles des fabriques étrangeres; mais dans» les cas où elle sera obligée de se fournir des der» nieres, celles-ci ne payeront aucune imposition.
» Les marchandises que la Compagnie vendra par» *transit* aux étrangers, seront exemptes de tous» droits d'entrée: elle jouira pareillement de la» franchise des droits de sortie pour toutes les» marchandises fabriquées dans les Etats du Roi,» ainsi que pour l'artillerie & les munitions qui lui» seront nécessaires. L'introduction des marchan» dises des Indes pouvant nuire aux Fabriques &» aux Manufactures du Royaume, ces marchan» dises seront gardées par entrepôt dans les Ma» gasins d'Embden, pour être vendues à l'étran» ger, & il sera produits des certificats de leur» exportation Les effets de la Compagnie ne pour» ront jamais être saisis pour dettes particulieres.
» En cas de rupture avec quelque Puissance de» l'Europe que ce soit, les capitaux que les Sujets» de cette Puissance auront fournis à la Compa» gnie, ni les intérêts qui en proviendront, ne» seront point sujets à confiscation. La Compa» gnie étant sous la protection du Roi, elle sera» comprise dans les Traités de Commerce que Sa» Majesté pourra conclure avec d'autres Puissan» ces. Il sera libre à la Compagnie, & à ses repré» sentans, de faire sous le nom & l'autorité du» Roi, avec les Princes & Souverains des pays de» l'Inde, tels Traités & telles alliances qu'elle» jugera convenables.

Le fonds de la Compagnie est fixé provisoirement à un million de risdales de Brandebourg.

Cette somme sera partagée en deux mille Actions de trois cens dallers chacune, qui ne pourront être augmentées ni diminuées que du consentement de l'Assemblée générale des Intéressés. Il sera payé par la Compagnie, tous les six mois, un dividende de deux pour cent. Si l'on n'est possesseur de dix Actions, on n'aura point de voix dans l'Assemblée générale. Les Propriétaires de trente Actions auront deux suffrages; ceux de cinquante Actions, trois suffrages; mais aucun Intéressé n'en aura un plus grand nombre.

PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 29 Mars.*

Sa Majesté a renouvellé l'Ordonnance concernant les filles qui passent du Bresil en Europe. Cette Ordonnance, réunissant les saines maximes de la Religion, & les vûes d'une sage politique, porte en substance: » Qu'une des principales causes de la » dépopulation du Bresil provenant de ce que l'on » envoye de ce pays-là en Portugal un grand » nombre de filles, pour leur faire embrasser con» tre leur gré l'état de Religieuses, Sa Majesté a » jugé nécessaire de s'opposer à un tel abus, & » d'empêcher qu'il ne passe à l'avenir dans ce » Royaume aucunes filles du Bresil, sans avoir » été examinées sur les motifs de leur voyage, » afin qu'on puisse connoître si leur vocation à la » vie monastique est volontaire.

Le Procureur Général de la Ferme des diamans au Brésil, ayant tiré pour près de huit cent mille crusades sur la Caisse de cette Ferme, & ses lettres de change n'ayant point été acceptées, parce qu'il n'avoit point été fait ici de remises suffisantes

en diamans, le Roi, afin d'empêcher le discrédit des lettres du Bresil, s'est chargé du payement de celles qui ont été protestées. En même tems, on a fait partir un Navire pour Rio de Janeïro, avec un ordre de saisir tous les biens des Directeurs de la Ferme, jusqu'au remboursement de la valeur de ces lettres.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 25 Mars.*

Les quatre Chabecs armés en course, qui étoient rentrés dans ce Port, ayant remis à la voile, ont attaqué trois Corsaires Algériens sur les côtes de la Pouille. Après un combat très-vif, ils ont coulé à fond un des Vaisseaux Barbaresques, & ils ont forcé les deux autres à prendre la fuite.

DE ROME, *le 15 Mars.*

Le Duc & la Duchesse de Wirtemberg arriverent le 14 avec une suite nombreuse. Des lettres que le Prince Héréditaire de Brandeboug-Anspach a reçues depuis peu, l'obligent de retourner promptement en Allemagne.

D'ANCONE, *le 18 Avril.*

Par un Décret confirmatif des privileges dont cette Ville jouit pour la franchise de son Port, le Pape déclare que les Négocians & Capitaines, qui aborderont ici, entreront librement dans le Port & dans la Ville avec leurs effets pour y commercer; qu'ils disposeront de leurs cargaisons comme ils jugeront à propos, soit en gros ou en

détail, & qu'ils pourront ensuite partir en toute liberté, qu'afin de leur ôter toute crainte d'être retenus trop long tems, & engagés dans des dépenses extraordinaires, en cas de démêlés au sujet de leurs marchandises, Sa Sainteté consent que les différends de cette nature soient jugés en dernier ressort par les Consuls assemblés; qu'il sera libre au Propriétaire ou au Capitaine de chaque Navire, de déposer ses marchandises dans les magasins ordinaires de la Ville, & de les faire sortir par eau, sans payer aucun droit; que les grains de dehors seront cependant exceptés de cette regle, & qu'ils ne pourront être introduits sans permission.

DE FLORENCE, *le 13 Avril.*

Un jeune Gentilhomme Anglois, Officier dans les troupes de cet Etat, ayant pris querelle avec un Noble de cette Ville, fut mis pour cette raison aux arrêts. Lorsqu'on lui annonça qu'il ne pouvoit obtenir sa liberté, qu'en demandant pardon à la personne qu'il avoit offensée, la seule proposition le révolta si fort, qu'il se donna un coup de poignard dont il est mort peu de jours après.

DE TURIN, *le 26 Mars.*

Les secousses du dernier tremblement de terre ont causé quelque dommage dans les vallées de Lucerne & de la la Perouse. La forteresse de Fenestrelles en a même un peu souffert. Ces secousses ont eté plus vives encore sur la cime des montagnes, & par intervalle on y entendoit un bruit semblable à celui du canon.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le 12 Avril.*

Le 9 de ce mois, les Seigneurs approuverent le Bill contre les mariages clandestins. Avant-hier, ils donnerent aussi leur approbation au Bill sollicité par la Compagnie de la Pêche du Harang, & à celui qui ordonne que les Officiers de Justice soient remboursés de certaines dépenses extraordinaires. La Chambre des Communes s'assembla le 9 en Committé, pour examiner le Bill, concernant les enlevemens du tabac en feuilles. Elle résolut le lendemain d'accorder divers avantages aux Entrepreneurs des Manufactures de soye, & de prendre en même tems des mesures efficaces, afin d'assurer le payement des droits sur les velours. Le Bill, qui regarde la taxe sur les maisons en Ecosse, fut lû, pour la seconde fois. Hier, la Chambre passa le Bill touchant le Commerce du Levant. Il fut décidé dans la même Séance, qu'après l'expiration du terme limité pour le payement des primes sur les toiles qui se transportent en Pays étrangers, le Gouvernement donneroit encore pendant neuf années trois mille livres sterlings par an pour ces primes.

On compte qu'il partira cette année plus de cent Navires pour la Pêche de la Baleine. Quelques Négocians de Dublin viennent de former une nouvelle Compagnie d'Assurance pour les Vaisseaux. L'Ecosse est comprise dans l'arrangement, qui adjuge un intérêt de trois pour cent aux Certificats donnés par la Douane pour les primes sur le transport des grains. On doit faire un Réglement, pour empêcher l'agiot des Billets de la prochaine Lotterie.

Avant hier, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs, & Sa Majesté donna son consentement à quarante cinq Bills, tant publics que particuliers. La Chambre des Communes a passé celui qui permet à tous les Sujets de Sa Majesté, de commercer dans le Levant. On croit que le Bill, concernant les moyens de rendre la Milice plus utile en Angleterre, sera renvoyé à l'année prochaine. Ce soir, les deux Chambres se sont ajournées jusqu'après les Fêtes de Pâques.

Il a été proposé à la Chambre des Communes, un Bill pour naturaliser les Juifs. Les Colonies Angloises doivent demander au Parlement la permission d'acheter des Etrangers plusieurs marchandises, qu'elles prétendent pouvoir se procurer par cette voie, à vingt pour cent meilleur marché qu'en Angleterre. Quoi qu'elles offrent de diminuer considérablement le prix du sucre, si le Gouvernement veut avoir égard à leur demande, on doute qu'elle leur soit accordée.

DES PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le 3 Mai.*

Le 30 du mois dernier, jour fixé pour l'Entrée publique du Marquis de Bonnac, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien, cet Ambassadeur partit de son Hôtel vers les onze heures du matin, pour se rendre à Delft. Il y arriva peu après midi, & étant descendu au Doéle, il fut reçu au bas du Perron par M. Ockerse, Maître d'Hôtel de l'Etat, qui, après l'avoir complimenté au nom de leurs Hautes Puissances, le conduisit à l'appartement qu'on lui avoit préparé. Quelques momens après le Marquis de Bonnac fut complimenté par M. Assendelft, Grand Bailli de la Ville, & ensuite par

une Députation des Magistrats, composée de Messieurs Vander Goës, Bogaert de Bellois, de Blefwyk, de Lely, & du second Pensionnaire. Lorsque ce cérémonial fut fini, l'Ambassadeur passa dans une Salle, où l'on avoit dressé une table de dix-huit couverts. Il se plaça au milieu dans un fauteuil, ayant à sa droite les Députés des Magistrats, à sa gauche les principales personnes de sa suite, & vis-à vis de lui le Maître d'Hôtel de l'Etat. Vers les trois heures après midi, sur l'avis que les Députés des Etats Généraux étoient en marche pour venir recevoir le Marquis de Bonnac, on se leva de table, & les Députés de la Ville l'accompagnerent jusqu'au Yacht qui lui étoit destiné. L'Ambassadeur, s'étant rendu par le canal au Pont de Hoornbrug, y trouva le Baron de Pieck, Seigneur de Brackel & de Zoëlen, & M. Reepmaeker, Seigneur de Strevelshoek & de Nordwadinxveen, Députés de leurs Hautes Puissances. Après qu'ils l'eurent complimenté, il monta avec eux dans le carosse de l'Etat, dont il occupa seul le fond, & la marche se fit dans l'ordre suivant. Deux Postillons & quatre Messagers de l'Etat. Un carosse, dans lequel étoit M. Ocxerse. Le Suisse de l'Ambassadeur, à cheval. Ses deux Coureurs, vêtus de damas verds, avec des trousses de damas cramoisi, les vestes & les trousses chamarrées de point d'Espagne d'argent. La Livrée de l'Ambassadeur, marchant sur deux files. Son Maître d'Hôtel, à cheval, en habit d'écarlatte, galonné d'or. Quatorze de ses Officiers, aussi à cheval, vêtus de drap cramoisi galonné d'argent, avec des vestes d'une étoffe de soye verte à fleurs d'argent. Quatre chevaux de main caparaçonnés magnifiquement, & conduits par des Palefreniers. Un Ecuyer. Les Pages, avec des habits de velours

verds, chamarrés de point d'Espagne. Le carosse de l'Etat, dans lequel le Marquis de Bonnac étoit, ayant vis-à vis de lui les deux Députés des Etats Généraux. Les quatre carosses de l'Ambassadeur, suivis de quatre-vingt-quatre autres carosses, dont dix étoient attelés de six chevaux. L'Ambassadeur en arrivant dans cette Ville, fut conduit à l'Hôtel du Prince Maurice, où il fut reçu au bruit de diverses fanfares, exécutées par les Trompettes & le Timbalier de leurs Hautes Puissances. Les deux Députés des Etats Généraux, après avoir accompagné le Marquis de Bonnac au principal appartement, & y être demeurés quelque tems, se retirerent, & l'Ambassadeur les reconduisit jusqu'au carosse de l'Etat. Dès que les Etats Généraux furent avertis de l'arrivée de l'Ambassadeur, ils lui députerent huit Membres de leur Assemblée, sçavoir, le Baron de Heekeren de Brantzenburg, pour la Province de Gueldres; M. Van-der-Doës, & M. Steyn, Conseiller Pensionnaire pour celle de Hollande; le Baron de Borssele, pour celle de Zelande; le Baron d'Ablaing de Giessenburg, pour celle d'Utrecht; M. de Kempenaar, pour celle de Frise; le Baron de Palland, pour celle d'Over-Yssel, & M. Alstorphius, pour celle de Groningue. Ces Députés, étant allés à l'Hôtel du Prince Maurice dans quatre carosses, entourés des Messagers de l'Etat, le Marquis de Bonnac, accompagné de toute sa suite, les reçut au bas du Perron. On avoit placé huit fauteuils pour eux au haut bout de la Salle d'Audience, & un autre fauteuil en face pour l'Ambassadeur. Après qu'on fut assis, les Députés le complimenterent de la part de leurs Hautes Puissances, le Baron de Heekeren portant la parole. Le Marquis de Bonnac ayant répondu à leur compliment, les Députés se leve-

rent, & ils furent reconduits avec les mêmes rémonies qui avoient été observées à leur arrivée. Le soir du même jour, & les deux jours suivans, le Marquis de Bonnac a été traité aux dépens de l'Etat, & outre sa table qui étoit de vingt-quatre couverts, on en a servi plusieurs autres pour les personnes de sa suite. Cet Ambassadeur reçut hier les complimens de tous les Ministres des Puissances Etrangeres. Aujourd'hui, il doit se rendre à l'Assemblée des Etats Généraux, avec le même cortége qui l'a accompagné le jour de son Entrée, & il aura sa premiere audience publique de leurs Hautes Puissances. Il donnera le 5 & le 6 deux repas splendides, l'un aux Seigneurs de la Régence, l'autre aux Ambassadeurs; & le 7 il y aura chez lui un grand Bal.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 28 Mars dernier, le Comte de Tessé, Grand d'Espagne de la Premiere Classe, Lieutenant Général pour le Roi dans les Provinces du Maine & du Perche, & dans le Comté de Laval, & Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, prit l'exercice de sa Charge de Premier Ecuyer de la Reine. Cette Charge étoit exercée pour le Comte de Tessé par le Duc de Bethune, son Ayeul maternel.

Selon les avis reçus de Rheims, on y exposa le 8 Avril dernier, dans une des Salles de l'Hôtel de Ville, plusieurs ouvrages des Eleves de l'Ecole de Dessein qui y est établie. Les mêmes Lettres annoncent que M. Rogier, Conseiller de la Cour

des Monnoyes de Paris, & Chef du Conseil de Ville de Rheims, vient d'établir à ses dépens une distribution de Prix, pour entretenir l'émulation parmi les jeunes gens de cette Ecole.

Le 12., le Roi revint du Château de Choisy.

Leurs Majestés entendirent le 14 la Messe de *Requiem*, qui fut célébrée pour l'Anniversaire de Monseigneur le Dauphin, Ayeul du Roi, & pendant laquelle M. Blanchart, Maître de Musique de la Chapelle, en Quartier, fit chanter le *De profundis*, de sa composition.

Le 15., Dimanche des Rameaux, le Roi accompagné de la Famille Royale, assista à la Bénédiction des Palmes, qui fut faite par l'Abbé Gergoy, Chapelain de la Chapelle-Musique, lequel en présenta une à Sa Majesté. Après avoir assisté à la Procession, le Roi adora la Croix. Sa Majesté entendit ensuite la grande Messe, à laquelle le même Chapelain officia, & qui fut chantée par la Musique. La Reine entendit l'Office, de la Tribune.

L'après-midi, le Roi & la Reine assisterent aux Vêpres & au Salut, après avoir entendu la Prédication de Dom Jean-Bernard Sensaric, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maur.

Le 13. & le 15., leurs Majestés entendirent le Sermon du même Prédicateur.

La Reine se rendit le 16 à l'Eglise de la Paroisse du Château, & Sa Majesté y communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier. Madame Infante, Duchesse de Parme, communia par celles du Prince Constantin, Premier Aumônier du Roi.

Le même jour, Madame la Dauphine communia dans sa chambre par les mains de l'Abbé des Poudens, son Aumônier en Quartier.

Le 17, Monseigneur le Dauphin communia par celles du Cardinal de Soubize, Grand Aumônier de France, & Madame Adélaïde par celles de l'Evêque de Meaux, son Premier Aumônier.

Leurs Majestés assisterent le 18 à l'Office des Ténébres.

Le 19, jour du Jeudi Saint, l'Archevêque de Narbonne ayant fait l'Absoute, le Roi a lavé les pieds à douze Pauvres, & les a servis à table. Le Comte de Charolois, faisant les fonctions de la Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel, & il précédoit le Service, dont les plats étoient portés par Monseigneur le Dauphin, le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Comte de la Marche, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthiévre, & par les principaux Officiers de Sa Majesté. Après cette cérémonie, le Roi & la Reine se sont rendus à la Chapelle, où leurs Majestés ont entendu la grande Messe, & ont assisté ensuite à la Procession.

Madame la Dauphine fut saignée le même jour par précaution.

Le même jour, la Reine entendit le Sermon de la Cène de M. de la Riviere, un de ses Clercs de Chapelle, Chanoine de l'Eglise de Saint Merry. L'Archevêque de Narbonne fit ensuite l'Absoute, après laquelle Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres filles qu'elle servit à table. Le Marquis de Chalmazel, Premier Maître d'Hôtel de la Reine, précéda le Service, & les plats furent portés par Madame Infante Duchesse de Parme, par Madame Adelaïde, par la Duchesse d'Orléans, & par les Dames du Palais.

Leurs Majestés assisterent l'après-midi à l'Of

fice des Ténébres, dont Messieurs Aïuto, Poirier & Joguet, chanterent les trois premieres Leçons.

Le même jour, vers les dix heures du soir, le Roi & la Reine se rendirent à la Chapelle du Château, & y firent leurs prieres pendant une heure devant l'Autel, où le S. Sacrement étoit en dépôt.

Le 20, jour du Vendredi-Saint, leurs Majestés accompagnées de la Famille Royale, entendirent le Sermon de la Passion de Dom Jean-Bernard Sensaric, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maur. Le Roi & la Reine assisterent ensuite à l'Office, & allerent à l'Adoration de la Croix. L'après-midi, leurs Majestés entendirent les Ténébres, dont les trois premiers Leçons furent chantées par Messieurs Rozes, Sionest & de Gandras.

La Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante, & de Madame Adelaïde, assista le 21 aux Complies & au Salut, pendant lequel la Musique chanta l'*O Filii*.

Le 22, Fête de Pâques, le Roi & la Reine entendirent la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Archevêque de Narbonne.

Leurs Majestés assisterent l'après-midi à la Prédication de Dom Sensaric, & ensuite aux Vêpres, ausquelles le même Prélat officia.

Le même jour, le Roi fit rendre à l'Eglise de la Paroisse du Château les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé de Sainte Aldegonde, un des Aumôniers de Sa Majesté, en Quartier.

Le Roi dîna le 20, & soupa le 22, au grand couvert chez la Reine avec la Famille Royale.

Le 24, le Bailli de Froullay, Ambassadeur Ordinaire de la Religion de Malte, eut une audience particuliere du Roi, à laquelle il fut conduit,

ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame, de Madame Infante, de Madame Adalaïde, & de Madame Louise, par le Marquis de Verneuil, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, le Roi se rendit à Trianon. Sa Majesté revint à Versailles le 28.

Monseigneur le Dauphin & Madame Infante, tinrent le 25 sur les Fonts, la fille dont la Marquise de Civrac est accouchée le 29 du mois de Janvier dernier, & qui a été nommée *Amable-Cecile*. L'Abbé de Colincourt, Aumônier du Roi, suppléa les cérémonies du Baptême à l'enfant, en présence du Curé de la Paroisse du Château.

Le Roi a accordé le 18 Avril 1753, à Agesilan-Gaston de Grossolles, Marquis de Flamarens, Brigadier des Armées de Sa Majesté, la survivance de sa Charge, en faveur d'Emmanuel de Grossolles, Chevalier de Flamarens, son neveu, fils de Marie Clément-Joseph de Grossolles, Comte de Flamarens, Seigneur de Montastruc & d'Aurenque, ci-devant Colonel d'Infanterie. La Généalogie de la Maison de Grossolles de Flamarens se trouve au tome IX. de l'Histoire Généalogique des Grands Officiers de la Couronne. On en a donné un extrait dans le Mercure de Décembre 1741.

Le Duc d'Uzès s'est démis de sa Pairie en faveur du Comte de Crussol, son fils.

Sur la démission du Duc de Chaulnes, le Roi vient d'accorder au Duc d'Aiguillon l'agrément de la Charge de Lieutenant Général pour Sa Majesté dans le Comté Nantois.

Suivant les Lettres de la Rochelle, on y a essuyé, la nuit du 4 au 5 d'Avril dernier, un ouragan furieux. Ce coup de vent s'est fait sentir avec la même violence à Nantes & à Bourdeaux.

On apprend qu'il est arrivé dans ce dernier Port plusieurs Bâtimens chargés de marchandises ; entre autres, *le Dromadaire* & *la Marie Esther*, chacun de trois cens tonneaux, tous deux venans de Saint Domingue ; la *Charmante Moly*, qui a apporté de Waterfort diverses provisions ; *l'Aimable*, parti des côtes d'Irlande ; *la Marie-Françoise*, de Camaret, venant du Pont-l'Abbé avec une cargaison de toiles à voiles, & *la Marie-Thérese*, de Saint-Bréac, qui a chargé à Saint-Malo deux cens quintaux de morue. Les Navires *la Notre Dame-de-Grace*, de Cherbourg ; *le David*, *l'Heureuse-Famille*, & *le Solide*, de la Rochelle ; *le Neptune*, de Quimper, & *l'Unique-Providence*, de Dieppe, dont la destination est pour l'Amérique, étoient à Bourdeaux dans le tems du départ du Courier, & ils se préparoient à remettre à la voile pour continuer leur route.

Tous les avis qu'on reçoit de Besançon, confirment le succès de la nouvelle Pompe, dont M. d'Oxiron est l'Inventeur. Cette Pompe, destinée pour les incendies, n'a ni rouage, ni manivelle. C'est une vis de presse à six pans, avec son balancier. Deux personnes suffisent pour la faire agir. En une minute, elle refoule l'eau soixante fois dans une botte de cinq pouces de diamétre, & en cinq minutes elle fournit un muid d'eau.

Monseigneur le Dauphin tint le 25 d'Avril dernier, au nom de l'Infant Duc de Parme, avec Madame Infante, le fils dont la Comtesse de Noailles est accouchée le 21 Novembre de l'année derniere. Cet enfant a été nommé *Philippe-Louis-Marc-Antoine*. Les cérémonies du Baptême lui ont été suppléées par l'Abbé de Colincourt, Aumônier du Roi.

Le 26, & les deux jours suivans, le Roi prit les

eaux à Trianon. Monseigneur le Dauphin les a prises à Versailles le 27 & le 28.

La Reine accompagnée de Madame Infante Duchesse de Parme, & de Madame Adelaïde, est allée voir le Roi à Trianon, les trois jours que Sa Majesté a pris les eaux.

Le 28, le Roi revint de cette Maison de Plaisance.

Le même jour, Mesdames Sophie & Louise se rendirent à l'Eglise de la Paroisse du Château, & y communierent par les mains de l'Abbé de Sainte-Aldegonde, Aumônier de Sa Majesté.

Madame la Dauphine avance heureusement dans le cinquiéme mois de sa grossese. Cette Princesse, qui par précaution gardoit depuis longtems la chambre, est sortie le même jour pour la premiere fois, & a continué de sortir tous les jours.

Le 29, Madame Sophie fut saignée du pied.

Le Duc de Crussol prêta le même jour serment de fidélité entre les mains du Roi, pour le Gouvernement de Saintonge.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent le 29 le Contrat de Mariage de Messire Jean Nicolas de Boullongne, Maître des Rêquêtes, Intendant des Finances en survivance de Messire Jean de Boullongne, son pere, avec Demoiselle Louise-Julie Feydeau de Brou, fille de Messire Paul-Esprit Feydeau de Brou, Conseiller d'Etat Ordinaire, & au Conseil Royal des Finances, ainsi qu'au Conseil Royal du Commerce.

Le même jour, le Prince d'Ardore, Ambassadeur Extraordinaire du Roi des Deux Siciles, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il eut ensuite audience de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de

Bourgogne, de Madame, de Madame Infante, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Cet Ambassadeur fut conduit à toutes ces audiences par le Marquis de Verneuil, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, la Reine fit rendre à l'Eglise de la Paroisse du Château les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé de Marbœuf, Aumônier Ordinaire de Sa Majesté.

Dans les derniers jours d'Avril, le Comte de Noailles partit pour aller prendre les eaux de Vichy. Il est accompagné dans ce voyage par la Comtesse son épouse.

Les nouveaux Drapeaux du Régiment des Gardes-Françoises, & de celui des Gardes-Suisses, furent portés le 2 de Mai à l'Eglise Métropolitaine, où ils furent bénits par l'Archevêque de Paris avec les cérémonies accoutumées.

Le Roi ayant fixé au 3 de ce mois le mariage du Prince de Condé, Sa Majesté a donné ordre au Marquis de Brezé, Grand-Maître des Cérémonies, d'y inviter de sa part les Princes & Princesses du Sang, & les Princes & Princesses Légitimés. Hier au soir, jour des Fiançailles, Monseigneur le Dauphin & les Princes se trouverent dans le Cabinet du Roi, où la Reine, avertie par le Grand-Maître des Cérémonies, arriva quelque tems après, étant accompagnée de Madame la Dauphine, de Madame Infante Duchesse de Parme, de Madame Adelaïde, des Princesses, & des Dames de la Cour, qui s'étoient rendus à son appartement. Le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secretaire d'Etat, présenta la plume à leurs Majestés & à la Famille Royale pour signer le Contrat. Après la signature, le Cardinal de Soubize, Grand-Aumônier de France, fit les Fiançailles, le Curé de la

Paroisse du Château présent. Mesdames Victoire, Sophie & Louise, ne se sont point trouvées à cette cérémonie, parce qu'elles étoient indisposées. Mademoiselle, s'étant trouvée mal, n'a pû y assister jusqu'à la fin. Aujourd'hui, à midi, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante, de Madame Adelaïde, & des Princes & Princesses, se sont rendus à la Chapelle, étant précédés du Grand-Maître & du Maître des Cérémonies. Le Prince de Condé & Mademoiselle de Soubize, qui marchoient devant le Roi, se sont avancés auprès de l'Autel. Leurs Majestés, suivies des Princes & des Princesses s'en étant approchées, le Cardinal de Soubize a fait la cérémonie du mariage. L'Abbé de Colincourt & l'Abbé du Baraïl, Aumônier du Roi, ont tenu le Poële. Après la Messe, qui a été célébrée par le Cardinal de Soubize, le Registre des mariages apporté par le Curé de la Paroisse, a été mis sur le Prie-Dieu du Roi, & le Cardinal de Soubize a présenté la plume à leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin, à Madame Infante, & à Madame Adelaïde pour signer. Madame la Dauphine, Monseigneur le Duc de Bourgogne & Madame Louise, ont entendu la Messe de la Tribune. Le soir, le Roi & la Reine souperent en public avec la Famille Royale & les Princesses.

On a reçu avis que l'Académie des Sciences de Bologne avoit aggregé dans son Corps M. de Chabert, Enseigne des Vaisseaux du Roi, & Membre de l'Académie de Marine, nouvellement établie à Brest.

L'Ordre de Saint Jean de Jerusalem ayant plusieurs Commanderies dans les deux Silésies, le Bailli de Froulay, Ambassadeur Ordinaire de la Religion auprès du Roi, a été chargé d'aller, de

la

la part du Grand-Maître & de l'Ordre, faire un compliment à Sa Majesté Prussienne. En conséquence, après avoir pris congé du Roi & de la Reine dans les audiences qu'il eut de leurs Majestés le 24 Avril dernier, il partit le 3 Mai suivant pour se rendre à Berlin. Pendant l'absence de cet Ambassadeur, le Commandeur de Grieu, Procureur Général, & Receveur de l'Ordre de Malte au Grand Prieuré de France, sera chargé des affaires de l'Ordre en cette Cour.

Le jour du mariage du Prince de Condé, il y eut appartement chez le Roi dans la Chambre du Lit, & dans les Salles du Trône & du Bal. Ensuite leurs Majestés souperent en public dans l'appartement de la Reine avec Monseigneur le Dauphin, Madame Infante Duchesse de Parme, Madame Adelaïde, & les Princesses du Sang.

Après le souper, le Roi fit l'honneur au Prince de Condé de lui donner la chemise. La Reine fit le même honneur à la Princesse de Condé.

Le 4 après midi, leurs Majestés allerent voir la Princesse de Condé, qui reçut le même jour la visite de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante, de Madame Adelaïde, & celles des Princes & Princesses.

On chanta le 5, pendant la Messe du Roi, le *De profundis*, pour l'Anniversaire de Madame la Dauphine, Ayeule de Sa Majesté.

Le même jour, le Roi partit pour Bellevûe d'où Sa Majesté est revenue le 8.

Le 6, Monseigneur le Dauphin fit rendre à l'Eglise de la Paroisse du Château, les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé de Termont, Aumônier du Roi.

Madame Victoire, qui à cause d'une indisposition n'avoit pû faire ses Pâques, alla le 7 à la mê-

me Eglise, où elle communia par les mains de l'Abbé de Colincourt, Aumônier de Sa Majesté.

Il y eut le 5 & le 7, Concert chez la Reine. On y a chanté le Prologue & les trois premiers Actes de l'Opéra de *Tancrede*.

Le 8, la Reine fut saignée par précaution.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante & treize, & ceux de la seconde à six cens dix-sept.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a donné l'Abbaye de S. Nicolas d'Angers, Ordre de S. Benoît, à l'Abbé de Bouillé, Maître de l'Oratoire de Sa Majesté, & Doyen des Comtes de Lyon; l'Abbaye d'Ambournay, même Ordre, Diocése de Lyon, à l'Abbé de la Tour-du-Pin; le Prieuré de Saint-Philebert de Nioeil, Diocése de la Rochelle, à M. Pagès; celui de Saint-Vincent-lez-Orléans, à M. Regnier; & celui de Saint-Felix de Silvarol, Baye de Saint-Claude, Diocése de Langres, à M. de Sampigny.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Saint Pierre de Lezat, Ordre de S. Benoît, Diocese de Rieux, à l'Evêque de Poitiers; celle de Saint-Jean d'Orbestier, même Ordre, Diocese de Luçon, à l'Abbé de Saint-Sauveur de Soyan; l'Abbaye Réguliere de Vaucelles, Ordre de Cîteaux, Diocese de Cambray, à Dom Bernard; le Prieuré de Mortagne, Ordre de S. Augustin, Diocese de Saintes, à M. le Quien de la Neuville; & le Prieuré de Beaumont-la-Châtre, Diocese du Mans, à M. de la Pommerie, Chantre de l'Eglise Collégiale de Vendôme.

Le Roi a accordé le Prieuré de Leobon de Laverray, Diocese de Poitiers, à M Cordelas; le Prieuré de Sainte-Catherine de Briande, même Diocese, à M. Jollivard; & le Prieuré de Saint-Quentin en Mauge, & Saint-Vincent de Chalonne, Diocese d'Angers, à M. Rousseau.

Le Roi a donné l'Abbaye de Maymac, Ordre de Saint Benoît, Congrégation de Saint Maur, Diocèse de Limoges, à l'Abbé le Bascle d'Argenteuil, Vicaire Général de l'Archevêché de Tours.

Sa Majesté a donné au sieur Barc, un de ses Clercs de Chapelle, la place de Chapelain, vacante par la mort de l'Abbé Richard. Le sieur du Pujet a obtenu la place de Clerc de Chapelle, qu'avoit le sieur Barc.

NAISSANCES, MARIAGES & Morts.

LA Marquise de Civrac est accouchée le 29 Janvier dernier, d'une fille qui a été baptisée le 25 Avril suivant, & nommée *Amable-Cecile*.

Le 9 Mars naquit & fut baptisé à S. Nicolas du Chardonnet, Jules-François-Philibert Durand d'Auxi, fils de Messire Philibert Durand, Chevalier, Comte d'Auxi, Seigneur de Sommiere, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, Franche-Comté & Alsace, & de Marie-Therese Rougeot sa seconde femme.

On trouvera dans l'Histoire de Bourgogne, par Dom Planchet, tome 2. pag. 272. & dans les Registres des Etats de Bourgogne une connoissance entiere de la famille de M. le Comte d'Auxi.

La Duchesse de Penthievre est accouchée le 13

de ce mois d'une Princesse.

Le 15, est née & a été baptisée Françoise-Charlotte, fille de Messire Claude-Constance-César de Houdetot, Comte de Houdetot, Marquis de la Meilleraye, Seigneur & Patron des Paroisses de S. Germain de Noards, Guerbaville, Bliquetuil, Vatteville, & autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, & de Dame Elisabeth-Françoise-Sophie de la Live, son épouse, mere aussi d'un garçon, né le 12 Juillet 1749. Elle a été tenue sur les Fonds de Baptême par Messire Charles-Louis de Houdetot, Marquis de Houdetot, oncle parternel; représenté par Louis de la Live d'Epinay, cousin maternel, & par Dame Marie Françoise-Charlotte de la Live, épouse de Messire Jacques Pineau de Lucé, Maître des Requêtes, & Intendant d'Alsace, tante maternelle; représentée par Dlle Anne-Marie-Louise de Lucé sa fille, cousine maternelle.

Le Comte de Houdetot, pere de celle qui donne lieu à cet article, est second fils de feu Charles de Houdetot, Marquis de Houdetot, Lieutenal-Général des Armées du Roi, mort le cinq Juin 1748; & de feue Catherine-Madeleine-Therese Carel, morte le 4 Janvier 1749.

M. le Comte de Houdetot est de la seconde branche de sa maison, une des plus anciennes de Normandie, où elle est connue par les titres & les histoires, depuis l'année 1034: & la branche ainée posséde encore aujourd'hui les même terres au pays de Caux, qu'elle possédoit en 1229, & présente aux mêmes Cures auxquelles elles présentoient alors.

Ses armes de toute ancienneté, sont d'argent, à une bande d'azur, diaprée d'or de trois piéces,

celle du milieu chargée d'un lion, & les deux autres d'un aigle à deux têtes, le tout d'or.

Voyez cette généalogie bien détaillée, dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, tom. 8. fol. 16, &c.

Monseigneur le Dauphin & Madame Adelaïde, tinrent le 19 sur les Fonts, le fils du Comte de Laval-Montmorenci, Colonel du Régiment de Guyenne, & fils du feu Maréchal de Laval-Monmorenci. Cet enfant âgé de cinq mois, a été nommé Louis-Adelaïde-Joseph. Les cérémonie du Baptême lui ont été suppléées en présence du Curé de la paroisse du Château, par l'Abbé de Raigecourt, Aumonier du Roi.

Le 19 de Fevrier, Messire Arnoul, Comte de Pracomtal, Guidon des Gendarmes de la Garde, épousa Dlle Anne-Charlotte Thiroux de Monregard. Le Comte de Pracomtal, dont le contrat de mariage avoit été honoré le 11 du même mois de la signature du Roi, de la Reine & de la Famille Royale, est issu d'une famille noble de Dauphiné, qui tire son nom du Château de Pracomtal, près de la Ville de Montelimar. Guillaume & Rostaing de Pracomtal freres, sont connus par plusieurs titres de 1258, 1264, 1272, 1285, &c. Le premier testa en 1302, en faveur de son neveu Guillaume II. de Pracomtal Celui-ci eut deux fils, Rostaing & Pons qui formerent deux branches. Le dernier fit celle des Barons de Soussey en Bourgogne, dont l'héritiere Louise de Pracomtal, fut mariée en 1648, à François-Damas, Comte de Crux, auquel elle porta la Baronnie de Soussey.

Rostaing de Pracomtal, fils ainé de Guillaume, Seigneur de Pracomtal, dit aussi Château-Sablier, fit un Codicile en 1348, & eut de sa fem-

me Pabiette de Cruas, Barthelemi de Pracomtal, marié en 1346 avec Morose Audoard, dont le fils Rostaing IIIe du nom, Cosseigneur d'Ousche, d'Espeluche & de Montboucher, fut pere par sa troisiéme femme Marguerite, de Guichard de Pracomtal, Seigneur d'Anconne, qualifié noble & puissant homme. Celui-ci épousa par contrat du 30 Janvier 1450, Beatrix, fille de noble Armand la Rode, ou la Rouë, & testa le 18 Février 1498. Son fils aîné Ferrand ou Ferrandon de Pracomtal, Seigneur d'Anconne, qualifié noble & puissant homme, testa en 1516, & laissa de sa femme, Claudine, fille de noble Alzias de l'Espine, Seigneur d'Aunac & de Suzanne de Pracomtal, Antoine de Pracomtal, Protonotaire du S. Siege en 1534, & Doyen de Ste Croix de Montelimar en 1539 & 1561, & Imbert de Pracomtal, Seigneur d'Anconne, Capitaine de 300 hommes de pied, qualifié noble & puissant Seigneur, allié par contrat du premier Fevrier 1540, à Marguerite de l'Hére, fille de noble & puissant Seigneur Hugues de l'Hére, Seigneur de Glandage. Il testa en 1554. Son fils aîné, Antoine de Pracomtal, dit le Capitaine d'Anconne, acquit une grande réputation à la guerre, se signala à la bataille de Jarnac en 1569, se trouva aussi à celle de Moncontour en la même année, commanda longtems dans Angoulême, & mourut sans alliance. Jean de Pracomtal, Seigneur d'Anconne, troisiéme fils d'Imbert, fut tué en 1588 par les troupes de Lesdiguieres. Il avoit été marié en 1575 avec Claude Roux, de laquelle il laissa entr'autres enfans Antoine de Pracomtal, Seigneur d'Anconne & de Château-Sablier, qui testa en 1630, ayant épousé en 1615 Claire-Magdelaine Sicard-de-Cubleze. Il en eut Henri qui continua la pos-

térité ; Pierre-André, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Lyonnois, tué en 1668 devant la Ville de Dole, en Franche-Comté ; & Etienne, Capitaine dans le Régiment de Ventadour, blessé au siege de Rosset, & tué au service du Roi. Henri de Pracomtal, Seigneur d'Anconne & de Château-Sablier, appellé le Marquis de Pracomtal, mort en 1692, avoit épousé en 1644 Claude Arod, sœur de Melchior Arod de Senevas de S. Romain, Conseiller d'Etat d'épée, & Ambassadeur en Suisse & en Portugal, & fille d'Antoine Arod, Seigneur de Senevas & de S. Romain en Jarest, & de Jeanne de Maisonseule. De ce mariage il eut Jeanne-Ursule de Pracomtal, mariée en 1679 avec Anne-Henri d'Armes, Comte de Busseaux, Lieutenant de Roi en la Province de Nivernois, & décédée en 1744, âgée d'environ 100 ans ; & Armand de Pracomtal, Seigneur d'Anconne & de Château-Sablier, appellé le Marquis de Pracomtal, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire en 1703, ayant épousé en 1693, Catherine-Françoise de Mornai de Mont-Chevreuil, fille d'Henri de Mornai, Marquis de Montchevreuil, Chevalier, des Ordres du Roi, Gouverneur de S. Germain-en-Laye, & de Marguerite Boucher-d'Orsai. Ce fut en faveur de ce mariage que son oncle maternel, Melchior Arod, lui fit don des terres & Seigneuries de Senevas, de Chaignon & de S. Romain, à la charge lui & ses descendans de porter les nom & armes d'Arod. De ce mariage sont sortis Leonor-Armand de Pracomtal qui suit, & Anne-Marguerite, mariée en 1724 avec Charles d'Hugues, Baron de Beaujeu & Seigneur de la Motte-du-Caire.

Leonor Armand de Pracomtal, Sire de Chatil-

lon, Baron de Berniere, Marquis du Breuil & de Luis, Seigneur de Vesvre, de Roué, de Chevanne-Gazeau, de Moussi, de Busseau, &c. appellé le Marquis de Pracomtal, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant de Roi en Nivernois, a épousé en 1723 Catherine Boucher d'Orsay, fille de Charles Boucher d'Orsay, Seigneur d'Orsay, Maître des Requêtes honoraire, Intendant de Dauphiné, & de Catherine le Grain. Leurs enfans sont,

1°. Charles Jean de Pracomtal, né en 1724, Religieux Benedictin.

2°. Arnoul de Pracomtal, né en 1725, qui a donné lieu à cet article.

3°. Antoine-Charles, né en 1733, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1747.

4°. Anne-Marguerite, née en 1727, mariée en 1746 avec Adrien-Antoine Bloquel de Croix, Baron de Wimes.

Voyez la genéalogie de Pracomtal, dont les armes sont *d'or, au chef d'azur; chargé de trois fleurs de lys d'or*, dans l'Armoirial général, troisieme Registre, par M. de Serigni.

Le 26 de Mars, Messire Eustache-Joseph d'*Assignies*, Marquis d'Oisy, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, a épousé à Arras, Demoiselle Marie-Louise-Guilaine *le Cocq*, fille unique de Messire Charles-Joseph-Guilain le Cocq, Chevalier, Comte de Humbexe & de Dieval, & de Dame Louise-Catherine de *Clermont-Tonnerre*, fille de Louis-Joseph de Clermont-Tonnerre, Comte de Thouri, & de Françoise-Charlotte de *Lannion*. Le Comte de Humbexe, étoit fils unique & héritier de Messire Charle-Baudouin le Cocq, Chevalier, Comte de Humbexe & de Dieval, Seigneur de Wulver-

ghem, la Motte & autres lieux, & de Therese-Charlote de la *Tour-Saint-Quentin*, & petit fils de Jacques-François le Cocq, Chevalier, Comte de Humbeke, qui avoit épousé Barbarine-Jacobe de *Varick*, Dame de Dieval, & dont le pere Côme le Cocq, Chevalier, Vicomte de Waërde, Seigneur de Humbeke, Wulverghem, la Motte, Lathem & autres lieux, allié à Pétronille-Caroline de *Schietere* de Mastaple, étoit fils de Baudouin, Chevalier, Seigneur de Humbeke, & de Françoise de *Lathem* de Liefkensrode, & petit-fils de François, Chevalier, Vicomte de Waërde, Seigneur de Wulverghem, la Motte, Groenhoven & Schilthoven, marié avec Isabelle *Damman* de Hombergen. Ce dernier avoit pour pere Pierre le Cocq, Seigneur de Wulverghem, la Motte, Groenhoven & Vicomte de Waërde, par son alliance avec Catherine de Wits, & pour ayeul Baudouin le Cocq, Seigneur de Groenhoven, de la Motte, &c. qui avoit épousé Marguerite de *Sombeck* de Goorteve, & dont le pere Hugues, Chevalier, Seigneur de la Motte, de la Haye, &c. mari d'Anne de *Lestoret*, étoit fils de Luc, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guidon d'hommes d'armes, au service du Duc de Bourgogne en 1466. Celui-ci qui avoit épousé Marie de *Limoges*, avoit pour pere Jean le Cocq, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, qui vint de Normandie s'établir dans les Pays-Bas, où il épousa Michelle de *Mamez*. Il étoit fils de Hugues le Cocq, Chevalier, & de Charlotte l'*Hermite*.

La maison d'Assignies est au nombre des plus illustres de la Province d'Artois, tant à cause de l'ancienneté de son origine, que par rapport à ses alliances.

Thierri d'Assignies, le premier qui vint s'éta-

blir en Artois en 1096, épousa Melizande *de Cisoing*. Son fils Pierre d'Assignies, fut allié à la fille du Seigneur de *Habarack*. D'eux étoit issu Martin I. du nom, Sire d'Assignies, qualifié Chevalier dans les Archives de la ville de Lille, lequel vivoit sous le Regne de S. Louis. Il fut allié à Catherine d'*Assignies*, Dame d'Assignies sa parente, de laquelle il eut Martin II. du nom, Sire d'Assignies. Celui ci eut de sa femme, Marie de *Renty*, Jean I. du nom, Sire d'Assignies, qui épousa Jeanne de *Cambrin*, d'une ancienne maison d'Artois. Leur fils ainé, Jean II. du nom, Sire d'Assignies, fut allié à Marie de *Tourmignies*, qui fut mere de Jean III., Sire d'Assignies, Commandant 500 lances, pour le service du Duc de Bourgogne. Ce dernier épousa Jeanne de *Barbançon*. De ce mariage naquirent entr'autres enfans, Louise d'Assignies, reçue Chanoinesse au Chapitre d'Andenne sur Meuze, le 12 Février 1480, & Leon, Sire d'Assignies, Commandant 1500 lances à Cambrai, pour le service de Maximilien d'Autriche, & décédé le 12 Février 1517. Il avoit épousé Marie de *Lannais*, & en laissa deux enfans, qui furent Ponthus & Antoine d'Assignies, par lesquels la maison se partagea en deux branches principales.

Ponthus, Chevalier, Seigneur d'Assignies, continua la branche ainée par son mariage avec Saincte *Pinchon*. Leur second fils, Pierre d'Assignies, fut Gouverneur des Ville & Prévôté de Maubeuge, & fait Chevalier par l'Empereur Charles-Quint, à la tête d'un Régiment d'Infanterie, devant S. Quentin. Il eut de sa femme, Antoinette du *Bost*, entr'autres enfans, Guillaume d'Assignies, Gouverneur de Maubeuge après son pere, & Louis d'Assignies, Chevalier, Seigneur

d'Angest en Flandre, & Commandant de Cresme sur le Danube, allié à Isabeau de *Massiet*, qui fut mere de Lamoral d'Assignies, Chevalier, Seigneur d'Angest : sa femme, Marie de *Brie*, le rendit pere de Ferdinand-Philippe, Comte d'Assignies, Député ordinaire de l'Etat noble du Hainaut, qui de son mariage avec Odilie de *la Barre*, eut pour fille unique, Marie Françoise-Ferdinande-Odilie d'Assignies, alliée à Louis Chrisostome-Denis de *Corswarem*, Comte de Niel & du S. Empire, Colonel d'Infanterie au service de l'Empereur.

Jacques d'Assignies, fils ainé de Ponthus, testa le 12 Janvier 1603, & épousa Catherine de *la Wacquerie*, dite *Fauvel*, qui le rendit pere de François d'Assignies, Chevalier, Seigneur de ce même lieu, lequel testa le 2 Septembre 1634. Il fut allié à Antoinette du *Bosquel*, dont le fils aîné, Jean d'Assignies, Chevalier, Seigneur de la Tourelle, étant devenu veuf d'Alexandrine de *Hennin-Liétard*, épousa par contrat du 7 Septembre 1685, Marie-Françoise *le Blancq*, qui fut mere d'Alexandre-Charles d'Assignies, Chevalier, Baron de Bailloeul, Sire Bertoult. Celui ci s'allia 1°. à Marie-Therese de *Tournai-d'Assignies* sa parente, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée Eustachienne d'Assignies. De son second mariage avec Louise de *la Hamaide*, il eut Eustache-Eugene d'Assignies, Baron de Bailloeul, Sire Bertoult, allié le 10 Novembre 1718 à Marie-Anne-Josephe de *Saluces-Bernénicourt*, de laquelle il a laissé quatre enfans ; sçavoir, Joseph-Alexandre, Baron d'Assignies, Seigneur de Bailloeul, Sire Bertoult, qui a épousé en Mars 1753, Dlle Anne-Marie-Josephe-Aldegonde de *Vanderburch*, Chanoinesse de Denain ; Marie-Joseph-

Ernest Eugene, dit l'Abbé d'Assignies; Antoine François Joseph d'Assignies., & Ernestine-Josephe-Valpurge d'Assignies, Chanoinesse de Maubeuge.

Antoine d'Assignies, Seigneur d'Allouaigne, avoué de Therouenne, second fils de Leon, naquit en 1514, & fut créé Chevalier par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles Quint, données le 28 Janvier 1554 devant le Casteau-Cambrésis. Il fut Mestre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie pour le service du même Empereur, & mourut le 20 Novembre 1590. Il avoit épousé en premieres nôces Jeanne *le Chevalier*, & en secondes le 15 Juillet 1564 Jeanne *le Fœutre.* Il eut entre autres enfans, deux fils du nom d'Antoine, nés de différens lits, lesquels ont formé deux branches; sçavoir, celle des Marquis d'Assignies, & celle des Comtes d'Oisy.

Antoine d'Assignies, né du premier lit, Chevalier, Seigneur d'Allouaigne, fut Lieutenant-Général des hommes d'armes ez Pays-Bas, & mourut en 1614, & Barbe d'*Auffay* sa veuve, Dame de Lambres les-Douay, Lambrechies, Acquembrone, décéda le 16 Novembre 1625. Celui de leurs enfans qui continua la postérité, fut Houdart d'Assignies; qui devint Seigneur d'Allouaigne, Chartres, S. Martin sur Coyeul, Lambres-les-Douay, par le décez de son frere ainé Hercules d'Assignies, arrivé en 1656 Il épousa sa parente Jeanne d'Assignies de la branche ainée. Jean-Baptiste d'Assignies leur fils, fut créé Marquis de Vincly-Wendy en Artois, par Lettres du mois d'Octobre 1676. Il fut allié à Jeanne-Cornille de *Beauffermez*, mere entre autres enfans d'Octave-Eugene, Marquis d'Assignies, marié en 1685 avec Marie-Florence de *Markais*, fille uni,

que & héritiere de Robert de Markais, Chevalier, Seigneur de Werquin. Celui-ci eut pour fils, François-Eugene, Marquis d'Affignies, Seigneur de Werquin, qui épousa le 24 Juillet 1714 Marie-Philipe Alberique du *Châtel*, de laquelle il a eu trois enfans.

Charles-François-Florent, Marquis d'Affignies, Seigneur avoué héréditaire de Therouenne, marié en 1740 avec Marie-Magdelaine-Josephe-Aléxandrine de *Tramecourt*, dont est née Marie-Françoise-Constance-Antoinette d'Affignies.

Florent-Albert-François d'Affignies.

Marie-Philippe-Alberique d'Affignies, reçue Chanoinesse à Denain le 13 Septembre 1743.

Antoine d'Affignies, Chevalier, Seigneur de Wannes-Nurlud, fils d'Antoine d'Affignies, Chevalier, Seigneur d'Allouaigne, & de sa seconde femme, Jeanne le Fœutre, fut Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes ez Pays-Bas, & eut de sa femme Anne de *Tournai*, Eustache d'Affignies, Chevalier, Seigneur d'Hacquedorne, allié le premier Octobre 1630, à Marie de *Watripont*, qui fut mere de Julien-Eustache d'Affignies, Chevalier, Seigneur d'Hacquedorne, né le 27 Décembre 1638. Il fut institué héritier universel de Philipe de Tournai, Chevalier, Comte d'Oisy son cousin, par son testament du 21 Mai 1678 à la charge de porter les noms & armes de Tournai: il mourut le 13 Mai 1687, laissant de sa premiere femme, Françoise *Taffin*, Jean-Eustache de Tournai d'Affignies, Comte d'Oisy. Celui ci fut marié le 28 Juin 1687 à Marguerite-Claire de *Berghes S. Winock*, & mourut à Oisy, le premier Septembre 1716. Il eut pour fils Charles-Joseph-Eugene de Tournai-d'Affignies, Chevalier, Comte d'Oisy, Colonel d'Infanterie, qui

a épousé le 9 Juillet 1719, Dame Benigne de *Masfuau.*

Leurs enfans sont :

Eustache Joseph d'Assignies, Marquis d'Oisy, qui donne lieu à cet article.

Gabriel-Joseph d'Assignies, Chevalier de Malthe, recu de minorité le 14 Septembre 1734, Enseigne de Vaisseaux.

Lydie-Benigne d'Assignies, née le 28 Octobre 1740.

Messire Hilaire Rouillé, Marquis du Coudray, Brigadier de Cavalerie, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, a épousé le 2 Avril, Dlle Marie d'Abbadie, fille de Messire Bertrand d'Abbadie, Conseiller du Parlement de Pau.

Louis-Bufil de Brancas, Comte de Forcalquier, Prince de Nizare, chef-aîné de toutes les branches de la Maison de Brancas en France, Baron du Castelet, Seigneur de Robion, Monjustin, Vitrolle & autres lieux, Grand-d'Espagne de la Premiere Classe, & Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de Provence, mourut en cette Ville le 3, dans la quarante-troisiéme année de son âge. Il étoit fils de feu Louis de Brancas, des Comtes de Forcalquier, Maréchal de France, Grand-d'Espagne de la Premiere Classe, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant Général en Provence, Gouverneur des Ville & Château de Nantes ; qui avoit commandé en Chef dans la Province de Bretagne, & avoit été Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté à la Cour de Madrid ; & d'Elizabeth-Charlotte-Candide de Brancas, fille posthume de Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France,

morte le 26 Août 1741. Le Comte de Forcalquier avoit été marié le 6 Mars 1742 à Marie-Françoise Hervé de Carbonel de Canisi, veuve d'Antoine-François de Pardaillan, Marquis d'Antin, Vice-Amiral du Ponent, & il ne laisse point d'enfans de son mariage. Par sa mort, ses titres & sa grandesse passent au Marquis de Brancas, son frere, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ci-devant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie.

Magdeleine-Diane de Bautru de Vaubrun, veuve de Mre François-Annibal, Duc d'Estrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Gouverneur de l'Isle de France, mourut en cette Ville le 6, âgée de 85 ans.

Mre Cesar-Charles Lescalopier, Chevalier Seigneur de Liencourt, Cremery & autres lieux, Conseiller d'Etat Ordinaire, mourut à Paris le 7 Février 1753, âgé de 82 ans, deux jours, étant né le 5 Février 1671. Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 30 Juin 1694; & ensuite Maître des Requêtes le 3 Décembre 1708, Intendant du Commerce, puis Intendant de Champagne, & enfin nommé Conseiller d'Etat en 1730. Il présida en cette qualité le Grand Conseil pendant l'année 1742. Il étoit le neuviéme descendant de Picro Lescale de Veronne, qui vint s'établir à Paris dans le quinziéme siécle; & fils de Gaspard Lescalopier, Baron du Nourar, Conseiller au Parlement de Paris, mort étant de Grand'-Chambre le Janvier 1709; & de Françoise-Geneviéve Colin, morte le 3 Avril 1725. D'Anne-Geneviéve Cherier, sa femme, morte le 24 Juillet 1711, fille de Jean Cherier, Chevalier Seigneur de la Rochette, & d'Anne Gaboury, il laisse Gaspard-César-Char-

les Lescalopier, Maitre des Requêtes, Intendant à Montauban depuis l'année 1740, qui a des enfans de N.... le Clerc de Lesseville, qu'il a épousée en 1737, fille de Charles-Nicolas le Clerc de Lesseville, Comte de Charbonnier, Maître des Requêtes; Charles-Armand Lescalopier de Nourar, Maître des Requêtes, & Charles-François Lescalopier, qui a été Capitaine dans le Régiment Royal Cravattes, & s'est retiré de bonne heure du Service avec la Croix de Saint Louis, par la délicatesse de sa santé.

Le 17, M. Louis de Villevault, Doyen de Messieurs les Conseillers de la Cour des Aides, décédé rue Hautefeuille, âgé de 86 ans, fut présenté à Saint Severin, & transporté en l'Eglise des RR. PP. Chartreux.

AVIS.

LE Sieur Vacossain, Marchand Epicier Droguiste, rue & vis-à-vis Saint André-des-Arcs, avertit le Public qu'il est autorisé du Roi pour la vente d'une eau pour conserver & blanchir les dents; elle a la propriété de dissoudre l'humeur glaireuse qui peut contribuer à les gâter; l'usage de quinze jours fera voir par la beauté & fermeté des dents que l'on pourra, hors dans les grands besoins, se dispenser de tout ferrement. Le prix de la bouteille est de 12 s. Ledit Sieur Vacossain avertit aussi qu'il a le Bureau du vrai sel policreste, composé par M. de Seignette, de la Rochelle; lequel sel est paraphé en-dedans de chaque paquet, & cacheté de la main dudit Sieur de Seignette.

Il avertit aussi qu'il continue de vendre avec

ſuccès ſa poudre purgative, dont M. Barbual de Juvauvigny, Docteur en Médecine, & Médecin de Nogent-ſur-Seine, a fait des expériences heureuſes, & aſſez multipliées pour qu'on puiſſe y ajouter beaucoup de foi.

AUTRE.

La veuve Simon Bailly renouvelle au Public ſes aſſurances, qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonettes legeres de pure crême de ſavon, & pains de pâte graſſe pour les mains dont elle ſeule a le ſecret.

Comme pluſieurs ſe mêlent de les contrefaire, & les marquent comme elle, pour n'y pas être trompé il faut s'adreſſer chez elle, rue Pavée-Saint-Sauveur, au bout de celle du Petit Lion, à l'Image Saint Nicolas, une porte cochere, preſque vis-à-vis la rue Françoiſe, quartier de la Comédie Italienne.

AUTRE.

Le Sieur Lecomte, Vinaigrier ordinaire du Roi, ayant annoncé dans les précédens Mercures ſoixante-dix ſortes de vinaigre, tant de toilette que de table, donne avis qu'il les a pouſsés juſqu'à cent vingt ſortes, & à quatorze ſortes de moutarde, dont il a porté celle aux capres & aux anchois à ſa plus grande perfection. Nous en donnerons la liſte dans le Mercure prochain.

AUTRE.

Dufour, Marchand Tapiſſier & Maître Gaufreur à Paris, avertit le public qu'il a fait conſtruire une Machine pareille à celle d'Utrecht,

pour gaufrer toutes sortes d'étoffes à desseins courans, & qui imitent les velours cizelés, comme velours, satin, taffetas, moire, gros de Tours, drap, calemande, camelot, peluches, & toutes sortes de robes de differens desseins, pour habits de velours d'hommes & de femmes, équipages de carrosses, & meubles à grands desseins. Il avertit que de faux ouvriers sans qualité, exposés à être saisis, s'ingerent de l'imiter, & gâtent lesdites étoffes. Il demeure au milieu de la rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis l'Hôtel de Condé, à l'Enseigne de la Ville d'Utrecht.

LETTRE de M. André, Maître ès Arts & en Chirurgie, Chirurgien de la Charité de la Paroisse Royale de Saint Louis; & Ancien de la Maison de Saint Cyr, rue de l'Orangerie à Versailles. A M. Feste, ancien Chirurgien-Major de la Marine & pensionné du Roi, au sujet de sa Lettre à M. Courpier, Médecin à Londres, inserée dans le Mercure de France du mois de Janvier 1753.

MOnsieur, trop amateur de la perfection de notre Art pour me livrer à une basse jalousie, j'ai vû avec satisfaction dans votre Lettre à M. Courpier les justes éloges que vous donnez à M. Daran, & le zéle que vous faites paroître pour ses intérêts. Une seule chose a blessé mon amour propre, & j'avouerai naturellement ma sensibilité. Vous ne connoissez que lui pour inventeur des véritables bougies. Il est humiliant pour moi

qu'un homme de votre mérite ignore un ouvrage sur les maladies de l'uréthre que je publiai il y a environ deux ans, & dans lequel je prouvai la découverte que j'ai faite d'un pareil reméde. L'expérience qui s'en étoit faite à l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris & à Versailles, sous les yeux des plus grands Maîtres de l'Art m'autorisoit à l'annoncer. Il eût été bien avantageux pour moi, que cela fût parvenu jusqu'à vous. Je ne me serois point vû dans votre Lettre confondu (quoiqu'implicitement) avec ceux que vous taxez de charlatans, parce qu'ils traitent les maladies secrettes par le moyen des bougies, sans avoir pris l'attache de M. Daran. Non, Monsieur, je ne l'ai jamais prise, & j'ai traité un grand nombre de malades avec succès. Mes bougies ont comme les siennes, la propriété de renouveller les accidens de la gonorrhée : elles mettent en fonte & en suppuration des ulceres cachés dans le canal, qui y restoient comme assoupis depuis dix, vingt, trente & quarante années : elles les détergent, les mondifient, les incarnent & les cicatrisent, après avoir ôté tous les obstacles qui s'opposoient à la sortie des urines. Mes bougies guérissent la strangurie, & toutes les rétentions d'urines qui ne sont point les suites d'une pierre formée : elles font suppurer un canal malade, & n'affectent en aucune façon celui qui seroit sain. Mes bougies enfin, ont deux avantages que M. Daran ignore peut-être ; c'est que sans en multiplier la diversité, je les confie à tout le monde, sans crainte qu'elles procurent de mauvais effets ; & que décomposées, je m'en sers avec succès pour la guérison de plusieurs maladies. Tout ceci pourra vous paroître suspect, n'ayant pas l'avantage d'être connu de vous ; mais il me sera très facile de vous en procurer les preuves.

Vous dites, Monsieur, que M. Daran n'a point donné la composition de son reméde, & qu'on ne peut par conséquent agir par comparaison. Quoiqu'il n'y ait point de difference du sien au mien, quant à la couleur & à la figure, je ne prétends pas pour cela que l'un soit l'autre ; je présume seulement par la conformité des effets, que les remédes qui en font la composition sont de la même Classe, & j'ajouterois avec confiance qu'on tire plus d'avantage du mien. C'est ce que je prouverai dans un ouvrage que je prépare, & où je rédige les observations que j'ai faites, d'après les malades que j'ai traités selon ma méthode. J'espere qu'il parviendra jusqu'à vous, & que vous serez alors convaincu que M. Daran n'est pas le seul dépositaire des véritables bougies, & que les succès de mon reméde ne le cédent point à ceux qui lui ont fait sa réputation. Il sçait que j'en ai prouvé suffisamment l'identité dans ma Dissertation.

Par la façon dont vous parlez de l'usage des bougies, il paroît bien que vous en sentez la nécessité pour la cure de beaucoup de maladies, pour lesquelles elles sont trop négligées : je l'ai observé dans ma Dissertation, aussi voyons-nous tous les jours tant de fausses guérisons. Il y a tout lieu d'esperer que la prévention à ce sujet tombera enfin, & que les incrédules seront convaincus. J'ai l'honneur d'être, &c.

André.

CERTIFICAT.

JE soussignée certifie, qu'étant tombée dans une attaque d'apopléxie très-violente, avec perte entiere de connoissance, j'ai pris par ordre

de M. Goular, Médecin, des gouttes de Madame la Générale la Motte, & qu'à l'instant j'ai repris l'usage de mes sens; j'ai continué pendant quelques jours à me servir de ces gouttes, & j'ai été parfaitement guérie en peu de tems, quoiqu'à l'âge de 82 ans; j'avois même une oppression depuis environ un an, dont je ne m'apperçois presque plus. En foi de quoi j'ai donné le présent Certificat, pour rendre témoignage à la vérité. A Paris, ce 20 Mai 1752.

Catherine Loison, de Beaumont.

A Messire Cardin-François-Xavier le Bret, Chevalier, Seigneur de Pantin, de Selles & autres lieux, Intendant de la Province de Bretagne. Par M. le Chevalier de Cramezel.

ENfin, c'est aujourd'hui que ta rare prudence,
De son éclat vainqueur reçoit le digne prix :
Tu vas, sage le Bret, combler notre esperance;
Et faisant tous les jours à des peuples chéris
Goûter mille douceurs, au sein de l'abondance,
Justifier le choix de l'auguste Louis.
Ministre des trésors d'une riche Province;
Par toi s'augmentera la gloire de l'Etat :
Juge intégre, éclairé, désigné par le Prince
Pour devenir le Chef d'un illustre Sénat,
Contre l'iniquité l'orphelin & la veuve
Trouveront sous tes loix un généreux secours :

Les Bretons à jamais feront la douce épreuve
D'un bonheur dont ton zéle affermira le cours.
En toi de Magistrat, d'Econome & de Pere,
La France réunit les titres glorieux.
Tels en Provence on vit autrefois tes ayeux ;
Suffire à tout le poids d'un double ministere ;
Répondre à tous les vœux des peuples & des Rois ;
Et du commun bonheur n'écouter que la voix.
Leur nom & leurs vertus, voilà ton héritage :
Les faveurs de nos Rois, voilà ton appanage :
On les verra transmis à ta postérité ;
Ils en feront toujours l'ornement & la gloire ;
Et pour ton nom fameux au Temple de Mémoire,
Seront un gage sûr de l'immortalité.

A Paris, le 31 Mars 1753.

PROSPECTUS *Apologetique, pour la Quadrature du Cercle.* A Paris, *chez* Delaguette. 1753.

» JE propose pour cet Ouvrage, dit l'Auteur ; » des souscriptions de mille livres qui pourront » être composés de tel nombre de personnes qu'on » voudra : si les Nations intéressées à cette grande & très-utile découverte, vouloient composer un seul nombre de souscriptions, cela abrégeroit de beaucoup le tems de la démonstration.

» Ceux qui voudront souscrire, pourront s'adresser à M. de Montmartel, Garde du Trésor » Royal à Paris, qui en recevant les sommes ou

» les soumissions, en donnera des Récepissés, dans » lesquels il sera fait mention que si l'Auteur ne » démontre pas géométriquement la Quadrature » du Cercle, on rendra à chacun ce qu'il aura » mis en dépôt sans aucune diminution ; & si l'Au- » teur tient sa promesse, on lui délivrera les sous- » criptions qui doivent monter à quatre millions » avant la démonstration, dont on enverra en- » suite cent Exemplaires à chaque Royaume & » Etat qui auront désiré d'y participer : les Figu- » res y seront gravées & jointes à l'explication la » plus claire ; de sorte que l'usage en sera com- » mun à tous pour l'intelligence & l'exécution.

» Le Chevalier de Causans, ci-devant Colonel » du Régiment d'Infanterie de Conty, a l'hon- » neur d'inviter les Académies des Sciences de » l'Europe, d'envoyer un Député, qui en arri- » vant à Paris, recevront chacun cent louis chez » M. de Montmartel, pour contribuer aux frais » du voyage à tout évenement. Tout sera fini en » trois démonstrations consécutives, qui se feront » publiquement à l'Académie des Sciences à Paris.

M. de Montmartel souhaite que le Public soit averti qu'il a été nommé dans le Prospectus sans son aveu, & qu'il ne prendra aucune part à cette affaire.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du *Mercure de France* du mois de Juin. A Paris, le 1 Juin 1753.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Songe, 3
Vers d'un F. M. à Iris, 5
Seconde Dissertation sur les Obélisques d'Egypte, &c. 7
La Fauvette & le Moineau. Fable, 38
Lettre aux Déistes, par M. Gautier, 40
Epitre à M. l'Abbé G***, 45
Vers à une Dame, &c. 48
Derniere Lettre sur l'Imprimerie, &c. 49
L'Amour & l'Amitié, 63
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon, du 28 Avril 1751, 68
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure de Mai, 87
Enigmes & Logogriphes, *ibid.*
Nouvelles Litteraires, 91
Lettre d'un Religieux de ***, &c. 137
Lettre à M. de Voltaire, &c. 140
Vers à Madame de Pompadour, 146
Beaux-Arts, 147
Chanson, 156
Spectacles, 157
Concerts Spirituels, 163
Nouvelles Etrangeres, 172
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 184
Naissances, mariages & morts, 195
Avis, 208
Lettre de M. André, Chirurgien, &c. 210
Vers à M. le Bret, Intendant de Bretagne, 213
Prospectus pour la Quadrature du Cercle, 214

La Chanson notée doit regarder la page 156.

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06573 7986